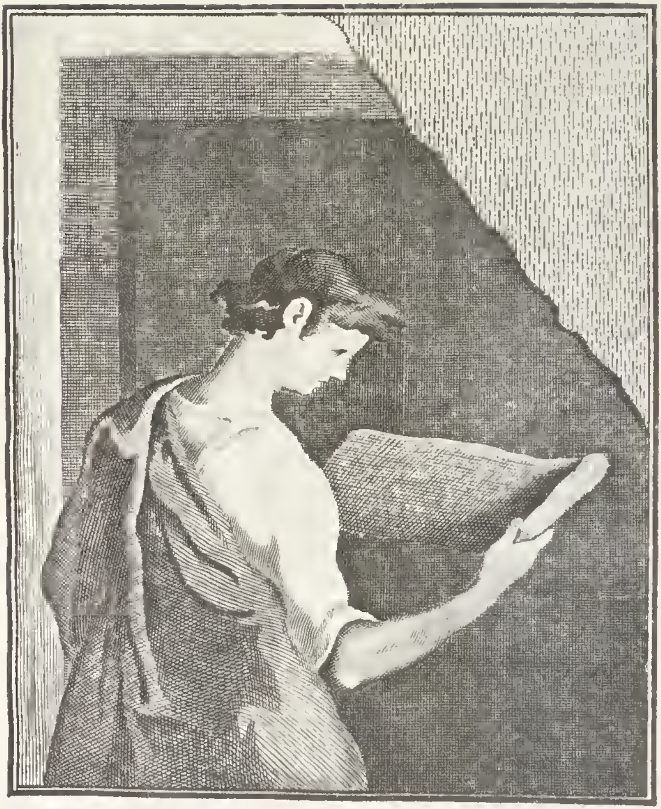

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1735unse

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Janvier 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Billom.

colleg. Janvier 1735.

Jes.
Soc.

catal. inscript.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	1. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1735.

ARTICLE I.

MISCELLANEÆ OBSERVATIONES in auctores veteres & recentiores ab eruditis Britannis anno 1731 edi cœptæ cum notis & auctuario variorum virorum doctorum vol. 3. Amstelodami apud Janssonio-Waësbergios 1732 & 33.

C'est-à-dire, Mêlanges d'Observations sur les Auteurs anciens & modernes, Ouvrage commencé l'an 1731. par les Sçavans d'Angleterre,

avec des notes & des additions de divers Sçavans. Trois volumes in-8°. en forme de Journal. A Amsterdam chez les Janſſon-Waëſberg. 1732 & 33.

CET Ouvrage périodique eſt une eſpece ſinguliere de Phénomene litteraire, né & preſqu'auſſi-tôt éteint en Angleterre, reçu & preſque reſſuſcité en Flandre, où il auroit dû naître, comme dans ſon berceau naturel, mais dont l'horoſcope & la deſtinée ſe peuvent difficilement prédire. C'eſt un Ouvrage de critique, non pas d'un ordre ſupérieur qui conſiſte à conſtater par certaines regles les évenemens, les dattes, les écrits anciens: mais de cet ordre qui n'eſt pas mépriſable quoiqu'inférieur, & dont le but eſt de corriger & de réformer des Textes d'Auteurs, de multiplier les variantes, & d'éclaircir les paſſages obſcurs. Ce n'eſt pas qu'on ne s'étende quelquefois plus loin. Mais la Grammaire y domine, & la ſcience des faits y a rarement part, auſſi-bien que les réflexions de goût. Il eſt de pluſieurs

mains. Tout Sçavant parmi ceux qu'il a plû à quelques beaux esprits François d'un certain siecle d'appeller *Erudits*, est bien reçu à y porter son tribut, & même on les y exhorte à grands cris: en un mot, c'est un Mêlange d'Observations sur les Auteurs anciens & modernes, Mêlange vainement souhaité par les Perizonius, & semblables Ecrivains, commencé par les Anglois, & adopté comme un tendre fils par les Flamans qui ne cherchent qu'à le perpétuer. L'histoire n'en est pas longue.

L'Editeur Anglois à qui cette idée parut nouvelle commença à la mettre en œuvre l'an 1731. Il voulut que son Journal qui paroissoit de mois en mois fût écrit en Langue Angloise. Le succès n'en fut pas heureux. Ce nouveau fruit des veilles de divers Critiques fut peu goûté du profane vulgaire. Telle est la plainte de l'Editeur. Il se découragea bien-tôt, aussi-bien que ceux qui lui préparoient des materiaux. Il voyoit avec peine, disoit-il, que ses Compatriotes ne marquoient que peu d'empressement pour cette partie de la Litterature, tandis qu'ils

couroient avec ardeur aux Hiſtoires de nos tems, aux Révolutions de l'Europe, & aux récits politiques. Un charitable Flamand émû de tendreſſe à la vûë de ce traitement envers une production qui lui ſembloit meriter un ſort moins malheureux, s'aviſa d'en rechercher la cauſe, & il crut la trouver, non dans la matiere & la forme de l'Ouvrage, mais dans l'habit à l'Angloiſe dont on l'avoit revêtu. Il réſolut de le mettre à la mode & à la portée des Sçavans, c'eſt-à-dire en Latin, afin qu'il pût paſſer avec agrément dans toute l'étenduë de la République Latine, & ſe tranſportes dans tous les Païs de l'Univers. Non content de la Préface de l'Editeur Anglois ſur les avantages de la Critique Grammairienne trop injuſtement abandonnée & preſque mépriſée de nos jours, il attribuë dans ſa Preface particuliere la décadence de la Litterature, à la fureur dominante d'écrire en Langue vulgaire, ſur-tout en des matieres qui ſont des mets uniquement réſervés aux Sçavans. Son invective à ce ſujet va juſqu'à avancer, que ſi le mal continuë, il ne ſe trouvera bien-tôt plus perſonne

qui ose ou qui puisse écrire en Latin. Ce reproche n'est pas nouveau, & il n'est que trop bien fondé. Est-ce la faute des Auteurs ou celle du Public ? La question est aisée à décider : mais elle n'est point de nôtre sujet.

Une autre raison de l'Editeur Latin en faveur de ce Journal, c'est qu'il se perd quantité de richesses Litteraires faute d'un pareil Magazin pour les conserver. Combien de Notes, de Remarques, d'Observations, &c. qui passent des Cabinets ou des Bibliotheques dans un éternel oubli ; ou plûtôt qui enrichissent les frêlons de la Litterature, pour user de l'expression de nôtre Auteur. Car enfin il n'est pas possible qu'un bon Ecrivain publie toutes les Recherches qu'il a pû faire : & nous pouvons ajoûter pour augmenter l'avantage de ce Journal, qu'il est souvent onéreux pour le Public, qu'un Sçavant imprime tout. Une ou deux recherches qui en vaudront la peine, une simple conjecture assez heureuse, une idée ingénieuse ou passable lui feront produire un gros volume, où ce qu'il y aura de bon se trouvera noyé dans un tas d'é-

rudition inutile, pour ne rien dire de pis. Il eſt donc avantageux pour les Lecteurs qu'il y ait des bureaux d'adreſſe dans le Païs des Sciences où l'on puiſſe recueillir avec choix & diſcernement les traits détachés des perſonnes aſſez ſenſées pour en produire de bons, & aſſez laborieuſes pour faire un mauvais Livre, afin de leur trouver place. On s'épargne par ce moyen bien de la peine & de l'ennui de part & d'autre. Mais la police pour regler ces bureaux n'eſt pas ſi aiſée que l'on penſe à établir. Car ſans parler ici du goût dans le choix des pieces, il eſt à craindre qu'un Journal de ce genre ne devienne un étalage de toutes ſortes de marchandiſes expoſées à l'eſſai : (& c'eſt pourtant là ce que ſouhaitoit Perizonius.) Il eſt plus à craindre encore que ce ne ſoit un champ de Bataille qui nous rappelle les combats burleſques qui ont rendu ridicules les Sçavans des ſiecles aſſez voiſins du nôtre. Les Editeurs ont cru remédier à ces deux inconveniens, en exigeant des Auteurs des conditions très-juſtes, mais difficiles à remplir ; 1°. D'être courts, point plagiaires, & encore moins ſatyriques. 2°. De confier leurs noms à l'Editeur

& au Libraire qui s'engagent au secret s'il est nécessaire. 3°. De ne point envoyer de ces Dissertations Théologiques, & peu curieuses, qui ne seroient que des Sermons retournés. On reçoit volontiers des notes sur les Septante & sur le Nouveau-Testament. 4°. Enfin l'on doit affranchir les ports.

On avertit ceux qui voudroient comparer l'Anglois avec le Latin, que les mois de Janvier & de Février de l'un répondent aux mois de Juillet & d'Août de l'autre, le premier en 1731 & le second en 1732, & ainsi de suite. Car l'Editeur Flamand a jugé à propos de distribuer ses Memoires de deux en deux mois, pour les recueillir ensuite en divers volumes de six mois chacun. Nous avons actuellement trois de ces volumes. L'on distingue par des marques particulieres & par des différences de caracteres d'impression, les Oeuvres Angloises d'avec les Flamandes. Au reste à en juger par la Préface du troisiéme volume; l'Editeur & le Libraire paroissent fort satisfaits du succès des deux premiers Tomes, & ils continuent de conjurer les Critiques de ne pas laisser ta-

rir les ſources de leur érudition, comme il eſt arrivé en Angleterre. Ils aſſûrent que leurs travaux s'étendront beaucoup plus loin que ceux des Anglois, pourvû qu'on veuille bien les ſeconder, & ils avouent qu'ils ont encore de la matiere au moins promiſe pour deux années, ſçavoir pour 1733 & 1734. A l'égard de l'Éditeur Anglois il fait dans ſa treiziéme partie une Préface chagrine, où il dit qu'il eſt bien-aiſe que ſon Journal ait dêplu à certaines gens, parce que ſans cela il n'auroit point eu de matiere à Préface. Il en veut ſur-tout à ceux qui trouvent ce Journal trop ſec, & il leur prouve en forme que les Ouvrages de Critique doivent être ſecs. Il eſt vrai qu'il diſtingue une ſéchereſſe abſoluë qu'il rejette, & une ſéchereſſe relative qu'il avouë. Quant à ceux qui lui reprochent la profanation des myſteres ſacrés de l'antiquité qu'il expoſe en Langue vulgaire, il leur répond qu'il s'en fait gloire : mais qu'il ne ſera pas fâché qu'on le traduiſe en Latin; & ſur ce qui lui revenoit qu'on attribuoit ſes Memoires à un Flamand, il dit modeſtement, qu'il eſt perſuadé

que cette docte Nation ne jugera pas cet Ouvrage aſſez conſidérable pour ſe l'attribuer. C'eſt apparemment ce mot d'éloge joint au goût naturel de la Nation pour les œuvres de ce genre, qui a porté l'Editeur Flamand à épouſer & à enrichir ce Journal.

Nous ne prétendons pas décider ici de ſon mérite, mais pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger eux-mêmes, nous toucherons tous les Articles du premier mois, tels qu'ils ſe préſenteront, bons ou médiocres; car il eſt impoſſible que tout ſoit précieux dans cette eſpece d'étalage d'érudition Grammaticale. Nous nous reſervons pour la ſuite à choiſir de tems en tems les Articles qui nous ſembleront les plus curieux, afin d'en uſer à l'égard de ces écrits détachés comme nous en uſerions, s'ils étoient abſorbés dans des volumes complets, qu'un tel Journal épargne heureuſement au Public.

Commençons le detail. La premiere piece qui ſe préſente eſt un tiſſu d'obſervations ſur Virgile, dont voici les principales. L'Auteur propoſe de lire *Georg. 3. v. 432.* non pas *exterritus*

æſtu, mais *exercitus æſtu*, Leçon peu prouvée. Auſſi l'Obſervateur paſſe-t-il condamnation dans un autre Article. Cela occupe toutefois une aſſez longue note de l'Editeur Anglois pour maintenir la Leçon ordinaire. Il en eſt de même de *corruptum manibus vincliſque tenebis*. (Georg. 4. v. 405.) on y voudroit *manicis*; mais on ne ſe révolte pas contre *manibus*, puiſque par-tout l'on voit *corripere manu*. La remarque eſt de l'Editeur.

At *puer Aſcanius* (cui nunc cognomen Iulo
Additur Ilus erat dum res ſtetit Ilia regno)
Triginta ——— (Æneid. 1. v. 271.)

L'on prétend que cette parentheſe & ce qu'elle contient ſont un hors-d'œuvre, parce que Vénus à qui Jupiter parle, n'ignoroit pas ſans doute les divers noms d'Aſcagne. L'Editeur répond que cette obſervation n'eſt pas juſte, & que le Poëte a fait parler Jupiter très-ſenſément. En effet, dans le ſyſtême des Poëtes qui traitent les Dieux en hommes, Vénus pouvoit ignorer le ſur-

nom nouveau d'*Iulus*; & Jupiter en le déclarant, lui développe la nouvelle destinée d'Ascanius, devenu le Chef de l'Empire Romain fondé sur les débris de celui de Troïe. Cè qui est un artifice fort ingenieux de Virgile, & très-flateur pour les Cesars qui prirent le surnom de Jules, même après le siécle d'Auguste. Il ne faut donc point de parenthese, & les Vers doivent être conservés dans leur entier.

L'Apostrophe de Sinon (Æneid. 2. v. 154.) à ce qu'il appelle vos *æterni ignes*, ne regarde point le feu de *Vesta*, & il ne faut point corriger & *non violabile Vestæ*, au lieu de *Vestrum*, comme le veut Marclandus: mais il faut entendre le Soleil, la Lune & les Etoiles, pour les feux éternels; autrement, Sinon n'auroit pas levé les mains vers les Astres, mais bien vers la Ville de Troïe, où étoit le feu de *vesta*.

L'Observateur prouve par plusieurs exemples que M. Cuningham a tort de vouloir qu'on lise (Æneid. 3. v. 70.) *lene crepitans vocat auster in altum*, au lieu de *lenis crepitans*. En récompense il veut corriger sans preuve de Mss.

(Æneid. 4. v. 500.) nec tantos mente furores *concipit*, c'eſt-à-dire, *opinatur* en *concipere*, de ſorte que le ſens ſeroit tel, *Anna non credit Germanam tantos mente furores concipere.* Correction plus ingenieuſe que ſolide. Il faut des preuves invincibles, & non des ſens ingenieuſement imaginés, pour hazarder la correction d'un Texte ancien. Auſſi l'Obſervateur abandonne-t-il ailleurs cette idée.

L'Article de Virgile & ceux qui y ont rapport nous meneroient trop loin, auſſi-bien que la queſtion, ſçavoir ſi les exemplaires de ce Poëte ſont des plus corrects ou non : queſtion qui partage les ſentimens Paſſons au ſecond Article qui regarde Minutius Felix.

L'Obſervateur & l'Editeur ne ſont pas d'accord ſur *abſentiam mutuam*, & ſur *molli veſtigio.* Le premier veut changer *mutuam* en *mutuò*, & il incline pour *mollis.* Le Texte fait voir que l'Editeur a raiſon de retenir *mutuam* & *molli.* Il en eſt de même de *remenſi* pour *emenſi*, de *cernere* pour *tenere*, &c. On releve dans preſque tout le reſte la traduction Angloiſe de Reveſius.

Le troisiéme Article paroît un peu plus important. Il consiste en deux réflexions sur deux passages d'un Livre Anglois, intitulé : *Defense de la Raison Humaine.* L'Auteur s'exprime ainsi p. 20. « Il faut convenir que l'état futur „ des récompenses & des peines est une „ vérité qu'on peut reconnoître par les „ simples lumieres de la raison, par la „ nature de l'ame considérée comme „ un organe moral, par l'inégale distri- „ tribution que la Providence fait des „ biens & des maux en cette vie, & „ même par les attributs immuables „ de Dieu, qui étant parfaitement bon „ & saint, ne sçauroit ne pas récom- „ penser la vertu qu'il aime, & ne pas „ punir le vice qu'il hait. Personne ne „ peut nier que la raison n'ait toujours „ dans elle cette évidence intérieure, „ qui l'aide à remplir ses devoirs envers „ Dieu : & telle étoit la doctrine des „ plus excellens & des plus sages Philo- „ sophes, suivis en cela par les hommes „ de tout rang & de toute condition. „ Le Critique sans entrer dans le fond de ce raisonnement, s'arrête aux dernieres paroles qui concernent les Philoso-

phes anciens : & il obſerve que les Philoſophes Payens qui admettoient l'immortalité de l'ame ſuppoſoient ſon éxiſtence avant ſon union avec le corps : choſe qu'il lui ſeroit auſſi difficile de prouver, qu'il eſt aiſé de la conteſter. Et il ajoute que la doctrine de la métempſicoſe paroît couler de cette ſuppoſition. Puis il trouve à redire que les Partiſans de la métempſicoſe ôtent la mémoire aux ames qui paſſent d'un corps dans un autre, parce qu'il n'y a plus de lieu à la récompenſe & à la punition ſi l'on exclut le ſouvenir du paſſé. Quand on lui paſſeroit cette concluſion, on ſeroit toujours en droit de lui demander que fait ſon raiſonnement contre celui de l'Auteur, qui ne veut dire autre choſe, ſinon que les anciens Philoſophes par la ſeule force de leur raiſon ont conçu l'idée des punitions & des récompenſes après la mort, & qu'il n'éxamine pas ſi cette idée étoit pure ou mêlée d'autres idées peu éclaircies. L'Obſervateur a donc tort de s'écarter de la queſtion pour demander ſérieuſement qu'on lui explique quelle idée de punitions futures pouroient avoir des Philoſophes qui preſ-

que tous croïoient que Dieu ne pouvoit ni se fâcher ni nuire. On passe que ces Philosophes eussent de Dieu cette idée, quoique l'on n'en convienne pas tout-à-fait. On veut bien accorder que leurs raisonnemens n'étoient pas liés & conséquens. Mais on ne sçauroit leur refuser l'idée des peines à venir, puisqu'ils l'admettent en effet; & c'est-là toute la prétention de l'Auteur qu'il critique.

Autre passage du même Ecrivain. Les „ Stoïciens croïoient fermement (dit-il) „ que les bons seroient heureux si Dieu „ leur accordoit un autre état, & ils re- „ mettoient à sa Providence tant leurs „ ames que leurs corps, sans nier qu'il pût „ leur accorder une seconde éxistence & „ une nouvelle vie. „ Et il cite à ce sujet la résurrection établie par Chrysippe. Le Critique prétend mettre Chrysippe au niveau de Seneque, qui enleve le souvenir du passé aux hommes ressuscités. & sur cela il s'écrie que cette resurrection Stoïcienne n'est pas plus consolante que la métempsicose. Il va jusqu'à douter si un homme ressuscité, mais qui l'ignore, est le même homme, & il avouë

qu'un pareil ſort ne le ſatisferoit pas. „ Je n'ai fait ces obſervations (dit-il en „ finiſſant) que dans le deſſein de cher„ cher la vérité. C'eſt une excuſe légiti„ me auprès d'un Auteur qui n'a d'autre „ but que le mien „ Quel que ſoit le but de l'un & de l'autre, l'on voit aſſez qu'ils ne ſe rencontrent pas en cette occaſion, puiſque l'un ne nie rien de ce que l'autre affirme, & qu'ils vont tous les deux par des routes fort oppoſées.

Un autre Critique, ou peut-être le même, (car ceux qui compoſent ce Journal ont grand ſoin de ſe cacher, ou de ne s'indiquer que par des lettres initiales) un autre, dis-je, releve fort à propos une penſée de l'Auteur d'une Diſſertation ſur les fondemens de la Religion Chrétienne. Sçavoir que les Philoſophes Païens n'étoient point diſputeurs, au lieu que les Chrétiens le ſont. Le Critique allégue deux paſſages entre mille pour faire voir qu'il n'y avoit rien au monde de ſi chicanneur & de ſi éloigné du ſçavoir-vivre que ces Philoſophes que l'on veut nous donner pour des perſonnes extrêmement polies.

Nous dirons peu de chose sur les corrections de Martial que l'on propose, parce qu'en effet on veut changer *Invida* Lachesis en *inscia*, & serpens *tota* en *torta*. Chose de grande conséquence, comme il est aisé de s'en appercevoir. Voilà pourtant tout le mois de Janvier. Nous ennuïrions à coup sûr nos Lecteurs, si nous suivions ainsi par degrés les 18 mois que nous avons sous les yeux. Il suffit d'avoir exposé les matériaux du premier, non pour taxer ces Memoires de sécheresse, mais pour animer au contraire les faiseurs de recherches antiques à les remplir de leurs sçavantes découvertes, afin de ressusciter, ou du moins de conserver encore les restes du goût de l'antiquité, & des délices Latines ou Grecques ; goût prêt à expirer dans toutes les Nations polies, & qu'elles sont toutes interessées à ne pas laisser entierement éteindre. Il seroit bien triste que dans les siécles les plus florissants & les plus féconds en beaux esprits, nous fussions mille fois plus cruels envers l'Empire de la belle Litterature, que ne le furent ces Peuples Barbares dont parle si éloquem-

ment P. Corneille, lorsqu'il fait dire à Pulcherie, *Acte I. Scene I.*

> L'Empire est à donner, & le Sénat s'assemble,
> Pour choisir une tête à ce grand Corps qui tremble,
> Et dont les Huns, les Gots, les Vandales, les Francs
> Bouleversent la masse, & déchirent les flancs.

ARTICLE II.

MEMOIRES DE LITTERATURE tirés des Registres de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730. Tome 8.

NOus n'avons encore donné qu'un premier Extrait de ce Volume, & nous en avons promis un second. Le voici. Trois Dissertations de M. l'Abbé Vatry sur la Tragédie: dans la premiere il examine *s'il est nécessaire que la Tragédie soit en cinq Actes.* Dans la seconde il traite *des avantages que la Tragédie*

ancienne retiroit de ses Chœurs : Et la troisiéme roule *sur la récitation des Tragédies anciennes*. Ces trois Dissertations sont pleines d'observations également curieuses & intéressantes. Dans la premiere M. l'Abbé Vatry recherche sur quoi est fondée la Régle généralement reçûë qu'une Tragédie ait cinq Actes. Car Scaliger, Victorius, Castelvetro, l'Abbé d'Aubignac, & tous les Maîtres de l'Art Poëtique ont tous adopté comme une régle inviolable la maxime d'Horace :

Neve minor, neu sit quinto productior actu Fabula.

Et l'Abbé d'Aubignac a de plus remarqué que cette regle étant fondée comme toutes les autres sur ce qui peut plaire ou déplaire aux Spectateurs, on avoit reconnu par expérience qu'une Tragédie pour plaire devoit avoir une certaine longueur, & que cette longueur devoit être de cinq Actes. Mais comme il a donné peu d'étenduë à ses réflexions, M. l'Abbé Vatry a cru devoir y suppléer. Il fait donc remarquer qu'il faut que la Tragédie & tout autre Spec-

tacle ſoit d'une longueur proportionnée à la meſure d'attention dont le Spectateur eſt capable. “ L'ame miſe dans une
„ certaine agitation & agréablement
„ occupée par un Spectacle, n'eſt point
„ contente qu'elle ne ſoit en quelque
„ ſorte raſſaſiée du plaiſir de voir &
„ d'entendre. Il faut donc que le Specta-
„ cle dure un certain temps.... Quelque
„ beau néanmoins que ſoit un Spectacle,
„ il devient inſupportable dans la repré-
„ ſentation, s'il eſt trop long (témoin
„ le Paſtor Fido)....D'ailleurs il en eſt de
„ la vûë de l'eſprit comme de la vûë du
„ corps : rien de trop grand ne peut être
„ beau, parce qu'on ne l'apperçoit pas
„ d'un coup d'œil, & que ne voyant
„ toutes ſes parties que les unes après
„ les autres, on perd l'idée du tout.
„ Rien de trop petit ne peut être beau
„ non plus, parce que la vûë ſe confond
„ dans un objet preſque inſenſible. Ainſi
„ une Tragédie eſt trop longue ſi l'ima-
„ gination ne peut l'embraſſer, & ſi la
„ mémoire ne peut la retenir ſans peine.
„ Elle eſt trop courte ſi toutes ſes parties
„ n'ont point aſſez d'étenduë pour être
„ bien diſtinguées, & ſi leur propor-
tion

„ tion ne se fait sentir. » L'Auteur ajoute beaucoup d'autres réflexions judicieuses. Une Tragédie trop courte n'auroit ni la dignité ni la majesté qui lui est propre. Le cœur humain n'est pas touché en un moment, si ce n'est par des objets réels. Pour le toucher par la fiction il faut le préparer, écarter les idées étrangeres qui l'occupent, l'attaquer à diverses reprises. Car il est vrai que la fiction agit quelquefois aussi vivement que la réalité, mais ce n'est qu'avec lenteur & après une préparation suffisante. Il a donc fallu qu'une Tragédie eût une certaine longueur. Or comme l'expérience & le goût universel ont reglé dans l'architecture les proportions de la Colonne, dont l'on a ensuite fait des regles, la même expérience a décidé dans une Tragédie pour la longueur de quinze ou seize cens vers, un peu plus ou moins ; mais elle ne s'en est pas tenuë là. Car on a remarqué que l'attention des Spectateurs avoit besoin de quelque relâche ; qu'il falloit la soutenir par la varieté. Lorsqu'un seul Acte est trop long ; il fatigue ; que seroit-ce si toute la piece ne

formoit qu'un ſeul Acte? Il a donc fallu la partager en pluſieurs Actes, & introduire les intermedes, & M. l'Abbé Vatry rapporte pluſieurs autres raiſons qui y ont obligé les Poëtes. Pour ce qui eſt du nombre de cinq Actes que l'on a déterminé pour une Tragédie; il eſt vrai que c'eſt l'expérience qui a fait cette regle du Théatre, & que tous les Poëtes s'y ſont ſoumis; mais cette regle eſt-elle ſi inviolable qu'on ne puiſſe jamais s'en écarter ſans déplaire aux Spectateurs? C'eſt ce que l'Auteur examine, en raiſonnant ſur les principes mêmes ſur leſquels cette regle eſt fondée, & tout bien conſidéré il ſe perſuade qu'une Tragédie peut plaire avec plus & avec moins de cinq Actes. On peut croire en effet qu'elle pourroit réüſſir avec quatre Actes, & même avec trois, pourvû qu'ils ſoient un peu plus longs; & il eſt ſurprenant qu'après qu'on a oſé faire des Tragédies en proſe, on ſe ſoit toûjours ſi conſtamment aſſervi à la regle de cinq Actes; mais ſix Actes ſeroient, ce ſemble, un Spectacle bien long, & par conſéquent ennuyeux. On ſe laſſe de

voir une action si long-tems suspenduë, & si souvent interrompuë.

Dans sa seconde Dissertation M. l'Abbé Vatry, sans oser proposer à nos Poëtes Tragiques de rétablir les Chœurs des anciens, parce qu'il les juge en effet trop éloignés de nos mœurs & de nos préjugés, se contente d'exposer les avantages que l'ancienne Tragédie en retiroit. Les Chœurs selon lui, 1°. servoient à rendre la Tragédie plus réguliere & plus variée. 2°. Ils lui donnoient de l'éclat & de la majesté. 3°. Ils en augmentoient le pathetique. Ces trois propositions sont prouvées dans un détail que nous ne pouvons pas suivre ici, mais qui fait voir que l'Auteur a approfondi la matiere, en même tems qu'il la rend interessante par plusieurs réflexions judicieuses. Mais il nous paroît qu'il a dissimulé d'assez fortes objections que l'on fait contre l'usage des Chœurs, & qui résultent de la pratique même des anciennes Tragédies, où l'on ne peut voir sans étonnement un Prince ou une Princesse s'entretenir avec le Chœur, c'est-à-dire avec le Peuple, ou du moins

ſa Cour, de leurs ſentimens & de leurs diſpoſitions les plus ſecretes. Cette Diſſertation finit par une réflexion qui mérite d'être rapportée ici.

„ Ce qûi doit bien nous convain-
„ cre, dit-il, des grands effets des
„ Chœurs anciens, c'eſt le ſuccès de
„ nos Opéras. On a traité ce Spectacle
„ de ridicule & de monſtrueux : on
„ avoit raiſon à bien des égards; mais
„ ce n'eſt point en ce que les Opéras
„ ſe chantent & ſont accompagnés de
„ danſes, qu'ils ſont vicieux; c'eſt par-
„ ce que très-ſouvent on n'y trouve ni
„ bon ſens, ni intelligence du Théa-
„ tre; c'eſt parce que des lieux com-
„ muns d'amour & des bagatelles joli-
„ ment dites y tiennent la place des
„ grandes paſſions propres à la Tra-
„ gédie. Il faut que le pouvoir de la
„ muſique & de la danſe ſoit bien
„ grand pour avoir pû faire goûter un
„ poëme ſi défectueux. D'un Specta-
„ cle uni & parfait en ſoi (la Tragé-
„ die ancienne) nous en avons fait
„ deux, qui ſont l'un & l'autre im-
„ parfaits. Notre Opéra a pour but
„ de ravir les yeux & les oreilles; mais

„ il manque de ce qu'il faudroit pour
„ ſatisfaire des eſprits raiſonnables.
„ Notre Tragédie peut plaire à l'eſprit ;
„ mais elle eſt dépoüillée de ce qui ſe-
„ roit néceſſaire pour enchanter les
„ ſens, n'ayant ni théatre, ni machi-
„ nes, ni habits, ni muſique, ni dan-
„ ſes, ni décorations. La Tragédie
„ ancienne ne négligeoit aucun de ces
„ moyens pour plaire. „

L'objet de la troiſiéme Diſſertation de M. l'Abbé Vatry, eſt de montrer que la récitation théatrale durant toute la Tragédie étoit un véritable chant ; & il entreprend de le prouver, 1°. Par la nature de la Tragédie même, c'eſt-à-dire de ſa compoſition. 2°. Par l'autorité de quelques Textes des anciens Auteurs. 3°. Par les accompagnemens des Tragédies. Il eſt certain qu'on reconnoît au premier coup d'œil des vers qui ſont faits pour être chantés. Qu'on liſe, par exemple, les vers de Roland & ceux de Britannicus : on diſtinguera d'abord celle de ces deux Tragédies qui eſt faite pour être miſe en muſique. Or il ſoutient que les Tragédies anciennes n'étoient pas ſeulement toutes

en vers comme les nôtres, mais que c'étoient des vers propres à être chantés & si bien faits dans ce dessein, que le même Poëte qui composoit les vers en composoit en même tems la musique. *Musici qui erant quondam iidem Poëtæ*, dit Ciceron. Aussi, ajoute-t-il, les anciens portoient-ils la délicatesse dans la composition de leurs vers bien plus loin que nous. Car pourvû que nous évitions certain concours trop rude de voyelles & de syllabes, nous sommes contens, au lieu que les Grecs observoient, dit-il, avec beaucoup d'attention les a, les e, les i, & les autres voyelles pour les placer de maniere qu'elles contribuassent à donner par leur son de la force ou de la douceur à la pensée du Poëte. De-là la différence des Dialectes suivant le génie & le goût particulier de chaque Province; & il applique cette même observation aux langues modernes. Les Espagnols ont toujours dans la bouche des *as* & des *os*, expression de faste & d'ostentation. Les Italiens aiment les I & les E, les A & les O peu ouverts sons minces & délicats: au lieu

que les François ennemis de l'affectation n'en marquent aucune dans le choix de leurs voyelles. M. l'Abbé Vatry est encore persuadé après plusieurs Commentateurs, qu'Homere sur-tout excelle dans le choix des syllabes & des voyelles, en sorte que si l'on trouve dans ce Poëte tous les Dialectes rassemblés, il prétend que ce n'est ni par hazard ni pour la facilité des vers, mais par un choix raisonné. L'usage du *Rhytme* & de la *mesure* lui paroît encore une preuve plus décisive. Car c'étoient deux points essentiels des vers Tragiques. Or à quoi pouvoient servir *la mesure* dans les vers comme dans la musique, & le *Rhytme* qui regloit le mouvement de cette mesure, si on ne suppose que ces vers se chantoient ? De là la distinction nécessaire des longues & des breves que les anciens observoient dans leur Poësie, & que nous ne connoissons pas dans la nôtre. Voilà, dira-t-on, peut-être, des raisonnemens, & il s'agit d'un fait. Or il semble que c'est moins par des raisonnemens toujours sujets à la chicanne qu'il faut prouver un fait, que par de

bons témoignages des Anciens. C'eſt auſſi ce que fait en ſecond lieu M. l'Abbé Vatry. Il ne cite pas beaucoup de témoignages, mais ceux qu'il rapporte ont de la force & du poids. Le premier eſt d'Ariſtote qui compte la Melopée pour une des ſix parties eſſentielles à la Tragédie. Le ſécond eſt encore d'Ariſtote qui demande pourquoi les Chœurs des Tragédies ne chantent point ſur le mode Hypodorien, ni ſur le mode Hypophrygien; au lieu qu'on employe ces deux modes dans les Scenes. D'où M. l'Abbé Vatry conclut qu'on chantoit les Scenes ainſi que les Chœurs. Le troiſiéme eſt de Plutarque qui ſemble confirmer le ſecond cité d'Ariſtote. Le quatriéme eſt de Suetone, qui dit que Neron *Tragœdias cantavit perſonatus, &c.* 5°. On ne peut pas douter à la maniére dont s'expriment les Anciens ſur les vers des Tragédies, qu'ils n'euſſent un chant marqué & déterminé, comme nos morceaux d'Opéra, qui ne dépendoit pas de celui qui les récitoit. On chantoit à Table, dit le Scholiaſte d'Ariſtophane, les vers d'Æſchyle une branche de

Myrte à la main. Enfin Lucien reproche aux Poëtes Tragiques de repreſenter Hercule *fredonnant* ſes travaux, & chantant comme une Hecube ou une Andromaque. Pourroit-on critiquer nos Opéras d'une autre façon? La troiſiéme preuve de M. l'Abbé Vatry eſt tirée des accompagnemens de la Tragédie, & ſur-tout des inſtrumens qui préludoient & qui accompagnoient la voix des Acteurs, comme on n'en peut pas douter ſur la foi des anciens Auteurs. Mais en vérité quelque fortes que puiſſent être les preuves alléguées par M. l'Abbé Vatry, ſe perſuader que les Anciens ne connoiſſoient & n'employoient ſur leur Theatre d'autre déclamation qu'un vrai chant, c'eſt quelque choſe de ſi éloigné de nos préjugés, qu'il aura ſans doute de la peine à convaincre beaucoup de Lecteurs. Le P. Meneſtrier Jeſuite, crut autrefois rendre la choſe plus vraiſemblable, en comparant le chant des Tragédies anciennes avec notre chant d'Egliſe; & il ſe fondoit ſur ce que les Théatres des Anciens étant encore ouverts, lorſque le chant fut introduit

dans l'Egliſe, il eſt vraiſemblable que pour donner plus de pompe à la célébration de l'Office Divin, on emprunta ou l'on imita les plus beaux chants du Théatre. Il faut avouer que cette conjecture, n'eſt pas hors de vraiſemblance;

Mais le P. Bougeant nous en a communiqué une autre que nous donnerons à la ſuite de cet Extrait dans ce volume de nos Memoires, ou dans le ſuivant.

Eclairciſſement ſur la Tragédie d'Agamemnon par Eſchyle, par M. l'Abbé Sallier. Cet éclairciſſement eſt un très-bon Commentaire, & une excellente traduction d'une grande partie de la Tragédie Grecque d'Eſchyle. Mais ce ſujet n'eſt pas ſuſceptible d'extrait, non plus que la *Diſſertation* ſuivante *ſur la Medée d'Euripide* par M. Hardion. L'objet que ce dernier s'y propoſe eſt de juſtifier le Chœur de cette Tragédie contre la Critique qu'en ont fait P. Corneille & M. Dacier, & il y employe beaucoup de pénétration d'eſprit & d'érudition.

L'Andromaque d'Euripide fournit encore à M. Hardion le ſujet de deux

Dissertations, dans lesquelles en même tems qu'il expose avec netteté la constitution de cette Tragédie, qu'il en fait sentir les beautés, & qu'il en développe les allusions fondées sur l'Histoire Grecque de ces tems-là, il en fait aussi une Critique judicieuse, accompagnée d'observations historiques, qui ne sçauroient manquer de plaire aux Lecteurs.

Comparaison de l'Iphigenie d'Euripide, avec l'Iphigenie de Racine. Et *Comparaison de l'Hippolyte d'Euripide avec la Tragédie de Racine sur le même sujet.* Par M. Racine. Quelque suspect que doive paroître le jugement qu'un fils porte des Ouvrages de son pere, il faut avoüer que la comparaison que l'on fait ici de Racine avec Euripide est si équitable & si modérée, que ces deux illustres Poëtes loin d'y perdre aucun de leurs avantages, semblent y gagner beaucoup l'un & l'autre; & qu'Euripide lui-même ne pourroit pas soupçonner qu'elle fût l'Ouvrage du fils de son rival.

Recherches sur les courses des chevaux & les courses des chars qui etoient

en usage dans les Jeux Olympiques, par M. l'Abbé Gedoin. La Gymnastique des Anciens, c'est-à-dire, les exercices du corps qui consistoient dans la Lutte, le Pugilat, le Ceste, le Disque, l'art de monter à cheval, de mener un chariot attelé de deux ou de quatre chevaux de front, la course à pied,&tout ce qui se faisoit dans les jeux Olympiques, Pythiques & Neméens si vantés par Pindare, tout cela ne seroit aujourd'hui regardé parmi nous, que comme des jeux & des amusemens peu intéressans pour le Public; on a abandonné la lutte aux païsans de quelques Provinces qui en ont conservé l'usage. La legéreté à la course qui faisoit partie du mérite d'Achille n'est plus qu'un mérite de Basque. Le Pugilat, le Ceste & le Disque sont à peine connus; l'art de mener un chariot est abandonné aux Cochers, & l'art seul de la course à cheval qui a conservé quelque estime parmi nous, n'occupe que la jeunesse, & ne l'occupe tout au plus qu'un an ou deux. Cela prouve bien qu'il arrive dans la façon de penser des hommes des révolutions comme dans toutes les

choſes humaines. Car cette Gymnaſtique dont nous ne faiſons aujourd'hui aucun cas,faiſoit autrefois l'occupation, l'intérêt, les délices de toute la Grece juſqu'à l'enchantement : Et de quelle Grece ? De la Grece éclairée & floriſſante dans le tems que tous les beaux Arts y étoient dans leur perfection. Etoit-ce puerilité de ſa part, mauvais goût, ſotte vanité ? N'eſt-ce pas dans nous ignorance, reſte de barbarie, délicateſſe,molleſſe effeminée ? Laiſſons décider à d'autres la queſtion ; mais ce que nons ferons remarquer en paſſant, c'eſt que pluſieurs Médecins de l'Antiquité, & après eux un certain Mercurial, par le zéle qu'ils avoient pour la conſervation de la ſanté, ont beaucoup déploré la décadence de la Gymnaſtique, la regardant comme un des meilleurs ſpécifiques pour préſerver des maladies par l'exercice & le mouvement. Mais quoique leur principe ſoit vrai en général, M. l'Abbé Gedoin ne croit pas qu'il faille le prendre à la lettre. En effet, dit-il, « ces combats Athle-
» tiques d'où l'on ſortoit avec un œil
» hors de la tête, avec les dents caſſés

„ le nés écrasé, des os disloqués, „ une veine rompuë dans le corps; & „ ces courses insensées où l'on étoit „ dans un danger évident de tomber „ de cheval, de se briser contre une „ borne, & d'être foulé aux pieds des „ chevaux, „ le tout pour gagner une couronne d'Olivier ou de Lierre, & pour faire écrire sur une pierre, qu'à telle année, un tel donna à son adversaire de si grands coups de poing sur le visage, qu'il lui fit sauter toute la mâchoire : tout cela ne lui paroît pas, avec raison, un régime bien sûr pour la santé. Quoiqu'il en soit, M. l'Abbé Gedoin nous donne dans cette premiere Dissertation & dans celle qui suit : *Recherches sur les Courses des Chars qui étoient en usage dans les Jeux Olympiques* : tout ce qu'on peut desirer de plus instructif & de plus intéressant sur cette matiere; & comme M. Burette a déja traité tous les autres Jeux sous les deux genres d'Orchestrique & de Palestrique, M. l'Abbé Gedoin en traitant ce qui regarde les courses des chevaux & des chars, acheve le Traité complet de la Gymnastique

ancienne. Il ne resteroit plus qu'à remettre aujourd'hui en usage l'art d'atteler à un char quatre chevaux de front, comme faisoient autrefois les Anciens. Mais on dit que Louis XIV. ayant fait tenter la chose elle ne réüssit point, soit qu'on la trouvât d'une éxécution trop difficile ou trop incommode.

Remarques sur la route de Sardes à Suzes, décrite par Herodote, & sur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe & du Phase, par M. de la Barre. Le seul titre de cette Dissertation doit faire juger de quelle utilité elle peut être pour la Geographie ancienne, & le nom de l'Auteur promet de l'exactitude & de l'érudition. On y trouvera un passage d'Herodote corrigé d'une maniere très-plausible. La Carte de M. de l'Isle y est aussi redressée en quelques endroits, & on voit que tout cela demande beaucoup de recherches. Mais le détail en est trop long pour qu'il nous soit permis de le suivre. La Dissertation suivante est dans le même cas. Ce sont des *Observations* de M. de la [illegible]urne, *sur quelques Chapitres du second Livre de la premiere*

Decade de Tite Live. L'Auteur apercevant des différences conſidérables entre Denys d'Halicarnaſſe & Tite Live ſur l'Hiſtoire du neuviéme Conſulat de Rome, & des cinq Conſulats ſuivants, a cherché le moyen de concilier enſemble ces deux Auteurs, & l'a trouvé; mais il eſt vrai que c'eſt aux dépens de Tite Live, & il rend raiſon de la préférence qu'il donne à Denys d'Halicarnaſſe. C'eſt ſelon lui, parce que tout le monde avouë que ce dernier eſt beaucoup plus éxact, & que d'ailleurs l'ordre qu'il a ſuivi ſe trouve confirmé par les Faſtes Capitolins; à quoi il ajoûte que Tite Live ſe contrediſant formellement lui-même, comme il le fait voir, ſon autorité doit ſur ce point ceder à celle de Denys d'Halicarnaſſe.

Diſſertation ſur la Livre Romaine, avec des Remarques ſur quelques Meſures, par M. de la Barre. Il ſeroit naturel de croire que plus il y a d'Ouvrages composés ſur une matiere, plus elle doit être éclaircie; mais c'eſt tout le contraire. Pour peu qu'une matiere ſoit claire, ou facile à éclaircir, un petit volume, quelqueſois deux ou trois pages

y ſuffiſent. Mais tandis qu'elle demeure obſcure & incertaine, les Sçavans multiplient à l'envi les volumes pour remporter l'honneur de la premiere découverte, ou pour ſe réfuter les uns les autres, & par ce moyen loin d'éclaircir l'objet de leurs recherches, ils l'embroüillent & l'obſcurciſſent de plus en plus. On pourroit citer ſur cela de beaux exemples; mais la matiere des poids & des meſures des Anciens, en eſt une preuve ſuffiſante. Que de volumes ſur ce ſujet! Que d'avis differens! En eſt-on devenu plus habile? Un peu moins, ce ſemble que le premier jour, ou du moins ſi l'on a trouvé quelque choſe de certain, il ne faut guéres eſpérer d'aller plus loin déſormais. Nous avoüons pourtant avec plaiſir que M. de la Barre donne dans cette Diſſertation un grand jour à la matiere, & que ſi pour finir cette vieille conteſtation on doit s'en rapporter au jugement de quelqu'un, on peut preférer le ſien à celui de pluſieurs autres. Son ſentiment eſt que la Livre Romaine contenoit 7200 grains, de ſorte que l'once étoit de 600 grains, ou d'une de nos onces

& de 24 grains : ce qui donne 96 deniers de 75 grains chacun pour la Livre. Sur quoi il faut remarquer que Budé & d'autres Auteurs avoient déja déterminé, comme M. de la Barre, la Livre Romaine à 96 deniers, mais qu'ils n'en avoient pas comme lui développé les preuves, & qu'il en employe même quelques-unes qu'ils n'avoient pas imaginées.

Memoire ſur les Diviſions que les Empereurs Romains ont faites des Gaules en pluſieurs Provinces, par M. de la Barre. Cette Diſſertation, ainſi que la ſuivante *des Limites de la France & de la Gothie*, par M. de Mandajors, eſt très-importante pour la connoiſſance de l'ancienne Géographie des Gaules. On y trouve d'ailleurs divers traits recherchés de l'Hiſtoire, & une Critique judicieuſe.

Diſſertation ſur Genabum, *ancienne Ville du païs des* Carnutes *ou Chartrains*, par M. Lancelot. Deux Jeſuites, le P. Lempereur, le P. le Blanc, & M. le Bœuf, ſçavant Chanoine d'Auxerre, ont fait des Diſſertations pour prouver que la Ville de *Genabum*, dont il eſt

béaucoup parlé dans les Commentaires de Cesar, est la ville de Gien; & pour le prouver, ils ont allegué des preuves assez vrai-semblables, mais il paroît qu'ils se sont trompes, & M. Lancelot semble prouver sans replique, que *Genabum* est Orleans. Le détail de sa dissertation est curieux & interessant.

Second Memoire pour établir que le Royaume de France a eté successif hereditaire dans la premiere Race. Par M. de Foncemagne. L'Auteur de cette dissertation après avoir prouvé dans un premier Memoire par des faits & des textes positifs la succession hereditaire de la Monarchie Françoise sous les Rois de la premiere race, s'attache dans ce second Memoire à refuter les sentimens contraires de quelques Auteurs, & principalement celui de M. l'Abbé de Vertot. Il le fait avec beaucoup de force & de netteté; mais comme c'est une discussion de faits & de raisonnemens, dont la force ne se fait sentir que dans un détail que nous ne pouvons pas suivre, nous sommes obligés de nous borner à louer l'Ouvrage & l'Auteur en général, sans pouvoir rendre de sa dis-

ſertation un compte auſſi exact qu'elle mériteroit. Cette diſſertation eſt ſuivie de trois autres du même Auteur, qui ne ſont pas moins importantes pour l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe. La premiere a pour titre: *Memoire hiſtorique ſur le partage du Royaume de France dans la premiere Race.* La ſeconde: *Memoire hiſtorique dans lequel on examine ſi les filles ont été exclues de la ſucceſſion au Royaume, en vertu d'une diſpoſition de la Loy Salique.* La troiſiéme: *Memoire ſur l'étendue du Royaume de France dans la premiere Race.* Il paroît par toutes ces diſſertations, & par la maniere dont elles ſont approfondies, que l'Auteur a fait beaucoup de recherches ſur les commencemens les plus obſcurs de notre Monarchie, & qu'il a lû les ſources avec une attention éclairée & beaucoup de diſcernement. On y trouvera ſi l'on veut de quoi augmenter la Préface hiſtorique qui eſt à la tête de l'Hiſtoire de France du P. Daniel.

Les quatre diſſertations ſuivantes, dont les trois premieres ſont de M. de la Curne, & la quatriéme de M. Lan-

celot, contiennent des recherches & des remarques *sur la Vie & les Ouvrages, de Rigord & de Guillaume le Breton, de Glaber, Historien du temps de Hugues Capet, de Guillaume de Nangis, & de ses Continuateurs,* & sur un *Poëme fait à la louange de la Dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII.*

Les quatre autres dissertations qui finissent ce Volume, & qui sont toutes les quatre de M. Lancelot, roulent encore sur notre ancienne Histoire. Elles ont pour titre : *Suite de l'explication d'un Monument de Guillaume le Conquérant.* Ce Monument est un morceau de tapisserie très-ancienne de l'Eglise Cathedrale de Bayeux, qui représente très-grossierement à la maniere de ce temps-là l'histoire de l'expédition de Guillaume le Conquérant en Angleterre. On en donne ici le dessein fidélement copié d'après cette tapisserie, avec beaucoup de remarques qui en expliquent les figures. *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois.* Aucun Auteur qu'on sçache n'a accusé Philippes de Valois d'avoir injustement condam-

né Robert d'Artois ; la plupart ont ſeulement prétendu que Philippes auroit pû ou même dû prudemment dans les circonſtances où il ſe trouvoit ne pas employer contre Robert toute la rigueur des Loix ; du moins l'évenement juſtifie bien ce ſentiment ; mais M. Lancelot ſoutient ici le contraire, & il prouve ſon opinion par l'énormité des crimes de Robert. Or c'eſt un fait notoire dont tous les Auteurs conviennent ; mais quelque coupable qu'ait été Robert d'Artois, & quelques ménagemens que Philippes ait gardés avant que de le condamner, n'eût-il pas été de la prudence d'en garder encore davantage. Voilà la queſtion. *Recherches ſur Guy Dauphin, frere de Jean Dauphin de Viennois.* On prouve dans cette diſſertation que Guy Dauphin qui fut brûlé avec le Grand Maître du Temple, n'étoit point frere de Jean Dauphin de Viennois, comme la plupart des Hiſtoriens de France l'ont ſuppoſé fauſſement, & M. Lancelot ſoupçonne que ce Guy Dauphin étoit fils de Robert II Dauphin d'Auvergne. Dans la derniere diſſertation qui a pour titre : *Eclair-*

cissement sur les premieres années du regne de Charles VIII. On trouvera un Journal abregé des premieres années de ce regne, fait sur des titres & des pieces originales, & sur les Auteurs contemporains. On y redresse plusieurs fausses dattes, & beaucoup de fautes dans la plupart de nos Historiens.

ARTICLE III.

DIDON, TRAGEDIE, REPRESENTE'E pour la premiere fois sur le Theatre de la Comédie Françoise le 21 du mois de Juin 1734. A Paris chez Chaubert, Quay des Augustins à la Renommée, & à la Prudence.

IL y a peu de Tragédies qui ayent fait plus de bruit dans le monde que celle ci. Dix-sept représentations consécutives dans un tems où la guerre & la campagne avoient enlevé au Théatre un grand nombre de spectateurs, n'ont point rallenti la curiosité de ceux qui étoient restés à Paris. On n'a interrompu ce spectacle vers l'Automne, que pour le reprendre avec plus d'éclat

en Hyver. La repriſe & l'impreſſion réunies, viennent de mettre le comble à ce grand éclat. Tandis que les Comediens ont rendu *Didon* aux ſpectateurs, le Poëte l'a donnée aux Lecteurs; & dans ſa Lettre préliminaire à M. le Marquis de Néelle, il commence en ces termes : " Voici le moment critique de ma Tragedie. C'eſt peu de „ l'avoir livrée aux écueils du Théatre; „ j'oſe lui faire ſoutenir le grand jour „ de l'impreſſion. Les applaudiſſemens „ dont elle a été comblée ſur la ſcene, „ ne me répondent point de l'effet „ qu'elle produira ſur l'eſprit du Lecteur. L'illuſion eſt diſſipée. La déclamation des Acteurs, la pompe du „ Théatre ne l'accompagnent pas dans „ le cabinet; & c'eſt d'un examen plus „ tranquille & plus réflechi que dépend „ aujourd'hui ſa réputation.

L'on ne ſçauroit s'exprimer avec plus de modeſtie au milieu des ſuccès les plus flateurs. Ces expreſſions mêmes ſont la preuve d'une connoiſſance très-fine du cœur humain & de ce qu'on appelle *Public*; terme équivoque, & dont l'idée eſt difficile à définir. Qu'eſt-

ce en effet que le *Public* ? Dira-t'on que c'eſt le grand nombre des perſonnes capables de ſentir juſte, & de juger ſainement ? Si on le prend en ce ſens, un Ouvrage unánimement approuvé dans un tems, ne ſçauroit guéres manquer de l'être toujours. Dira-t'on qu'il y a deux ſortes de *Public* , composées à peu près des mêmes perſonnes, que l'on conſidere en differentes ſituations ; par exemple, de ceux qui voyent, & des mêmes qui liſent une piece de Theatre ? que l'examen dans le ſpectacle eſt moins médité qu'il ne l'eſt dans la lecture ? Que le ſpectateur enfin & le lecteur ſont un même juge, qui prend deux perſonnages differens pour prononcer, parce qu'il ſe trouve tour à tour dans deux points de vûë qui ne ſe reſſemblent pas : en ce ſens il y auroit à balancer entre le choix des deux ſituations, & l'on pourroit dire avec vrai-ſemblance que le ſpectateur difficile à émouvoir, comme il l'eſt d'ordinaire, eſt peut-être plus redoutable encore que le lecteur , quelque dédaigneux qu'on le ſuppoſe. Nous laiſſons ce problême à diſcuter à ceux qui ont cette double

expérience, & nous nous contentons de dire avec l'Auteur, qu'il y a des écueils dans l'émotion du Theatre, & des dangers dans le grand jour de l'impression. Mais auroit-on tort d'ajouter qu'il est bien difficile de ne pas surmonter les dangers, quand on a eu le bonheur d'éviter les écueils, & qu'après avoir plû sur la scene, on peut esperer de plaire constamment dans l'impression ?

Toutefois comme celle-ci met ordinairement le dernier sceau à *tout ce qui a l'air des belles choses*, en fait de Theatre, pour user des termes de Saint Evremont, & qu'il n'est pas permis de prévenir ce suffrage irrévocable, mais lent, nous nous bornerons à deux objets très-simples. Premierement, à rendre compte de la Préface de l'Auteur. Secondement, à indiquer ce qui a frappé le Public spectateur dans la Tragedie de Didon, sans préjudice du jugement des Lecteurs.

L'Auteur dans ses reflexions sur l'Episode de Virgile, dont il a tiré son sujet, le représente comme interessant pour les Romains & pour nous: pour

les Romains, quoi de plus flateur que l'idée de cette illustre haine & de cette rivalité celebre entre deux Villes, qui se disputerent l'empire du monde; entre Rome & Carthage! Quoi de plus grand à leurs yeux que le germe de ces Peuples rivaux dans deux Amans, dépositaires des plus brillantes destinées, c'est-à-dire, Enée & Didon, que l'amour unit, que la gloire sépare, & dont les interêts sont abandonnés à leur posterité, par cette même gloire, incompatible avec l'amour. Pour nous, outre le plaisir délicat de nous interesser aux tems & aux pays dans lesquels on nous transporte, est-il rien de plus propre à nous toucher par l'endroit sensible de l'humanité, qu'un Heros & une Heroïne, nés ce semble l'un pour l'autre, semblables par leurs malheurs, engagés à unir leur sort, l'une par tendresse, l'autre par reconnoissance, tous deux par politique, & arrachés l'un de l'autre par l'ordre des Dieux & du Destin. Telle étoit l'idée qu'en avoit Racine, qui préfera, l'on ne sçait comment, le sujet de *Berenice* à celui de *Didon*.

Sans doute il avoit senti l'extrême

difficulté du dernier. D'autres l'ont tenté après lui. L'on ſçait avec quel ſuccès ; auſſi n'étoient-ils pas des *Racines*. Nous n'entrerons point avec l'Auteur dans les défauts qu'on cenſure dans Virgile, à envisager ſon Epiſode, par les côtés peu favorables : peut-être pourroit-on en juſtifier une partie, non-ſeulement en ce qui concerne les uſages & les mœurs des differentes nations, mais même en ce qui regarde les loix univerſelles *de l'honneur, de la droiture, de la valeur, & de l'amitié* ; car c'eſt ſur quoi inſiſte l'Auteur, partiſan d'ailleurs de Virgile & de la belle antiquité. On paſſeroit plus aiſément condamnation ſur la peinture des caracteres, fort inferieure à celle que fait Homere. De dire en effet, comme Deſpreaux, que Virgile eſt ſans défaut, il y auroit de l'excès dans l'éloge. Mais il ſe pourroit faire qu'il y en eût dans la critique, ſi on la portoit juſqu'à prétendre que Virgile ait violé les principes immuables & communs de la loy naturelle dans le caractere d'Enée à l'égard de Didon. Son obéïſſance aux Dieux, devenuë néceſſaire, ne le rend

pas insensible. Il n'est pas douteux cependant qu'il a fallu le *rectifier* sur la scene, & pour ainsi dire le *créer*. Autre chose est la scene, autre une narration dans un Poëme Epique ; autre la maniere d'envisager les oracles chez les Romains & chez les François. On ne peut donc se former une trop grande idée des difficultés presque insurmontables qui se trouvoient dans le dessein de produire Enée & Didon sur le Theatre François. Un Poëte Romain y auroit rencontré mille obstacles. Combien plus un Poëte de nos jours a-t'il dû en surmonter. A ne considerer que l'effort de genie qu'il a fallu employer pour rendre un fait ancien tout nouveau, par des ressorts nouvellement imaginés, & pourtant propres à mettre en mouvement la machine du Poëte Latin sans trop la charger, ni la déguiser ; on sent combien la surprise & les applaudissemens du Public ont été justes. Un effort si heureux d'un talent à qui l'âge, la naissance, les emplois, la probité, l'esprit, & la beauté du caractere donnent un nouveau lustre, méritoit bien de le rendre cher &

eſtimable à quantité de perſonnes de la premiere diſtinction.

L'Auteur finit ſes refléxions par ſe diſculper en quelque maniere d'un talent qu'un Cardinal de Richelieu paroiſſoit envier, dont les Lords ſe font honneur en Angleterre, & que la Grece honoroit dans les Eſchyles, les Sophocles, & les Euripides, auſſi bons Poëtes que grands Guerriers, ou zelés Citoïens.

Diſons un mot de ce que le bruit public nous apprend des choſes principales qui ont été remarquées au ſpectacle. La ſimplicité d'action n'eſt pas la moindre. L'Auteur ſemble ne pas s'en faire un merite. Du moins il dit (*pag.* 7.) „ Qu'il ne l'a jamais regardée comme „ un obſtacle. „ Il convient cependant „ de la difficulté de donner à un ſu- „ jet ſimple tout l'interêt & toute la „ chaleur d'une action chargée de faits „ & d'évenemens; & qu'un Auteur „ qui a le talent d'y réüſſir, en a plus „ de gloire, & l'Auditeur plus de ſatis- „ faction. C'eſt une erreur (ajoute-t'il) „ de croire que la bizarrerie & la mul- „ tiplicité des incidens embelliſſe un

„ Poëme Dramatique. Sans parler des
„ Tragedies Grecques, qui à force d'ê-
„ tre ſimples, ne ſont bien ſouvent que
„ des déclamations, ou des converſa-
„ tions; autre extremité qu'il faut évi-
„ ter avec ſoin; les Tragedies de Cor-
„ neille & de Racine les plus compli-
„ quées, telles qu'Heraclius, Britanni-
„ cus, &c. n'ont rien que de ſimple
„ & de naturel dans leur intrigue, lorſ-
„ qu'elle eſt une fois développée. Ce
„ ne ſont point de ces prétendus coups
„ de Theatre, qui n'ont aucune vrai-
„ ſemblance, de ces ſituations roma-
„ neſques, de ces reconnoiſſances for-
„ cées, en un mot, de ces Tragedies
„ qui paroiſſent avoir été faites avant
„ qu'on en ait trouvé le ſujet ou le ti-
„ tre. „ L'Auteur a goûté le fruit de cette refléxion. Racine penſoit de même, excepté ſur ce qui touche les anciens Dramatiques, dont la ſimplicité relevée par la pompe des chœurs, & nullement avilie par l'image de la pure nature, ne lui ſembloit pas dégénérer ſouvent en *déclamations* & en *converſations.*

On a remarqué 2°. ce vernis Virgi-

lieu, pour uſer de l'expreſſion de l'Auteur; vernis qui ſe trouve répandu ſur toute la piece, & fondu, pour ainſi parler, avec elle, quoiqu'il y ait peu de vers Latins, traduits litteralement ou imités; on a ſur-tout retenu ce morceau.

Non, tu n'es point le ſang des Heros & des
Dieux, &c.
Nec tibi Diva parens, generis nec Dardanus
auctor, &c.

3°. L'invention du perſonnage de Madherbal, dont Virgile n'a fourni aucun trait, a plû à tous ceux qui ont le goût de la vertu.

4°. Autre invention plus heureuſe encore, & fondée ſur un ſeul mot de Virgile, c'eſt la ſcene II de l'acte IV où Achate dit à Enée:

. . . . Il vous reſte un fils; ce fils n'eſt plus
à vous, &c.

Scene « qui a produit tant d'émotion » au Theatre. »

5°. Le préjugé contre la difficulté du ſujet, a donné lieu aux connoiſſeurs de remarquer avec quel art la cu-

rioſité ſe trouve excitée d'Acte en Acte, particulierement dans le paſſage du troiſiéme au quatriéme, tout paroiſſant devoir être fini au troiſiéme. Cet art qui fait ſouhaiter de ſçavoir comment le Poëte pourra pourſuivre ou finir ſon Ouvrage, n'eſt pas un des moindres ſecrets de la ſcene tragique.

6°. Enfin, on a applaudi au dénoüement, malgré quelques ſcrupules ſur la guerre ſubite qui en eſt le principe.

Voilà en peu de paroles l'hiſtoire fidelle des premiers ſuccès de cette Tragedie, avant la repriſe & l'impreſſion. Seroit-ce trop s'avancer que de prédire que ſon ſort ſera toujours auſſi heureux, qu'il continuë de l'être.

ARTICLE I.V.

ACTA SANCTORUM Auguſti, &c C'eſt-à-dire. Les Actes des Saints du mois d'Août, recueillis des Monumens Grecs & Latins fidélement copiés ſur les Originaux, mis en ordre, enrichis de Notes & d'Obſervations, par les P P. *Jean-Baptiſte Du Solier, Jean Piné, Guillaume*

Cupers & Pierre du Bosch, Prêtres & Théologiens de la Compagnie de Jesus. Tome I. qui renferme les quatre premiers jours. *Folio.* A Anvers chez Jacques-Antoine Gherwen. 1733.

NOUS avons déja rendu compte de la premiere Partie de ce Volume, *a* qui nous avoit été envoyée séparément, & qui contient une Histoire Chronologique des Patriarches de Constantinople. Celle-ci, qui ne renferme que les quatre premiers jours du mois d'Août, commence par l'Histoire du S. Vieillard *Eleazar*, des sept freres *Machabées*, & de leur Mere. Le culte de ces Martyrs de l'Ancien Testament est de la premiere antiquité dans l'Orient & dans l'Occident; plusieurs Eglises se vantent d'avoir de leurs Reliques, sur-tout celles de Rome & de Cologne. Le P. du Solier juge les prétentions de la premiere assez bien fondées, mais il ne prononce point sur celles de la seconde, il se contente de rapporter les Mémoires, qui lui en

(*a*) Mars 1734.

ont été fournis ; il propose ses difficultés, & il en laisse le jugement au Public.

Divers Sçavans se sont fort tourmentés pour trouver les noms propres des sept freres, & celui de leur Mere, mais assez inutilement selon notre Auteur. Ce Pere juge plus favorablement de la conjecture du P. *Pierre Redan* Jesuite Irlandois, lequel croit que le nom de *Machabée* vient du Verbe Grec μάχομαι *Pugno*, & fut donné à *Judas* fils de *Mathathias* à cause de sa valeur, puis à tous ceux d'entre les Juifs, qui dans la suite se distinguerent par leur courage, quoiqu'ils ne fussent pas de la même famille. Il auroit peut-être aussi bien fait de s'en tenir au sentiment de *Serarius* & de *Tornielli*, qui sur la foi d'un petit Ouvrage de Joseph sur les Machabées, traduit par *Ruffin*, prétendent que l'aîné de nos Martyrs se nommoit *Machabée*, & que les Princes issus de la race des *Asmonéens* se firent gloire dans la suite de porter le nom de ce jeune Héros, lequel étoit mort pour la même cause, qu'ils défendoient. Mais le Critique

d'Anvers ſe mocque avec raiſon de l'extravagante prétention d'un Ecrivain Eſpagnol, qui a avancé que le Pere du S. Martyr Eleazar, le Pere & l'ayeule des ſept freres Machabées, étoient allés d'Eſpagne en Judée, & que pour cette raiſon Mathathias avoit appellé l'aîné de ſes fils *Jean de Cadix*, parce que ſa mere étoit de cette Ville-là. En effet, outre que cette chimere ne porte ſur rien, il n'eſt pas aiſé de prouver que les ſept freres fuſſent de la même famille que Mathathias.

Le P. du Solier ne croit pas qu'on doive regarder comme autentiques les Actes du Martyre des Saintes Vierges *Foy*, *Eſperance*, & *Charité*, & de Sainte *Sophie* leur mere: ces noms lui paroiſſent purement allégoriques, & ont, dit-il, fait perdre les noms propres de ces Martyres, dont le culte eſt très-ancien dans toute l'Egliſe. On ne convient point du lieu, où elles ont ſouffert, mais l'Auteur ne paroît pas éloigné de croire que ce fut à Rome.

Il n'y a pas moins d'obſcurités dans l'hiſtoire de S. Juſtin, enfant martyriſé a Louvre près de Paris. Tout ce qu'il

y a de certain, c'eſt que ſon culte eſt très-ancien. Le P. Mabillon a publié l'Hiſtoire de la Tranſlation de ſes Reliques dans l'Abbaye de Corbie en Saxe, mais ſans bien vérifier, ſi ces Reliques ſont de S. Juſtin de Louvre, de S. Juſtin de Beauvais, ou de quelqu'autre S. Juſtin. On ſçait, remarque le P. du Solier, combien cette conformité de noms a jetté de confuſion dans l'hiſtoire des Saints; les Peuples, & ſur la tradition des Peuples, bien des Sçavans ne faiſant point difficulté d'attribuer à ceux, pour qui ils s'intéreſſoient, tout ce qu'ils ont trouvé de plus merveilleux dans les hiſtoires des Saints, qui portoient le même nom.

Au ſujet du tems, où a vécu Saint *Spire*, ou *Exupére* premier Evêque de Bayeux, le P. du Solier nous renvoye à l'hiſtoire de S. *Raimbert*, diſciple & ſucceſſeur de ce ſaint. Il prétend y avoir démontré que S. Spire n'a été fait Evêque de Bayeux, que ſur la fin du IV^e. ſiecle, & que M. Herman n'a nullement prouvé le contraire dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Bayeux, imprimée à Caën en 1705.

Dans la Vie de S. *Kenet* (*a*) Ermite en Angleterre, & qui étoit particulierement honoré dans la preſqu'iſle de *Govre* (*b*) au païs de Galles, le même Auteur ne reprend que quantité de choſes merveilleuſes, & quelquefois même abſurdes, dont on l'a chargée; mais il rejette abſolument la Legende de S. *Peregrin* (*c*) révéré dans un endroit de l'Apennin, qu'on appelle *le Alpi* (*d*) *de San Pelegrino*, entre Lucques & Mantouë. Il ne laiſſe pourtant pas de la rapporter toute entiere, & c'eſt le meilleur moyen de juſtifier la Critique qu'il en fait.

Le premier jour d'Août eſt terminé par la relation d'une Tranſlation faite en 1600. à Valombreuſe de dix corps, d'autant de Bx. de cette Congregation. On y trouvera bien des choſes, qui ne ſerviront pas peu à éclaircir l'Hiſtoire de cet Inſtitut, & celle de S. Jean Gualbert ſon Auteur. Le P. du Solier nous avertit que ce qui l'a engagé à faire

(*a*) Ou Kinet, *Kinetus* ou *Kinedus*.
(*b*) *Govver* ou *Glovver*.
(*c*) Ou Pelegrin.
(*d*) *Alpi* veut dire ici Montagnes.

une mention diſtincte de cette Tranſlation, & de la placer ici contre l'ordinaire, c'eſt que l'on ignore le jour du décès de la plupart de ces BB. dont par conſéquent on n'auroit pû trouver l'occaſion de donner l'Hiſtoire au Public. Auſſi a-t-il recueilli avec ſoin tout ce qu'il a pû en découvrir.

Quoique *S. Etienne* Pape I du nom ait été de tout tems honoré comme Martyr, tant dans l'Egliſe Grecque, que dans la Latine, on ſçait que pluſieurs Critiques ont revoqué en doute, s'il a véritablement verſé ſon ſang pour J. C. Rien n'eſt plus frivole que les raiſons, ſur quoi ce doute eſt fondé, & le P du Boſch, après les avoir miſes dans tout leur jour, fait voir qu'il n'en réſulte qu'un argument négatif, lequel d'un côté prouve trop, puiſqu'il s'étend à d'autres SS. dont le Martyre eſt de la plus grande notorieté ; & que de l'autre il eſt abſolument anéanti par les monumens les plus autentiques. M. de Tillemont a voulu prendre un milieu ; il convient qu'il n'eſt pas poſſible de douter du Martyre de S. Etienne ; mais comme les Actes, que nous

en avons, & le récit d'Anaſtaſe le Bibliothequaire ne s'accordent pas pour le genre du ſupplice, il en conclut que le S. Pape mourut en priſon, ou de quelque autre maniere moins éclatante. Ce moyen de conciliation n'eſt pas du goût de notre Auteur, qui ſoutient que les preuves poſitives, que nous avons du Martyre de S. Etienne, ne peuvent être entenduës d'un Martyre improprement dit, ſans faire violence au Texte.

Il traite enſuite en Hiſtorien la fameuſe queſtion du Baptême des Hérétiques, & pour montrer que la conduite du S. Pontife dans tout le cours de cette diſpute n'eut rien de reprehenſible, il établit ces deux propoſitions : La premiere, que ſi l'on examine en particulier toutes ſes démarches, & ſi l'on écarte toutes les calomnies, dont ſes adverſaires ont voulu les noircir, on n'en trouvera aucune, qui mérite le moindre blame: La ſeconde, que ſi l'on conſidére en général le parti qu'il a pris, on ne peut douter qu'il n'ait été aprouvé & dans le fond & dans la maniere; au lieu que la conduite de Saint

Cyprien & de ſes Partiſans a été condamnée par toute l'antiquité. Le P. du Boſch ſuppoſe la premiere de ces deux propoſitions ſuffiſamment prouvée par les Théologiens contre les Hérétiques, qui ont voulu ſe ſervir de l'autorité de Saint Cyprien, & des Aſiatiques, pour infirmer celle des Souverains Pontifes; & il renvoye ſur tout le Lecteur à un Ouvrage imprimé à Paris en 1725. ſous ce titre : *Diſſertation Théologique ſur la célebre diſpute entre le Pape S. Etienne, & S. Cyprien Evêque de Carthage, où l'on explique la véritable penſée de S. Auguſtin touchant la même diſpute.*

Quant à la ſeconde propoſition, la preuve en eſt d'autant plus aiſée, que, ſelon un Auteur comtemporain, dont l'Ouvrage a été inſéré dans l'Edition de S. Cyprien par M. Rigaut, il n'y auroit point eu de diſpute, ſi l'on n'avoit pas voulu innover : que, ſi on en croit Saint Auguſtin, 50 Orientaux & 10 Afriquains ne faiſoient pas une autorité contre pluſieurs milliers d'Evêques, qui avoient le Souverain Pontife à leur tête ; que Vincent de Lerins nous

apprend qu'il s'éleva un cri général de toutes les Egliſes contre la nouveauté, que vouloit introduire l'Evêque de Carthage, & que ſi S. Etienne crut devoir parler encore plus haut que tous les autres, c'eſt que ſon zéle pour la pureté de la Foy ſurpaſſoit autant celui des autres Evêques, qu'il étoit élevé au-deſſus d'eux par l'éminence de ſon Siége. Nôtre uteur fait voir enſuite que S. Auguſtin n'a preſque jamais douté de la rétractation de S Cyprien, & a ſoupçonné les Hérétiques de l'avoir ſupprimée: que le vénérable Béde en a parlé comme d'un fait certain: que Saint Jerôme dit formellement la même choſe des autres Evêques d'Afrique, qui avoient ſuivi d'abord le parti du S. Evêque de Carthage, & S. Auguſtin des Orientaux: que les Donatiſtes mêmes ont rendu juſtice à S Etienne ſur ce point: Enfin que S. Auguſtin a jugé le Décret de ce Pontife ſi raiſonnable, qu'il a même douté ſi S. Cyprien y avoit été contraire, & a ajoûté, que s'il eſt tombé dans cette erreur, il a lavé ſa faute dans ſon ſang.

Le P. du Boſch revient enſuite aux Actes, que nous avons du martyre de ſaint Etienne, & ne diſconvient pas que, quoiqu'ils ayent été fort eſtimés juſqu'à ces derniers tems, ils ne contiennent des choſes abſolument inſoûtenables. Il ne croit pourtant pas qu'il les faille réjetter abſolument, comme ont oſé faire quelques modernes, mais les corriger, comme il a fait lui-même, avec le ſecours des anciens monumens.

On trouvera des choſes aſſez curieuſes dans la Vie de ſaint *Aſpren I* Evêque de Naples, ſur la prétenduë origine de la famille des *Sicolas*, que quelques Auteurs ont fait deſcendre d'un frere de ce Saint. Le P. Cupers répond enſuite par occaſion à M. Muratori au ſujet de ſaint Athanaſe Evêque de Naples. Ce Pere, en écrivant les Actes de ce Saint, avoit dit que Baronius les attribuoit à *Pierre*, Diacre du Mont-Caſſin, Auteur contemporain, & avoit demandé, où le ſçavant Annaliſte avoit découvert cet Auteur dans le IX ſiécle? ajoutant que ſon nom & ſa profeſſion ne ſe trouvoient pas dans les Actes, qui avoient été écrits

au XII siécle. M. Muratori ayant fait imprimer ces mêmes Actes avec les notes du P. Cuper, avoit assuré qu'ils étoient de *Pierre* Diacre ou Soudiacre de Naples, lequel vivoit dans le même tems que saint Athanase, & pour le prouver, avoit dit : « Nous avons sur cela le „ témoignage de Baronius, qui rap„ porte quelques fragmens de ces Ac„ tes, & assûre que Pierre Diacre en est „ l'Auteur, ce qu'un Ecrivain, qu'on „ n'accusa jamais d'avoir rêvé, n'auroit „ point avancé, si le manuscrit du Va„ tican, le seul que nous en ayons, ne „ portoit pas le nom de ce Diacre.

A cela le P. Cuper répond 1°. Que le Manuscrit du Vatican n'est pas le seul, que nous ayons de la Vie de S. Athanase, puisque lui-même l'a copiée sur un Manuscrit Lombard du Mont-Cassin. 2°. Que Baronius a bien pû lire le nom de Pierre Diacre, sur le Manuscrit du Vatican, mais que cela ne prouve pas que Pierre Diacre en soit l'Auteur, puisqu'il pouvoit se faire qu'il l'eût seulement copié ; ou que le Manuscrit eût été à son usage. 3°. Que si le sçavant Cardinal n'a trouvé à la

tête du Manuſcrit que le nom de *Pierre*, il a eu tort d'y ajoûter le titre de *Diacre du Mont Caſſin*, & qu'il ne s'accorde point avec M. Muratori, qui l'attribuë à Pierre Soudiacre de Naples. Il prouve enſuite par pluſieurs raiſons, que la conjecture de M. Muratori ſur cet Auteur, eſt du moins incertaine, & que lui-même a eu raiſon de dire que les Actes de S. Athanaſe ſont d'un Anonyme.

La Vie *de S. Dominique* Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, eſt ſans contredit l'Article le plus conſidérable de ce Volume. Le Pere Cupers, a recueilli tous les Mémoires, qui regardent cette Hiſtoire, & après avoir dit qu'outre neuf Témoins oculaires, qui ont confirmé par ſerment leur dépoſition, & trois cent autres Témoins de Toulouſe, dont le rapport eſt revêtu des mêmes formalités, *Bernard Guy* Dominiquain du XIII ſiecle, & depuis Evêque de Lodeve, a ramaſſé les Actes du même Saint écrits par des Auteurs contemporains; il demande comment M. Baillet a oſé dire, qu'il n'y a aucun des anciens Ecrivains de la Vie de Saint Dominique, ſur lequel on doive beau-

coup compter ? Qui fera donc foy en
» matiere d'Histoire, ajoûte-t-il, si
» l'on rejette de pareilles autorités ?

Le dernier de ces anciens Ecrivains, qu'on peut ici appeller Auteurs Classiques, est le venérable Humbert V. Général de l'Ordre, de l'Ouvrage duquel Bernard Guy fait un très-bel éloge. Le Chapitre général assemblé à Cologne en 1260 fit même un Décret, qui ordonnoit de s'en servir dans la légende du Saint, & défendoit d'en faire de nouveaux. Mais cette défense ne subsista pas long-tems. En effet, l'Auteur de la Légende dorée, Ouvrage, dit Melchior Cano, plus rempli de monstres de miracles, que de vrays prodiges, & dont Bollandus n'a pas laissé de faire l'apologie contre Louis Vivés, & d'autres Critiques; y a inséré une nouvelle Vie de saint Dominique. Vincent de Beauvais & saint Antonin ont encore écrit depuis sur le même sujet, & leurs Ouvrages n'ont guéres été moins censurés par Melchior Cano, que la Légende dorée: Enfin, *Theodoric d'Appolde* a recueilli par ordre de *Mugnoz* VII Général de l'Ordre, tous les Ac-

tes qui concernent l'Hiſtoire du ſaint Patriarche & celle de ſon Ordre, & c'eſt cet Ouvrage, dont Surius s'eſt ſervi; mais il en a changé le ſtyle, & en a retranché beaucoup de choſes.

De tous ces Actes le P. Cuper ne nous donne en entier que ceux du *B. Jourdain*, ſucceſſeur de ſaint Dominique dans le gouvernement de l'Ordre, ceux de *Barthelemy de Trente*, écrits vers le milieu du XIII ſiécle, l'Ouvrage de Theodoric d'Appolde, qu'il appelle *Acta ampliora*, & qu'il a tirés de deux manuſcrits, l'un d'Utrecht, & l'autre de Francfort; la relation juridique des neuf témoins oculaires, dont nous avons parlé; la Lettre authentique des Inquiſiteurs ſubdélegués de Toulouſe, qui avoient reçû la dépoſition des trois cens témoins de cette ville-là; un Manuſcrit de Saint Omer, qui contient les miracles opérés à Rouen par l'interceſſion de ſaint Dominique, depuis l'an 1261 juſqu'à l'an 1270 & un extrait de la Vie du même Saint, par *Jean-Antoine Flaminius.* Toutes ces pieces ſont accompagnées de notes ſçavantes, & le tout y eſt précédé d'un

Commentaire préliminaire, où l'Auteur examine en 52 Paragraphes tous les points, qui peuvent ſouffrir quelque difficulté, ou avoir beſoin d'éclairciſſement. Il s'y eſt principalement attaché à ſuivre le P. Echard, Auteur en partie, & éditeur de la nouvelle Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre de ſaint Dominique. Nous ne ferons guéres qu'indiquer les principaux points controverſés entre ces deux Sçavans, qui paroiſſent avoir épuiſé la matiere.

Le Pere du ſaint Patriarche, ſelon tous les Auteurs anciens, ſe nommoit *Felix* ; Louis *Salazar de Caſtro* eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de l'appeller *Ferdinand*, & n'a guéres été ſuivi que de *François de Berganza*, Moine Benedictin, & de *Jacques-Guillaume Imhoff*, de qui nous avons des Généalogies de quelques-unes des plus illuſtres Maiſons d'Eſpagne ; mais l'opinion de ceux, qui prétendent que Felix étoit de l'ancienne Maiſon de Guzman, quoi qu'à peu près de la même datte, a fait beaucoup plus de fortune. *Ambroiſe Moralez*, qui a inſeré une Diſſertation ſur ce ſujet dans le troiſiéme

Tome de ſa Chronique générale d'Eſpagne, convient néanmoins que ce ſentiment n'étoit pas encore bien prouvé de ſon tems, & que quelques-uns en doutoient encore.

Malvenda, dans ſes Annales Eccléſiaſtiques, ſur l'an 1160. n'eſt pas ſi reſervé, il ne fait point difficulté de dire que l'opinion, dont il s'agit, eſt fondée ſur le témoignage de tous les Auteurs & de tous les anciens monumens, mais il n'en cite aucun. *Thomas de Trugillo* a encore été plus hardi; car ayant publié l'Ouvrage de Theodoric d'Appolde, il n'a point fait de façon de changer le texte de cet Hiſtorien, & au lieu de ces paroles, *qui*, (les parents du Saint) *ſecundum ſtatum ſæculi ſatis quidem erant honeſti*, il a mis, *erant hi .... ſecundum ſæculi conditionem illuſtriſſimi.* Le Pere Echard a été plus ſincére, il n'a rien changé au texte de Theodoric d'Appolde, & s'eſt contenté d'y ajouter cette note pour l'expliquer à ſon avantage. *Tò ſatis juxta grammaticos ſignificat abunde; itaque ſatis honeſti, ſignificat, multum præſtantes, maxime illuſ-*

tres, honeſti, & generis nobilitatem indicat. L'explication eſt nouvelle, ſans doute, & jamais Commentateur n'a porté plus loin ſes droits. La difficulté eſt de concilier le Commentaire avec les paroles de l'Hiſtorien Allemand, qui précedent celles, que nous venons de rapporter : *In hac peregrinatione admirabilis refulſit in gratiâ, naturaliſque nativitatis ortu humiliter fulſit ex Hiſpaniâ.*

Enfin le P. Cupers après avoir montré l'inſuffiſance de quelques autres preuves du P. Echard, & de ceux dont cet Auteur défend la cauſe, convient que le ſentiment contraire à la nobleſſe de l'extraction de ſaint Dominique, n'eſt appuyé que ſur des argumens négatifs ; mais il ſoutient que ces argumens dans une queſtion de fait conſervent toute leur force, tandis qu'on ne leur en oppoſe point de poſitifs, qui ſoient convainquants, par la raiſon que c'eſt à celui, qui affirme, à prouver ce qu'il avance. « Qu'on nous en » produiſe donc de tels, ajoute-t-il, & » nous y ſouſcrirons ſans peine, plus il y » en aura, plus nous en aurons de joye,

„ & nous nous contenterons d'admi-
„ rer le ſilence, qu'ont gardé tous les
„ anciens Hiſtoriens du Saint, ſur un
„ avantage, dont ils étoient perſuadés
„ ſans doute, que leur illuſtre Patriar-
„ che n'avoit pas beſoin pour être un
„ Grand Homme.

Au reſte, cette proteſtation du Pere Cupers doit paroître d'autant plus ſincére, qu'avant que de commencer ſon Ouvrage, il écrivit une Lettre circulaire, qui fut imprimée en 1729 dans nos Mémoires, par laquelle il demandoit une généalogie exacte & bien prouvée de ſaint Dominique, & qui n'a eu aucun effet. Pluſieurs ſe fondent ſur le Breviaire Romain, où il eſt dit, que ſaint Dominique étoit de la Maiſon de Guzman : mais le Pere Echard leur a ôté cette reſſource. Il eſt vrai qu'en réjettant cette autorité, il apporte pour preuve du peu de fond qu'on y doit faire, un exemple, qui ne fait pas honneur à ſon diſcernement; mais il en pouvoit citer d'autres plus convainquants, & cela ſuffit contre ceux, qui veulent s'appuyer de la Légende du Saint.

On n'a jamais douté que ſaint Dominique n'ait été Chanoine Regulier de l'Egliſe d'Oſme ; mais c'eſt le ſort des Grands Hommes, que l'on veut tenir à eux par quelque endroit. Delà les incertitudes ſur la patrie, la profeſſion, l'origine de tant de Heros & de Saints. Les plus foibles conjectures ſuffiſent à un zéle peu éclairé, pour avancer des paradoxes, qui trouvent dans la ſuite créance parmi ceux, qu'ils flatent, & forment dans la ſuite des doutes parmi ceux, qui n'approfondiſſent rien, & qui ſont toûjours le plus grand nombre. Un Diplome Latin de l'an 1203 trouvé dans le Monaſtere de Sainte Marie de la Vigne, de l'Ordre de Prémontré, où, après la ſignature de l'Abbé, on voit celle du Prieur nommé *Dominique de Guzman*, a paru à *Dom Joſeph Etienne de Noriega*, Abbé du même Ordre, une démonſtration que le ſaint Patriarche de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avoit été Prieur du Monaſtere de la Vigne ; & dans une Diſſertation hiſtorique imprimée à Salamanque en 1723 il n'a pas craint d'avancer que ce Saint avoit paſſé dans ſon Ordre la meil-

leure partie de sa jeunesse. Pour renverser une prétention si frivole, il suffit de sçavoir, ce qui n'est point douteux, que saint Dominique avoit fait profession parmi les Chanoines Reguliers d'Osme, dès l'année 1199.

La dispute entre l'Ordre de Cîteaux & celui des Freres Prêcheurs au sujet de l'emploi d'Inquisiteur, ceux-ci prétendant que S. Dominique en a été revêtu le premier, & ceux-là soutenant que cet honneur est dû au S. Martyr *Pierre de Castelnau*; cette dispute est plus malaisée à terminer que la précedente. Les uns & les autres citent en leur faveur plus d'un témoignage étranger. : mais le P. Echard, qui s'exprime sur ce Tribunal en homme prévenu & peu instruit, s'accorde avec le P. Cupers à reconnoître que le premier, qui ait porté le titre d'Inquisiteur est *Conrard de Marpourg*, & le Bibliothecaire Dominiquain pour mettre son Ordre & celui de S. François, qui se disputent ce Conrard, hors de cour & de procès, assûre que ce premier Inquisiteur étoit un Prêtre séculier.

Dans le XVIII Paragraphe le Pere

Cupers examine, si le S. Patriarche fut l'Instituteur de la *Milice de Jesus-Christ*, dont on a formé depuis le Tiers Ordre de saint Dominique. Il estime plus vrai-semblable que, si ce Saint en fut l'Auteur, il l'a établie dans le tems qu'il étoit à Toulouse, & il n'est pas éloigné de croire qu'il eut en effet beaucoup de part à cet Etablissement, dont des Ecrivains de poids ont fait honneur à l'Evêque *Foulques*; mais il ne donne ce sentiment, que comme une conjecture.

Il discute dans les trois paragraphes suivans ce que c'est que *le Pseautier de la Mere de Dieu*, & s'il a été composé par saint Dominique. On appelle ainsi cette formule de prieres, parce qu'elle comprend autant d'*Ave Maria*, qu'il y a de pseaumes dans le Pseautier, & que chaque dixaine est précédée d'un *Pater noster*, pour honorer les quinze principaux Mysteres de la réparation du genre humain. Les noms de *Rosaire*, de *Chapelet* & de *Bouquet*, qu'on lui a donnés depuis, sont purement métaphoriques: mais la date de son institution n'est pas facile à fixer. Nôtre Auteur,

après avoir bien pesé tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, laisse encore la chose indecise.

Dans le XXXV paragraphe, où il est traité du titre de *Freres Prêcheurs*, le P. Cupers paroît s'en tenir au sentiment du P. Echard, qui dit que tous ceux, qu'on employa à la conversion des Albigeois furent appellés *prædicatores*; que ce nom plut tellement à saint Dominique, qu'il voulut le retenir, le fit mettre dans son sceau, & obtint du Pape Honoré III qu'il demeurât à tous ceux de son Ordre. Il est certain que ces Religieux furent d'abord *Chanoines*, & le Cardinal de Vitry intitule le vingt-septiéme chapitre de son Histoire occidentale: *De la nouvelle religion & prédication des Chanoines de Boulogne*. Le P. Echard, après avoir fort bien prouvé qu'il s'agit ici de sonOrdre, ajoute, que si les Auteurs des Actes des SS. jettent jamais les yeux sur ce chapitre, ils corrigeront sans doute ce que le P. Papebroch a dit, que le Cardinal de Vitry n'avoit point parlé des Freres Prêcheurs. Mais le P. Cupers fait voir que Papebroch s'est rétracté lui-même

juſqu'à deux fois, qu'il eſt même le premier, qui ait obſervé qu'en cet endroit le Cardinal faiſoit mention des Dominiquains, & qu'il a été critiqué en cela par le P. Helyot du même ordre, comme s'il avoit confondu les Freres Prêcheurs avec la Congrégation *des Ecoliers de Boulogne.*

Enfin nôtre Auteur remarque que les Religieux de ſaint Dominique ont encore été appellés *les Freres de la Vierge Marie, & les Grands Freres.* (a) Puis il réfute le P. Joſeph Lopez Argulata, Chanoine de S. Auguſtin de l'Ordre Militaire de ſaint Jacques, qui ne ſçachant pas l'origine du nom de *Jacobin*, que portent communément les Dominiquains en France, s'eſt avancé d'écrire que cet Ordre étoit une branche du ſien, & n'en avoit été ſéparé, qu'après la mort de ſaint Dominique.

Dans le XXVIII paragraphe il eſt parlé de l'ancien habit des Freres Prêcheurs, & de ce qui a donné occaſion de le changer. Le P. Cupers cite à ce ſujet deux Brefs, l'un d'Innocent IV qui défend à toutes ſortes de perſonnes de porter le même habit, que ces Re-

(a) *Fratres Majores.*

ligieux. L'autre de Clement VIII à l'occasion d'un grand démêlé survenu en Portugal entre les Dominiquains & les Religieux de S. Augustin, qu'on ne pouvoit point distinguer, quand ils n'avoient que leur habit blanc. Dans le Paragraphe suivant l'Auteur prouve que saint Dominique a véritablement exercé à Rome l'office de Maître du sacré Palais.

Il y a encore un grand procés entre les deux Ordres de saint Dominique & de saint François, au sujet du fameux Chapitre Général, que saint François tint dans une campagne près d'Assisse, & qu'on a nommé *le Chapitre des Nattes.* Les Francisquains assûrent que saint Dominique y assista, & que charmé de la grande confiance, qui faisoit mépriser à saint François le soin des biens temporels, il restraignit la pauvreté dans son Ordre. Les Dominiquains s'inscrivent en faux contre ce fait, & le P. Echard a composé sur cela une grande dissertation, qui n'a pas empêché le *P. Candide Chalipe* de le donner pour certain. Le P. Cupers ne trouve pas les preuves du premier con-

vainquantes, mais il ne les rejette pas abſolument, & il invite les deux partis à lui fournir les Mémoires originaux ſur leſquels ils ſe fondent, & dont lui, & ſes Succeſſeurs feront uſage dans l'hiſtoire de ſaint François.

ARTICLE V.

RECUEIL DES PIECES d'Eloquence & de Poëſie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie Françoiſe en l'année 1733. avec pluſieurs Diſcours qui ont été prononcés dans l'Académie, & pluſieurs Pieces de Poëſies qui y ont été luës en différentes occaſions. A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard fils, Imprimeur du Roy & de l'Académie Françoiſe, ruë S. Jacques à la Bible d'Or. 1734. vol. in-12. *pages* 239.

RIEN n'eſt ſi beau ni ſi flatteur pour une Compagnie qui ne meurt point, que l'attention à réveiller, à entretenir & à perpetuer l'émulation dans un Etat: & c'eſt une ſolide gloire

que toute la mauvaiſe humeur du monde ne ſçauroit enlever à l'Académie Françoiſe ; gloire d'autant plus délicate pour elle, que le déſintéreſſement en fait l'ame, & que l'Académie paroît ne ſe réſerver rien des honneurs qu'elle répand ſur les talens étrangers en les excitant, & en les couronnant. Car ce trente & uniéme Recueil, comme ceux qui l'ont précédé, contient principalement *les Piéces qui ont remporté les prix*. Il y a d'autres volumes réſervés uniquement pour les Diſcours prononcés dans les Receptions des Académiciens.

Tous ces Ouvrages ſont ſi connus, qu'il ſuffit preſque de les indiquer dans les Journaux ; & c'eſt ce que nous allons faire le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible, ſans décider ſur le mérite des Ecrits qui ont été jugés en dernier reſſort par l'Académie & par le Public.

Les premiers de ces Ecrits conſiſtent dans la réception de M. Surian Evêque de Vence, c'eſt-à-dire dans ſon Diſcours, & la réponſe de M. Danchet. La néceſſité gênante de reproduire

éternellement des Eloges indiſpenſables, n'a point empêché l'un & l'autre de donner des choſes nouvelles. Sans compter le caractere des vrais Prédicateurs qui parlent plus au cœur qu'à l'imagination, & que le Prélat a peints d'après lui-même ſans le vouloir & ſans y penſer, le portrait de feu M. de Coiſlin Evêque de Metz, étoit un ſujet trop fécond pour ne pas donner lieu aux deux Orateurs d'en faire deux excellens tableaux, l'un & l'autre reſſemblant quoique different.

2°. La courte Harangue de M. l'Abbé Houtteville à la diſtribution des prix de 1733. mérite une attention particuliére. L'Académie avoit remis deux fois le prix de l'éloquence. *Cette eſpéce de ſéverité qu'elle devoit au Public, aux Prétendans, à ſoi même, ranima le genie & l'émulation qui ſembloient s'être refroidis.* « Le nombre des „ Concurrens s'en eſt accru (dit le „ Directeur) les Piéces de proſe en ont „ été plus ſages, plus régulieres, d'une „ élegance plus ſoutenuë, brillantes de „ plus de beautés, obſcurcies par moins „ de défauts & plus légers. Dans un

„ jour consacré à la gloire & aux élo-
„ ges des vainqueurs, j'aurois tort de
„ parler de défauts, si l'on ne sçavoit
„ qu'il n'y a point eû & qu'il n'y au-
„ ra jamais d'Ouvrages en tout sens
„ irréprochables, & que si nous don-
„ nons le prix à des efforts heureux,
„ nous n'éxigeons pas des succès im-
„ possibles.

3°. Après cette ouverture l'on voit les deux Discours dont il s'agit; le premier de M. Reboul de S. Sauveur qui a été couronné, & le second de M. l'Abbé Seguy, qui a approché du prix. Le sujet proposé étoit *la Modération dans la dispute*, suivant ces paroles des Proverbes. *Responsio mollis frangit iram.* C. 15. v. 10. " L'emportement
„ dans la dispute (dit le premier) en
„ fait dans la Societé une source de
„ division, & dans les sciences une
„ source d'aveuglement & de tene-
„ bres. Dans celle-là rien de plus op-
„ posé à la paix. Dans celle-ci rien de
„ plus contraire à l'éclaircissement de
„ la vérité. Deux reflexions qui par
„ leur contraste nous feront sentir
„ tout le prix de la modération dans

„ dans la diſpute. „ Le ſecond s'é-
„ crie : “ Glorieuſe & rare modération
„ viens te montrer ici avec tous tes
„ avantages & tes privileges. Tu es
„ néceſſaire dans la diſpute pour l'in-
„ terêt de la vérité, & tu y es néceſ-
„ ſaire pour l'honneur de la vérité. „
Les differentes manieres de prouver ces propoſitions nous meneroient trop loin. L'un ſe ſert principalement de raiſonnemens & de comparaiſons. L'autre employe ſur tout les exemples. Celui de la conteſtation ſur Homere entre M. de la Motte & Madame Dacier, n'y eſt pas oublié. Nous n'ajoûterons rien au jugement de l'Académie.

4°. Le ſujet de Poëſie étoit *le Progrès de la Sculpture ſous le regne de Louis le Grand*. L'Ode Couronnée eſt de M. Iſnard de l'Oratoire, Profeſſeur de Rethorique à Soiſſons. Elle commence ainſi :

O toi dont le cizeau rival de Promethée
Animé le métail transformé ſous tes doigts,
Et fait ſortir du marbre, à ma vûë enchantée
Les Dieux, les Heros, & les Rois.

Quelle eſt de ton pouvoir l'agréable im-
posture !
Tantôt d'une action retraçant la peinture;
Tu fais mouvoir tous ſes reſſorts :
Tantôt des paſſions interprete ſublime,
Sur le docile airain ton art qui les exprime
En allume en moi les tranſports.

Cette Ode eſt ſuivie de deux autres qu'on a jugées les plus approchantes. Toutes les trois ſont ſurchargées de notes malheureuſement néceſſaires. On n'en mettoit point à celles d'Horace, au moins de ſon tems. Il en a fallu depuis : & de nos jours Boileau a ſurvécu à ſes œuvres commentées ſous ſes yeux. Mais ce n'en eſt pas moins un malheur pour des poëſies nouvelles, que d'avoir beſoin d'interprétation.

5°. *Le tribut de l'Académie de Marſeille à. MM. de l'Académie Françoiſe* eſt une fable intitulée *l'origine du miroir*. On y repréſente deux bergeres qui s'étant mirées dans l'eau ont recours à un berger pour juger du prix de la beauté en faveur d'une des deux rivales. Celle à qui il dit trop

franchement la vérité veut le percer du fer de sa houlette. Mais l'Amour change le berger en miroir. Voilà la fable ; & voici la morale.

Les ames des Autheurs & les ames des belles
Sont peu différentes entr'elles.
Un sot orgueil les perd par des conseils flateurs.
Ce que fut le miroir à la vaine bergere,
Vos écrits consultés le sont aux vains autheurs :
Leur amour propre expire, ou bien se désespere.

On trouve ensuite une imitation du *Beatus ille* d'Horace.

Heureux qui sans soins, sans affaires,
Fidelle imitateur de nos premiers ayeux,
Sillonne à l'aide de ses bœufs
Le champ qu'il reçut de ses peres, &c.

Beatus ille qui procul negotiis
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis
Solutus omni fœnore.

On ne peut nous sçavoir mauvais gré de remarquer en passant, qu'il y a une faute d'impression dans le *miroir.*

Leurs cœurs trop jeunes encor ignoroient les désirs.

Il y avoit sans doute,

Leur cœur trop jeune encor ignoroit les désir.

6°. *Panégyrique de S. Louis, Roy de France prononcé à l'Académie Françoise le 25. Aoust 1733 par le R. P. Tournemine de la compagnie de Jesus.* L'Orateur sur le texte de S. Paul aux Galates c. 6. s'exprime ainsi vers la fin de son exorde avec beaucoup de noblesse & de dignité. « Qu'on les mette » en parallele (les héros prophanes) » devant des Juges tels que vous, le » triomphe du saint Roi sera certain. » Maîtres & modeles de l'art de louer, » vous possédez un talent plus rare & » plus précieux, le discernement sûr de » ce qu'il faut louer, le goût de la vé» ritable sagesse & du véritable héroïs» me. Et comment ne vous connoî» triés-vous pas en sagesse, en héroïs» me ! On a vu & on voit encore » parmi vous des sages qui ont en» seigné les routes de la vraye gloire,

» & des héros de guerre & de paix
» qui ſont arrivés au terme heureux
» de ces routes peu connuës. Les
» hommes choiſis auſquels la France a
» confié l'éducation de ſes Princes deſti-
» nés à régner, & dont elle vouloit
» faire des héros, elle les a tirés de
» votre célebre compagnie, où ils y ſont
» entrés pour y chercher de nouvelles
» lumieres. Aujourd'hui le Panégyriſte
» craint pour ſon ouvrage la ſupério-
» rité de votre goût. Il ne ſe raſſure
» que ſur votre choix auſſi imprévû
» que glorieux. Mais il ne craint rien
» pour le ſujet de ſon panégyrique.
» Je ne louerai rien que ce que vous
» jugez digne des plus juſtes & des
» plus magnifiques éloges.

„ Une ſageſſe qui perçant les nua-
» ges qu'élevoient des erreurs preſque
» générales, des paſſions ténébreuſes,
» des appas ſéducteurs, découvre ſon
» devoir, & n'en peut être écartée.

„ Une héroïque fermeté d'ame qui
» ſe ſoutient dans les revers les plus
» ſurprenans. C'eſt par cette ſageſſe
» divinement éclairée que S. Louis a
» rebuté le monde flateur, & s'eſt

„ élevé au-dessus de tous les héros
„ mondains. Vous le verrez dans la
„ premiere partie de ce discours. *Mihi*
„ *mundus crucifixus est.* C'est par cette
„ fermeté héroïque que S. Louis sur-
„ montant les rebuts mystérieux de
„ Dieu, qui n'étoient que des épreuves,
„ a été trouvé digne de Dieu : heureux
„ lorsque le monde le croïoit le plus
„ malheureux, vous le verrez dans la
„ seconde partie. *Ego crucifixus mundo.*

„ S. Louis vous paroîtra par tout
„ resplendissant d'une gloire pure, sans
„ tache, qui rejaillit sur lui de la croix
„ de J. C. & qui efface toute autre
„ gloire. *Absit mihi gloriari nisi in*
„ *cruce Jesu Christi.* Mon discours a
„ pour but de montrer combien le
„ christianisme est propre à former des
„ héros, & quelle est la supériorité des
„ héros qu'il forme. „

Le choix que l'Académie a fait de l'orateur, & les applaudissemens qu'elle a donnés à son discours diront le reste bien mieux que nous ne pourrions le dire. Ce seroit ingratitude de notre part que de paroître insensibles à cet honneur qui rejaillit sur toute notre

compagnie comme ſur l'orateur même; & c'eſt moins ſon éloge que notre reconnoiſſance qui nous a fait inſiſter ſur cet article.

7. On nous pardonnera par cette raiſon, de nous étendre moins ſur ce ce qui a précédé & ſur ce qui ſuit. En parlant de la réception de MM. de Moncrif & Dupré de S. Maur, nous ſuivrons la loi que nous nous ſommes impoſée au commencement de cet Extrait. Nous ne citerons de leurs diſcours, connus depuis plus d'un an, que les fleurs ingénieuſement répanduës par l'un ſur le tombeau de ſon Prédeceſſeur Académique M. de Caumartin Evêque de Blois; & par l'autre ſur celui de M. Dantin, Evêque Duc de Langres qu'il remplace. On ne fut pas moins touché du ſimple craïon que fit M. Dupré avec toute la modeſtie poſſible, de M. de Valincour ſon couſin germain, dont la mémoire ſera toujours chere aux Gens de Lettres. Nous citerons enfin un morceau de la Réponſe que fit M. de Boze aux deux nouveaux Académiciens, parce que ce morceau prouve ce que nous avons

d'abord avancé ; sçavoir que le zéle à inspirer une utile émulation au bel esprit, est la vraïe gloire de l'Académie Françoise. M. de Boze dit que la lecture du *Paradis perdu de Milton*, traduit par M. Dupré, lui a souvent fait penser qu'un travail heureux auroit toujours fait partie du bonheur de l'homme innocent ; qu'il ne faut donc pas croire que le travail en soi même soit la suite du péché, quoique le péché l'ait rendu plus difficile & plus pénible pour punir l'homme coupable ; qu'il faut en un mot surmonter la paresse.

„ Venez (dit-il) MM. nous aider
„ par votre exemple à détruire un pré-
„ jugé qui tenant notre ame captive,
„ l'aviliroit au point de lui faire ou-
„ blier qu'elle est une portion de la di-
„ vinité même, & que le plus sûr moïen
„ de l'y réunir, consiste à l'occuper
„ d'une maniere digne d'elle. Tel est le
„ veritable objet de nos occupations.
„ Si nous nous appliquons à polir, à
„ perfectionner le langage, ce n'est pas
„ dans la seule vûë de flatter l'oreille par
„ des sons harmonieux, de donner plus

„ de juſteſſe& de clarté à la Proſe,un vol „ plus hardi & moins témeraire à la „ Poëſie ; c'eſt principalement pour ren- „ dre les preuves de la vérité plus for- „ tes & plus ſenſibles, les images de la „ vertu plus reſpectables, & mériter „ l'attention de la poſtérité, autant par „ la délicateſſe du pinceau, que par „ l'importance & la majeſté du ſujet. „ Nous avons à lui apprendre qu'il eſt „ des Peuples aſſez heureux pour n'ad- „ mettre aucune différence entre le zéle „ & le devoir, entre l'amour de la „ Patrie & la gloire du Souverain;qu'il „ eſt des Miniſtres ſages & puiſſans, „ ſimples, affables & tranquilles au mi- „ lieu du mouvement qu'ils donnent à „ l'univers entier; qu'il eſt des Rois „ magnanimes qui ſacrifient leurs plus „ grands interêts au repos & à la tran- „ quillité publique, & que rien n'arrête „ dès qu'il faut venger la ſplendeur du „ Thrône qu'on offenſe, ou ſoutenir „ des Alliés qu'on opprime; des Rois „ enfin qui ne veulent être couronnés „ par les mains de la Victoire qu'après „ l'avoir été par celles de la Juſtice & „ de la Pieté. „

ARTICLE VI.

*LETTRES SERVANT DE RE'PONSE aux Lettres Philoſophiques de M. de V*** Brochure in* 12. *pp.* 82. *ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.*

C'Eſt ici une Critique de M. de V *** plutôt qu'une réponſe à ſes Lettres, L'Auteur anonyme, ſuivant le ſtyle de ces ſortes d'Ouvrages, ſeme par tout l'ironie & le fiel, & traite de haut en bas ſon adverſaire. Il repréſente les Lettres Philoſophiques comme un Monſtre, que tout le monde a voulu voir, mais que tout le monde a vû avec horreur. Il va juſqu'à mettre en doute la beauté du genie & le vrai fonds de talens qui brillent dans les excès de cet ingenieux Ecrivain.

Enfin rien n'eſt plus propre qu'une réponſe de ce caractere, à confirmer un Auteur licentieux dans le ſentier qui l'égare, ſans lui ſuggerer aucune reflexion ſage & modérée qui puiſſe le toucher, l'éclairer, & le ramener au bon chemin. Car en reprochant à M. de

V*** un ſtyle ſuperficiel, cavalier & audacieux, le Critique donne abſolument dans le même défaut, d'affirmer beaucoup & de ne rien prouver, de toucher à tout ſans rien approfondir. Croit-il qu'il ſuffiſe de *tutayer*, comme il le fait, ſon adverſaire, pour en triompher?

De telles attaques, dira-t'on, méritent de telles réponſes. Nous conviendrions bien plutôt qu'elles n'en méritent point. Auſſi avions-nous pris le parti de laiſſer tomber les Lettres Philoſophiques, ſans en faire mention dans nos Mémoires. Mais puiſqu'on les releve, & qu'on annonce une réponſe, il ne ſera pas dit qu'il n'y ait que des invectives à repliquer à un Livre qui attaque la Religion, les Mœurs, le Gouvernement, & tous les bons principes.

Lorſqu'on fait tant que de répondre à des objections frivoles ſur des ſujets de cette conſéquence, il faut, à cauſe même du frivole des objections, que les réponſes ſoient ſolides, & que ce contraſte ſeul demontre la différence des ſujets.

Nous n'imiterons donc point ce Critique

Critique partial ; nous ne le ſuivrons pas même dans le détail de ſes prétenduës réponſes ; & ſans mollir ſur le caractere dangereux du Livre dont il nous force de parler, pour en parler même avec plus de liberté & d'équité, nous reſpecterons en quelque ſorte d'autant plus la perſonne de l'Auteur, qu'il s'eſt moins reſpecté lui-même, & que ſon Ouvrage excite plus notre zéle.

Quelle mépriſe à M. de V*** de ſortir de la ſphere brillante où il s'étoit d'abord ſignalé, pour dogmatiſer ſur le Catéchiſme & ſur la Théologie, ſur la Coûtume & ſur la Loy, ſur le vuide & ſur l'attraction ? Tous ſujets trop ſérieux pour lui, & qui demandent bien plus de ce génie mûr, ſolide & profond, qui raiſonne, que de ce bel eſprit vif & ſaillant, qui brille & qui étincelle. La ſcience de la Religion en particulier, ſe refuſe tout-à-fait au ſimple bel eſprit, à celui ſur-tout qui plaiſante, qui tranche trop hardiment, ou qui court après l'Epigramme ; entrons dans quelque détail du Livre dont il s'agit.

Il débute mal. Les quatre premieres

Lettres ſont ſur les Quaquers, ſecte infiniment décriée, même en Angleterre; mais ſecte Angloiſe & bizarre, & par-là je ne ſçais trop comment aſſortie au bel eſprit de l'Auteur. N'importe; ce ſujet pris du bon côté, pouvoit encore fournir bien des traits où la décence n'auroit point nui à l'élegance & à la légereté dont M. de V*** eſt ſi capable. Une ſimple peinture naïve de cette ſecte folle & ridicule, aûroit été un morceau curieux pour les François, qui n'en ont jamais vû, au moins de l'eſpece.

Point du tout, & par une contremarche, à laquelle on ne s'attend point, il plaît à l'Auteur d'embellir cette ſecte, & de nous en donner un portrait de fantaiſie. Il nous conte qu'étant à Londres, il alla voir à la campagne un Quaquer, qui après trente ans de commerce, ayant ſçu mettre des bornes à ſa fortune & à ſes déſirs, vivoit loin du monde & de tout ce qui ſéduit. Sa maiſon étoit petite, mais propre & bien bâtie, ſans ornemens ſuperflus. Le bon vieillard étoit frais & vénérable; jamais il n'avoit eu de maladie, parce qu'il n'avoit jamais connu les paſſions

ni l'intemperance : ſon air étoit noble, affable & engageant : enfin c'étoit un *ſaint homme.* On voit bien qu'il n'y a pas là une circonſtance qui ne ſoit ſelon les regles de l'art dirigée à l'embeliſſement du ſujet & au merveilleux de la deſcription.

Fox lui-même fondateur de ce fanatiſme, eſt peint des plus belles couleurs. Fox au fond n'étoit pourtant qu'un fol, qui paſſa la moitié de ſa vie dans les priſons publiques, ou aux petites maiſons du païs, parce qu'il prêchoit tantôt contre l'autorité ſuprême, tantôt contre le bon ſens. *S'il n'avoit prêché que contre la guerre,* dit nôtre Auteur, *il n'avoit rien à craindre : mais*, ajoûte-t'il, *il attaquoit les gens d'Egliſe ; il fut bien-tôt mis en priſon.* Trait malin, qui tient lieu à l'Auteur de raiſon.

Cromwel perſecuta la ſecte. Nouveau relief pour elle dans l'eſprit de ſon nouveau Déſenſeur. Cromwel n'étoit qu'un Uſurpateur & un Tyran. Auſſi ne fit-il pas grand mal aux Quaquers, parceque l'Auteur, appliquant ici fort indécemment une expreſſion qu'il a priſe dans les Vies des Saints, dit que

les perſécutions ne ſervoient qu'à faire des Proſélytes.

L'Hiſtoire de *Guillaume Pen*, autre fondateur du *Quaquerianiſme*, eſt encore plus ornée ; car Pen égal à Fox pour le dégré de folie, lui étoit ſupérieur par une naiſſance illuſtre. Auſſi ce Pen, dit notre Auteur, en continuant d'abuſer des expreſſions les plus conſacrées, *auroit rendu les Quaquers reſpectables en Europe, ſi les hommes pouvoient reſpecter la vertu ſous des apparences ridicules.* Que fit donc ce Pen, pour ſe rendre ſi reſpectable, au moins à M. de V*** ? Il fit tout ce qu'un Poëte imagine de plus beau ; il réaliſa la plus riante des fictions poëtiques : *Il pouvoit ſe vanter*, diſent les Lettres Philoſophiques, *d'avoir apporté ſur terre l'AGE D'OR, dont on parle tant, & qui n'a vrai-ſemblablement exiſté qu'en Penſilvanie.* Le fait eſt qu'il fonda une Colonie de ce nom en Amerique, & qu'il y raſſembla un nombre d'Anglois dignes de lui obéir.

Enfin, tout ce que l'Auteur trouve de ridicule, ou plutôt tout ce qu'on a tort, ſelon lui, de trouver ridicule dans

les Quaquers, c'eſt qu'ils ne ſaluent perſonne, ne traitent perſonne de Grandeur, d'Excellence, ni de Majeſté, & qu'ils ne portent point de boutons ſur leurs manches, ni d'audaces à leurs chapeaux. M. de V*** ne veut pas comprendre que les hommes ſoient faits pour ſe reſpecter mutuellement, & que ce ſoit la nature même qui inſpire ce reſpect pour l'autorité, pour les talens, pour la raiſon, pour l'image même de Dieu, qui eſt gravée ſur toute notre perſonne.

La converſation de M. de V*** avec ſon vénérable Quaquer de Londres, eſt encore plus indécente. Il demande a ce vieux fol, s'il eſt baptiſé & Chrétien. Celui-ci répond qu'il eſt bon Chrétien ſans être baptiſé, & que *le Chriſtianiſme ne conſiſte pas à jetter de l'eau froide ſur la tête avec un peu de ſel.* C'eſt le Quaquer qui dit cela à M. de V*** Mais c'eſt M. de V*** qui le redit au Public. Pourquoi le redit-il? tout le monde le ſent bien. Comment & de quel ton rapporte-t'il ces blaſphêmes? C'eſt ce ton, c'eſt ce comment qui font ſentir le but de l'Auteur.

& le pourquoi. *Vous ſeriez brûlé en Pays d'Inquiſition , pauvre homme*, s'écrie M. de V*** comme s'il n'y avoit que l'Inquiſition qui pût rendre ce *pauvre* & ce *ſaint homme* digne de regrets.

Cependant l'Auteur traite ce diſcours du Quaquer d'impieté. Cela eſt ſérieux, mais M. de V*** n'en eſt pas plus ſérieux pour cela lui-même, & nulle part ſon peu de reſpect & ſa licence n'éclatent avec plus de ſcandale. Tout de ſuite il lui prend un enthouſiaſme de zéle, & il veut tout à l'heure jetter de l'eau froide ſur la tête du Quaquer, qui ne s'émeut pas de ſa rodomontade. Car en demandant de l'eau pour baptiſer ſon Catechumene, le nouvel Apôtre s'emporte, & traite une action ſi grave & ſi ſacrée, d'un air ſi profane, ſi cavalier, qu'en vérité la choſe en devient toute riſible, pour quiconque n'en eſt pas pénétré de la plus amere douleur.

Jeſus-Chriſt l'a prévû, qu'en attachant la grace ſanctifiante du Baptême à un Agent auſſi commun, & de ſoi auſſi vil que l'eau, l'orgueil philoſophique, qui eſt le rafinement de l'or-

gueil humain, en seroit scandalisé; & que la Religion toute raisonnable, toute facile pour les esprits modérés & soumis, seroit l'écueil de tous les esprits présomptueux.

Un des grands avantages que M. de V *** trouve chez les Quaquers, c'est qu'ils n'ont ni Evêques, ni Prêtres. Il en veut fort au Clergé. En vingt endroits de ses Lettres il en parle très-mal, & dans aucune il n'en parle bien. Quoi! tous les Quaquers sans Baptême, sans foi, sans loy, sans manieres, & uniquement distingués des bêtes par le peché originel, sont de bonnes gens, de bons Chrétiens, des Saints; & tous nos Prêtres, tous nos Evêques, sans exception, sont des ambitieux, des vindicatifs, &c.

C'est dans la 5e. Lettre sur l'*Eglise Anglicane*, & dans la 6e. sur les *Presbyteriens* qu'il parle avec plus d'excès sur cet article. L'Eglise Anglicane a retenu, dit-il, beaucoup d'usages des Catholiques, *sur tout celui de payer les Dixmes. Ils ont aussi*, ajoute-t-il, en parlant des Evêques, *la pieuse ambition d'être les maîtres*. M. de V *** ignore donc que

l'uſage de payer les Dixmes aux Prêtres remonte aux plus anciens tems, & à celui même d'Abraham & de Melchiſedec. Le bel eſprit n'atteint pas aux faits ni à la Tradition.

A l'égard des mœurs, ajoute-t-on, *le Clergé Anglican eſt plus reglé que celui de France.* La raiſon que l'Auteur rapporte de cette prétenduë ſupériorité du Clergé Anglican ſur le nôtre, eſt que les Evêques Anglois ſont tous des pedans, & qu'ils ſont mariés. Dieu merci, ceux de France ne ſont pas aſſez pervers pour racheter la pureté de leurs mœurs à ce prix, & nos Loix ne ſont pas aſſez corrompuës pour autoriſer de pareils abus. Il eſt vrai que les Evêques Anglicans ne ſont point de vrais Evêques; mais ils croyent l'être, & les Loix modernes qui les autoriſent, ſuppoſent qu'ils le ſont.

Mais comment l'Auteur excuſera-t-il de la plus ſcandaleuſe calomnie ce qu'il ajoute, que *les Anglois en apprenant la vie de nos*, &c. *remercient Dieu d'être Proteſtans*? La calomnie eſt pourtant quelque choſe de noir & de bas: & tout le bel eſprit du monde

ne ſçauroit l'empêcher de flétrir celui qui en eſt l'Auteur. Et de qui donc les Anglois apprennent-ils des excès que nous ignorons ? Sans doute de M. de V***. qui oſe bien les apprendre à tout le Public. Mais de qui les a-t-il appris lui-même ? N'en doutons pas : c'eſt des libertins qu'il tient ce qu'il va redire ſi imprudemment aux Hérétiques, à la face de tout l'Univers.

Il eſt auſſi fort choqué, qu'en France *le Peuple ſouffre patiemment qu'un Eccleſiaſtique jouiſſe de cinquante mille écus de revenu*, & qu'il le traite de Monſeigneur, de Grandeur & d'Eminence. Mais c'eſt qu'en France le Peuple n'eſt ni Quaquer ni Hérétique, ni bel eſprit ; & qu'il ſait vivre, & reſpecter ſes Supérieurs. Pour ce qui eſt des biens Eccleſiaſtiques, tels qu'ils ſont, ils ſont fondés par la piété des fidéles, & attribués par le Roy, par les Collateurs ou par les degrés de capacité juridiquement reconnuë ; & il n'y a pas dans le monde de nature de bien plus légitime que celui-là. M. de V***. n'a pas pris garde apparemment que ſon diſ-

cours étoit un cri de sédition & de brigandage pour le Peuple.

Dans la 8e. Lettre Philosophique, il est question *du Parlement d'Angleterre.* On s'attendroit à voir l'Auteur étaler son érudition & son raisonnement politiques sur l'origine, la constitution, l'autorité de ce Corps illustre. Mais il n'en parle que d'une maniére fort vague, & uniquement dans l'esprit des Hérétiques ou Déistes Républiquains, qui bravent sans cesse dans des libelles séditieux la Monarchie, sous les noms odieux de *Despotisme* ou de *Puissance arbitraire.*

Les Romains à son gré n'entendoient rien au gouvernement. *Le fruit des guerres civiles à Rome, fut*, dit-il, *l'esclavage ; en Angleterre la liberté*: & les Anglois seuls sont dignes de tous ses éloges, parce que *c'est dans des mers de sang qu'ils ont noyé l'Idole du pouvoir despotique*, & que la *Nation Angloise est parvenuë à regler le pouvoir des Rois en leur résistant.* Maximes séditieuses s'il en fut jamais. Mais maximes peu sensées, & qui portent

heureuſement leur contrepoiſon.

Car ſi c'eſt dans des mers de ſang qu'on a noyé l'idole, ou plutôt la chimere du Deſpotiſme, pour lui ſubſtituer la non-moins idolatrique chimere d'une ombre de liberté, Dieu nous préſerve d'être jamais libres à ce prix. Et que pourroit-il arriver de pire à des Peuples gouvernés par des Buſiris ou des Nerons? Jamais Tyran déclaré a-t-il répandu autant de ſang, excité autant de troubles, éteint autant de familles nobles, rendu les poſſeſſions auſſi incertaines, que l'a fait en Angleterre cette prétenduë idole de liberté? Ce que c'eſt que de défendre une mauvaiſe cauſe! M. de V*** n'a pu nous peindre cette liberté Angloiſe qu'enſanglantée, & toujours prête à faire naufrage dans des mers de ſang.

Il faut raiſonner ſur l'Hiſtoire & ſur les faits, lorſqu'on ſe mêle de Philoſophie, & ne pas s'enthouſiaſmer trop poëtiquement ſur des mots vuides de ſens, & qui ne ſont que de vrayes qualités occultes. La liberté eſt la qualité occulte de la politique pour la plupart

de ceux qui en parlent. Qui eſt-ce qui ignore, que dans toutes ces ſanglantes cataſtrophes Angloiſes le Peuple & la liberté n'ont été qu'un prétexte apparent & une victime réelle de l'ambition tantôt des Princes, tantôt des Seigneurs particuliers. Qu'on ſuive de près les Annales de cette Nation, on verra qu'elle ne roule jamais que ſur ces deux alternatives, d'un eſclavage très ſoumis ou d'une guerre plus que civile.

Car ſi le Roy eſt d'accord avec le Parlement, ce qui ne dépend que d'un peu d'adreſſe politique; quoiqu'il en arrive, les Anglois ſe croyent libres, parce que c'eſt la Nation qui tyranniſe alors la Nation: & lorſque cet accord eſt rompu, & qu'il en réſulte les plus afreuſes révolutions, ils ſe croyent encore libres, parce que les armes à la main & dans des mers de ſang, ils proteſtent de leur liberté. Voilà l'Angleterre, telle même que nous la répreſente à-peu-près M. de V ***.

Dans la 11e. Lettre, il eſt Médecin: c'eſt-à-dire qu'il y parle de *l'inſertion de la petite-vérole*. Nous ſom-

mes repréhenſibles ſelon lui, parce que nous n'avons pas la noble hardieſſe d'imiter les Anglois qui rachetent tous les jours la crainte d'un mal incertain par la communication prématurée d'un mal certain. Or ce ſont encore les Prêtres qui, ſelon l'Auteur, allarment notre Religion ſur ce point. C'eſt dommage que ce ne ſoient pas les Quaquers qui ayent introduit l'inſertion en Angleterre. Mais au défaut des Quaquers, ce ſont les Turcs : & ce titre eſt ſuffiſant pour quelqu'un qui ne trouve rien de plus beau, que la réünion pacifique que le commerce forme de toutes ſortes de Religions antichrétiennes ou anticatholiques à la bourſe de Londres.

La 12[e]. Lettre commence enfin à être Philoſophique, au moins par le ſujet. C'eſt du célébre Chancelier Bacon qu'il y eſt parlé. Notre Auteur décide que Bacon a été le reſtaurateur de la Philoſophie en Europe, & le Précurſeur du Chevalier Newton. Chaque Nation a ſes prétentions là-deſſus. L'Italie traite de Philoſophie vague & purement Métaphyſique, tout ce qui a

précédé la maniere expérimentale de Galilée & de Torricelli. L'Allemagne place à la découverte des taches du Soleil par Scheiner, l'époque de la ruine du Péripateticiſme, & la connoiſſance du ſyſtême Phyſique de l'Univers. La France ne connoît rien avant, non plus qu'au-deſſus de Deſcartes : & toutes ces prétentions qui ne ſont pas même les ſeules, forment un grand procès que M. de V*** n'eſt pas prêt de terminer.

C'eſt ſur-tout dans la 13e. Lettre qu'il entre tout à fait en matiére. C'eſt peut-être même la ſeule où il ait pouſſé le raiſonnement philoſophique un peu loin. Par malheur il a encore mal pris ſon parti comme preſque par tout ailleurs. Car avec les Anglicans il eſt Schiſmatique ; avec les Quaquers il eſt Déïſte ; & dans cette treiziéme Lettre on le trouve à la ſuite de Locke tout matérialiſte, tout Spinoſiſte ; & cela, dans le ſérieux le plus philoſophique. Car dans tout le reſte il conte, il raille, il plaiſante, & paroît toûjous un peu ſupérieur au ſujet qu'il traite, au parti même qu'il prend. Ici il raiſonne, il

argumente, il donne un air de ſuite à ſon diſcours, & paroît s'intéreſſer pour le ſuccès de ſa diſpute, & diſputer comme on dit *pro aris & focis.* Cette Lettre mérite donc beaucoup d'attention, & une diſcuſſion un peu analytique. Nous la réſervons pour le mois prochain, avec ce qui regarde la Philoſophie de Newton, & les Penſées de M. Paſcal.

ARTICLE VII.

OPERE FISICO MEDICHE ſtampate E Manuſcritte del Kavalier-Antonio Valiſneri, &c. C'eſt-à-dire : Oeuvres de Phyſique & de Médecine, ou déja imprimées ou tirées des Manuſcrits du Cavalier Valiſneri, &c. 3 vol. *in-fol.* Voyez l'Article CXII des Mémoires de Decembre 1734.

La Salamandre dont M. Valiſneri traite en divers endroits, a été pour les Anciens un ſujet d'admiration & d'erreur. Quoique ſa figure ſoit horrible elle n'a rien de venimeux. Il

est vrai qu'elle vit dans le feu ; & il est vrai aussi qu'elle y meurt. La douleur lui fait exprimer des pores une copieuse effusion de liqueur aqueuse & froide dont elle a le corps rempli, sans compter les excremens. Elle vient donc à bout d'éteindre les flammes & les charbons voisins d'elle. Mais si vous redoublés l'activité du feu, son suc se consume, & elle-même est consumée.

En voici sans doute assez sur cette matiére. Encore a-t-il fallu choisir dans ce nombre prodigieux d'Observations & de Dissertations toutes differentes de M. Valisneri. Il auroit été à souhaiter pour éviter les répétitions, & pour former une Histoire naturelle bien suivie, qu'on en eût tiré la substance, & qu'on eût arrangé les sujets ou suivant l'ordre imaginé par M. Valisneri le fils, ou selon l'ordre Alphabétique, sous lequel le Pere nous a donné son Dictionaire commencé, qu'il appelle : *Essai de l'Histoire Medico-Naturelle.*

Il étoit Professeur de Médecine à Padouë & habile Médecin. c'est en cette qualité qu'il publia en 1721 un de ses plus importans ouvrages, inti-

tulé *Histoire de la génération de l'homme & des animaux.* „ On connoissoit „ à peine en Italie le systême des vermisseaux ; & celui des œufs com- „ mençoit à tomber. „ La question est *utrum animalium viviparorum generatio fiat ex verme an ex ovo.* La découverte des vers exerça beaucoup les Physiciens. Celle des œufs que fit le célebre Stenon grand Anatomiste, depuis Evêque *in partibus*, oncle de M. Winslow, & auteur du sentiment de la génération par les œufs, ne fit pas moins de bruit parmi les Sçavans. Leuvenoeck prit le parti des vers jusqu'à nier absolument l'existence des œufs. Ses raisons & son autorité firent presque évanouir le systême de Stenon en Italie. Mais M. Malpighi lui donna de nouvelles forces, & M. Vallisneri, dans le sçavant traité dont nous parlons, le remit tout à fait à la mode, en prouvant non seulement l'existence des œufs, qu'il avoue cependant n'avoir jamais vûs, mais encore leur usage qui est de renfermer les petits animaux dès le commencement du monde.

Et natos natorum & qui naſcentur ab illis.

Nous laiſſons aux Médecins le ſoin d'examiner à fond ce traité & celui que M. Valliſneri y ajoute comme un appendice ſur la ſtérilité, ſur ſes remedes, & ſur le Livre d'Hyppocrate *de ſterilibus*. Il nous ſuffira de dire que l'auteur met dans un ſi grand jour les deux ſyſtêmes, celui des vers & celui des œufs, qu'il eſt aiſé de les confronter & de ſe déterminer ſur le choix. On y remarque encore l'uſage qu'il a fait dans ce Traité de ſes nombreuſes obſervations ſur les plantes & ſur les inſectes, choſes qui paroiſſent à bien des gens de purs amuſemens dénués d'utilité pour la théorie & la pratique de la Médecine. On y voit enfin qu'il rapporte à ce dernier but toutes ſes connoiſſances, & que c'eſt à tort que ſes ennemis lui ont reproché d'avoir été plus Naturaliſte que Médecin.

On peut voir le contraire dans ſon traité de l'uſage & de l'abus des bains

& de la boiſſon des eaux chaudes où froides. Il le finit en ces termes " En „ voici aſſez pour faire toucher au „ doigt, que les amateurs des boiſſons „ froides ne doivent pas les ordonner „ imprudemment, mais qu'ils doivent „ ſuivre les ſages regles des Cirilles, „ des Lanzani, & d'autres habiles Me- „ decins. Nous confirmons ces regles „ pour ne pas décrier un remede en fa- „ veur d'un autre ; & nous les jugeons „ louables & utiles pour empêcher „ que les breuvages frais n'étouffent „ la chaleur naturelle malgré les ar- „ deurs de la fievre, & ne procurent „ la mort à tant de malheureux. Nous „ aſſûrons du reſte que les partiſans „ des breuvages chauds ſont à cou- „ vert des reproches que l'on fait aux „ autres ſur ces triſtes exemples. Il „ nous ſemble même que ſi un Mé- „ decin eſt puniſſable comme cou- „ pable du crime d'homicide ce ſeroit „ à cauſe des exemples dont je parle, „ quoique le fameux Zacchia n'en ait „ point tenu regître dans ſes queſtions „ Medico-legales. „ Cela eſt dit contre l'uſage immodéré de l'eau froide con-

ſeillé par quelques Médecins. On trouve à la ſuite pluſieurs lettres curieuſes en faveur d'un remede très-ſimple, ſçavoir de boire le vin chaud. Ces lettres ſont de MM. Davini, Muratori, Bernabei, &c.

Outre les ouvrages que nous avons indiqués & dont nous donnerons la liſte à la fin, on trouve de plus quantité d'écrits de M. Valliſneri dans preſque tous les Journaux d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande & de France, ou du moins il y eſt ſouvent cité ſur tout dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Voici une partie des mémoires qu'il a fournis à celle d'Allemagne.

En 1712 l'hiſtoire de trois Religieuſes empoiſonnées pour avoir mangé de la patiſſerie aſſaiſonnée de beurre, & conſervée dans un vaſe d'airain.

Réfléxions ſous le nom d'Hector *della valle* ſur un aiguille de tête, enveloppée de tartre dans ſa baſe, & tirée de la veſſie d'une Geniſſe.

En 1715 les obſervations ſuivantes; ſur une femme qui avoit vomi le même jour, d'abord de la bile pure, puis une

pituite très-visqueuse; sur un hydropique qui avoit rarement soif, & dont les jambes rendoient une sueur continuë de rosée limpide peu de jours avant sa mort: sur une personne morte d'un abscès dans la tête, après la guérison d'une fievre tierce par le quinquina: sur la différence de la nature & des voyes de l'urine de sang & de l'urine de boisson. *De vi diureticâ decocti sassafras in desperatâ Hydrope. De chinachinæ vi mirâ in febre tertianâ mali moris, De fusi intra anum intrusione, & tandem inde morte.*

Rosinus Lentilius (ubi de Bufone ex dorso pariente) notat historiam Vallisnerii de Bufonibus absque noxa comestis & de eorum fabuloso ortu ex anatum carne. On observe avec justice que si ce Rosinus Lentilius avoit lû le traité de M. Vallisneri sur le Cameleon d'Afrique, il y auroit vû ce que pense notre Auteur sur le crapaut ou la grenouille de Suriman que *Marie Sibile Merian* a décrite. Nous en rappellerons l'histoire en deux mots. Cette Dame qui étoit Naturaliste passa exprès en Amérique pour en dessiner les insec-

tes. Elle remarqua une eſpece de crapaut ou plûtôt une grenouille (puiſque l'animal vit dans l'eau, & qu'il eſt bon à manger) qui rendoit ſes petits par le dos. Ruiſch l'a décrite d'une maniere ſi équivoque que notre Auteur avoue qu'il penſa donner dans l'erreur comme bien d'autres, & croire que les loix ordinaires de la nature étoient troublées par cette eſpece d'exception : mais que l'expérience le détrompa & lui fit voir clairement que c'étoit le mâle qui portoit les petits ſur le dos, & que par conſéquent la femelle y dépoſoit ſes œufs, qui y reſtoient attachés par une humeur gluante, juſqu'à ce que les petits fuſſent en état de naître, pour ainſi dire, une ſeconde fois, & de ſe paſſer du ſecours de leur pere. Reprenons le fil des réfléxions répanduës dans les actes de l'Académie Leopoldine.

Examen experimenti Louveriani de lacte intruſo intrà venam moloſſi qui poſt ſemihoram mortuus eſt, ubi addit ſcholion eruditum ſatis ac ingenioſum, ubi quærit in fine cur ſanguis copiâ peccet, &c. an ablatâ Plethorâ per duas v. g. venæ ſectiones poſſit in eâdem febre

tertio vel quarto ſanguis educi. Defenditur ſententia quæ id affirmat. Vous voyez que M. Vallisneri permet de ſaigner juſqu'à quatre fois dans le cours d'une même fievre.

Remarque ſur cet endroit de Galien, *Juvenis verò cui abundè ſit carnis, æſtatis tempore, atque in febris ſummo rigore modò nulla viſcerum Phlegmone ſubſit, ſi in frigidam ſe conjecerit, ſudabit.* Le bain froid avec les circonſtances requiſes eſt donc pour la fievre un remede pratiqué du tems de Galien, & que l'on ne pratique plus. L'auteur recherche la raiſon de cet ancien uſage, & de ce changement.

De aquâ calidâ fomentorum calidorum probatiſſimâ. Ad locum Hippocratis, de victûs ratione in morbis acutis. l. 2. n. 2. Il y a encore cinq ou ſix diſſertations de même eſpece que l'on trouvera dans les actes cités.

Il vaut mieux s'arrêter au recueil des ouvrages imprimés par les ſoins de M. Vallisneri le fils : & comme il eſt impoſſible de rendre un compte exact de chaque article, nous finirons par quelques-uns de ceux qui ſont parſemés

dans les plus importans traités de ce Livre, en réïtérant le souhait de voir un pareil ouvrage réduit à un certain ordre qui seroit avantageux à l'histoire naturelle, à la Médecine, & aux lettres.

Dans les *Observazioni varie* il est fait mention d'une vipere conservée dans une boëte, & que M. Limperani vit rendre cinq de ses petits par la bouche, la mere ayant survécu avec autant de vivacité qu'auparavant, & sans qu'il parût qu'elle eût les entrailles déchirées. Cette histoire bien constatée par quantité de témoins dignes de foi, a deux parties. 1°. Le fait de cette étrange issuë des petits. 2°. La vivacité de la vipere ainsi délivrée, sans être blessée. On sçait assez l'opinion des anciens sur le premier fait. Ils vont même plus loin que Pline & Galien, dont le dernier dit expressément, *ferunt enim ipsam ore adaperto maris semen excipere, quod cum fecerit insertum illius caput præcidere, huncque viperis esse congressus morem; ex eo semine posteà natos fœtus naturâ tacitè ultionem procurante genitricis ventrem rodendo dividere, atque ita foràs exilientes in patris*

patris vindictam matrem occidere. Sans parler du reste, selon les anciens, la mere meurt déchirée par ses petits. L'expérience que l'on vient de rapporter est contraire à ce préjugé, & c'est ce que M. Vallisneri s'efforce d'expliquer. Il n'a pas de peine à prouver par ses propres observations que la vipere suit toujours la loi commune. Il le démontre : A l'égard des cas rares & merveilleux dont les anciens font mention, comme si c'étoit le sort constant & particulier des viperes d'être déchirées par leurs petits, il les restraint à un très-petit nombre par respect pour l'antiquité qu'il ne veut pas démentir impoliment. Mais il allegue des exemples d'autres animaux, pour faire voir que les écarts qui paroissent contraires aux loix générales, ne sont pas une destinée attachée à ce serpent. A l'égard du second fait, il prétend que la vipere a pû naturellement survivre à cet effort sans être blessée : c'est-à-dire que le premier des petits serpens a pu sortir en retrogradant, arriver au *rectum*, & aller toujours de suite accompagné des autres serpentaux *exemplo monstrante*

viam, comme le dit notre Auteur.

Autre fait peu important à la vérité (puisque ce n'est qu'une petite supercherie) mais propre à prévenir les Physiciens contre les explications prématurées de certains faits douteux. L'Auteur dit qu'on lui présenta un œuf dans lequel il trouva un crin de cheval. « Je découvris, dit-il, la ruse en un „ moment. Car je remarquai le petit „ trou par lequel on avoit insinué le „ crin. Cela doit servir d'instruction „ aux Naturalistes pour ne pas croire „ légerement ce qui leur paroît rare. „ Les livres sont pleins de ces impertinentes historiettes. Les actes mê„ mes de plusieurs Académies com„ posées d'ailleurs d'hommes doctes, „ & dignes de leur réputation n'en „ sont pas tout-à-fait exempts. „ M. Vallisneri porte le même jugement des vers que l'on trouve quelquefois dans des œufs d'oiseau. Ces vers ont été déposés sur la coque, & à force de la ronger ils sont entrés par des trous imperceptibles, comme ils le font dans les fruits. Cependant il assûre dans un autre endroit qu'un ver semblable

à une anguille qu'il a trouvé tout vivant dans un œuf, étoit un ver des inteſtins de la poule, & que ce ver s'étoit introduit dans l'œuf par les tuyaux de la nutrition.

Remarque ſur un trait de Borelli.
„ J'ai vû (dit ce crédule Ecrivain)
„ quantité de cheveux de femme ani-
„ més & parfaitement ſemblables à
„ des ſerpens. D'où il tire cette plai-
„ ſante concluſion, que cette transfor-
„ mation ſe pourroit faire en avallant
„ ces cheveux. Choſe ridicule & dé-
„ mentie par l'expérience des poils
„ trouvés dans le ventricule des ani-
„ maux. „ C'eſt la déciſion de M. Valliſneri.

Celle qu'il donne ſur un ſyſtême encore plus ſingulier eſt de même eſpece. Le ſyſtême de l'anonyme conſiſte à dire qu'après quinze ans d'expériences & d'obſervations innombrables qu'il communiqua toutes à notre Auteur, il croit avoir démontré que le ſang n'eſt pas un fluide circulant, comme on s'obſtine à le croire, mais un automate très-artificieuſement conſtruit & organiſé, un vrai ſolide & un tout

parfait, destiné à des usages qu'il n'a pû encore découvrir & que l'on n'a pas imaginés. Il a anatomisé cet automate en cent manieres différentes, & il s'est convaincu de plus en plus de la véritable existence de l'automate qui loin de circuler, ne peut que s'allonger & se racourcir comme un animal ordinaire, par le mouvement de diastole & de systole qui lui est propre. Il n'est pas nécessaire de développer la réponse de M. Vallisneri à la proposition d'un pareil systême. Il paroît pourtant extraordinaire que cette réponse remplie de grands éloges & des tours les plus subtils pour réfuter & ne réfuter pas, soit de dix colonnes *in-folio* de forts petits caracteres, comme tout l'ouvrage. Tous les mêlanges qu'on y trouve fournissent presqu'à chaque article des choses très-singulieres qu'il seroit impossible de suivre, ne fut-ce que pour les indiquer. Il suffira donc d'achever l'idée de ces vastes volumes par la liste de titres généraux.

1. Volume. Préface de M. Vallisneri le fils. Notice de la vie & des études du pere. Origine, développemens & ma-

nieres de plusieurs insectes, deux dialogues en douze articles. Considérations & expériences sur le cerveau d'un bœuf, que l'on crut petrifié, l'animal étant encore vivant. Considérations & expériences sur la génération des vers ordinaires du corps humain, avec des Lettres de différentes personnes. Expériences & observations sur l'origine, les développemens, & les manieres de divers insectes, avec d'autres sujets, concernant l'histoire naturelle & médicinale, ouvrage différent des Dialogues, & divisé en huit principaux articles. Nouvelles observations & expériences sur l'histoire médicinale & naturelle, divisées en onze articles dont plusieurs sont des Lettres de Sçavans. On y voit, entr'autres raretés, l'histoire d'une fille née vivante, sans crâne, & avec un morceau de chair au lieu de cerveau. Nouveau recueil d'observations & d'expériences sur l'histoire médicinale & naturelle, en dix articles, mêlés de Lettres comme ci-dessus. Histoire du Cameleon d'Afrique, & de divers animaux d'Italie, en quatre articles. Histoire de la graine de Ker-

més, & d'une autre graine noire qui ſe trouve dans les campagnes de Livourne, des moucherons & des vermines de plantes, &c. avec une Lettre étrangere.

2. Volume. Nouvelles obſervations ſur la conſtitution vermineuſe & epidémique des chevaux du Mantouan : dix-neuf articles. Hiſtoire de la génération de l'homme & des animaux, avec un traité de la ſtérilité & de ſes remedes; un diſcours ſur la connexion de toutes les choſes créées; quelques Lettres, Hiſtoires rares, & obſervations de Sçavans, trois parties diviſées en un grand nombre de chapitres. Des corps marins qui ſe trouvent ſur les montagnes, en quinze articles, dans le goût des recueils précédens. Recueil de diverſes obſervations, concernant l'hiſtoire naturelle & médicinale ; trente-cinq articles ſur d'autres matieres que les ouvrages cités ſous le même titre, mais avec beaucoup de répétitions, ou ſi l'on veut, de confirmations des penſées qu'on a employées ailleurs. De l'uſage & de l'abus des breuvages & des bains chauds & froids. Diſſertation de M.

Davini, ſur la boiſſon du vin chaud. On en rapporte des effets merveilleux.

3^{e} & dernier Volume. Leçon académique ſur l'origine des fontaines, avec des annotations & des éclairciſſemens: treize articles, où il y a huit ou neuf Lettres. Recueil de diverſes obſervations touchant l'hiſtoire medicinale & naturelle; ſoixante & quatorze articles. Différens extraits d'obſervations, avec des notes, tant de l'Auteur que des Sçavans, qui lui en ont envoïé. Eſſai d'hiſtoire medico-naturelle, avec l'explication des noms, en forme de Dictionnaire. Conſultations de Medecine. Recueil de Lettres de ſcience, écrites par l'Auteur à ſes amis, & autres mêlanges. Perfection & correction de quelques expériences & obſervations de Redi. Theſes de Phyſique & de Medecine.

ARTICLE VIII.

ARII TORGILSIS FILII, cognomento Froda, id est multiscii vel Polyhistoris, in Islandia quondam Presbyteri primi in Septentrione Historici Schedæ, seu Libellus de Islandiâ, &c. C'est-à-dire : Mémoires sur l'Islande par Arius, fils de Torgils, surnommé le Polymathe, Prêtre autrefois en Islande, & le premier Historien du Nord ; Ouvrage écrit en Langue Islandoise ou Danoise, & traduit en Latin par André Bussæus, &c. *in*-4°. 300. pag. A Copenhague, chez Joachim Schmidtgen. An. 1733.

L'OUVRAGE est dédié à M. le Comte de Plelo, ci-devant Ambassadeur en Dannemarck. Le Texte Islandois accompagne la traduction ; & est suivi d'un vocabulaire qui n'explique pourtant que les termes surannés, & ne peut par conséquent être d'usage que pour les Danois. Outre l'Ouvrage d'Arius, le Volume en contient

quelques autres de divers Auteurs. Tout cela eſt aſſez curieux par un certain goût d'antiquité ſimple & naïve qui y regne, par le ſujet même qui eſt une eſpece de relation de Voyages du Nord, à peu-près ſemblable au voyage du fameux Poëte Regnard dans la Lapponie.

Le ſtile ſeul en eſt fort différent : outre que celui d'Arius ou du Traducteur eſt Latin, & Latin un peu Danois, tout le Diſcours eſt embarraſſé d'une Liſte perpetuelle de noms, pronoms & ſurnoms généalogiques & Septentrionaux qui ne vont ni à nos oreilles ni à nos yeux ni à notre goſier. Car l'Auteur ne cite perſonne dont il ne nomme en paſſant le pere, le fils, & ſouvent toute la deſcendance, qu'il accompagne encore de leur caractere, de leurs qualités & de tous leurs titres : De ſorte que par ce ſeul endroit la traduction même ſe trouve avoir autant de Danois ou d'Iſlandois que le Latin : ce qui donne à tout l'Ouvrage un air étranger, & même quelque choſe d'aſſez peu intelligible pour nous. Ce n'eſt pas cependant la

faute de l'Auteur ni du Traducteur, qui ont écrit pour leur Pays, où on regarde un peu plus au fonds des choses qu'à la maniere, & dont après tout c'est-là la maniere & l'usage, sans que nous puissions prétendre que la nôtre vaille mieux par son petit air élégant, aisé, coulant, mais peut-être quelquefois frivole & superficiel.

Le Traducteur fait d'abord connoître son Auteur. Selon Torsæus les Ecrits d'Arius doivent être révérés, & regardés comme des guides & des modeles, ou en stile du Païs, *regardés comme l'Ourse ou l'Etoile Polaire*; c'est l'expression de Torsæus. Arius naquit en Islande l'an 1068, c'est-à-dire 240 années après la transmigration des Norvegiens dans cette Isle, & 68 après que la Religion Chrétienne y fut introduite. Ainsi cet Auteur est plus ancien de près d'un siécle que *Saxon le Grammairien*, le plus celébre Historien du Dannemarck. Torgils pere d'Arius étoit d'une des premieres Maisons d'Islande, & faisoit remonter sa généalogie par 36 générations jusqu'aux plus anciens Rois de Suede.

Arius fut élevé dans les Lettres non ſeulement en Iſlande, mais à Cologne où elles floriſſoient en ce tems-là. Il fut Prêtre & marié, & il paroît que ces deux états ne paſſoient pas pour incompatibles dans tout le Nord, & que la plûpart des Evêques y étoient mariés en ces tems-là. Arius écrivit l'Hiſtoire des Rois de Norvege en Langue Norvegienne : cet Ouvrage eſt perdu. Il travailla beaucoup ſur le Calendrier. Il inventa ou perfectionna des lettres ou caracteres Alphabetiques pour ecrire dans la Langue de ſon Pays. On a perdu auſſi de cet Auteur un Ouvrage ſur la *Litterature Runnique.*

M. Buſſæus prétend que la Langue Norvegienne ou Iſlandoiſe dans laquelle Arius a écrit, & qu'on a longtems appellée *Langue Danoiſe*, parce que les Danois en poſſedoient toutes les fineſſes & la parloient dans toute ſa pureté, étoit un idiome commun aux Suedois, Danois, Norvegiens, Anglois, Ecoſſois, Irlandois, & à une partie de l'Allemagne; & qu'en un mot on la parloit par élegance dans toutes les Cours du Nord, comme

on parloit, dit-il, le Grec à Rome, ou *comme on parle aujourd'hui le François dans presque toutes les Cours de l'Europe*, ou l'Arabe dans presque tout l'Orient.

Le Traducteur d'Arius n'est pas trop du sentiment de ceux qui, avec *Odin*, pensent que cette Langue *Norrene* ou du Nord, soit venuë de l'Asie avec la *Litterature & la Poësie Runniques.* Il a raison de trouver difficile que quelques nouveaux venus Asiatiques ayent pû changer à leur gré la Langue de tout un si vaste Païs. Il panche avec plus de vraisemblance à croire que c'étoit *la Langue Celtique*, qui avoit anciennement cours dans tout le Septentrion, & qui étoit même fort usitée dans les Gaules, avant que les Romains y introduisissent la leur.

Arius mourut en 1148 âgé de 80 ans. Son propre nom dans sa Langue est *Are*, que M. Bussæus a cru devoir latiniser, priant cependant qu'on fasse bréve la pénultiéme Syllabe d'*Arius*, pour ne pas le confondre avec le fameux Héresiarque de ce nom.

Les premiers Chapitres du présent

Ouvrage nous apprennent comment l'Islande fut peuplée par les Norvegiens. Ce fut au tems du Roy *Haralde à belle chevelure*, & lorsque *Ivarus* fils de *Ragnar Lodbrok*, fit tuer *S. Edmont* Roy des Anglois, c'est-à dire en 870 qu'*Ingolf de Norvege* passa le premier dans l'Islande, qui étoit toute couverte de forêts. Il y trouva cependant des Habitans qui étoient Irlandois & Chrétiens, mais qui se retirerent ailleurs pour ne pas vivre avec des Payens. L'Islande n'étoit pas un Pays qu'on ne pût bien quitter ainsi de bonne grace pour aller vivre ailleurs. Telle qu'elle étoit cependant ; l'Islande eut des attraits pour les Habitans de la Norvege: Ils y accoururent en foule, & le Roy Haralde fut obligé de rallentir par des Loix le cours de cette transmigration. Elle continua pendant 60 années, au bout desquelles cette Isle fut toute habitée. Les premiers possesseurs la partagerent en quatre quartiers sous les noms bizarres de ceux qui s'y trouverent les plus forts, les *Breidfiordiens*, les *Eyiafiordens*; &c. Un certain *Ulfliotus* y apporta des Loix de Nor-

vege, & on y établit une eſpece de République avec des Comices, ſous la condition d'un tribut payable au Roy de Norvege.

Dans le 4e. Chapitre l'Auteur parle du Calendrier Iſlandois. Il fut d'abord fort défectueux: on compta l'année de 364 jours, de 52 ſemaines, de douze mois, chaque mois de 30 jours &c. Avec le temps ils apperçurent l'erreur, ſans trop deviner d'où elle venoit ni comment on pourroit la corriger. A force d'y rêver, & après un rêve en effet; mais un rêve myſtérieux, un nommé *Torſteinus Surtr Breidſiordien* propoſa dans les Comices d'ajouter de 7 en 7 ans une ſemaine, & de voir ce qui en arriveroit: il eût été plus court d'ajouter 1 jour tous les ans, & de les compter de 365 jours. Avec le tems on trouva l'année Biſſextile de 366.

Le 6e. Chapitre nous tranſporte au *Groenland*. Les Iſlandois en firent les premiers la découverte ſous la conduite d'*Erric le Rouge Breidſiordien*. Groenland ſignifie *une terre verte*. Ce fut plutôt l'envie d'y attirer des Habitans de ſon Pays, que la beauté de ce nou-

veau qui lui fit donner ce nom ſpécieux par Erric. Il y trouva cependant des pas ou des veſtiges d'hommes, & d'hommes qu'il reconnut Finlandois.

En 999 le Roy *Olafe* petit neveu d'*Haralde* introduiſit la Religion Chrétienne en Norvege & en Iſlande. Il envoya dans cette Iſle le Prêtre *Thargbrand*, qui convertit & baptiſa tout le monde, après avoir tué, ſoit de ſon chef, ſoit par ordre du Roy, deux ou trois des plus mutins qui s'oppoſoient aux progrès de ſon Apoſtolat. M. Buſſæus remarque qu'avant ce tems-là Charlemagne avoit dans ſes Capitulaires porté une Loy, qui condamnoit à la mort les Saxons qui s'opiniâtroient dans le Paganiſme. Les Chapitres ſuivans donnent une Liſte & l'Hiſtoire fort abrégée des Evêques d'Iſlande, avec la Généalogie d'Arius; & c'eſt-là tout ce qui nous reſte de ſes Ouvrages.

Suit une Diſſertation de M. *Jean Gam*, adreſſée à M. Buſſæus, ſur le Calendrier Iſlandois en particulier, & enſuite ſur le commencement de l'année chez les anciens. La premiere par-

tie n'a rien de curieux. Dans la seconde, l'Auteur ne trouve dans les Annales du Nord rien de plus ancien que l'arrivée d'*Odin* venu des quartiers de l'Asie dans ces Regions Septentrionales. Il croit que ce fut cet Odin qui y donna des Loix & un culte de Religion, avec la forme de tous les usages Civils & Politiques, qui étoient en vigueur dans les Pays de son origine. M. Gam croit outre cela, & il prouve fort bien, qu'avant l'introduction du Christianisme on ne comptoit les années en Islande & en Norvege que par les Hyvers: en quoi on avoit suivi la maniere Asiatique établie par *Odin*. L'Auteur remarque fort bien que c'étoit la maniere la plus ancienne, & celle même des Chaldéens, au delà desquels il n'y a tout au plus que l'Astronomie Chinoise qui puisse remonter. *Odin* au reste, qualifié tantôt d'Asiatique, tantôt de Roi des Turcs, arriva dans le Nord l'an 70 avant Jesus-Christ.

Enfin M. Gam conclut que le commencement de l'année chez les anciens Peuples du Nord étoit en Automne,

& plus particulierement au mois d'Octobre, vers le 14 ou 15me jour, les mois de 30 jours commençant & finiſſant vers le milieu de nos mois qui ſont aujourd'hui les leurs auſſi. Car depuis la converſion du Nord l'année y commence au premier de Janvier, & le calcul civil & eccléſiaſtique y eſt le même que celui des Romains & de tout le reſte de l'Europe.

Cette diſſertation de M. Gam eſt ſuivie du vocabulaire Iſlandois de M. Buſſæus, à quoi il a enſuite ajoûté deux relations de navigations faites, l'une par *Otherus norvegien d'Halgolande*, l'autre entrepriſe par le même *Otherus* & par *Wulfſtan* Anglois, du commandement du *grand Alfred*, Roi d'Angleterre dans le 9me ſiecle. Il eſt curieux de ſçavoir que dès ce tems-là le but de ce Roi étoit de découvrir dans le Nord un paſſage au Japon & aux Indes; & que c'eſt *Alfred* lui-même qui eſt l'Auteur de ces relations qu'il a écrites ſur le rapport des deux navigateurs que nous venons de nommer.

Otherus né dans l'Halgoland, qui

eſt aux extrémités de la Norvege ſur la côte occidentale, voulant voir juſqu'où cette côte pouvoit s'étendre vers le Septentrion, & quels Peuples il pouvoit y avoir au-delà, tira droit vers le Pole en rangeant toujours la même terre qu'il avoit ſur la droite. En trois jours il arriva à l'endroit, dit-il, ſans le nommer, où on pêche les Baleines. Après trois jours encore de navigation il trouva que la côte ſe détournoit droit vers l'Orient. Pouſſant plus loin pendant quatre jours la mer rentroit dans les terres du Septentrion au midi. Après cinq jours de nouvelle courſe vers le midi il ſe trouva à l'embouchure d'un grand fleuve où il n'oſa entrer crainte des peuples inconnus qui en couvroient les bords. C'étoient des *Finnois* & des *Biarniens*. Voilà à peu près tout ce que contient de curieux la relation d'Otherus. Les pays dont il parle ſont mieux connus aujourd'hui : tout ce qu'il en dit cependant s'y rapporte avec beaucoup de juſteſſe.

Pour Wulfſtant il partit de *Hætha*, qu'on croit être le *Sleſvick* d'aujourd'hui ; pour la mer Balthique, il n'alla

pas plus loin que l'embouchure de la Vistule. Ce qu'il dit des Peuples qui en habitoient le bord oriental est peu de chose. Ce qu'il en raconte le plus au long, c'est la coutume qu'ils avoient de brûler les corps morts avec de grandes cérémonies. Du reste ces relations sont peu circonstanciées par rapport à tout ce qui rend nos relations modernes, curieuses & utiles pour la Géographie, l'Astronomie ou la Physique. Ce ne sont que des observations vagues, des coups d'œil imparfaits. Il n'y est parlé ni de boussole, ni de pole, ni d'étoiles, ni de soleil, ni de lune : rien n'est déterminé, rien n'est caractérisé. Cela fait bien sentir au moins à quel point les arts & les sciences se sont perfectionnés depuis ces temps-là. Nos Marchands & nos Missionnaires ont seuls plus fait de découvertes maritimes depuis deux cens ans que tous les plus fameux navigateurs n'en avoient fait depuis au moins les Tyriens & les Carthaginois, ausquels il paroît raisonnable d'attribuer une grande connoissance de l'art de

naviger. Mais ſi avant les ſiecles des Colombs & des Magellans on a fait ſi peu de découvertes maritimes & géographiques, on voit au moins par ces relations qu'on a toujours tenté d'en faire, & que la navigation a eu comme tous les arts & toutes les ſciences de longs commencemens qui l'ont perfectionnée de proche en proche, ſans qu'on ſoit obligé de donner rien au hazard, ni de croire que ceux qui ont fait ces découvertes modernes ayent eu d'autre avantage ſur ceux qui les avoient précédés, que d'être venus après eux, & au moment précis où les recherches précédentes devoient arriver à leur but, En cherchant on trouve, c'eſt la loi: mais celui qui trouve n'eſt pas toujours le même que celui qui a cherché, de même que celui qui jouit d'une fortune n'eſt ſouvent que le fils ou l'arriere-petit-fils de celui qui l'a faite.

ARTICLE IX.

HISTOIRE GENEALOGIQUE & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, & de la Maison du Roy, des anciens Barons du Royaume, avec les qualités, l'origine, le progrès, & les armes de leurs Familles ; ensemble les Statuts, & les Catalogues des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit. Le tout dressé sur titres originaux, sur les Registres, Chartes du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Châtelet de Paris; Cartulaires, Manuscripts de la Bibliotheque du Roy, & d'autres Cabinets curieux. Par le Pere Anselme, Augustin Déchaussé, continué par M. du Fourni, revûë, corrigée & augmentée, par les soins du P. Ange & du P. Simplicien, Augustins Déchaussés : Troisiéme édition, Tomes VII VIII & IX. A Paris, par la Compagnie des Libraires 1733.

ON a déja parlé en diverses occasions de cet Ouvrage, important pour l'étenduë de sa matiere, & pour la difficulté de chacune de ses parties.

Ce que le Pere Anselme Augustin Déchaussé, avoit commencé avec succès, dans l'espace d'un Volume *in* 4° il y a plus de soixante ans, occupa deux Volumes *in-folio*, par les soins d'un de ses amis : M. du Fourni, qui les publia en 1712. secondé des autres Religieux de la même Maison, deux desquels ont continué d'y travailler : ce sont le Pere Ange, que la mort a enlevé depuis quelques années, & le Pere Simplicien, qui est actuellement chargé d'un travail si pénible : le bruit commun est qu'ils ont été aidés dans leur carriere épineuse par M. de Clerambaut, Généalogiste du Roy, pour l'Ordre du Saint-Esprit : On ne pouvoit trouver de plus grands secours que les lumieres & le cabinet de ces Messieurs, par les mains de qui ont passé la plûpart des Titres des Maisons du premier rang du Royaume ; & qui depuis un si grand nombre d'années en ont fait une étude

& une diſcuſſion particuliere ; c'eſt de quoi fournir bien des Volumes ; on en peut juger par ceux que nous annonçons, qui ſont le VII, le VIII, & le IXe Tomes *in-folio* ; encore n'y met-on pas les anciens Barons du Royaume, ni les Maiſons Souveraines de l'Europe, qu'on laiſſe eſperer pour la ſuite ; c'eſt-à-dire, que pour étudier entierement un Ouvrage ſi immenſe, & pour le bien poſſeder, il ſeroit bon de pouvoir compter ſur les années des anciens Patriarches : A la vérité ces ſortes de Livres ſont moins pour être actuellement retenus dans leur total, que pour être conſultés dans les ſujets particuliers dont on a beſoin de s'inſtruire en certaines conjonctures : c'eſt ce qui aura déterminé à augmenter ces Volumes de la copie des pieces originales, pour ſervir de titres autentiques aux Dignités qui ont illuſtré les grandes Maiſons : ces ſortes de pieces ſe rencontrent plus fréquemment dans les Volumes précédens, où l'on a rapporté les Maiſons des Pairs & des Ducs ; que dans ceux-ci, où l'on rapporte les autres grands Officiers de la Couronne, à commen-

cer par les Maréchaux de France, jusqu'à la Maison de Coëtlogon; on en avoit déja parlé à l'occasion du Vice-Amiral de ce nom, fait Maréchal de France le premier Juin 1730, six jours avant sa mort: le même Volume contient les Amiraux & les Généraux des Galeres.

Il se trouve dans cette édition un avantage; mais qui cause une sorte de petit dépit à ceux qui ont commencé d'étudier la science des Généalogies; c'est qu'ils apperçoivent en divers endroits qu'il faut rétablir leurs connoissances sur nouveaux frais; par les nouvelles découvertes qu'on a faites: ce qui vérifie le mot d'un homme d'esprit qui disoit que dans *cette étude à force d'avancer on reculoit*; parce qu'un nouveau titre, un nouveau monument qu'on aura trouvé, change la face de ce qu'on avoit appris auparavant, & quelquefois la défigure entierement. En effet, les Mémoires sur quoi l'on travaille n'étant pas publics, mais tirés seulement de Manuscrits particuliers, où tout ce qui regarde une même Maison ne se trouve pas réuni; ce qui s'en

s'en trouve de nouveau, donne un jour & un tour different à ce que l'on avoit sçu jusqu'alors ; ce qui fait souvent regreter de s'en être rempli l'imagination, & d'en avoir tiré des conséquences fausses ou incertaines.

On ne s'étonnera donc pas de trouver ici des faits généalogiques fort contraires à ceux qui se voient dans le *Moréri* ; Livre à la vérité peu estimé des connoisseurs de ce côte-là ; parce qu'on y a inséré avec peu de discernement des Mémoires au gré de ceux qui les fournissoient. Quoiqu'il en soit, on trouvera dans le premier des trois Volumes dont nous parlons, & qui est le septieme de l'Ouvrage total, des traits qui ne conviennent ni avec Moréri, ni quelquefois même avec les Volumes ou avec les éditions qui ont précedé l'Ouvrage dont il est question.

On rencontre de ces differences en particulier, par rapport aux Maisons de *Saulx*, d'Arragon, & de plusieurs autres : c'est ce qui pourroit inspirer à tous la disposition de ceux qui n'aiment pas à se hâter de croire, & qui

à cette occaſion diroient peut-être, les inſtructions de cette année ne s'accordent pas avec celles de l'année précedente ; attendons l'année ſuivante, qui pourra nous marquer à quoi il en faut s'en tenir.

En effet, la continuation du Livre du Pere Anſelme, faite dans l'édition de 1712 par M. du Fourni, étoit déja aſſez différente de ce qu'avoit imprimé le Pere Anſelme ; elle eſt encore plus notable aujourd'hui ; & le Pere Simplicien ſe trouve auſſi different de lui-même dans la Généalogie de Gontaut, rapportée page 110 de ſon quatriéme Volume : *J'ai reconnu*, (dit-il préſentement même) *pluſieurs erreurs qui y étoient; enſorte que j'ai cru devoir la refondre en entier* : un tel aveu marque d'un côté la droiture du Généalogiſte, & d'un autre coté l'inſtabilité de la ſcience Généalogique en général, qui change ſi fort dans l'eſpace de peu d'années par de nouveaux Mémoires ; du reſte, n'aïant rien de plus ſûr que ce qu'on nous offre, nous y trouvons juſqu'à treize ou quatorze Branches de Gontaut, qu'on remonte ici

à *Geofroy* de *Gontaut*, mentionné dans un titre de 1124, pere de Gaſton de Gontaut, Seigneur de *Biron.* La Branche ainée ſubſiſte dans les Ducs de Biron d'aujourd'hui, le pere & le fils; de laquelle ſortit vers l'an 1400 celle de *Cabrérés*, dont étoit l'Abbé de Gontaut, Doyen de l'Egliſe de Paris, mort depuis peu d'années. Ce qui eſt de plus ſingulier, & ce qui a été ignoré des Généalogiſtes; c'eſt que la Maiſon de *Hautefort*, connue pour une des meilleures du Perigord, & dont la grandeur ſe ſoutenoit par elle-même, ſe trouve aujourd'hui branche de celle de Gontaut. Les amateurs de la ſcience Généalogique, ſeront curieux de cette découverte: voici de quoi ſatisfaire leur curioſité.

Pluſieurs fréres Lieutenans Généraux des Armées du Roy, ſçavoir, le M. de Hautefort, C.O.R. mort 1727 le M. de Surville, mort 1721 dont le fils a ſuccedé aux biens de ſa Maiſon, & le Chevalier de Hautefort, vivant aujourd'hui, ſortent ſelon notre Auteur au neuviéme dégré de *Hélie de Gontaut, Damoiſeau de Badefol*, qui épouſa Marthe de

Born, Dame de *Hautefort*, l'an 1388. c'eſt depuis ce mariage qu'on donne à cette branche, non plus les armes de Gontaut, qui ſont *écartelé d'or & de gueule*; mais les armes de Hautefort, *d'or à trois Forces de ſable en pal.* Or ſelon ces nouveaux Mémoires, Helie de Gontaut, Damoiſeau de Badefol, ſortoit au ſixiéme dégré de *Pierre de Gontaut*, premier du nom, Seigneur de Badefol, vivant 1239; on lui donne ici les armes de Gontaut, avec une briſure, qui eſt une bordure chargée de ſix tours d'or poſées 3. 2. 1: comme ce dégré eſt le point eſſentiel pour la jonction des deux Maiſons de Gontaut & de Badefol; on auroit fait plaiſir d'indiquer (comme on fait au commencement de toutes les autres branches) duquel des Seigneurs de Gontaut étoit fils; *Pierre de Gontaut Seigneur de Badefol*: c'eſt à quoi on ne ſupplée pas ſuffiſamment par les armes de Gontaut qu'on lui donne; puiſqu'on peut porter les armes d'une Maiſon, & en être effectivement de pluſieurs manieres. Ceux qui ſeront tentés de ne pas croire inébranlablement la deſcendence de cette

branche, allégueront peut-être encore qu'on la fait ſortir d'un des fils de ce Pierre premier, Seigneur de Badefol, ſans d'autre preuve que la *vrai-ſemblance ; Gaſton & Pierre de Gontaut*, dit-on ici, *vrai-ſemblablement fils de Pierre premier, Seigneur de Badefol :* on ajoûte, de ce Gaſton Seigneur de Badefol, *qu'il y a toute apparence* qu'il fut pere de ce Gaſton II par qui continue la poſtérité, juſqu'aux Seigneurs de Hautefort : ces termes *de vrai-ſemblance & d'apparence*, marquent plus de circonſpection dans l'Ecrivain, que de certitude dans le fait ; il ſe trouve bien d'autres différences entre ce qu'on voit & ce qu'on avoit vu auparavant, touchant la Maiſon de Gontaut.

On en trouvera encore dans ce qui regarde les Maiſons de *Beaumanoir*, de *Themines-Lauzieres*, ; (on donne en particulier à celle-ci des branches ſubſiſtantes, qui n'étoient pas marquées dans les éditions précédentes ; on remonte la Maiſon de *Caumont* de ſix dégrés ; celle de *Coëffier-d'Effiat*, de quatre filiations au-deſſus, de l'édition

de 1712: celle de *Costentin-Tourville*, de sept dégrés plus haut ; & les dégrés sont encore rapportés différemment dans les Maisons de *Prie*, dans celles de *Froulay*, de *Pompadour*, &c.

On auroit vu avec satisfaction, l'état présent de chacune des Maisons dont on parle : mais il y a plus de difficulté qu'on ne s'imagine à ramasser exactement le détail des familles, qui ne se trouvent dans aucun livre : il faut pour ainsi dire, les mandier de porte en porte dans les Maisons où la nonchalance & l'inattention ne permettent guéres de fournir un Mémoire exact ; c'est ce qui doit servir d'excuse aux méprises échappées à ce sujet. Ainsi dans la Maison de *Rouaut-Gamache*, on a omis ici l'Abbé de Gamache, mort à Rome Auditeur de Rote depuis deux ou trois ans, qui méritoit par son emploi, & par son mérite, de n'être pas oublié. Dans la Maison d'*Etampes*, on ne donne pour enfans au Comte d'Etampes qu'une fille, née en 1729. On omet le mariage de la fille héritiere du Comte de Chamilly, veuve du Comte de Clere,

avec le Marquis de Graville-Valſemey. On a oublié de marquer au Comte de Broglio, (récemment Maréchal de France) ſes trois fils. On a auſſi omis l'Abbé de Broglio leur grand oncle, frere du premier Maréchal de ce nom: ce ſont-là des exemples d'inattentions que nous ſçavons très-bien qu'il eſt impoſſible d'éviter, dans un ouvrage auſſi immenſe que celui-ci, mais dont il eſt bon d'avertir; afin que le Lecteur n'en ſoit pas ſurpris, & que l'on fourniſſe aux Editeurs les Mémoires convenables.

ARTICLE X.

METHODE SINTHETIQUE pour les quadratures des courbes tirée de l'analiſe qui eſt dans les Mémoires d'Octobre 1734 par M. Rolin. Voyez le cercle qui ſe trouve au mois d'Octobre 1734. p. 1896.

DEFINITIONS.

(1) L'Eſpace parabolique OCt, étant partagé par une infinité d'ordonnées, la ſomme des Elemens de cette Eſpace multipliés chacun par

leur diſtance du ſommet (O) ou par leurs abſciſſes correſpondants formera un ſolide (G) que l'on appellera un onglet parabolique.

(2) On appellera un ſolide cilindrique (D), le ſolide qui a pour baſe le demi ſegment CNt, & pour hauteur le rayon de ſon cercle.

(3) On prend au point (O) l'origine des variables (z) & au point (N) l'origine des variables (*x*) qui ſe termineront au point (t) pris librement ſur ON; Le parametre de la parabole OC, ſera (*p*) que le point (t) déterminera ſes ordonnées ſeront $\sqrt{pz} = f$, le rayon (ON) ſera (*a*), les ordonnées au demi ſegment circulaire ſeront $b = \sqrt{2ax - xx}$; ainſi on aura, comme dans le probleme du mois d'Octobre 1734, $z\,dz \times \sqrt{pz}$ ou $f \times z\,dz$ pour les Elemens de l'onglet G, dont les baſes ſeront $(z\,dz)$, & $a\,dx\,\sqrt{2ax - xx}$, ou $a\,dx \times b$, pour les Elemens de la portion cilindrique (D).

$tN = \int dx, = x, Ot = \int dz = z.$

AXIOME.

Si le ſolide G n'eſt pas égal au ſolide cilindrique D, il eſt ou plus grand; ou plus petit, ſoit marqué ce rapport inconnu par (m) on aura $mG = D$, c'eſt-à-dire que l'onglet G eſt égal au ſolide cilindrique dont la baſe eſt le demi ſegment CNt, & la hauteur $\frac{a}{m}$.

LEMME.

L'onglet G étant diviſé en un nombre infini de parties égales, ou inégales, le ſolide cilindrique $\frac{D}{m}$ contiendra un même nombre de parties égales, chacune du premier à celle du ſecond qui eſt au même rang dans la même ſomme infinie.

Cela eſt évident puiſque ces ſolides ſont égaux, quoique les baſes & les hauteurs des ſolides infiniment petits qui en ſont les Elemens, puiſſent être ſuppoſées inégales.

COROLLAIRE.

Le Lemne précedent & la définition, (3) donnent donc cette équation $z\,dz \sqrt{xpz} = \frac{a}{m}\,dx \sqrt{2ax - xx}$,

ou $z\,dz \times f = b \times \frac{a}{m}\,dx$ (B)

THEOREME.

La base du solide parabolique G étant divisée en une infinité de parties ($z\,dz$) égales entr'elles, les Elemens de cet onglet seront égaux à autant d'Elemens du solide cilindrique $\frac{D}{m}$, dont les bases seront égales, & les hauteurs de ces Elemens correspondans dans l'un & l'autre solide, seront aussi égales, c'est-à-dire que l'on a dans l'équation B du Corollaire précédent $\frac{a}{m}\,dx = z\,dz$ & $b = f$.

PREPARATION.

(1) L'équation B divisée par (f) donne celle-ci $z\,dz = \frac{ab}{mf} \times dx$, & par intégration on a une Equation à la parabole $zz = \frac{2a}{m} \int. \frac{b}{f}\, dx$ (A); soit encore une autre Equation à la même parabole, $\frac{2ax}{m} = uu$ (E), si l'on prend O K = N t , somme des bases (dx) du demi segment C N t, O K sera la portion de l'axe de la parabole E dont l'amplitude dépend du parametre inconnu ($\frac{2a}{m}$.)

(2) (b) Etant plus grand que (f) on voit par l'Equation A que $\frac{b}{f}\, dx$ est plus grand que (dx), ainsi puisque la ligne O K = N t contient tous les Elémens (dx) répandus sur N t, la portion de l'axe de la parabole A sera plus grande que O K, & au contraire si (f) est plus grand que (b); c'est-à-dire que si l'on continue K O, jusqu'au point (S) on aura pour le premier cas autant d'Elemens (dr) sur KS , que d'Elemens (dx) sur O K, & que les premiers seront aux seconds comme

(b) à (f) ou comme les ordonnées au cercle qui répondent aux coupées (x), aux ordonnées à la parabole (OC) qui ſuivent les coupées (z).

3. On peut décompoſer l'Equation (A) de l'Art. (1) en prenant (ds) pour la difference des Elemens (dx) & des Elemens $\frac{b}{f}dx$, & on aura $x + s =$ KS & $s =$ OS, puiſque OK eſt la ſomme des Elemens (dx); (s) marquera donc la ſomme des differences des Elemens $\frac{bdx}{f}$, & des Elemens (dx), & l'Equation A, décompoſée ſera $\frac{2a}{m}x + \frac{2as}{m} = \int. \frac{2ab}{mf}dx = zz$ (M).

Il réſulte de ce qui précéde, que la portion OKt répondra à l'Equation E, Art. I. & que la portion KSH répondra à l'Equation A, Il s'agit de connoître la différence de ces deux eſpaces, & on aura démontré ce qui eſt propoſé.

DEMONSTRATION.

On peut ſuppoſer les ordonnées de l'eſpace circulaire CNt plus grandes

que celles de la parabole OC, & réciproquement, mais jusqu'au point (t) seulement, où ces ordonnées deviennent égales; or comme les différences de ces ordonnées produisent celles des Elémens $\frac{b}{f}dx$, sur KS, & des Elémens (dx) sur OK suivant l'Art. (2) de la Préparation, il s'ensuit que lorsque l'on a $b = f$ on a aussi $\frac{b}{f}dx = dx$, & $ds = o$.

On a vû dans l'Art. (2) de la Préparation qu'il y a autant d'Elemens $\frac{b}{f}dx$ sur KS, que d'Elémens (dx) sur OK, OS somme (s) des différences (ds) de ces Elémens contiendra donc autant de parties dont la derniere (ds) est zero.

On peut prendre un quarré (pp) $= \frac{2a}{m} \times OS = \frac{2a}{m} \times s = \overline{HS}^2 - \overline{Ot}^2$; soit prise $\Phi\, n$ pour un côté du quarré (pp), comme il y aura autant de gnomon infiniment petits dans ce quarré, que de parties (ds) sur OS, cette Equation differentiée donnera $pdp = \frac{a}{m}ds$ & $\frac{dp}{ds} = \frac{a}{mp}$: mais quand (ds)

eſt zero, on a $\frac{dp}{o} = \frac{a}{mp}$, Φn (p) eſt donc infiniment proche du point (k), puiſque le demi paramétre $\frac{a}{m}$ eſt infini par rapport à l'ordonnée (p) ; c'eſt un moindre parabolique.

On n'a conſidéré ici que le premier cas où (b) eſt ſuppoſé plus grand que (f), il eſt aiſé de faire l'application au ſecond, & de voir que OSH eſt OKt.

Si l'on veut voir la conformité de la Géométrie avec ce calcul, il faut ſuppoſer que les baſes CNt, & OCt des ſolides D & G ſont formées par le mouvement de deux ordonnées égales dans l'une & dans l'autre, & l'application de ce qui précéde à tous les ſolides qui ſuivront les fluxions de leurs baſes, leur rapport étant marqué par une inconnuë, donnera pour (s) une ſomme continuë de zero. Il y a des moindres paraboliques qui contiennent des grandeurs dont la ſomme n eſt ni finie ni infiniment petite du premier ordre elle eſt d'un ordre moyen, ce qui ne ſe trouve point ici ; c'eſt à la Géométrie à éclairer ſur cela le Calcul.

On peut donc conclure de ce qui precéde, que (*s*) étant zero, ou infiniment petit du premier genre, ſes Elemens (*ds*) ſont du ſecond, ainſi l'Equation A, ou M décompoſée de l'Art. (3) de la Préparation étant différentiée donnera $b=f$ & $\frac{a}{m}dx=zdz$ ce qui eſt propoſé.

SCOLIE.

On peut voir facilement le rapport de cette Méthode à l'Analyſe donnée au mois d'Octobre 1734. Car ſi l'on conçoit une parabole OKt dont le parametre ſoit $\frac{2a}{m}$, & la portion de l'Axe OK = tN (*x*) & pour ordonnée correſpondante Ot (*z*) on aura pour les Elemens de cette parabole $adx = mzdz$, où les rectangles (adx) peuvent être pris égaux; les baſes (dz) des rectangles (zdz) étant ſur Ot qui en eſt la ſomme, ces rectangles ſerviront eux-mêmes de baſes aux Elémens de l'onglet G, ainſi cette Equation étant multipliée par des ordonnées égales des eſpaces OCt & CNt

on aura $m \times \frac{2}{5} p^{\frac{1}{2}} z^{\frac{5}{2}} = \int . \frac{a\,dx}{\sqrt{2ax - xx}}$ comme à la page 1898 des Mémoires d'Octobre 1734. La fluxion de cette Equation rend les Elémens de la parabole O K t dégagés des ordonnées qui forment avec eux les Elémens des solides G & D, & donnent l'inconnuë (*m*) comme on a vû dans les Mémoires cités ; on expliquera dans la suite les cas qui peuvent donner une parabole infinie, & qui ne conviennent point à cette Méthode.

ARTICLE XI.

PROJET D'UN CORPS d'Histoires du nouveau Monde, par le Pere de Charlevoix, de la Compagnie de JESUS.

QUoique l'on ne comprenne ordinairement sous le nom de Nouveau Monde, que la seule Amérique, je lui donne ici une signification plus étenduë ; car j'y comprens tous les Pays, qui étoient inconnus aux Européens avant le XIV siecle. Or voici

en peu de mots le Plan de ce Corps historique, que je n'ai pas crû devoir proposer au Public, jusqu'à ce que je fusse en état de lui annoncer que la premiere Partie est déja sous la presse.

Je commence par faire observer que la plûpart des Provinces de ce que j'appelle le Nouveau Monde, n'ont entr'elles aucune liaison, & qu'il en est même peu, dont l'histoire puisse naturellement entrer dans celle d'une autre. Quel rapport, par exemple, y a-t-il entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Espagne ! On ne peut gueres écrire l'histoire d'un seul Royaume de l'Europe, qu'on ne touche à celle de tous les autres : on ne s'aviseroit pourtant pas d'écrire une Histoire générale de toute cette partie de l'Ancien Monde ; combien à plus forte raison seroit-il insensé de vouloir faire un Ouvrage suivi de celle de l'Amérique ? Il en faut donc séparer les parties, qui n'ont aucunes dépendances les unes des autres ; réünir celles dont on ne pourroit parler séparément, sans tomber dans des redites, ou sans les mutiler, telles que sont la Nouvelle

France & la Loüiſiane, & donner au Public toutes ces Hiſtoires l'une après l'autre. Or voici ce que j'ai imaginé pour leur donner une uniformité, qui en faſſe un tout lié par la méthode, qu'on y gardera.

Je mettrai à la tête de chaque Hiſtoire un Catalogue exact de tous les Auteurs, qui auront écrit ſur le même ſujet, ne l'euſſent-ils fait qu'en paſſant, pourvû que ce qu'ils en ont dit, mérite qu'on y faſſe quelqu'attention. Je marquerai en même tems les ſecours, que j'aurai tirés de chacun, & les raiſons, que j'aurai euës de les ſuivre, ou de m'en écarter; en quoi je tâcherai de faire enſorte, qu'aucune prévention, ni aucun autre intérêt, que celui de la vérité, ne conduiſe ma plume.

A ce premier préliminaire j'en ajoûterai un ſecond, qui ſera une Notice générale du Pays. J'y ferai entrer tout ce qui regarde le caractere de la Nation, ſon origine, ſon gouvernement, ſa Religion, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, le climat & la nature du pays, ſes principales richeſſes; mais je rejetterai à la fin de l'Ouvrage tous les Articles de

l'hiſtoire naturelle, qui demanderont d'être traitez en détail, & toutes les Pieces, qui n'auront pû avoir lieu dans le corps de l'Hiſtoire, & qui pourront néanmoins apprendre quelque choſe d'intéreſſant : comme ce qui regarde le Commerce & les Manufactures, les Plantes & les animaux, la Médecine, &c.

Pour ce qui eſt du corps même de l'Hiſtoire, j'y garderai le même ordre, que j'ai ſuivi en écrivant l'Hiſtoire de l'Iſle de ſaint Domingue, & dont il m'a paru que le Public n'étoit pas mécontent. Je n'y omettrai rien d'eſſentiel, mais j'y éviterai les détails inutiles. Je ſçai que la nature de cet Ouvrage en demande que d'autres Hiſtoires ne ſouffriroient pas. Des choſes aſſez peu intéreſſantes en elles-mêmes font plaiſir, quand elles viennent d'un Pays éloigné, mais je comprens qu'il faut choiſir & ſe borner.

De cette maniere on pourra avoir une connoiſſance entiere de chaque Région du Nouveau Monde ; de l'état où elle étoit, quand on l'a découverte : de ce qu'on a pû apprendre de

l'hiſtoire de ſes premiers habitans ; de ce qui s'y eſt paſſé de conſidérable depuis que les Européens y ſont entrés ; de ce qu'elle renferme de plus curieux ; & l'on ſçaura ce que l'on doit penſer de ceux qui en ont écrit juſqu'à preſent. Ainſi l'Hiſtoire du Nouveau Monde ne ſera plus en danger de périr par ſa propre abondance ; les choſes, qui ſont véritablement dignes de la curioſité des Lecteurs n'y ſeront plus noyées dans les inutilités, pour ne rien dire de plus ; ni embaraſſées dans les contradictions, & il ſera aiſé de faire un diſcernement juſte de ceux d'entre les Auteurs des Relations & des Voyages, qui méritent ſeuls le décri, qu'ils ont attiré ſur tous les autres, d'avec les Ecrivains qui par leur ſincérité, & leur application à s'inſtruire, ſe ſont rendus dignes d'être regardés comme des guides sûrs & des témoins irréprochables.

Au reſte, il étoit bien tems de rendre ce ſervice au Public, tandis que nous avons encore des regles certaines de critique pour diſtinguer les Pieces légitimes & authentiques de ce nombre

prodigieux d'Ecrits hazardés, dont la plûpart alterent la vérité jusqu'au point de la rendre méconnoissable, & qui en feroient enfin perdre absolument la trace, si on laissoit aller le débordement plus loin. Jamais en effet la demangeaison d'écrire n'a été plus loin qu'en cette matiere. Qui pourroit nombrer les Relations, les Mémoires, les voyages, les Histoires particulieres & générales, qu'ont enfantés la curiosité de voir & l'envie de raconter ce que l'on a vû, ou ce que l'on a voulu passer pour avoir vû? Mais il nous reste encore un rayon de lumiere, à la faveur duquel nous pouvons dégager la vérité de ce monstrueux amas de fables, qui l'ont presqu'entierement éclipsée; & dont la plûpart, quoique soutenuës des agrémens du stile, & du pernicieux assaisonnement de la satyre, du libertinage & de l'irréligion, ne demeurent en possession d'être entre les mains de toutes sortes de personnes; au grand préjudice des mœurs & de la piété, que parce qu'on ne leur a encore rien opposé de meilleur.

Si dans la revûë que je ferai de

toutes les Pieces, qui ont quelque rapport à mon Ouvrage, il m'en échappe quelques-unes ce ſera pour l'ordinaire, parce qu'il ne m'aura pas été poſſible, ou que je n'aurai pas jugé qu'il convînt de les tirer de l'obſcurité, où elles ſeront demeurées enſevelies, & mon ſilence à leur égard ſera la ſeule critique, qui leur convienne. S'il m'arrive pourtant d'en omettre, qui méritent de n'être pas oubliées, je réparerai ce défaut, dès qu'on m'en aura averti. De cette ſorte, ſi on peut reprocher avec fondement à ces derniers ſiecles une licence effrénée d'écrire, plus capable d'établir parmi le commun des hommes un vrai pyrrhoniſme en fait d'hiſtoire, que d'inſtruire ceux, qui s'adonnent à cette lecture, & plus propre à dégrader les Héros, qui ont rempli le Nouveau Monde de l'éclat de leurs exploits, & de leurs vertus, par le fabuleux qu'on y a mêlé, qu'à leur procurer l'immortalité, qui leur eſt dûë, on trouvera dans cet Ouvrage un reméde à ce déſordre, & ceux qui viendront après nous, ſeront plus en état qu'on ne la

été jusqu'ici, de faire justice à tout le monde.

On me demandera, peut-être, si je me suis flatté de pouvoir exécuter un dessein si vaste, & pour lequel il semble que la plus longue vie seroit encore trop courte. A cela je réponds que la nature de cet Ouvrage ne demande pas que toutes les parties qui le composeront, soient de la même main; qu'il ne souffrira point de la diversité du stile; que cette diversité y aura même son agrément; & qu'il ne sera question que de suivre toujours le même plan, ce qui est fort aisé. C'est ici à peu près la même chose, que la découverte de l'Amerique. Le plus difficile étoit fait, quand elle fut une fois commencée. Il y a donc tout lieu de croire que l'entreprise continuëra après moi, & que si j'ai l'avantage d'en avoir donné l'idée, ceux qui me succederont, auront la gloire de l'avoir perfectionnée.

Il ne me reste plus qu'à prévenir le Public sur la dépense inévitable dans l'éxécution d'un tel projet, afin que le prix des Volumes ne le révolte point.

Premierement, on n'y doit épargner, ni les Cartes, ni les Plans; & je ſuis perſuadé que cet Article ne trouvera point de contradicteurs. Rien n'eſt plus néceſſaire dans l'Hiſtoire, dont la Geographie & la Chronologie ſont les deux yeux; ſur-tout, lorſqu'il s'agit de Pays, qui ne ſont pas aſſez connus. En ſecond lieu, on fera graver tout ce que l'Hiſtoire naturelle fournira de plus curieux; mais on ne le fera, que quand on pourra s'aſſûrer d'avoir été bien ſervi. Enfin, il y a dans les différentes manieres de s'habiller & de s'armer de tant de Peuples divers, dans les cérémonies de leur Religion, & dans leurs coûtumes, bien des choſes qu'on ſera fort aiſe de voir réprésentés au naturel; mais on aura ſoin d'ailleurs de retrancher tout ce qui ne ſervira qu'à encherir inutilement les Volumes, & tout l'Ouvrage ſera dans la même forme & du même caractere que le Projet.

Comme rien ne nous aſtraint à aucun ordre dans l'arrangement des ſujets, & qu'il eſt aſſez indifférent par où commencer ce corps hiſtorique, on imprime actuellement une Hiſtoire du

Japon en deux Volumes. L'accuëil favorable que le Public a fait au grand Projet du P. du Halde ſur la Chine, a donné lieu de juger qu'on ne devoit point differer de publier cette Hiſtoire, par la raiſon que ces deux Empires, malgré la différence du caractére des deux Peuples, ont entr'eux de grands rapports, & font en quelque façon un monde policé à part, ſéparé du nôtre par une infinité de Nations barbares; en ſorte que l'hiſtoire de l'un doit naturellement faire déſirer celle de l'autre.

Il eſt vrai que juſqu'à préſent on a plus travaillé ſur le Japon, que ſur la Chine, ſans doute parce que le Chriſtianiſme y avoit fait de plus prompts & de plus éclatans progrès, & peut-être auſſi, parce que la vertu & la valeur des Japonnois, la nobleſſe de leurs ſentimens, l'élevation de leur génie, & la beauté de leur naturel ont piqué davantage la curioſité du Public: mais perſonne n'a encore entrepris de réünir dans un Corps d'hiſtoire tout ce qui regarde ce ſujet; la plûpart de ceux qui l'ont traité, s'étant preſque bornés à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & l'ayant

écrite dans un détail, qui n'eſt pas du goût de notre ſiécle ; & les autres ne nous ayant laiſſé que des Mémoires tronqués, ſans liaiſon, & qui ne font bien connoître, ni le Japon, ni les Japonnois.

Il a paru depuis peu un Ouvrage, dont le titre fit eſperer au Public d'y trouver tout ce qu'on peut déſirer ſur cette matiere (*a*); mais il n'y eut peut-être jamais de Titre moins rempli, & ceux qui ont lû ce Livre, conviendront que, ſi on en rétranche ce qui eſt étranger au ſujet, les redites, & certains détails de Voyages & de Commerce, qui n'intereſſent que peu de perſonnes, il ne reſtera pas des deux Volumes *in-folio*, dont il eſt compoſé, de quoi remplir un volume raiſonnable *in douze*. Il eſt vrai que dans ce peu, il y a des choſes neuves, des recherches faites avec jugement, & qui peuvent ſervir à éclaircir bien des endroits des Hiſtoires précedentes; mais tout n'y eſt pas exact, & autant que ces nouveaux Mémoires

(*a*) Hiſtoire Naturelle, Civile & Eccléſiaſtique de l'Empire du Japon, par le Docteur Engelbert Kœmpfer.

peuvent répandre de jour ſur ceux que nous avons déja, autant ont-ils beſoin d'en recevoir.

On trouvera dans l'Hiſtoire du Japon à la ſuite de ce Projet, les Faſtes Chronologiques de toutes les découtes, & des principaux établiſſemens qui ont été faits par les Européens depuis le milieu du quinziéme ſiécle juſqu'à préſent, dans l'Aſie, l'Afrique & l'Amerique.

AVIS DES LIBRAIRES.

Comme la dépenſe des gravûres montera fort loin. & qu'on ne tirera qu'un aſſez petit nombre d'Exemplaires de cet Ouvrage; on ne pourra donner au Public les deux Volumes en fueilles à moins de 18 livres; mais *ceux qui voudront s'aſſûrer d'un Exemplaire, on leur en fera une remiſe, dont ils auront lieu d'être contens.* Ils pourront s'adreſſer à l'AUTEUR au Collége de Louis le Grand, & en ſon abſence au P. PICHON, Procureur des Penſionnaires du même College; ou aux Sieurs MICHEL GANDOUIN. Quay de Conty,

aux trois Vertus; JEAN-BAPTISTE LAMESLE, ruë de la vieille Bouclerie, à la Minerve; & GIFFART, ruë ſaint Jacques, à ſainte Thereſe.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE HANOVRE.

M. Baring, Bibliothecaire de ſa Majeſté Britannique fait une augmentation conſidérable dans ſon Livre intitulé *Notitia Scriptorum rerum Brunſvicenſium.* Au détail des Loix & des Conſtitutions de Brunſwic Lunebourg, il joint les Ecrivains des Etats annexes, leurs vies, les jugemens qu'on en a portés, &c.

SICILE.

DE PALERME.

On mettra inceſſamment ſous preſſe

Dissertatio ad recens inventum Severæ Martyris Epitaphium. Autore P. Antonio Lupis Societatis Jesu, in-fol. 200. pag. Cet Ouvrage sera enrichi de figures, & comprendra les Explications de plusieurs autres Epitaphes & inscriptions.

ITALIE.

De Venise.

On délivre la traduction du douziéme volume de l'Histoire Romaine, sous ce titre : Storia Romana dalla Fondazione di Roma con Annotazioni Storiche, Geographiche, Critiche, con Tavole in Rame, con carte di Geographia, e con molte Medaglie Antiche de R.R. P.P. Catrou e Roüillé della Compagnia di Gesu Tomo Dodicesimo dall anno di Roma 585 sino all'anno 608 traslazione dal Francese idioma di fra Zannino Marsecco in Venezia 1734 presso Guiseppe Corona, in Merceria in 4°.

ANGLETERRE.

De Londres.

On annonce ici la découverte d'un Manuſcrit qui renferme le vrai texte de Zoroaſtre. On eſt préſentement occupé à fondre des caracteres pour imprimer l'original qui doit être accompagné d'une traduction. Peut-être cet ancien monument nous dévoilera-t-il les myſteres de la Religion des anciens Perſes ou des Adorateurs du feu. Il pourroit arriver que pareille ſingularité apprêtée en Angleterre fît fortune parmi certaines gens. Seroit-il plus ſurprenant de voir des *Guebres* en France, que des *Eliaſtes*, des *Figuriſtes*, des Enthouſiaſtes, des Convulſionnaires ?

PAYS-BAS.

De la Haye.

On trouve chez Henry Schemléer un livre de Médecine, composé en Anglois par M. Dover Bachelier en

Medecine, & traduit en François par un de ses amis. L'Ouvrage a pour titre: *Legs d'un Médecin à sa Patrie, contenant ce qu'il a recueilli lui-même pendant 49 ans de pratique, ou exposé de diverses maladies qui surviennent au genre humain, fait avec tant de clarté, que chacun y peut reconnoître la nature de son mal, avec les divers remédes pour chaque maladie fidélement indiquées, le tout à l'usage des familles.*

M. Dover, après avoir examiné l'espece & les causes des maladies, indique les remédes, qu'il garantît sur la foy d'une longue expérience. Les plus simples, selon lui, sont les plus sûrs. Mais la singularité & la nouveauté de ses principes, demandoit des méthodes nouvelles, selon la nature du mal qu'il se proposoit de guérir; le succès constant de celles qu'il a employées en a établi la certitude. Par exemple, il maintient que la consomption n'est causée que par une inflammation dans le sang, qu'alors par conséquent les fréquentes & petites saignées sont nécessaires; de là il conclut que les huiles, les sirops, les jus de viandes, en un mot, que les

mets ſucculens fourniſſent de l'aliment au feu qui dévore le malade. Il prétend que la poudre d'un crapaut ſec priſe en pilulles eſt excellente contre l'Aſthme. Que les pâles couleurs des filles ont leur ſource dans l'uſage qui s'eſt introduit de captiver leur taille dès leur plus tendre enfance. On n'auroit pas crû que les fruits mangés avant leur maturité fuſſent un préſervatif contre les vers; que le mercure ſimple n'eſt pas un poiſon, & qu'il délivre de la maladie vermiculaire, que le bain d'eau froide eſt ſouverain contre la lépre, maladie, au ſentiment de l'Auteur, dont les anciens préjugés ont fauſſement attribué la cauſe à une qualité acide dans les fluides. Enfin ſe ſeroit-on imaginé avant lui, que la paracenteſe ne ſert qu'à conduire plus promptement l'hydropique au tombeau. Voilà ce qui s'appelle lever l'étendart du Schiſme & rompre les liens de l'unité. Les Apotiquaires ſur tout ne ſçauroient pardonner à M. Dover d'épargner à ſes malades le dégoût & les frais des remédes ordinaires, dont l'uſage fréquent lui paroiſſoit pernicieux; ils ont porté de rudes atta-

ques à sa Méthode & à sa réputation, mais il a soutenu le choc avec une fermeté d'ame qui lui auroit acquis plus de gloire s'il avoit eu à combattre d'autres ennemis que des Apoticaires.

D'AMSTERDAM.

Westein & Smith débitent deux volumes *in*-8°, dont le titre est : *Voyage de Rabbi Benjamin, fils de Jona de Tudéle en Europe, en Asie & en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, où l'on trouve plusieurs choses remarquables concernant l'Histoire & la Géographie, & particuliérement l'Etat des Juifs au 12ᵉ Siécle, traduit de l'Hebreu, & enrichi de Notes & de Dissertations critiques & historiques sur ces Voyages par* J. P. Baratier Etudiant en Théologie. Ce fameux Rabin qui vivoit dans le 12ᵉ Siecle, avoit eu pour principal objet dans ses Voyages, de visiter toutes les Synagogues du monde, & de s'instruire par lui-même, des différentes Coutumes observées par les Juifs dans les diverses contrées de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique. A son retour

il en donna un Relation abrégée, qui parut pour la premiere fois à Constantinople. Cette édition toute défectueuse qu'elle étoit, fit naître à Arias Montanus l'envie d'en donner une traduction, il la publia, mais sans corriger les fautes qui s'étoient glissées dans l'original, il en ajoûta encore de nouvelles. En 1633. Constantin Empereur, fit imprimer à Leyde une nouvelle traduction de cet Ouvrage aussi fautive que la premiere, soit dans le Texte, soit dans les Notes qui se trouvent comme noyées dans un tas de citations Arabes & Hébraïques. Encore lui sçauroit-on gré de son travail s'il avoit puisé dans les sources primordiales : mais il a cité sur la foy des Ecrivains les plus fautifs. Et son Commentaire se ressent du peu de connoissance qu'il avoit de l'histoire Mahométane. Par exemple, il accuse Benjamin de méprise au sujet du Calyfe d'Egypte, contemporain de ce Voyageur, parce que George Elmaçin en produit un autre de la famille des Abassides, dans sa Chronique Arabe des Califes Mahométans. Mais le Traducteur devoit sçavoir qu'en Egypte

les Fatimides ſouverains du païs s'étoient fait reconnoître Califes, après avoir renoncé à l'obéiſſance des Abaſſides, qu'ils regardoient comme uſurpareurs de l'Empire & du Pontificat. La Géographie n'eſt pas moins défigurée dans l'Ouvrage de Conſtantin Lempereur, pour avoir copié trop fidélement les erreurs qu'on reproche à Arias Montanus; c'eſt ainſi qu'il donne pour la Province d'*Eliman* qui ne fut jamais, celle d'*Eliémen* qui eſt l'Arabie heureuſe, les *Dongziin* peuples inconnus pour les *Drouziin*, les Druſes peuples de la Paleſtine, qui habitent aux environs du mont Liban.

Au reſte cet Ouvrage, qui ſeroit pour un Sçavant conſommé dans la connoiſſance des Coutumes & des Langues Orientales le fruit d'une étude ſérieuſe & réfléchie, a été pour M. Baratier un amuſement de ſon enfance. A l'âge d'onze ans il entreprit cette traduction, qu'il a ſçu depuis enrichir de Notes critiques & d'une érudition peu commune. Il y fait paſſer en revüe les Buxtorfs, les Wagenſeil, les Baſnages, & Benjamin lui-même dont il

fait remarquer les bévües groſſiéres & les menſonges. Parmi les huit Diſſertations qui compoſent le ſecond Volume, la derniére regarde les païs où les dix Tribus furent tranſplantées par Salmanazar. Le jeune Auteur loin de les diſperſer avec Bochart & Ligtfoot dans l'Aſſyrie, la Méſopotamie, & la Médie, va les chercher dans les régions connües aujourd'hui ſous le nom de Géorgie, de Mingrelie, d'Imiréte, de Guriel, de Carduel, de Caket, de Dageſtan, de Schirwan, &c. de là il les fait paſſer en Tartarie, dans les Indes, à la Chine, en Amérique. Il appuye un ſentiment ſi ſingulier de preuves qui ont au moins le mérite de la nouveauté & de l'invention.

FRANCE.

DE LYON.

Extrait d'une Lettre de M. Broſſette à un des Auteurs de ces Mémoires.

Je prens la liberté de vous faire mes très-humbles remontrances ſur un

Article de vos Mémoires, dans lequel on a attaqué injustement, ce me semble, l'honneur & la mémoire de M. Despreaux, mon illustre ami. Comme vous avez donné dans plusieurs ouvrages des preuves publiques de l'estime que vous avez pour ce grand homme sur-tout dans votre Réponse à la critique que M. Muralt, Gentilhomme Suisse, avoit faite de la Satire sixiéme, je suis persuadé que vous ne refuserés pas de réparer aussi l'injure qui lui a été faite par ceux de vos Peres qui travailloient au Journal avant vous. [Trop de crédulité a causé la méprise que releve ici M. Brossètte.]

Ils ont inséré dans leur Journal d'Octobre 1733 Art: 81 p: 1825 une prétenduë Anecdote concernant M: Despreaux, laquelle me paroît absolument contraire à la vérité, quoiqu'ils assûrent qu'ils la tiennent d'une personne très-digne de foi, qui l'avoit apprise de M. Despreaux lui-même. Voici cette Anecdote.

„ Il avoit fait pour le P. Ferrier, „ Confesseur du Roi, l'Epître III sur „ la fausse honte. Ce Jesuite étant

„ mort avant qu'il l'eût imprimée ; „ elle fut adressée au fameux M. Arnauld. Par là il est aisé de juger, „ ajoute-t-on, que s'il entretint avec „ constance l'amitié de ce Docteur, „ elle n'avoit pas commencé par un „ trait de cette vertu. On ne reconnoit en ce choix que l'attention ordinaire à ceux qui courent la carriere de bel-esprit, qui est de se faire „ des amis qui puissent les aider à „ acquérir de la réputation.

Ne diroit-on pas, en lisant ceci, que l'Epître III de M. Despreaux est une Piece qui pouvoit convenir également, & au P. Ferrier, & à M. Arnauld, & qu'il n'y avoit qu'à changer les noms pour la faire quadrer? Voici à quelle occasion elle fut composée.

Après la paix de Clement IX, M. Arnauld eut non seulement la liberté de paroître, mais encore il fut reçu par le Nonce & par le Roi même, avec toutes les marques possibles d'estime. M. le Premier Président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignerent le plus d'empressement,

Ce fut chez ce Magiſtrat que M. Deſpreaux fit connoiſſance avec M. Arnauld, & dès leur premiere entrevuë ils lierent enſemble une étroite amitié dont ils ont fait gloire pendant leur vie, & qui a duré juſqu'à leur mort, comme je l'ai dit dans mon Commentaire ſur l'Epître III dont il s'agit.

M. Arnauld ſignala ſon retour à Paris par la publication d'un Ouvrage conſidérable * pour la défenſe du Livre *De la perpétuité de la Foi*, contre M. Claude Miniſtre de Charenton, qui avoit fait une Réponſe à ce dernier ouvrage en 1666. Le Livre de M. Arnauld commença à paroître au mois de Mars 1669. & fut reçu du Public avec de grands applaudiſſemens. †

Après la publication de cet ouvrage le bruit courut que ce fameux Miniſtre étoit dans le deſſein de faire abjuration du Calviniſme, & de ſe réunir à la Communion Romaine,

* *La Perpétuité de la Foy ...... défenduë contre le Livre, &c.* 1669.

† *Lett,* 484. *de Patin du* 8. *Mars* 1669.

[*Lett. 485 du même , 19 Mars 1669.*] soit qu'il fût déterminé par la force des argumens de M. Arnauld , soit qu'il fût attiré par les grands avantages qu'on lui proposoit de la part de la Cour & du Clergé. Mais il fut malheureusement retenu par la honte d'abandonner un Parti dont il étoit comme le Chef en France.

Ce fut dans ces circonstances que M. Despreaux composa son Epître III. qui fait une allusion perpétuelle & bien marquée , tant à l'Ouvrage de M. Arnauld, qu'à la disposition où étoit M. Claude de se faire Catholique , mais qui ne résistoit que par la honte d'un changement que ses adhérans n'auroient pas manqué de lui reprocher.

Oui , sans peine , au travers des sophismes de Claude ,
Arnauld , des Novateurs tu découvres la fraude ,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que sert que ta main leur décille les yeux ,
Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle ,
Prêts d'embrasser l'Eglise , au Prêche les rappelle ?

Non, ne croi pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper;
Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix l'attire,
Lui dit : Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire? ....
....
Des superbes Mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.

Voilà donc le sujet de l'Epître : *la mauvaise Honte*, sujet qui ne pouvoit convenir en aucune façon au P. Ferrier, ni comme Jésuite, ni comme Confesseur du Roi. En effet, ç'auroit été une assez plaisante chose que de voir une Epître sur *la fausse Honte*, adressée au Confesseur du Roi, & n'auroit-on pas eu lieu de la prendre pour une Satire?

Cependant les Journalistes assurent que M. Despreaux l'avoit faite pour le P. Ferrier. Mais ils n'ont pas pris garde que le P. Ferrier n'étoit pas encore Confesseur de Louis XIV. en 1660. n'ayant été appellé à cette éminente place qu'en l'année 1670. après l'ab-

dication du P. Annat ; & le P. Ferrier la remplit pendant quatre années juſqu'à ſa mort, arrivée le 29 d'Octobre 1674.

D'alleurs, M. Deſpreaux n'eut aucune liaiſon avec le P. Ferrier, qui avoit été tiré du College de Toulouſe, lieu de ſa réſidence, pour être Confeſſeur de Louis XIV. & qui n'avoit jamais été à la Cour avant ce tems-là, non plus que M. Deſpreaux.

Mais il y a une preuve convainquante, que l'Epître dont il s'agit, ne fut jamais faite par le P. Ferrier, & qu'elle fut imprimée pendant ſa vie même, telle qu'elle eſt, à l'adreſſe de M. Arnauld; c'eſt qu'elle parut en 1674 dans l'édition *in*-4°. que l'Auteur donna de ſes Oeuvres, dont l'impreſſion fut achevée le 10 de Juillet, & le Privilege du 28 Mars de la même année, eſt anterieur de ſept mois à la mort du P. Ferrier, arrivée, comme je viens de le dire, le 29 Octobre ſuivant. Donc ce Jeſuite n'étoit pas mort avant qu'elle fût imprimée.

Si l'Auteur l'avoit compoſée pour le P. Ferrier, croira-t-on qu'il eût été aſſez

imprudent pour l'adresser ensuite à M. Arnauld, ennemi déclaré des Jesuites, & pour faire ce changement ridicule pendant la vie, & pour ainsi dire, sous les yeux du Pere Confesseur?

La fausseté de ce fait étant ainsi démontrée, quel jugement doit-on porter de la réfléxion courte, mais injurieuse, qui l'accompagne? *Si Monsieur Despreaux*, dit-on, *entretint avec constance l'amitié de ce Docteur, elle n'avoit pas commencé par un trait de cette vertu, &c.*

Les Journalistes diront peut-être qu'ils ont été abusés par le témoignage d'un homme qu'ils croyoient *très-digne de foy.* Mais pour peu d'attention qu'ils eussent voulu donner aux circonstances du fait qu'ils ont publié, ils auroient aisément reconnu que cet homme *si digne de foy* se trompoit, & les trompoit eux-mêmes. Ils ne se seroient pas livrés si légerement à la satisfaction passagere de noircir la mémoire de M. Despreaux, du moins ils ne l'auroient pas accusé, sans preuve, sans présomption même, & sur un prétendu oüi-dire, d'une imprudence

ſi groſſiere, & qui plus eſt, d'une duplicité, ſi contraire à la candeur, à l'amour du vrai, à la probité ſcrupuleuſe, dont il a toûjours fait profeſſion.

Nous ſommes redevables à M. Broſſette d'avoir mis à une nouvelle épreuve l'impartialité dont nous faiſons une profeſſion conſtante. Les preuves éclatantes que nous en avons données plus d'une fois dans nos derniers Mémoires, n'attendoient pas un déſaveu ſi marqué pour détruire les anciens préjugés, & pour détromper enfin un certain Public qui aime à ſe faire illuſion ſur le compte des Jeſuites.

DE PARIS.

Bordelet a imprimé un Poëme Latin intitulé : *Templum Tragœdiæ*, qui fut récité au renouvellement des Claſſes ſur la fin de 1734, par le P. Marſy, Regent de Troiſiéme au College de Louis de Grand. Malgré notre réſerve à parler de ce qui nous touche, nous devons aux Connoiſſeurs & aux Amateurs des Muſes Latines la reconnoiſſance de publier leurs éloges. Ils ont loué dans ce Poëme le choix du ſujet, la conduite judicieuſe de l'ouvrage, la

beauté de la versification, en un mot, le talent de l'Auteur. Après un court préambule, à la maniere de Virgile, sur le succès de la derniere Campagne. Le Poëte feint qu'il est transporté sur le Pinde, dans le Temple où la Tragedie fait son séjour, & que cette Déesse lui dévoile toute la pompe & tous les secrets de son art enchanteur. Sous cette idée, il décrit l'origine, le progrès & les vicissitudes de la Scene, le Theatre Athenien, celui de Rome, celui de nos jours, soit Anglois, soit François, soit des autres Nations polies, sans oublier les talens de ceux qui le font revivre dans la Langue Latine. Il développe les mouvemens propres de la Tragédie, & ses ressorts les plus déliés. Il est difficile d'approfondir davantage un sujet si grand en aussi peu de vers. L'ouvrage est dédié à M. le Lieutenant Civil.

On a mis en vente les Livres suivans.

Code Criminel de l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline; contenant les Loix qui sont suivies dans la Jurisdiction Criminelle de l'Empire, & à l'usage des Conseils de guerre des

troupes Suiſſes ; par M. Vogel, grand Juge des Gardes Suiſſes du Roy. Chez Claude Simon, ruë des Maſſons, *in-quarto.*

Montalant, Libraire ſur le Quay des Auguſtins, diſtribuë le huitiéme Volume du Recueil Hiſtorique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traités, depuis la Paix d'Utrecht juſqu'à préſent, par M. Rouſſet. Il débite auſſi les Volumes précédens, & les vend ſéparement à ceux qui n'auroient pas le Recueil complet.

On trouve chez le même Libraire le onziéme & douziéme Volumes des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du dix-huitiéme ſiécle ; contenant les Négociations, Traités, Réſolutions, & autres documens authentiques, concernant les affaires d'Etat ; par M. de Lamberti.

Martin, Coignard fils & Guérin l'ainé, ruë ſaint Jacques, délivrent depuis quelques mois les trois Volumes du Supplément aux anciens Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ce ſont les tomes I & IV des Tables de tout le Recueil, & la troiſiéme partie de l'Hiſtoire des Animaux,

Les mêmes Libraires fourniront inceſſamment les ſix Volumes du Recueil des Machines approuvées par l'Académie Royale des Sciences, avec 432 Planches, gravées en taille-douce.

Errata pour le mois de Decembre.

PAge 2124. ligne 2. Saſſicolo, *liſez* Saſſuolo, p. 2126. l. 25. & p. 2129. l. 15. Ceſtoni, *liſ.* Certoni, p. 2130. l. 1. les Ovipares comme les Vivipares, *l.* les Vivipares comme les Ovipares, p. 195. l. 10. aux Rois, *l.* au Roy, p. 2197. l. 23. fait, *l.* fit, p. 2199. l. 2. de ſes ſuccès, *ôtés* de, p. 2201. l. derniere, de plus, *l.* ajouté.

La ſuite de l'Extrait des Lettres Paſtorales *de M. l'Evêque de Londres n'a pu trouver place dans les Mémoires de Janvier. Ce ſera pour le mois de Fevrier*, ou *de Mars.*

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES.
du mois de Janvier.

ART. I. *Miscellaneæ observationes*, &c. Mêlange d'observations sur les Auteurs anciens & modernes, par les Sçavans d'Angleterre, Page 6.

ART. II. Mémoires de Litterature, Tom. 8. p. 22.

ART. III. Didon, Tragédie nouvelle, p. 47.

ART. IV. *Acta Sanctorum Augusti*, ou les Actes des Saints du mois d'Août, recueillis des monumens Grecs & Latins, p. 57.

ART. V. Recueil des Pieces d'Eloquence & de Poësie, qui ont remporté les Prix donnés par l'Académie Françoise, pour l'année 1733. p. 83.

ART. VI. Lettres servant de Réponse aux Lettres Philosophiques de M. de V*** p. 95.

ART. VII. *Opere Physico-Mediche*, &c. ou Oeuvres de Physique & de Medecine, de M. Vallisneri, p. 111.

ART. VIII. Mémoires sur l'Islande, par Arius fils Torgils, &c. p. 128.

ART. IX. Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, &c. Tomes VII. VIII. & IX, p. 141.

ART. X. Methode Sinthetique pour les quadratures des courbes. p. 151.

ART. XI. Projet d'un corps d'Histoire du nouveau Monde. p. 160.

ART. XII. Nouvelles Litteraires. p. 172.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Février 1735.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	2.	v.
1718.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1735.

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célebres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagnées de Notes historiques & critiques. Tome I. à Paris ruë Saint Jacques, chez le Mercier, au Livre d'Or. 1734. in-12. pages 486. en attendant

plusieurs autres volumes qui suivront de près.

VOici un Ouvrage souhaité depuis long-tems du Public, ébauché en divers tems & par différens Particuliers, achevé enfin par des Ecrivains qui ne se nomment point. Notre Théatre naissant fait la matiere de ce premier Volume. Heureux les Grecs d'avoir aimé les Spectacles & les Arts au point de les inventer & de les porter en peu de tems à leur perfection ! Le succès en a immortalisé l'Histoire. Il n'en a pas été de même chez les Romains, qui ont emprunté d'eux les Arts & les Spectacles, & qui n'ont porté ces derniers que très-lentement à un degré fort inférieur, & si peu propre à nous en conserver l'histoire, qu'à peine les injures du tems nous ont permis de jouir de quelques monumens qui ne nous laissent que le chagrin de les voir au dessous de leurs modéles. Tant il est vrai que le succès décide de l'histoire des Arts en tout genre ! On oublie aisément ce que l'on rougit d'avoir esti-

mé, & la poſtérité la plus prochaine de ſes aïeux groſſiers n'aime point à en perpetuer la rudeſſe à la poſterité ſuivante. Il n'y a que les Ouvrages parfaits, en quelque genre que ce ſoit, qui laiſſent d'eux un long ſouvenir. Il ne faut donc pas s'étonner que le berceau du Théatre François ſoit enveloppé de ténebres impénétrables. Mais qu'arrive-t'il aujourd'hui, que la Scene s'eſt illuſtrée, parce qu'il y a eu des génies comparables, pour ne pas dire préférables à la belle antiquité? On aime à s'imaginer que l'origine en doit être charmante, à ſouhaiter du moins qu'elle le ſoit, par la même raiſon qu'on ſe forme des chimeres pour donner des aïeux romaneſques à des perſonnes inconnuës, dans leſquelles on trouve un merite ſuperieur. On aime à ſuppoſer que ce que l'on eſtime, eſt auſſi illuſtre qu'il paroît digne de l'être. C'eſt ainſi que toutes les Nations arrivées une fois au point de grandeur où la Providence les éleve peu à peu des plus vils commencemens, jettent un voile ſur leur origine, qu'elles ne connoiſſent plus, ou ne veulent plus con-

noître, pour s'en donner une fabuleuſe aux dépens de la vérité, & au profit de l'orgueil humain.

Telle eſt l'idée que les perſonnes peu inſtruites ſemblent avoir au ſeul nom d'*Hiſtoire du Théatre François.* Ce titre flateur a ſouvent abuſé plus d'un Ecrivain & plus d'un amateur de la Scene. Mais à peine met-on la main à l'œuvre, qu'on ſe détrompe par ſes yeux au point d'être rebuté. Combien l'ont été de ce pénible & ſterile travail? Et combien de Lecteurs peut-être ſe formaliſeront de ce premier Volume, dont nous allons rendre un compte d'autant plus impartial que les Auteurs ne nous ſont pas connus? Ces Lecteurs n'auront aſſurément pas raiſon. Les Sçavans leur diront & leur perſuaderont ſans doute que tout eſt eſtimable dans l'hiſtoire des Arts, ainſi que des Nations, & que la vérité quoique baſſe & vile, a toûjours des charmes qui relevent la baſſeſſe & la groſſiereté des faits. Il ne s'agit pas de flatter le Théatre, il eſt queſtion de le peindre au naturel. L'unique choſe qui puiſſe faire peine, eſt le défaut de traits pour le

peindre. D'où il ſuit qu'on doit ſçavoir gré à ceux qui font de laborieuſes recherches pour nous le repréſenter, en ſouffrant à regret les vuides hiſtoriques que le tems a opposés comme des précipices à notre avide curioſité, dans des choſes bien plus importantes encore, que ne l'eſt l'hiſtoire du Theatre.

Pour venir au fait, après cet exorde néceſſaire, les Auteurs du Livre en queſtion ont ſi bien ſenti la difficulté de leur entrepriſe, que nous leur devons la juſtice de l'expoſer dans leurs termes. les voici. *Préface.* « Il eſt de » certains tableaux, qui conſidérés » dans l'éloignement, préſentent aux » yeux des plaines charmantes, » des côteaux riants, des montagnes » ſuperbement élevées, des rivieres » larges, profondes, & remplies d'une » eau argentine; enfin, tous les agré- » mens d'une belle campagne. Ap- » proche-t-on de cette perſpective, » tout diſparoît, & des traits cou- » chés groſſierement ſur une murail- » le, prennent la place des objets en- » chanteurs, que l'œil trompé par

» l'art du Peintre, regardoit avec
» admiration. Voilà la juste compa-
» raison de ce qui arrive à ceux qui
» forment le dessein de donner une
» Histoire du Théatre François. Tout
» semble leur promettre une carriere
» aisée & brillante; pieces singulieres,
» Auteurs célébres, faits anecdotes
» interessans, Comédiennes & Comé-
» diens renommés dans leur art: mais
» ces flatteuses idées se trouvent to-
» talement confonduës, lorsqu'on
» consulte les Histoires générales &
» particulieres. On trouve à la vérité
» l'origine & l'établissement des Con-
» freres de la Passion à Paris, le lieu
» où ils firent leurs réprésentations:
» mais après cette époque, la suite &
» les progrès de ce premier Théatre
» sont absolument ignorés. Ce n'est
» que de loin en loin qu'on apprend
» quelques faits, & ces faits sont si
» peu considérables & si fort isolés,
» qu'il est impossible d'en former une
» Histoire suivie. Le Théatre de l'Hô-
» tel de Flandres, & celui de Bour-
» gogne, n'est pas plus connu; & ce
» ne fut que sous le Regne de Louis

» XIII que ce dernier devint célébre, » par les nombreuſes Pieces que les » beaux Eſprits de ce tems-là y firent » répréſenter. Si l'hiſtorique du Théa- » tre eſt ſec, celui des Poëtes & des » Acteurs ne l'eſt pas moins. Les diffé- » rens Poëmes Dramatiques qui paru- » rent avant Henry II ſont preſque » tous ſans nom d'Auteur, & ce peu » de noms qui nous reſte n'eſt ac- » compagné d'aucunes circonſtances. » A l'egard des Acteurs, le talent qu'ils » ont exercé ne les a point tirés du » néant d'où ils ſortoient, & ils y ſont » rentrés ſi parfaitement, qu'on en » retrouve peu de veſtiges. Les Myſ- » teres répréſentés par les Confreres, » occaſionnerent les Jeux des Clercs » de la Bazoche. A ces Jeux ſuccede- » rent les Pieces des Enfans ſans ſouci, » dont le Chef ſe nommoit le Prince » des Sots, ou de la Sotiſe : nouvelles » obſcurités & nouvelles peines perduës » pour les éclaircir. C'eſt cependant » l'Hiſtoire des trois Societés qu'on » vient de nommer, qui doit faire » celle du Théatre François depuis ſon » origine en 1402. juſqu'au commen-

„ cement du dix-ſeptiéme ſiécle.

Ces difficultés (comme nous l'avons dit) ont rebuté quantité d'Auteurs ; mais elles n'ont point effraïé ceux dont nous parlons. Ils ont compris que dans l'impoſſibilité d'engager tous les particuliers à faire une contribution de leurs connoiſſances ſur l'origine du Théatre François, il valoit mieux produire celles qu'ils avoient acquiſes par leurs recherches, que d'attendre un concert impratiquable, faute duquel il ſe perd tous les jours une infinité d'anecdotes. Celles qu'ils ont pu retrouver ſe ſeroient perduës de même, & l'on doit leur tenir compte de les avoir données. Commencer un Ouvrage important, même imparfaitement, c'eſt engager les particuliers à contribuer à ſa perfection. Si l'état de la Litterature étoit un Etat Monarchique, il ſeroit aiſé par voïe de ſujetion ou de perſuaſion de faire un amas de contributions pour le tréſor public, qu'on deſtineroit tantôt à une Hiſtoire, tantôt à un Dictionaire, tantôt à quelqu'autre Ouvrage, qui deviendroit par-là une Hiſtoire, un Dictionnaire, un

Ouvrage d'Etat. Mais l'on ſçait qu'il n'en va pas ainſi ſur le Parnaſſe, où le moindre Bourgeois, ainſi qu'à Rome, ſe croit quelque choſe de plus que les Rois, comme le dit Corneille, avec cette différence, pourtant que les vieux Romains à force d'avoir en tête le bien public, y contribuoient tous, juſqu'à lui ſacrifier leurs biens & leur vie, au lieu que l'on apprend tous les jours à devenir moins généreux & moins Citoïen dans l'état de la Litterature; à force de vouloir faire chacun en ſon nom ce que l'on appelle le bien public. La poſterité n'en eſt pas duppe. Mais il eſt vrai qu'elle gagne toûjours quelque choſe, quand les plus zélés pour ce bien public généreuſement prodigues, commencent à répandre leurs richeſſes, tandis que les plus avares les reſſerrent & les enfouiſſent pour toûjours: C'eſt le regret de ces pertes journalieres, qui a engagé les Auteurs de cette Hiſtoire à la publier promptement. Outre leurs connoiſſances & leurs recherches particulieres, ils ont reçû, diſent-ils, des ſecours conſidérables de Meſſieurs l'Abbé Sallier, l'Abbé Deſ-

„ marais, l'Abbé Contet, & de beau-
„ coup d'autres illuſtres amis qui leur
„ ont confié leurs recuëils „ ils leur en témoignent une reconnoiſſance publique, en les citant dans les occaſions, & toutefois en ajoûtant cette note. „
„ Par une raiſon qui nous eſt très-im-
„ portante, qu'on nous permette de
„ dire avec la hardieſſe qu'inſpire la
„ vérité que notre Ouvrage, tel qu'il
„ ſoit, n'eſt dû qu'à nos ſoins & à nos
„ collections, & que perſonne ne nous
„ a fourni ni mémoires ni avis ſur les
„ faits & la conduite de notre tra-
„ vail. „

La partie hiſtorique de ce Volume traite de l'origine des Spectacles en France, & elle ne contient que 72 pages. Il ne faut pas être ſurpris de cette brieveté. Les Auteurs dont on a emprunté les faits, en ont parlé fort ſuccinctement. On les excuſe ſur le peu d'importance de la matiere. Il ſeroit pourtant à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent plus étendus. L'Hiſtoire de la ville de Paris, ſes Faſtes & Antiquités, par Pierre Bonfons, Merveſin, Fauchet, Noſtradamus, du Verdier, Vauprivas,

La Croix du Maine, Brantome, Belleforêt, Mezeray, le Traité de la Police, ſont les principales ſources où nos Ecrivains ont puiſé. Nous en dirons un mot à la fin. Ils aſſurent qu'il ſeroit inutile de remonter au-delà du douziéme ſiécle, pour y trouver l'origine de la Comédie Françoiſe; qu'à la vérité ſous la premiere Race de nos Rois, il eſt fait mention de Farceurs; mais que Charlemagne par une Ordonnance de 789. les fit tellement diſparoître, que l'Hiſtoire de la ſeconde Race n'en parle plus; que toutefois le goût des Spectacles ſe conſervoit parmi le Peuple au point de s'introduire avec indécence dans les Egliſes, abus qu'Eudes de Sully Evêque de Paris tacha vainement d'abolir vers l'an 1197 & 1198, puiſque la *Fête des Foux*, dont il s'agit ici, ſubſiſtoit encore 240 ans après, témoin la cenſure de la Faculté de Théologie de Paris en 1444. Il faut donc ſe contenter de l'Hiſtoire abregée des Trouverres ou Troubadours Provençaux: Ils parurent ſur la fin du onziéme ſiécle, & répandirent en France cent ſortes de Poëſies, qu'on ap-

pella Chants, Chanterels, Chanſons Sons, Sonnets, Vers, Mots, Lays,, Depports, Soulas, Paſtorales, *Syrventes, Tenſons* & *Comédies.* On ne parle ici que des trois dernieres eſpeces, les autres étant (dit-on) étrangeres au ſujet. On auroit pû apporter une meilleure raiſon, puiſqu'il n'y a que les *Comédies* qui regardent le Théatre.

En effet, les *Syrventes* n'étoient que des Poëmes mêlés de louanges & de ſatyres, ſur les expéditions d'outre-mer. On appelloit *Tenſons*, les queſtions ingenieuſes ſur l'amour; par exemple; celle que Moliere a renouvellée dans ſes *Fâcheux*, ſçavoir lequel eſt préferable de l'Amant jaloux, ou de celui qui ne l'eſt pas. Les diſputes qui en naiſſoient, nommées *Jeux mi-partis*, étoient décidées ſouverainement au Tribunal des Académiciennes, qui réſidoient à Romanin, ou à Pierrefeu; & l'on appelloit cette Societé la *Cour d'Amour.* Les Comédies enfin (à juger de celles des vrais Troubadours du douziéme ſiécle, par celles de leurs ſucceſſeurs au quatorziéme ſiécle,) reſſembloient plu- » tôt à des Diologues qui exprimoient

„ l'action que l'Auteur *satirisoit*, qu'à des Comédies, telles qu'on a commen-„ cé d'en composer sous le Regne de „ Charles IX. „ Il faut observer qu'outre les Troubadours qui étoient dans une très-grande estime chez tous les Princes, il y avoit des *Conteurs* ou Auteurs de Romans en Prose, au lieu que les Romans rimés étoient les Ouvrages des véritables Troubadours. Il y avoit encore des *Chanteurs*, qui chantoient les productions de ceux-ci, lorsqu'ils n'avoient pas eux-mêmes le talent de chanter. Il y avoit enfin des *Jongleurs*, ou Joüeurs d'instrumens, plus anciens que les trois autres especes. Elles se réunirent toutes pour divertir les Rois & les Grands. Voilà en quoi consiste ce que l'on sçait du bel esprit Provençal, qui " brilla en Europe depuis 1120 „ ou 30, jusqu'à la fin du Regne de „ Jeanne I Reine de Naples & de Si-„ cile, Comtesse de Provence, qui „ mourut en 1382, alors défaillirent „ les Mécenes, & défaillirent aussi les „ Poëtes, dit Nostradamus. „ Ainsi en résumant ce que nous avons dit, voilà deux âges du Théatre ancien, l'un dans

les Hiſtrions du tems de Charlemagne, & l'autre dans les Troubadours. On en peut trouver un troiſiéme dans leurs foibles imitateurs, ſous le nom ou des anciens *Jongleurs*, ou des nouveaux *Joueurs*, *joculatores*, dont tout l'art étoit d'amuſer la Populace, par des tours de Paſſe-paſſe, & de mauvais récits. Ils tomberent dans le décri ſous Philippe Auguſte, qui les chaſſa de ſa Cour & de ſes Etats. Quelques-uns y furent ſoufferts dans la ſuite, témoin un Tarif de ſaint Louis pour les droits de Péage qui ſe païoient ſous le petit Châtelet. « Un des articles porte, que » le Marchand qui apporteroit un Singe pour le vendre, payeroit 4 deniers; que ſi le Singe appartenoit à » un homme qui l'eut acheté pour ſon » plaiſir, il ne donneroit rien; que » s'il étoit à un *Joueur*, il en joueroit » devant le Péager, & que par ce jeu » il ſeroit quitte du Péage, tant du » Singe que de ce qu'il auroit acheté » pour ſon uſage. C'eſt de-là que vient » cet ancien Proverbe populaire, *payer* » *en monnoye de Singe, en gambades.* » Un autre article porte, qu'à l'égard

„ des *Jongleurs*, ils ſeroient auſſi quit-
„ tes de tous Péages, en faiſant le récit
„ d'un couplet de chanſon devant le
„ Péager. Tous prirent dans la ſuite le
„ nom de *Jongleurs*, comme le plus
„ ancien, & les femmes qui s'en mê-
„ loient, celui de *Jongleresſes*. Ils ſe
„ retiroient à Paris dans une ſeule ruë,
„ qui en avoit pris le nom de ruë des
„ *Jongleurs*, & qui eſt aujourd'hui celle
„ de ſaint Julien des Meneſtriers. „ Le nom de Batteleurs leur vint de certains tours périlleux avec des armes, & tout leur jeu eſt devenu le partage des Danſeurs de Corde.

Nos Auteurs nous donnent enſuite une Notice abregée de douze principaux Troubadours, & de quelques-unes de leurs Pieces. Ces Poëtes ſont, Arnaud Daniel, Anſelme Faydit, Hugues Brunet, Guy d'Uzès, Pierre de Saint Remy, Perdigon, Ricard de Noves, Giraud de Bournelh, Luco ou Lucas, Pierre Roger, B. de Paraſols, Bertrand de Pezars, tous du douziéme, ou treizéme ou quatorziéme ſiécle. Voici les noms de leurs principales Pieces : *les illuſions du Paganiſme*, par Daniel ;

l'*Héréſie des Peres*, par Faydit, contre les Conciles qui avoient condamné les Albigeois; *les Traverſes de l'Amour*, par Brunet; *la Vie des Tyrans*, contre les Papes, les Rois, & les Princes de l'Europe, par les freres d'Uzès; *les Victoires du Comte* Raymond Berenger, dernier du nom, Comte de Provence, par Perdigon. Les titres que nous citons ne ſont pas tous des titres de Spectacles. Mais voici des Tragédies de Paraſols, l'*Andriaſſe*, *la Tharanta*, *la Malhorquina*, *Lallamanda*, *la Joannada*; toutes ces Pieces comprennent l'Hiſtoire de la Reine Jeanne, du malheureux André ſon premier époux, de Louis de Tarente, ſecond époux, de Louis Roy de Hongrie, de Charles de Duras, de Jacques d'Arragon, Infant de Majorque, troiſiéme mari de Jeanne, & d'Othon de Brunſwic, ſon quatriéme mari. Enfin, (comme le dit Noſtradamus, en annonçant la derniere Tragédie) « le Poëte n'y avoit rien oublié, » depuis que cette Reine fut de l'âge » de ſix à ſept ans, juſqu'à la fin de » ſes jours, qu'elle prit une telle & » malheureuſe fin, qu'elle avoit fait

„ prendre à André ſon mari. „ Tout ceci eſt fort court dans nos Auteurs, & néanmoins curieux, nous y renvoyons le Lecteur.

L'ordre hiſtorique les conduit à dire un mot des célébres Muſiciens ou Méneſtriers de ces tems-là. On nous dit que ce furent les Picards qui les premiers apprirent des Troubadours le ſecret des Chanſons, des Tenſons, & des Syrventes; & l'on ſçait que Thibaut, Comte de Champagne, ſe ſignala dans ce genre de Poëſie, particuliérement au ſujet de la Reine Blanche, qu'il aimoit, & d'une eſpece d'Académie de Poëtes qu'il entretenoit à ſa Cour. “ L'accueil favorable que l'on „ fit en France à tous ces Poëtes & „ Muſiciens, en fit croître le nombre; „ ils ſe trouvoient ordinairement aux „ Aſſemblées de plaiſirs, & aux Feſtins „ des Princes & des grands Seigneurs, „ & récitoient des Chanſons & des „ *Fabliaux*, qui étoient des eſpeces de „ petits contes à peu près pareils à „ ceux de Bonaventure des Periers. „ Les plus fameux furent, Colin Muſet, „ Jean Bodel, Jonglet, Rutebœuf,

„ Lambert Lycors, Alexandre Paris, „ Huon de Villeneuve, &c. Ces Mu- „ ſiciens étoient bien récompenſés de „ leurs peines, & ſouvent ils recevoient „ des Seigneurs devant leſquels ils a- „ voient chanté, des habits de prix, „ qu'ils ne manquoient pas de porter „ dans les autres maiſons où ils étoient „ appellés, dans le deſſein de les en- „ gager à la même générosité. Du Ver- „ dier, p. 8. de ſa Bibliotheque, dit „ qu'il ſe ſouvenoit d'avoir vû Martin „ Baraton, ja vieil Méneſtrier d'Or- „ leans, lequel aux Fêtes & Nôces, „ battoit Tambourin d'argent, ſemé „ de plaques auſſi d'argent, gravé des „ armes de ceux à qui il avoit appris à „ danſer.

La Bazoche (dont nos Auteurs tirent le nom de *Baſilica*) fut établie vers l'an 1303 par Philippe le Bel en forme de Juriſdiction, avec un Roy, qui portoit la Toque Royale. On nous promet de parler dans la ſuite du progrès de la Bazoche & des pieces qu'elle répréſenta : puis on paſſe à l'Hiſtoire des *Myſteres de la Paſſion*, qui parurent avec éclat ſous Charles VI. Ce n'eſt pas

qu'on n'eût l'idée de ces Spectacles avant Charles VI, puisque l'Histoire fait mention d'une Fête donnée par Philippe le Bel en 1313, où l'on représentoit la gloire des Bienheureux: & les peines des Damnés, avec la *Procession du Renard*, & d'autres sortes d'animaux: mais il est certain que ce ne fut que sous Charles VI qu'une Societé de Bourgeois & de Pelerins qui avoient déja joué au Bourg de saint Maur près Paris, & que le Prevôt de Paris avoit déconcertés par une Ordonnance du 3 Juin 1398, fut solemnellement érigée en *Confrairie de la Passion & Resurrection de Notre-Seigneur*, par des Lettres de Charles VI, dattées du 4 Décembre 1402.

Il y est dit " que le Roy a reçu „ l'humble supplication des bien amés „ & Confreres les Maîtres & Gouverneurs de la Confrairie de la Passion „ & Résurrection de Notre-Seigneur, „ fondée en l'Eglise de la Trinité à „ Paris, contenant, comme pour le „ fait d'aucuns Mysteres, tant de Saints „ comme de Saintes, & mêmement „ du Mystere de la Passion, qui derrai-

„ nement (dernierement) ont com-
„ mencé, & ſont prêts de faire devant
„ nous (le Roy) comme autrefois au-
„ roient fait, & leſquels ils n'ont pu
„ bonnement continuer, pour ce que
„ nous n'y avons pû être lors préſens :
„ duquel fait & Myſtere ladicte Com-
„ pagnie a moult frayé (fait des frais)
„ & deſpendu du ſien, & auſſi ont les
„ Confreres, un chacun proportiona-
„ blement ; diſant en outre que s'ils
„ jouoient publiquement & en com-
„ mun, que ce ſeroit le profit d'icelle
„ Confrairie , ce que faire ne pour-
„ roient bonnement ſans notre congé
„ & licence , requerans ſur ce notre
„ gracieuſe proviſion, &c. „

La Confrairie de la Paſſion s'établit d'abord dans un Hôpital abandonné, dit la Croix de la Reine, puis de la Trinité, hors la Porte ſaint Denys. Là dans une grande ſalle les Confreres étalerent leurs pieux amuſemens avec tant de ſuccès , qu'ils devinrent à la mode , non-ſeulement à Paris , mais encore à Roüen, à Angers, au Mans , & à Metz : ces jeux durerent malgré des tems fort orageux , juſqu'à une

partie du Regne de Louis XI, où l'on vit à l'envi s'élever d'autres Spectacles d'un genre différent, & dont on parlera dans les Volumes suivans, sçavoir les Scenes des *Enfans sans souci*, & des *Clercs de la Bazoche.*

Ce qui donna lieu aux premiers, c'est qu'on se lassa enfin du sérieux des Mysteres, de sorte que pour rappeller le Spectateur, sans quitter tout à fait les jeux dévots, on s'avisa d'y mêler des Scenes profanes, ou plûtôt burlesques; mêlange qui fit nommer ces nouveaux Spectacles, *les Jeux des Poix pilés.* Deux sortes d'Acteurs se réunirent. Les *Confreres* se réserverent toujours le soin de représenter leurs Mysteres; mais ils s'associerent les *Enfans sans souci*, pour jouer ce qu'on appella les *Sottises*, & leur Chef prenoit le titre de *Prince des Sots.*

„ Voilà de quelle façon les Con-
„ freres soutinrent leur Théatre jus-
„ qu'au Regne de François I, qui leur
„ donna en 1518 des Lettres Paten-
„ tes.... ils continuerent leurs répré-
„ sentations jusqu'en 1539, que la
„ Maison de la Trinité fut de nouveau

„ deſtinée à un Hôpital. „ Ils louerent alors une partie de l'Hôtel de Flandres, où ils répréſenterent juſqu'en 1543, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems où l'on démolit cet Hôtel. Las enfin des dépenſes que leur cauſoient ces tranſmigrations, ils acheterent une portion de l'Hôtel de Bourgogne, où ils ſe fixerent en 1548, avec privilege de jouer ſeuls ſur ce Théatre, & défenſe en même tems de répréſenter déſormais aucun Myſtere. Le faux goût des anciens tems avoit paſſé. Ainſi finit une pieuſe folie, qui avoit duré un ſiecle & demi ſous les auſpices de l'autorité Royale. La Confrairie dévote loua ſon Hôtel de Bourgogne, & ceda ſon privilege à une nouvelle troupe de Comédiens, en ſe réſervant deux loges, que l'on nomma les *Loges des Maîtres.*

„ Pour ſuivre l'ordre hiſtorique de „ notre Théatre, il nous paroît néceſ- „ ſaire (diſent nos Auteurs) de termi- „ ner celui des Confreres, par l'extrait „ du Myſtere de la Paſſion. Le ſoin & „ l'attention que l'on a pris en le „ compoſant, mettra tout le monde „ au fait de ce genre d'ouvrages, qui,

„ pour le dire en paſſant, ſont tous du
„ même goût. Après cela nous parle-
„ rons des *Clercs de la Bazoche*, &
„ enſuite des *Enfans ſans ſouci*, & des
„ Pieces que ces deux différentes trou-
„ pes jouerent; & nous donnerons
„ des extraits tant des moralités & des
„ farces repréſentées par les premiers,
„ que des *ſottiſes* jouées par les der-
„ niers. Enſuite nous paſſerons au
„ commencement du Théatre de l'Hô-
„ tel de Bourgogne, que nous verrons
„ ſortir de l'enfance, où il avoit été
„ juſqu'au Regne d'Henry II, par les
„ Pieces que Jodelle, la Peruſe, & le
„ Baïf donnerent au Public.

En attendant cette ſuite, qui ſera pouſſée juſqu'en l'année 1700, revenons aux Confreres & à leur Théatre, dont il s'agit principalement dans ce Volume. Le lieu où ils jouoient étoit élevé ſur le devant ſelon la forme de ceux où l'on joue aujourd'hui. Mais le fond étoit rempli de divers échaffauts, qu'on nommoit *Etablies*. Le plus haut étoit le Paradis; en deſcendant on trouvoit des Palais, & des maiſons conformes au ſujet repréſenté; par exem-

ple, voici la deſcription de la Scene pour le Myſtere de l'Incarnation, répréſenté à Rouen l'an 1474.

„ Premierement (dit l'Auteur con-
„ temporain) eſt Paradis ouvert, fait en
„ maniere de Trône, & reçons d'or
„ tout autour, au milieu duquel eſt
„ Dieu en une chaire parée, & au
„ côté dextre de lui la Paix, & ſoubz
„ elle Miſericorde · au ſeneſtre, Juſtice,
„ & ſoubz elle Verité : & tout autour
„ d'elles neuf ordres d'Anges, les uns
„ ſur les autres. La maiſon dès parens
„ de Notre-Dame; ſon Oratoire, la
„ Crache ez Bœufz. Enfer fait en ma-
„ niere d'une grande gueule, ſe cloant
„ & ouvrant quand beſoing eſt. Les
„ Limbes des Peres faits en maniere de
„ Chartre, & n'étoient vûs (les Peres)
„ ſinon au-deſſus du faux du corps.
„ Les places des Prophetes ez divers
„ lieux hors les autres. „

Sur les côtés du Théatre il y avoit des gradins où tous les Acteurs étoient aſſis dès le commencement de la Piece, & s'aſſéioient tour à tour chacun après ſa Scene, ſans jamais diſparoître que leur rôle ne fût entierement achevé.

Car un Acteur assis étoit censé absent pour quelque tems. Une niche fermée de rideaux par devant, sans autre façon, s'appelloit une chambre, & l'on tiroit les rideaux pour cacher ce qui ne devoit pas être vû, comme les couches de sainte Anne, &c.

Le Mystere de la Passion est évidemment de plusieurs Auteurs; il a seulement été retouché par Jean Michel, Poëte Angevin; & avant lui il s'étoit si considérablement augmenté, qu'on y trouve au commencement & à la fin des Mysteres tout-à-fait étrangers à la Passion; citons d'après nos Auteurs l'exemplaire le plus complet. C'est un petit *in-folio*, avec des figures de bois, contenant 352 feuillets, ou 704 pag. à deux colonnes, de 48 vers chacune. Voici le titre. « Le Mystere de la Conception & Nativité de la glorieuse Vierge Marie, avec le mariage d'icelle; la Nativité, Passion, Résurrection & Ascension de Notre Sauveur & Redempteur Jesus-Christ, jouée à Paris l'an de grace 1507, imprimée audict lieu pour Jehan Petit, Geoffroy de Marnef, & Michel le

„ Noir, Libraires-Jurés en l'Univer-
„ ſité de Paris, demourans en la grant
„ ruë ſaint Jacques. „ Et à la fin du
Volume on lit, " Cy fine le Myſtere
„ de la Reſurrection de Notre-Seigneur
„ Jeſus-Chriſt par perſonnages, nou-
„ vellement imprimé à Paris par Alain,
„ Lotrian, & Denys Janot, demourans
„ en la ruë Notre-Dame, à l'Enſeigne
„ de l'Ecu de France.

Nous paſſons aux extraits qu'en ont fait nos Auteurs, afin de donner une idée tant de leur travail que du Myſtere même. On leur doit la juſtice de dire que ces extraits ſont faits avec beaucoup de ſoin, & qu'ils ſuffiſent pour avoir une idée complette de ces Spectacles. On peut s'en convaincre par ſoi-même, comme nous en ſommes perſuadés, par l'inſpection actuelle du Myſtere de la Paſſion, imprimé ſéparément. C'eſt de cette édition, ſelon les apparences, que parle la Croix du Maine, p. 248 de ſa Bibliotheque. On lit à la fin, " A l'honneur de Dieu &
„ de la glorieuſe Vierge Marie, &
„ à l'édification de tous bons Creſ-
„ tiens & Creſtiennes, a été imprimé

„ ce préſent Livre, nommé la Paſſion „ de notre Sauveur & Rédempteur „ Jeſu-Criſt par perſonnages, nou„ vellement imprimée à Paris, par la „ veuve feu Jehan Trepperel, & Jehan „ Jehannot, Imprimeur & Libraire„ Juré en l'Univerſité de Paris, de„ mourant en la ruë Neuve Notre„ Dame, à l'Enſeigne de l'Ecu de Fran„ ce. „ Et au commencement " s'en„ ſuit le Myſtere de la Paſſion Notre„ Seigneur Jeſus-Chriſt, avec les addi„ tions faites par très-éloquent & ſcien„ tifique Doctcur, Maiſtre Jean Mi„ chel: lequel Myſtere fut joué à An„ giers moult triomphantement, & „ dernierement à Paris. „ ſans datte d'année en nul endroit, ſi ce n'eſt 46 en chiffre gothique, pour ſignifier peut-être 1546. Nous ne garantiſſons que la difference de titre qui ſe trouve entre notre édition, & celle que ſuivent nos Auteurs, & qui eſt telle. " Cy „ commence le Myſtere de la Paſ„ ſion de notre Sauveur Jeſu-Criſt, „ avec les additions & *corrections* fai„ tes par très-éloquent, &c. *l'an mil* „ *cinq cens & ſept.* „ Les termes que

nous ſouslignons ne ſont point dans notre édition, & l'orthographe eſt ſouvent differente dans le corps de l'Ouvrage. Ajoûtez à cela la difference des Libraires. Une petite notice des éditions n'auroit rien gâté à l'Ouvrage en queſtion. A cela près on trouve les extraits des trois Myſteres dans l'ordre ſuivant.

1°. Les extraits du Myſtere de la Conception de la Vierge Marie, la Nativité d'icelle, avec la Naiſſance de Jeſus-Chriſt. Ce myſtere contient 53 Scenes, dont voici les titres, La Supplication pour la rédemption humaine. Enfer. De Joachin & de ſes Bergiers. Des aumônes de Joachin. Le Traité de mariage de Joachin. De Herode Aſcalonite, & de ſes Seigneurs. Le murmure des Juifs contre Herode. (Notez que l'Auteur fait Herode Païen, & Cirinus Mahometan.) Le veu & promeſſe de Joachin & d'Anne. Le refus de l'oblacion de Joachin. Du deuil de Joachin, à cauſe du refus de ſon oblacion. Les Requêtes de Joachin & d'Anne pour avoir lignée. De l'Ange qui s'apparut à Joachin & à

ſainte Anne. De Herode. Comme Anne enfanta Marie. Comme Marie fut préſentée au Temple. Comme Marie beſongne avec les pucelles. Comme Anne fut mariée à Cleophas. Comme Herode feiſt mettre l'Aigle d'or ſur le Temple. Comme Anne fut mariée à Salomé. Comme les Juifs murmurent contre Herode. Comme Ruben preint conſeil des Juifs. Comme l'Ange revela la Prophetie que Jeſus naiſtroit de Marie. Comme baillent leurs Verges au Preſtre de la Loy. Comme Joſeph épouſe Marie. Comme l'Ange annonça à Zacharie la nativité de ſaint Jehan. Le procès du Paradis. De la ſalutation Angelique. De Marie & Eliſabeth. Enfer. De l'enfantement de Eliſabeth. Le doubte de Joſeph touchant l'Incarnation du Filz de Dieu. Du Mandement publié en Judée. Comme Marie & Joſeph vont en Béthléem. Du logis de Marie & Joſeph. Des Paſtoureaux. L'Oraiſon de Simeon. De la Nativité de Jeſus. Comme l'Ange s'apparut aux Paſtoureaux. Des trois Rois, & de l'étoile qui les conduiſoit. Des Paſtoureaux. Des trois Rois. Des préſens que

les trois Rois firent à Jesus. De Symeon. Comme Symeon reçeut Jesus au Temple. Enfer. De la fuite de Jesus en Egypte, & du trébuchement des Idoles. Du retour de Herode. De la persécution des Innocens. De la mort d'Herode Ascalonite. Du retour de Jesus de l'Egypte. Comme Jesus est mené au Temple de Hierusalem. De la disputation des Docteurs. De la Nativité de Jesus. Comme Joseph & Nostre-Dame cercherent Jesus.

Toutes ces Scenes s'appelloient une *Journée*. Noms des personnages de cette journée. Dieu le Pere. Jesus-Christ. Le Saint-Esprit, sous la forme d'un Colomb blanc. La saincte Vierge Marie. Anges, saint Michel, Gabriel, Raphael, Uriel, Cherubin, Seraphin, Chœur d'Anges : Sapience, Paix, Misericorde, Justice, Verité. S. Joseph, époux de la sainte Vierge, Sainte Anne sa mere, saint Joachin son pere. Cleophas, second mari de sainte Anne. Salomé, troisiéme mari de sainte Anne. Marie Jacobi, fille de Cleophas & de sainte Anne. Marie Salomé, fille de Salomé & de sainte

Anne. Yſacar, pere de ſainte Anne. Zacharie, pere de ſaint Jehan Baptiſte. Eliſabeth, couſine de la Vierge, & femme de Zacharie. Utan Chamberier de ſainte Anne, & enſuite d'Eliſabeth. Abias, couſin de ſaint Joachin. Barbapanter & Arbapanter, oncles de ſaint Joachin. Achin & Melchy, Bergers des troupeaux de ſaint Joachin, & cependant deſcendans de David. Joas pauvre malade, & un Pellerin demandans l'aumône à ſaint Joachin, & deſcendus auſſi du Roy David. Simeon; Anne la Pophetiſſe. Iſacar, ſurnommé Ruben, Grand Prêtre. Jechonias Prêtre. Chœur de dix ou douze Pucelles, deſquelles il y en a deux qui parlent; ſix Docteurs de la Loy tous nommés. Trois Habitans de Jeruſalem auſſi nommés. Les trois Mages, dont chacun eſt accompagné de deux Chevaliers. Six Bergers des environs de Béthléem, ſçavoir, Aloris, Iſambart, Pelyon, Rifflart, Garnier, Gombaut. Joas, Maître d'Hôtellerie. Aqueline, Raab, Rachel, Adormata, Herbeline, toutes femmes de Bethléem, ſans oublier Raphael, & ſon mari Priſeus. Herode,

dont la Cour eſt compoſée de quinze ou ſeize perſonnes ; ſes cinq Satellites, ſont Agrippart, Arfrappart, Narinart, Hermogenes, Rechine. Il a pour Meſſager, Rapporte-nouvelle. Il y a enfin deux Prêtres Idolatres, & ſix Démons, appellés Lucifer, Sathan, Aſtaroth, Belzébuth, Berith, Belial, Cerberus.

2°. L'extrait du Myſtere, proprement dit de la Paſſion, ſuit celui dont nous venons de parler, & il eſt diſtribué en quatre journées, dont chacune eſt remplie de preſque autant de Scenes & de perſonnages que nous en avons marqué ci-deſſus.

3°. Enfin, l'extrait du Myſtere de la Réſurrection, qui ne contient qu'une journée de trente-cinq Scenes termine ce Volume, en attendant un autre Myſtere de la Réſurrection, diviſé en trois journées, & differemment traité par le Docteur Jean Michel. Ce ſera le commencement du ſecond Volume.

Sur la ſimple vûë des Scenes & des perſonnages dont nous venons de parler, un Lecteur intelligent nous diſpenſeroit d'en produire davantage. Il y auroit même une queſtion délicate à

faire sur ce sujet. Nos Auteurs sont trop gens d'esprit pour s'en formaliser, & nous la proposons beaucoup plus pour nous justifier de notre silence, que pour les taxer sur leur travail, si utile d'ailleurs au Public. C'est qu'il pourroit y avoir des personnes scrupuleuses qui se mettroient en tête de dire : A quoi bon exposer aux yeux de tout le monde, les impertinences d'une *troupe de Pellerins.* (a)

> *Qui sottement zelés en sa simplicité,*
> *Joua les Saints, la Vierge, & Dieu par pieté ?*

Ne vaudroit-il pas mieux laisser pourrir dans quelque coin de Bibliotheque, ou du moins abandonner aux curieux pareilles inepties, que de courir le risque de scandaliser les foibles, en leur faisant voir ce qu'il y a de plus saint dans notre Religion, si miserablement défiguré par la bêtise de nos aïeux ?

Nous n'ignorons pas que l'on pourroit répondre, que la Religion est trop

(a) Despréaux.

auguſte & trop noble aux yeux même des ignorans & des foibles, pour ſouffrir dans leur eſprit la moindre atteinte des traits d'une ignorance zélée, ou d'une pieuſe erreur. Et c'eſt ſans doute ce qui a empêché nos Ecrivains de ſe faire cette objection ; auſſi n'avons-nous garde de la fortifier. Mais comme on eſt redevable *ſapientibus & inſipientibus*, quand on rend compte des Ouvrages publics dans un Journal, on nous pardonnera cette délicateſſe avant que d'expoſer une Scene pour exemple du travail de nos Auteurs. Nous ne choiſirons point celles où Pilate & des Satellites, Griffon, Brayart, Drillart, Claquedent, Roullart, Dentart, Gadiffer, Bruyant, Malchus, Dragon, Grongnard, &c. jouent des rôles ſi indignes & ſi ſcandaleux. Nous laiſſons les horribles imprécations & les hurlemens des Démons. Nous paſſons tout ce tas de burleſques farces qui faiſoient fondre le Peuple en larmes, qui ont fait rire depuis, & qui font pitié aujourd'hui. Mais où ne point trouver de burleſque dans ces ſpectacles ſérieux & dévots ? Prenons du moins une

Scene qui nous instruise de quelque usage ancien pour les machines du Théatre. C'est celle de la Transfiguration, dont nous transcrivons l'extrait.

Jesus prend avec lui Pierre, Jean & Jacques, & après avoir ordonné aux autres Apôtres de l'attendre, il monte avec ces trois le mont Thabor. Les Apôtres ont bien de la peine à le suivre.

SAINT PIERRE.

C'est peine de monter si hault,
A gens déchaussés comme nous.

SAINT JACQUES MAJOR.

A peine que le cueur ne me fault
Et que je ne tombe dessoubz.

SAINT PIERRE.

Je suis hors d'aleine & de poulz
De monter si très-grosse masse.

Après ce discours & autres pareils, Jesus & ses trois Apôtres parviennent enfin au haut de la Montagne. « Ici » entre Jesus dedans la Montaigne pour » soi vêtir d'une robe la plus blanche » que faire se pourra; & une face & » les mains toute d'or bruni, & un

„ grand Soleil à rays bruni par derrie-
„ re. Puis ſera levé haut en l'air par ung
„ ſubtil contre-poys. Et tantôt après
„ ſortiront de ladicte Montaigne Helye
„ en habit de Carme, & ung chapeau
„ de Prophete à la tête, (c'étoit un
„ chapeau pointu, dit la note) &
„ Moyſe d'autre côté qui tiendra les
„ Tables en ſa main, & cependant par-
„ lera la Magdelaine. „

Pendant que ceci ſe paſſe d'un côté, de l'autre paroît la Magdelaine qui s'entretient avec ſes deux Demoiſelles, & qui leur demande " des Chanſons „ nouvelles pour mener joyeuſe vie. „ Elles ſe mettent à chanter, & un Seigneur de la Cour d'Herode appellé Rodigon, s'étant trouvé à la toilette de la Magdelaine, apparemment en qualité de Soûpirant, ſe mêle de la partie, & chante auſſi ſa Chanſon.

„ Ici ſort Jeſus de la Montaigne ainſi
„ transfiguré, comme dict eſt, Helye
„ à deſtre, Moyſe à ſeneſtre, & ſe
„ mettent les trois Apôtres en grande
„ admiration. „

Les Apôtres étonnés de cette merveille, s'interrogent les uns les autres,

pendant que Jeſus parle avec Helye & Moyſe des maux qu'il doit ſouffrir à Jéruſalem.

SAINT PIERRE.

Sire, ce lieu-ci nous plaît tant:
Que jamais n'en vouldron partir;
Et pour ce veuilles conſentir
Que jamais d'ici ne partons.
Trois Tabernacles y ferons,
L'un pour toi, l'autre pour Moyſe,
L'autre pour Helye. Adviſe.
S'il eſt bon de cy nous tenir.

„ Icy deſcend une clere nuë ſur Jeſus. „
„ Icy parle Dieu le Pere en trois
„ voix, ainſi comme il fit au Bapteſme
„ de Jeſus. Après quoi Jeſus deſcend
„ dedans la Montaigne pour rétourner
„ en ſes premiers habillemens. „

Nous interromprons un moment cette Scene, pour dire ce qu'on entend par ces trois voix. Il faut recourir pour cela au Myſtere du Baptême, où l'on lit. « Icy ſort Jeſus du fleuve
„ Jourdain, & ſe jette à genoulx de-
„ vant Paradis. A donc parle Dieu le
„ Pere, & le S. Eſprit deſcend en for-

„ me de Coulomb blanc ſur le chef de „ Jeſus, puis retourne en Paradis: & „ eſt à noter que la loquence de Dieu „ le Pere ſe doit prononcer entendi- „ blement, & bien à traict en trois „ voix; c'eſt à ſçavoir ung hault deſ- „ ſus, une haulte-contre, & une baſſe- „ contre bien accordée. „ Sur quoi nos Auteurs obſervent, que cette loquence ou ce diſcours de Dieu le Pere, exprimé par un trio dans les formes, n'eſt pas ſans art de la part de l'Auteur.

Revenons à la Transfiguration. Les trois Apôtres qui ont accompagné Jeſus, tombent à terre, entendant la voix de Dieu le Pere. Pendant ce tems-là les neuf autres qui ſont reſtés au pied de la Montagne, ne ſçachant ce que leur Maître eſt devenu, ſont dans une grande impatience de ſon retour.

„ Icy ſort Jeſus de la Montaigne en „ ſes premiers habillemens, & parle „ aux trois Apôtres „ qui ſont fort ſurpris de ne plus voir Moyſe & Helye. Jeſus leur ordonne de deſcendre avec lui.

JESUS.

Or ſus dévalons la Montaigne
Qui eſt bien penible & bien grande.

SAINT PIERRE.

Dévalons donc.

Enfin Jeſus leur défend de parler à qui que ce ſoit de cette viſion.

Après un détail ſi étendu de cet Ouvrage, nous ne pouvons nous diſpenſer d'ajoûter le jugement un peu ſévere d'un illuſtre Sçavant du premier ordre. « Les Auteurs n'ont puiſé que „ dans des ſources communes, & même „ quelquefois décriées .... ce qu'on „ dit ſur nos Troubadours n'eſt appuié „ que du témoignage frivole de Jean „ de Noſtredame. Nous avons ces mê- „ mes vies dans leur langue originale. „ Les Italiens, tels que Creſcienſeni, „ le Redi, Ubaldini, & tant d'autres ſe „ ſont appliqués avec ſuccès à ce genre „ de Litterature. Antonio Baſtero Ca- „ talan, nous indique les Auteurs qu'il „ faut conſulter dans ſa *Cruſca Proven-* „ *zale.* En un mot pour reuſſir dans „ pareilles recherches, il faut avoir eu

„ communication de divers Manuſcrits „ qui ſont à Rome & à Florence, & „ ne pas s'en tenir à la ſeule compila- „ lation de nos Bibliographes, du traité „ de la Police de la Mare, des Hiſtoi- „ res & Antiquités de Bonnefons, de „ Sauvale, de Felibien, &c. & de tant „ d'autres Livres qui ſe trouvent entre „ les mains de tout le monde. Je doute „ fort que les extraits du Myſtere de „ la Paſſion ſoient du goût du Public. „ Les groſſieres imaginations de nos „ aïeux ne peuvent guéres ſoûtenir un „ examen réfléchi, & encore moins un „ détail raiſonné. „

ARTICLE XIV.

SUITE DE L'HISTOIRE Généalogique des Grands Officiers, Tomes VII, VIII & IX. 1733 *&c.*

Voyez *les Mémoires du mois de Janvier Art. IX.*

DAns l'Article des Vicomtes de Narbone on trouve vers la page 772 de quoi éclaircir & juſtifier des faits conſidérables de Généalogies, par

rapport aux Maiſons de Fimarcon & de Pellet, leſquelles portent les armes de Narbone.

Bernard de Caſſagnet, Seigneur de Tilladet, Capitaine aux Gardes, épouſa en 1688 Jeanne de *Narbone*, de la branche de *Taleyran-Lomagne-Fimarcon.* La niéce de Jeanne, ſçavoir, *Paule, Françoiſe* de *Narbone*, Marquiſe de Fimarcon, après la mort de ſes freres, épouſa par diſpenſe, ſon couſin Paul-Antoine de Caſſagnet C. O. R. en 1651, dont la poſterité a porté le nom de Fimarcon avec les armes de Narbone.

Elles ſont portées avec autant & plus de droit par la Maiſon de *Pellet* en Languedoc, ſur le tout de ſes armes, comme iſſuë en ligne maſculine d'une ancienne Maiſon de Narbone, dont la tige étoit *Mayol*, Vicomte de Narbone, vers l'an 900; il fut aïeul de *Beranguier* m. 1066. *Bernard Beranguier*, fils puiné de celui-ci, eut le Vicomté de Narbone: ſa poſterité maſculine finit environ l'an 1134 en Amauri II, dont une fille épouſa *Manrique de Lara*, tige des ſeconds Vi-

comtes de Narbone : or des premiers Vicomtes de Narbone, sort, dit-on, la Maison de Pellet, laquelle en ce cas est une des plus anciennes de l'Europe, d'autant plus, qu'on la fait sortir de Raymond Beranguier, frere ainé de Bernard Beranguier, dont la posterité garda le Vicomté de Narbone, que n'eut point la posterité de son ainé : c'est un trait important, dont on auroit été bien aise de sçavoir les raisons, & pourquoi le puîné fut préferé à l'ainé : cependant Raymond Beranguier II fut, dit-on, pere de *Bernard* Pellet, auquel *Bernard Beranguier, Vicomte de Narbone, céda la moitié de la Cité de Narbone & de toutes ses dépendances. Il paroît,* ajoûte notre Auteur, que Bernard Pellet eut pour fils Raymond Pelet, qui se croisa allant à la Terre-Sainte en 1095 ; c'est par lui qu'on fait descendre *Claude Raymond, Vicomte de Narbone*, Pellet, né en 1681, dont le fils ainé Capitaine de Dragons d'Orleans 1731, a deux freres : *Jean Pellet*, Seigneur de Cannes, né en 1676, Capitaine au Regiment de la Couronne, est cousin au

troisiéme dégré de Claude Raymond, chef de la Maison.

N'omettons pas un trait remarquable p.782 dans l'Histoire de Raimond Pellet II du nom, Conseigneur d'Alais, qui eut de grandes contestations pour le Comté de Melgueil, avec Guillaume Evêque de Maguelone (Siége des Evêques qui sont à Montpellier depuis l'an 1533) en voici l'occasion. Le Comte de Toulouse jouissoit du chef de sa femme Ermessinde, du Comté de Melgueil, quand il lui fut confisqué par l'excommunication qu'il encourut, a cause de la protection qu'il donnoit aux Hérétiques Albigeois. La confiscation fut au profit de l'Eglise Romaine, dont Melgueil relevoit en fief. *Raymond II* Pellet répeta le Comté de Melgueil, comme Domaine de sa Maison, laissé en dot à sa tante Ermessinde, Comtesse de Toulouse (alliance qui apparemment aura donné aux armes de Pellet, le quartier de Toulouse.) Raymond Pellet demanda l'investiture au Pape Innocent III qui ordonna d'abord à l'Evêque de Maguelone d'examiner l'affaire, & qui ensuite envoïa

le Cardinal de Sainte Marie Légat *à Latere*, pour vuider ce differend. Enquêtes & preuves faites, que le Comté de Melgueil avoit été donné au pere de Raymond Pellet, avant qu'il vînt au Comté de Toulouse; l'affaire ne fut point jugée, dit-on; & pour conclusion le Pape inféoda à l'Evêque de Maguelone le Comté de Melgueil, dont ses successeurs ont joui.

Nous apprenons page 375 du huitiéme Tome, un fait qui intéresse la Maison de Croy, & dont on parle assez souvent. Il y a, dit-on, plusieurs Terres du nom de *Crouy*, qu'il ne faut pas confondre avec le nom de *Croy*, Duché, qui s'écrit sans *u*; une Famille particuliere établie à Amiens, laquelle a donné plusieurs Maires à cette ville, a porté le nom de *Croy* sans *u*; mais elle portoit differentes armes; sçavoir, *trois oiseaux, & une bordure engrélée*: monument qui paroît encore au cabinet de M. de Clairambault. On voit par cette observation qu'on ne veut pas laisser soupçonner que des Seigneurs de Croy aient été Maires d'Amiens; le fait méritoit d'être éclairci: d'ailleurs

d'ailleurs, les plus illuſtres Maiſons ont eu ſelon la conjoncture des tems, certaines qualités ou certaines charges qui ne leur feroient pas d'honneur, & ne leur conviendroient pas aujourd'hui; mais qui leur convenoient alors. Que penſeroit-on de voir donner préſentement le ſimple titre d'Ecuyer à un Prince du Sang de France? Ceux de la branche de Bourbon-Carency l'ont porté.

Les traits que nous venons d'indiquer, montrent combien on en peut rencontrer dans cette nouvelle édition, qui fourniſſent des connoiſſances ſingulieres, outre l'avantage d'y trouver tout au long les titres originaux pour fixer les points les plus importans : ce qui a fait rechercher l'Ouvrage avec empreſſement, & lui a donné place dans toutes les Bibliotheques, où l'on connoît ce qui mérite de paſſer à la poſtérité.

Du reſte, ceux qui ne cherchent préciſément que la ſuite généalogique des Maiſons, auroient mieux aimé que ces Pieces & Titres originaux euſſent été dans un Volume à part; ce qui auroit donné plus de facilité aux Lec-

teurs, & ſur-tout aux Acheteurs : mais le compte de ceux-ci n'eſt pas celui des Libraires.

On doit ſçavoir gré à l'Auteur de cette édition, d'avoir pourvû à une incommodité très-grande qui ſe trouvoit dans celle de Monſieur du Fourni, où l'on avoit partagé une même Généalogie à peu près en autant de morceaux, qu'il ſe rencontre de Grands Officiers de la Couronne dans une même Maiſon ; ce qui fait perdre du tems à feuilleter & à chercher en divers endroits, & même en divers Volumes, ce qu'on peut voir comme d'un coup d'œil dans la ſuite totale d'une même Généalogie. Le Pere Simplicien y a remedié, & n'a écarté de la ſuite totale que l'éloge de chacun de ceux à l'occaſion deſquels il la rapporte : peut-être ſçaura-t-on gré encore à l'Auteur dans une autre édition, de mettre cet éloge même dans la ſuite Généalogique : mettant dans la ſuite Chronologique ſeulement le nom & le tems du Grand Officier, avec un renvoi à ſa Généalogie. Dans ces ſortes d'ouvrages ſi épineux, & dont le Public eſt ſi obligé à ceux qui en dévo-

rent les recherches & les fatigues ; c'eſt un grand redoublement d'obligation qu'on a aux Auteurs, d'y joindre tout ce qu'on y peut déſirer d'ordre & de facilité, & ſur-tout de clarté d'expreſſion éloignée de tout rapport équivoque aux différens noms : ce qui demande un ſoin & une attention qui échape fréquemment aux Ecrivains.

On auroit vu avec plaiſir dans l'un de ces neuf Volumes, la Généalogie des Chevaliers, des Commandeurs, & des Officiers de l'Ordre du S. Eſprit, dont on ſe borne ici, comme dans l'édition précédente, à donner le Catalogue avec deux ou trois filiations. Puiſque l'Ordre du Saint-Eſprit exige des titres de nobleſſe, on eſt curieux de ce qu'on peut ſçavoir de la Maiſon des Chevaliers, encore plus que de celles des Grands Officiers, dont la Charge n'éxige pas toûjours une nobleſſe ſi autentique. M. de Clerambaut qu'on dit avoir fort aidé à cet Ouvrage, en auroit fourni ſuffiſamment les Mémoires qui ſont dans ſon cabinet. C'eſt apparemment ce qu'on réſerve avec les anciens Barons du

Royaume, pour des Volumes ſuivans, qui ſe trouveront en bonne & nombreuſe compagnie.

Il nous reſte à marquer un autre avantage qui ſe trouve en cette ample édition ; c'eſt qu'on y a fait graver les Armes des Maiſons dont on parle ; excepté celle de Montluc, qu'on ne rencontre point. A l'égard des autres, on ne trouve que les figures, ſans les *hachures*, qui auroient déſigné les émaux ; c'eſt ce qui auroit été d'un grand ſecours aux yeux & à l'imagination : on en aura peut-être été détourné par la crainte d'y errer ; pluſieurs ayant été gravées d'après les Sceaux, où les émaux ne ſe diſtinguent point : le blazonnement qui eſt à côté y peut ſervir de ſupplément ; mais c'eſt une autre occaſion d'inattentions, dont il eſt encore plus rare & plus difficile de ſe défendre. Ainſi on en rencontre où l'on auroit pu s'expliquer avec plus d'exactitude au ſentiment de quelques Auteurs. Il eſt vrai que ceux-ci en fait de Blazon & de Blazonnement, ne ſont pas toûjours d'accord enſemble : leurs termes étant ſouvent embarraſſés & in-

déterminés ; par exemple, dans le Blazonnement de *Marillac*, on dit, d'*argent maçonné de ſable, rempli de ſix Merlettes de même, & un Croiſſant de gueule en cœur :* N'auroit-il pas été à propos d'indiquer le nombre d'eſpaces que laiſſe la maçonnerie. La maçonnerie en Blazon conſiſte en des lignes tirées dans l'Ecu, pour repréſenter le ciment, qui joint des pierres les unes aux autres. Ne faudroit-il pas encore marquer la ſituation des quarrés que forment dans l'Ecu les lignes de la maçonnerie ; car elles en peuvent former plus ou moins ; & le différent nombre de quarrés forment des figures differentes, auſſi-bien que leur arrangement différent : or c'eſt ce qui ne ſe fait point entendre ni diſtinguer, en diſant ſeulement ſur les Armes de Marillac ; *d'argent maçonné de ſable*, au lieu de dire, *maçonné de ſable, faiſant ſept pieces ou eſpaces, deux en chef, deux en pointes, & trois en face : les ſix du circuit remplis ou chargés chacun d'une Merlette de ſable, & celui du milieu d'un Croiſſant de gueule:* Sans un blazonnement détaillé de la

ſorte, quelle idée juſte peut-on ſe former de ces Armoiries? On marque ici le Croiſſant du milieu, pour être de gueule ſur un fond d'argent, ainſi que le reſte du fond de l'Ecu. Palliot nous marque au contraire ce *Croiſſant d'or ſur un fond de gueule* : d'autres mettent dans cet eſpace du milieu, une Merlette comme dans les ſix eſpaces de circuit ; peut-être le *Croiſſant* a-t-il été mis pour une briſure.

Dans les Armes d'Eſtrades on énonce *de gueule au Lion d'argent, couché ſur une terraſſe de ſinople au pied d'un Palmier*. Les Docteurs en Blazon, tels que Vulſon & Palliot, mettent ſimplement un Arbre qui n'a ni les feuilles ni la forme d'un Palmier : on énonce encore ici un *Lion d'argent* ; la figure gravée montre un *Léopard* : & d'autres Docteurs en Blazon énoncent en cet endroit, non point un *Lion* ni un *Léopard*, mais un *Once* au naturel ; (un Once, dit Vulſon, eſt une petite *Panthére*) Cet animal, ſoit *Lion*, ſoit *Leopard* ou *Panthere*, doit être marqueté de noir. Ces obſervations qui ſemblent aſſez peu importantes en ſoi, mé-

ritent de l'attention dans l'art Héraldique. Ainſi ce n'eſt pas donner l'idée juſte des Armes de Choiſeul (Tom. IV. p. 811) de les blazonner d'*azur à la Croix d'or, cantonnée ou accompagnée de dix-huit Billettes d'argent :* car ces dix-huit Billettes qui ſont ici, 5, 5, 4, 4, peuvent être ſituées de pluſieurs autres manieres, qui ne feroient rien moins que les Armes de Choiſeul : puiſque l'arrangement différent des mêmes pieces forme auſſi des armes toutes différentes. De même encore, on ne doit pas énoncer d'*Alégre*, ſur les Armes, *à la Tour accompagnée de ſix Fleurs-de-Lis:* car on pourroit concevoir par-là, trois Fleurs-de-Lis en chef, & trois en pointes, où pluſieurs autres arrangemens des ſix Fleurs-de-Lis; mais on dira dans *Alégre* trois Fleurs-de-Lis, trois en pal à dextre, & trois en pal à ſeneſtre.

Il auroit donc été avantageux de confier ce qui regarde les Armoiries dans un Ouvrage auſſi important que celui dont nous parlons, à une perſonne qui avec une connoiſſance exacte de ces ſortes de choſes, auroit eu le

talent de les énoncer dans les termes les plus précis & les plus propres de l'art ; l'Auteur dans un travail aussi étendu que le sien, & qui demande tant d'attention pour un si grand nombre de détails, a déja trop de quoi s'occuper, indépendamment des détails infinis, & souvent arbitraires du Blazon.

Voilà ce que nous pouvons dire en général sur un Ouvrage aussi considérable & aussi varié que les trois Volumes dont nous parlons : nous pouvons ajouter, que plus de la moitié du troisiéme renferme une Table de tous les Volumes précédens : ce qui aura été un travail aussi fatiguant à ceux qui l'ont fait, qu'il est utile & même essentiel à ceux qui en voudront faire usage.

ARTICLE XV.

DISSERTATION DU PERE Bougeant Jésuite, sur la récitation ou le chant des anciennes Tragédies des Grecs & des Romains.

POur peu qu'on ait lû les anciens Auteurs, on sçait qu'ils ne parlent jamais de la maniere dont on récitoit

de leur tems les Tragédies, qu'en des termes qui expriment un chant, & qui nous donnent à entendre que les Acteurs chantoient leurs rôles, & qu'une Tragédie ſe chantoit d'un bout à l'autre, non-ſeulement dans les Chœurs, mais dans les Scenes mêmes. M. l'Abbé Vatry a donné ſur cela dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, une ſçavante Diſſertation, où il a raſſemblé les preuves de ce fait, tirées du témoignage de pluſieurs anciens Auteurs; & on en trouvera encore d'autres dans les modernes qu'il cite, Robortel, Caſtelvetro & Gravina. Comme on peut conſulter ſa Diſſertation, il ſeroit inutile de copier ici ſes preuves; & elles ſont d'ailleurs ſi convaincantes, que ce ſeroit un travail également ſuperflu, que d'y en ajoûter de nouvelles. Il faut donc ſuppoſer le fait comme certain, & établir cette propoſition comme un principe inconteſtable. Les anciens Grecs & Romains chantoient ſur le Théatre leurs Tragédies. Ils en chantoient les Scenes comme les Chœurs: leur déclamation

étoit un véritable chant: ils n'en parlent jamais en d'autres termes, & leurs termes ne sont point équivoques.

Mais comment se le persuader? car rien n'est si éloigné de nos idées. Faut-il se répréſenter leurs Tragédies comme autant d'*Operas*, suivant l'idée que nous avons de ce Spectacle? M. l'Abbé Vatry semble pancher pour ce sentiment. « Il y a de l'apparence, dit-il, » dans sa seconde Dissertation, que la » musique des Scenes revenoit à ce » que nous appellons dans les *Operas* » le *récitatif*, & que la musique des » Chœurs étoit ce que nous appellons » des *airs*. » Il ajoûte à cela plusieurs réfléxions sur les grands effets que devoit produire cette musique; & dans sa troisiéme Dissertation, il confirme en plusieurs endroits ce sentiment. Rien de plus naturel en effet, lorsqu'on trouve dans les anciens Auteurs les noms de *Chant*, de *Musique*, de *Melopée*, de *Notes* mêmes, & d'*Accompagnement*, que de s'imaginer qu'ils parlent d'une Musique semblable à celle que nous connoissons, & telle qu'on la pratique à l'Opera. Mais quelque

déference que j'aye pour les lumieres & l'érudition de M. l'Abbé Vatry, de fortes raiſons m'empêchent de ſouſcrire à ſon ſentiment.

Que l'on compare l'idée que nous avons de nos *Operas*, avec celle que les anciens nous ont tranſmiſe & qu'ils avoient eux-mêmes de leurs Tragédies. Quelle difference ! il eſt vrai que comme les Tragédies anciennes, nos *Operas* ſont un ſpectacle agréable, charmant, enchanteur ; il me convient même de dire, qu'ils le ſont trop. Mais il faut obſerver que c'eſt beaucoup moins des vers du Poëte & du jeu des Acteurs que les Operas empruntent ce qu'ils ont de plus frappant, que des charmes de la muſique, de la beauté de la ſymphonie, de l'agrément des danſes, de la hardieſſe des machines, de la magnificence de la décoration, & en un mot, de tout le brillant qui les accompagne. Ce n'eſt pas que dans un *Opera* la beauté des vers, de l'action, & des ſcenes tragiques, ne contribuë à le rendre plus touchant ; il ſeroit même à ſouhaiter que tous nos Operas fuſſent eſtimables par cet en-

droit, & qu'on y ſubſtituât les vrayes beautés tragiques à ces fadeurs amoureuſes qui dégradent les Héros. Mais outre que le chant de nos Operas rend néceſſairement l'action languiſſante, & quelquefois même ridicule, par le contraſte d'un chant langoureux, avec des paroles vives & animées ; il eſt ſi vrai, que ce n'eſt point préciſément le beau tragique que l'on admire, que l'on aime, & qu'on déſire dans ce ſpectacle, que nous voyons tomber des Operas, dont la Tragédie eſt aſſez bonne, tandis qu'on ne ſe laſſe point d'en répéter d'autres, dont les vers & l'action ſont miſerables. C'eſt en partie ce qui a donné lieu à la plaiſanterie d'un de nos Poëtes, ſur un homme de mauvais goût qui alloit à l'Opera, *ſeulement pour les vers*. Eh ! que penſeroit-on d'un Auteur qui faiſant l'énumeration de toutes les parties néceſſaires pour faire un bel Opera, ne diroit rien, ou preſque rien de la muſique, & ſe contenteroit de dire, qu'il faut qu'il ſoit chanté d'un bout à l'autre ? Il n'eſt pas ici queſtion d'examiner ſi la Tragédie n'eſt pas en effet la partie la plus eſſen-

tielle d'un Opera, & ſi on a raiſon de donner la principale attention à la muſique. Le fait eſt que la Muſique eſt un plaiſir des ſens, au lieu que la Tragédie eſt un plaiſir de l'eſprit. Or par tout où ces deux plaiſirs ſe trouvent joints enſemble, l'experience démontre que le plaiſir ſenſible attire, pour ainſi dire, à lui l'ame toute entiere. De-là vient que la Muſique occupe à l'Opera preſque toute l'attention; & ſur ce principe je ne ſçais ſi on ne pourroit pas dire, que les Tragédies de Corneille & de Racine perdroient beaucoup à être chantées. Tel eſt l'effet de la Muſique dans nos Operas: telle eſt l'idée que nous en avons.

Comparons donc cette idée avec celle que les Anciens nous donnent de leurs Tragédies. Se reſſemblent-elles? Rien moins. Ils nous apprennent, il eſt vrai, qu'ils chantoient leurs Tragédies, & on n'en peut pas douter; mais à peine daignent-ils nous l'apprendre. Ils en parlent ſi rarement, que ceux qui n'ont point lû les anciens Auteurs avec une certaine attention, l'ignorent, & ſe croyent même en droit d'en

douter. Pour en former la preuve, il faut rassembler les divers témoignages des Anciens, négligemment répandus dans leurs Ouvrages. Or est ce ainsi que les Anciens nous auroient parlé du chant de leurs Tragédies, s'il avoit ressemblé à celui de nos *Operas?* Seroit-il possible qu'uniquement attentifs au sublime des vers & des scenes tragiques, ils n'eussent jamais parlé de la beauté du chant, des belles voix de leurs Acteurs, de la majesté de leurs chœurs, &c. Il est vrai qu'ils n'avoient pas des Antier, ni des le More, parce que chez eux les femmes ne jouoient point; mais ils auroient eu sans doute quelque Thevenard ou quelque Muraire, dont le nom seroit passé jusqu'à nous. Cependant à peine Aristote, en faisant l'énumeration des parties qui composoient la Tragédie, daigne-t-il nommer la *Melopée.* C'est une chose, dit-il, qui est connuë de tout le monde. Quoi! la composition du chant d'une Tragédie semblable à nos Operas, étoit une chose si connuë, que ce n'étoit pas la peine d'en parler, d'en donner des regles, ni d'en faire remarquer les dé-

fauts & les beautés ? Ariſtote auroit-il voulu nous faire accroire que de ſon tems ils étoient tous des Lulli ? Non, ſans doute ; & il s'en faut bien qu'ils le fuſſent en effet, puiſqu'il a été prouvé depuis peu dans pluſieurs Diſſertations que les Anciens ne connoiſſoient point la Muſique de contrepoint ou à pluſieurs parties. Mais ſi la Muſique des Anciennes Tragédies n'étoit pas une Muſique ſemblable à celle de nos Operas, qu'étoit-ce donc que cette Melopée, cette compoſition de chant, & ce chant même de leurs Tragédies ? Voilà l'énigme qu'il s'agit d'expliquer, & ſur laquelle j'ai voulu propoſer une conjecture, que je ſoumets aux lumieres des Sçavans.

L'énigme vient, ſelon moi, du peu d'attention que nous faiſons à l'eſpece de Muſique qui étoit en uſage parmi les Anciens. Nous avons notre Muſique, nous l'aimons, nous en ſommes charmés : il ne nous vient pas ſeulement à l'eſprit d'examiner s'il n'y en a point une autre. Il eſt pourtant certain que les Grecs en connoiſſoient une autre, & en voici la preuve. Fort infé-

rieurs aux modernes, en ce qu'ils ne connoissoient point le concert à plusieurs parties; ils étoient d'un autre côté fort supérieurs pour la délicatesse de l'oreille, & la connoissance de la gamme. Car tandis que nous nous contentons de diviser la gamme en tons & semitons, ils la partageoient en tons, semitons, tiers de ton, quarts de ton. Delà vient qu'ils distinguoient divers genres de Musique, le *Diatonique*, le *Chromatique*, l'*Enharmonique*, le *Mixte*. Le Diatonique procedoit par des intervalles de tons. Le Chromatique, par des intervalles de semi-tons; L'Enharmonique, par des intervalles de quarts de ton; & le Mixte étoit composé de ces trois genres. Cette division au reste n'étoit pas simplement une division de pure spéculation, c'étoit une division de pratique. Or c'est encore là une énigme pour nous, parce que nous avons de la peine à comprendre suivant notre usage & nos préjugés, comment on peut chanter dans le genre Enharmonique en quarts de tons. Mais ne pourroit-on pas expliquer ces deux énigmes l'une par l'autre, en di-

ſant, que le chant des Tragédies Grecques étoit un véritable chant, mais un chant mêlé du genre Enharmonique, qui par rapport aux Grecs, n'étoit qu'une eſpece de déclamation. Il faut expliquer cette propoſition, & pour la faire d'une maniere plus ſolide & plus ſenſible, je reprends les choſes de plus haut.

Si l'on veut faire attention à la façon dont un Acteur déclame, dont nous parlons même, ſur-tout lorſque nous le faiſons avec action, on remarquera aiſément que la prononciation eſt une ſuite mêlée de tons, de ſemi-tons, & de quarts de tons qu'un habile Muſicien pourroit noter comme de la Muſique. Ce n'eſt pourtant pas un chant. Pourquoi ? cherchons-en la raiſon dans les principes de la Phyſique & de l'expérience ; & ſi nous découvrons pourquoi nos Acteurs ne chantent pas en déclamant, il ſera aiſé de juger pourquoi les Grecs chantoient au lieu de déclamer, & qu'elle eſpece de chant ils devoient former. Je dis donc que pour faire un chant, il faut du moins l'une de ces trois choſes ; que

les tons qu'on articule ayent une certaine durée ; que du moins le ton final ait cette certaine durée; ou que les tons ſoient variés continuellement, ou du moins par intervalles.

1°. Il faut que les tons qu'on articule ayent une certaine durée. Pour rendre la choſe plus ſenſible, qu'on me permette de citer pour exemple ce que nous entendons tous les jours dans les ruës de Paris. De deux Porteurs d'eau qui crient *de l'eau*, tous deux à l'uniſſon : je remarque que l'un chante, & que l'autre ne chante pas. Pourquoi ? C'eſt que l'un ne forme ſur ces deux ſyllabes qu'un ſon court, rapide & coupé ; au lieu que l'autre prolonge le ſon, le ſoutient, en fait ſentir plus long-tems les vibrations, & en fait par-là un ſon harmonieux. C'eſt par cette même raiſon que le Clavecin eſt moins harmonieux, & chante moins pour ainſi dire, que le Violon ou la Viole : parce que les ſons du Clavecin étant coupés preſqu'auſſi-tôt que formés, leurs vibrations durent peu, ce qui fait un ſon court & ſec, qui a peu d'harmonie. C'eſt pour cela encore que

de deux Clavecins, ou de deux autres inſtrumens, l'un eſt plus harmonieux que l'autre; parce que l'un par la qualité de ſon bois, conſerve plus longtems que l'autre les vibrations des ſons. Encore un autre exemple également ſenſible. Je frappe ſur une table de bois ou de marbre; j'en tire un ſon, mais un ſon qui n'eſt point harmonieux. Pourquoi? parce qu'il eſt trop court & trop ſec, pour me ſervir du terme vulgaire. Ce ſon ſera pourtant peut-être à l'uniſſon de celui que je tirerai d'un Violon ou d'une Viole; Pourquoi donc n'eſt-il pas également harmonieux? c'eſt qu'il dure moins, c'eſt qu'il ne dure qu'un inſtant. Il eſt inutile d'étendre davantage ces réfléxions; mais appliquons-les à la ſimple prononciation, à la délamation & au chant. De la façon dont nous prononçons dans la converſation ordinaire nous faiſons des tons, des ſemi tons,des quarts de tons. Mais tous ces ſons ne chantent point, ne ſont point harmonieux, parce qu'ils ſont trop courts, trop ſerrés, trop rapides; & il en eſt de même de la déclamation, au lieu que le chant de-

mande des vibrations de ſon étenduës & prolongées, & exige par conſéquent une certaine durée.

2°. Il faut pourtant obſerver que les ſons, quelque rapides qu'on les ſuppoſe, peuvent former un chant, pourvû qu'on prolonge l'articulation de la derniere ſyllabe. Telle eſt ce que nous appellons la *Pſalmodie*. Car faites la derniere ſyllabe bréve, ce n'eſt plus qu'une ſimple prononciation. Prolongez la derniere ſyllabe, c'eſt un chant.

3°. Il y a encore une autre circonſtance, qui change en chant la prononciation & la déclamation, quelque rapide qu'elle ſoit; c'eſt lorſque les tons en ſont variés continuellement, de proche en proche, ou du moins en des intervalles ſenſibles, comme on voit dans ces baſſes de tempêtes qui paſſent d'un ton à un autre dans un certain intervalle; car ſans cela elles ne feroient pas un chant, & ce n'eſt que par là qu'elles en font un. C'eſt par cette raiſon qu'un Acteur nous paroît chanter, & qu'il chante en effet au lieu de déclamer, lorſqu'il varie continuellement ſes tons, ou qu'il le fait de proche en

proche dans des intervalles marqués. Mais pourquoi au contraire ne chantons-nous pas, ſoit dans la ſimple prononciation, ſoit dans la déclamation? c'eſt que dans l'une & dans l'autre nous évitons avec ſoin préciſément ce qui fait le chant. Car il eſt vrai que nous formons des tons différens, comme dans le chant, & qu'il y a même de l'art & de la grace à ſçavoir les varier; mais nous les articulons rapidement, ſans inſiſter plus ſur le dernier que ſur les autres, & ſi on les varie, ce n'eſt ni continuellement, ni de proche en proche, ni dans des intervalles marqués, mais dans des diſtances plus ou moins éloignées, tantôt au commencement, tantôt au milieu, quelquefois à la fin de la periode, & ſans autre regle que l'expreſſion du ſentiment.

Mais il n'en étoit pas ainſi des Grecs & c'eſt ici le lieu de leur appliquer les réflexions que je viens de faire, pour comprendre qu'ils chantoient en effet leurs Tragédies, & comment ils les chantoient. Notre façon de prononcer eſt naturellement bruſque & rapide. De-là vient que quoique nous remar-

quions dans notre Langue des longues & des bréves, à peine les distingue-t-on dans le discours : on évite même de les faire trop sentir sur-tout les longues : à peine ose-t-on y appuyer un instant, & si la prononciation Gasconne nous semble trop courte ; la prononciation Normande nous paroît ridicule & insupportable par sa pésanteur. C'est aussi pour cela que dans notre Poësie nous n'avons aucun égard aux longues & aux bréves, parce qu'en effet la différence en est si légere, qu'elle ne produit aucun effet sensible pour la mesure & la cadence des vers. Il en est à peu près de même de toutes les langues de l'Europe, excepté de l'Italienne, qui étant un Latin corrompu, conserve encore du moins dans quelques Provinces des accents si marqués, & des longues si traînantes, que nous avons de la peine à nous y faire. Mais ce n'est rien en comparaison de la prononciation Grecque. On sçait quelle attention ils avoient aux longues, aux bréves, aux *douteuses*, aux plus bréves même, & aux plus longues, suivant le témoignage de Denys d'Halycarnasse,

cité par M. l'Abbé Vatry, dans ſa troiſiéme Diſſertation. Leur verſification n'étoit fondée que ſur un certain nombre de longues & de bréves, qui compoſoient les pieds ou les meſures, qu'ils appelloient Dactyles, Spondées, anapeſtes, Iambes, Trochées, &c. On ſçait encore qu'ils avoient dans la prononciation ordinaire des accents, c'eſt-à-dire, des tons très marqués & très-ſenſibles. Il eſt vrai que nous ne connoiſſons pas trop aujourd'huy quelle étoit l'étenduë de ces accents; & peut-être ſi on nous le diſoit, ne le croirions-nous pas, tant cette façon de prononcer nous paroîtroit bizarre & eloignée de notre uſage. C'eſt pourtant un fait certain: & après tout, comme la façon de prononcer eſt une choſe de goût purement arbitraire, je ne crois pas qu'aucune nation ait droit de préferer ſa façon à celle des autres. Si donc aujourd'hui nous entendions un Grec ancien nous parler ſa langue avec tous ſes accents, & ces longues traînantes, qu'en dirions-nous autre choſe ſinon, que cet homme-là ne parle pas, mais qu'il chante: chant ridicule à la vérité,

ſuivant notre goût, & qui nous paroîtroit reſſembler à une eſpece de miaulement; mais qui en ſoi ne laiſſe pas d'être un véritable chant. On en peut juger encore par la façon de prononcer des Grecs modernes : car entendant un jour une baſſe Meſſe d'un Prêtre Grec, je ne pûs jamais diſtinguer s'il prononçoit ſimplement, ou s'il chantoit, & je n'ai jamais de ma vie rien entendu de ſemblable.

Suppoſons cependant, ſi on le veut, qu'il y ait de l'exaggeration à dire que chez les Grecs la ſimple prononciation fût un chant; auſſi-bien ce n'eſt point là l'objet que je me ſuis propoſé; mais qu'à une prononciation où l'on faiſoit ſentir ſi fort les longues & les bréves, & qui étoit continuellement variée par des accents très-ſenſibles, on ajoûte les éclats de voix d'un Acteur qui répréſente avec de fortes expreſſions de ſentimens de haine, d'amour, de colere, de douleur & de déſeſpoir; je crois qu'après les remarques qu'on vient de faire, on peut dire qu'une telle déclamation devoit être un véritable chant; & par là ce chant des Tragédies Grecques,

ques, cette énigme que nous ne comprenions pas, se trouvera expliquée tout naturellement. Quelque éloignée que notre prononciation soit du chant, un mauvais Acteur nous paroît chanter : que devons nous donc penser de la déclamation des Grecs, chez qui la simple prononciation ressembloit si fort au chant ? Comment pouvoient-ils déclamer sans chanter, eux qui chantoient presque en parlant dans la conversation ordinaire ? Ils chantoient sans doute, & ce chant étoit si sensible, qu'il étoit facile de le noter. Aussi les Poëtes ne manquoient-ils jamais de le faire, comme il est aisé de le prouver par divers témoignages des Anciens ; & ils le faisoient pour empêcher l'Acteur de prendre un faux chant, peu convenable au sentiment exprimé dans les vers ; comme on empêcheroit parmi nous un Acteur de prendre un faux ton, qui exprimeroit mal le sentiment qu'il doit énoncer. Voilà pourquoi tous les anciens Poëtes sont appellés Musiciens, suivant le témoignage de Ciceron; *Musici qui erant quondam iidem Poëtæ;* parce qu'ils déterminoient en effet le

chant de leurs vers, comme aujourd'hui si on avoit l'usage de noter la déclamation, ce qui ne paroît pas absolument impossible, un Auteur tragique en donnant les rôles aux Acteurs, les leur donneroit notés, de la façon dont il voudroit qu'ils fussent joués. J'ai même oui dire que Racine avoit à peu près pratiqué cette methode à l'égard de la célébre Champ-mêlé, pour lui donner les tons qu'il désiroit.

Mais ne falloit-il pas pour cela que les anciens Poëtes fussent tous d'habiles Musiciens ? Non. Car ce chant des Tragédies & de toutes les autres especes de Poësies, étoit une musique naturelle, que l'on possedoit dès qu'on avoit quelque talent pour bien dire en public ; comme parmi nous quiconque a du goût & du talent pour la déclamation, trouve aisément les tons qu'il faut donner aux vers ou aux periodes qu'il énonce. C'étoit en un mot une musique qui étoit aussi naturelle pour les Grecs, que notre déclamation l'est pour nous, parce que dans leur façon de parler en public, ils ne connoissoient point d'autre déclama-

tion. Cependant comme parmi nous on distingue une déclamation meilleure l'une que l'autre, il y avoit aussi sans doute du choix à faire dans la déclamation où le chant des Tragédies Grecques, & par conséquent un Poëte pouvoit être plus habile Musicien qu'un autre; quoiqu'ils fussent tous Musiciens dans le sens que je viens de dire. Mais d'un autre côté il est si peu vrai qu'ils fussent tous d'habiles Musiciens, suivant l'idée que ce nom nous présente aujourd'hui, que lorsqu'ils vouloient employer quelque chant recherché, ils empruntoient pour cela le secours de quelque habile Musicien de profession, qui mettoit son nom à la tête de la piece avec celui du Poëte. C'est une remarque que M. l'Abbé Vatry a faite avant moi.

Il est question après cela de sçavoir quelle devoit être l'espece de chant que les Grecs employoient dans leur déclamation; & voici ce que l'on peut imaginer sur cela. Le principal objet que se proposent dans un Opera le Compositeur & l'Acteur, c'est de faire un beau chant, au hazard même de ren-

dre mal les ſentimens exprimés dans les paroles. Or ce n'etoit point là l'objet des Grecs dans leurs Tragédies. Il eſt vrai qu'ils les chantoient ſuivant ce qu'on vient de dire; mais ils ne chantoient pas pour chanter comme on fait à l'Opera; leur premier objet étoit de déclamer; & s'ils chantoient au lieu de déclamer , c'eſt que par la nature de leur prononciation leur déclamation ſe tournoit en chant. Cette réfléxion eſt importante, & ſemble donner la clef de tout le ſyſtême du chant des Tragédies anciennes. Le chant que les Grecs employoient dans leurs Tragédies n'étoit qu'une déclamation outrée qui ſe tournoit en chant.

Dès-là 1o. ce chant devoit tenir beaucoup de la vraye déclamation, ſuivant l'idée que nous en avons. Car enfin ce chant n'étoit dans le fond qu'une déclamation outrée à la maniere des Grecs. Or quelqu'outrée qu'on la ſuppoſe, il faut pourtant croire qu'elle ne laiſſoit pas de conſerver quelques caracteres eſſentiels de la vraye déclamation , telle que nous la concevons. C'eſt ainſi qu'un mauvais Acteur qui nous paroît

chanter ; ne laisse pas de déclamer en effet encore plus qu'il ne chante.

2°. Puisque le chant des Tragédies Grecques tenoit beaucoup de la vraye déclamation, il ne devoit donc point du tout ressembler au chant de nos Operas ; & il faut se le réprésenter comme un chant d'une toute autre espece. Quelle ressemblance en effet, quel rapport y a-t-il d'un chant d'Opera, je dis même dans les récitatifs les plus simples, avec la déclamation ? Pourroit-on dire avec quelque vrai-semblance qu'un récit d'Opera est une déclamation outrée ? Non ; on n'y apperçoit aucun caractere de déclamation, ou si on croit quelquefois y en appercevoir, ce n'est que pour quelques mots en passant & comme par hazard. En vain le Musicien se donnera la torture pour imiter dans son récitatif le naturel de la simple déclamation. Notre chant exige une varieté dans les tons, des cadences, des passages, des changemens de modulation, qui sont absolument contraires à la simplicité de la déclamation. Tout au plus on pourra quelquefois dire d'un récit,

qu'il approche un peu de la déclamation ; mais on n'en dira jamais que ce n'eſt qu'une déclamation outrée.

3°. Que faudroit il pour que notre chant reſſemblât à la déclamation ? Il faudroit qu'outre les tons & les ſemitons qu'on y employe, on y admît encore ces infléxions de voix, ces accents, ces diminutions & ces élevations preſque imperceptibles de tons qui caracteriſent la déclamation, & qui en font un genre d'expreſſion tout différent du chant ; enſorte qu'il n'y a perſonne qui ne diſtingue tout d'un coup un homme qui déclame de celui qui chante. Mais notre muſique réduite aux tons & aux ſemi-tons ne connoît point ces délicateſſes; auſſi ſe trouve-t'elle par-là très-bornée pour l'expreſſion des ſentimens, & après qu'elle a exprimé les *coulés*, *murmurés*, *volés*, *chantés*, *triomphés*, des fureurs, des vents, & quelques autres images en petit nombre, il n'en faut plus rien attendre qu'un chant vague qui n'exprime rien.

Or ce que notre muſique ne ſçauroit faire, la muſique Grecque le faiſoit ſur-tout dans les Tragédies. Ou-

tre le genre diatonique & chromatique, c'eſt-à-dire, les tons & les ſemitons, elle admettoit le genre enharmonique, c'eſt-à-dire, les quarts de tons, & par conſéquent les diminutions & les élevations les plus délicates de la voix. Ce fait eſt atteſté par tous les Auteurs qui nous ont laiſſé des traités de la muſique Grecque. Par-là il eſt, ce me ſemble, aiſé de comprendre les deux énigmes dont j'ai parlé ci-devant; ſçavoir, que les Grecs chantoient en effet leurs Tragédies, & qu'ils employoient dans leur muſique le genre enharmonique. Et voici en deux mots tout mon raiſonnement. La prononciation ordinaire des Grecs étoit naturellement marquée par des longues & des bréves, & par des infléxions de voix ſi ſenſibles, qu'elle faiſoit preſqu'un chant. Or ce qui étoit preſque un chant dans la prononciation ordinaire, devenoit un véritable chant dans la déclamation, par la force & l'élevation de voix que le Théatre exige, ſur-tout celui des Anciens. Mais il eſt évident qu'un tel chant différent de celui de nos Operas, devoit tenir

beaucoup de la déclamation, & par conséquent admettre avec les tons & les ſemi-tons, les quarts de tons du genre enharmonique; ainſi le chant des Tragédies étoit un genre *Mixte*, composé du diatonique, du chromatique & de l'enharmonique; & ce que je viens de dire des Grecs, il faut l'entendre également des Romains.

Mais il faut pourtant obſerver que tout ceci ne doit s'entendre que du chant ordinaire des Tragedies, & nullement des chants extraordinaires que les Poëtes y mêloient quelquefois, ſoit dans les Scenes, ſoit dans les Chœurs, & qu'on appelloit *Cantiques*. Car il eſt aſſez vrai-ſemblable que ces *Cantiques* étoient dans les ſeuls genres diatonique & chromatique, à peu près ſemblables à nos airs d'aujourd'hui; & c'eſt pour cela que les Poëtes pour compoſer ces chants avoient recours à d'habiles Muſiciens. Je dis pour compoſer ces chants, & non pas pour compoſer la muſique des Chœurs, comme M. l'Abbé Vatry l'a cru; car la muſique des Chœurs en général étoit la même, je veux dire dans le même genre que

celle des Scenes. Ariſtote nous apprend même qu'on y employoit communément le mode Mixolydien, au lieu qu'on employoit dans les Scenes l'Hypodorien & l'Hypophrygien, par la raiſon, dit-il, que le chant des Scenes où des Héros répréſentent, doit être plus noble, plus grand, plus élevé que celui des Chœurs, où c'eſt le peuple qui eſt Acteur. Mais cela n'empêchoit pas que le chant des Chœurs ne fût ſouvent mêlé en effet de Cantiques ou d'airs particuliers, d'un chant à peu près ſemblable au nôtre. Ce mêlange de chants dans les Tragédies eût été ſans doute quelque choſe de bizarre & de mauvais goût, ſi on ſuppoſe qu'on les déclamoit à notre maniere; mais en ſuppoſant qu'on les déclamoit de la maniere que j'ai expliquée, c'eſt-à-dire, qu'on les chantoit, on n'a plus de peine à concevoir comment les Poëtes y mêloient des airs à peu près ſemblables aux nôtres. Le paſſage d'un chant à l'autre n'avoit rien de choquant : au contraire, cette varieté ne pouvoit pas manquer de plaire.

Telle eſt l'idée que je me ſuis for-

mée du chant des anciennes Tragédies, & que j'ai cru devoir communiquer à ceux qui aiment l'antiquité. L'avantage qu'on trouvera dans cette explication, c'eſt de comprendre ſans peine comment les Grecs & les Romains chantoient non-ſeulement leurs Tragédies, mais leurs Comédies mêmes, leurs Poëmes Epiques, & toutes leurs Poëſies, les vers même de leurs Oracles. Il y a plus; car ils chantoient juſqu'à leurs Harangues. Or comment pouvoient-ils chanter leurs Harangues, ſi ce n'eſt que leur déclamation étoit un chant, parce qu'ils ne pouvoient déclamer qu'en chantant.

Il reſte à ſçavoir ce que nous devons penſer d'une telle muſique, & ſi nous devons croire qu'elle étoit agréable. A cela je réponds, que ſi nous en jugeons par notre goût & nos préjugés, la muſique des Grecs devoit être une muſique déteſtable. Car outre que c'étoit un chant ſimple ſans accompagnement de parties, nous ne pouvons nous repréſenter un homme qui chante en quarts de ton que ſous l'idée d'un homme qui miaule au lieu de chanter.

Mais si nous nous en rapportons aux Grecs même, rien n'etoit plus charmant ni plus admirable que leur musique. C'étoit, selon eux, quelque chose de divin. Il n'étoit pas permis à un honnête homme de l'ignorer, & on comptoit la connoissance de la musique au nombre des vertus nécessaires pour faire un Héros. C'étoit une des grandes qualités d'Hercule. C'est par elle qu'Achille s'excitoit à se signaler dans les combats. Les Lacedémoniens devenoient invincibles, dès que le Poëte Tyrtée chantoit ses vers à la tête de leur armée. Le chant d'une Tragédie transportoit, enyvroit tout un Peuple. Le détail sur cela seroit infini. En un mot, cette musique qui nous paroît si peu comparable à la nôtre, faisoit l'amusement, les délices, & presque l'occupation de toute la Grece, c'est-à-dire, d'un Peuple qui aimoit le plaisir jusqu'au rafinement, & qui dans tout le reste nous paroît avoir eu un goût exquis.

Il ne faut donc pas mépriser ni condamner légerement la musique des Anciens. Comme la musique n'a d'au-

tre objet que de plaire, la meilleure muſique, ſans contredit, eſt celle qui plaît le plus, lorſqu'elle eſt d'ailleurs dans des proportions régulieres, & que ceux à qui elle plaît, ne ſont pas des barbares. Leur chant étoit ordinairement ſoutenu & adouci par des flutes & d'autres inſtrumens qui l'accompagnoient, non pas à la vérité en faiſant une partie différente, comme nos accompagnemens; mais en ſuivant avec beaucoup de juſteſſe tous les tons & toutes les inflexions de la voix. Cet accompagnement, tout ſimple qu'il étoit, ne pouvoit pas manquer de plaire; & ſi l'on en juge par le goût le plus commun de ceux qui parmi nous ne ſe piquent pas d'être Muſiciens, cet accompagnement ſimple a quelque choſe de plus doux & de plus touchant que cette multiplicité de parties qui ne fait à leurs oreilles qu'un chant confus qui embarraſſe l'attention, qui diſtrait, qui étonne plus qu'il ne plaît. Pour moi, loin d'être de l'avis de ces derniers, je me rangerai plûtôt volontiers du côté de ceux à qui la ſimple mélodie paroît inſipide. C'eſt

ar-là, je veux dire par l'harmonie du concert que je crois notre musique fort superieure à celle des Anciens ; mais d'un autre côté je ne sçaurois blâmer ceux qui se plaignent que trop occupés de l'harmonie qui attire toute notre attention, nous ne nous attachons pas assez à perfectionner la mélodie. Quoiqu'il en soit, en nous bornant à raisonner sur la simple mélodie, qui est le sujet de cette Dissertation, de quel droit préfererions-nous la nôtre à celle des Grecs ? Si leurs quarts de tons nous choquent l'oreille, n'est-ce pas peut-être la faute de notre oreille, trop peu fine & trop grossiere pour sentir & pour goûter ces délicatesses ? Il nous a fallu du tems pour nous accoutumer aux accens de la mélodie Italienne ; encore ne plaît-elle pas également à tout le monde. Que sçavons-nous si nous ne nous accoutumerions pas aussi peu à peu à la mélodie Grecque. Que l'on compare l'état de notre musique, telle qu'elle étoit il y a cent ans, avec celui où elle est aujourd'hui, à peine est-elle reconnoissable. Pourquoi dans cent ans d'ici ne feroit-elle

pas de nouveaux progrès encore plus ſenſibles ? Il y a toute apparence qu'elle les fera, & qu'elle ajoutera enfin à la beauté incomparable de ſon harmonie toute la perfection de la mélodie Grecque. Alors nos beaux Operas ſeront traités de plein-chant, & nos Corelli de Novices. Il ne s'agit pour cela que d'acquerir un peu plus de fineſſe d'oreille, & de s'appercevoir qu'entre le ton & le ſemi-ton il y a un quart de ton. Déja les Muſiciens l'apperçoivent, lorſqu'ils montent leurs inſtruments pour les mettre d'accord. Il ne ſeroit donc plus queſtion que de fixer ces nuances de tons, en doublant la diviſion de la gamme, & d'exercer l'oreille à les diſtinguer auſſi aiſément que les ſemi-tons ; & pourquoi, puiſque toutes ces nuances ne ſont point imaginaires ; ſeroit-il impoſſible d'y accoutumer peu à peu l'oreille & la voix ? Par ce moyen on pourroit comme les Grecs noter juſqu'à la déclamation, & laiſſer à la poſterité la maniere dont nous déclamons aujourd'hui tout ce que nous déclamons. L'entrepriſe ſeroit belle pour quelqu'un qui auroit

une grande justesse d'oreille ; mais content de l'avoir proposée à des Musiciens plus habiles que moi, je finis ici ma Dissertation, en supprimant même plusieurs autres réfléxions, pour ne pas m'étendre au-delà de l'objet que je me suis proposé.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE CRITIQUE de Manichée & du Manichéisme, par M. de Beausobre. A Amsterdam chez Frederic Bernard. Pages cinq cens quatre-vingt-treize pour l'Ouvrage, soixante-seize pour la Préface & les Sommaires. 1734.

MOnsieur de Beausobre nous apprend l'origine de son Ouvrage, il cherchoit des ancêtres aux Prétendus Réformés ; les Ministres qui avant lui s'étoient engagés dans cette pénible recherche, avoient adopté les Albigeois pour leurs peres : malheureusement on prouve par les Auteurs contemporains, que les Albigeois étoient de purs Manichéens. M.

de Beausobre n'a pas perdu courage ; il n'a pas renoncé à la Généalogie Albigeoise, & pour la purger des taches qui la rendent honteuse, il a entrepris de justifier les Manichéens, entreprise des plus difficiles, & réservée à un Théologien hazardeux.

Avant que de faire connoître l'Ouvrage, il faut faire connoître l'Auteur ; il s'est peint lui-même dans sa Préface. Il convient qu'on pourra l'accuser *d'une indulgence excessive pour les Hérétiques*, l'indulgence pour les erreurs humaines est à son gré, *un devoir essentiel du Chrétien, & une des branches de la charité.*

Devoir, charité, que Jesus-Christ n'a point commandée. Il ordonne qu'on regarde comme un Payen, comme un Publicain celui qui n'écoutera pas l'Eglise. Il ne l'a point enseignée à ses Apôtres cette fausse charité. Saint Jean qui avoit puisé la vraie dans le cœur du Fils de Dieu, défend de saluer les Hérétiques ; il les traite d'Ante-Christs, & fait des reproches amers à un Evêque trop indulgent pour eux. S. Paul qui connoissoit parfaitement la charité,

& qui l'a ſi bien fait connoître, inſpire la même horreur pour les Hérétiques. La deſcription qu'en fait ſaint Jude, aura ſans doute mis en fort mauvaiſe humeur leur défenſeur contre le ſaint Apôtre. Non, cette indulgence n'eſt pas un mouvement du Saint Eſprit, elle n'eſt pas un ſentiment naturel. L'humanité nous attendrit ſur le châtiment de certains coupables; mais elle n'inſpire point de compaſſion pour les Empoiſonneurs, les Incendiaires, les auteurs des guerres civiles, les perturbateurs du repos public. On doit donc blâmer d'une indulgence exceſſive un Auteur qui ſe charge de juſtifier tout ce que l'antiquité chrétienne a déteſté, & de le juſtifier aux dépens de tout ce que l'antiquité chrétienne a réveré; je dirois, de nous donner l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ſans deſſus deſſous, ſi un ſujet auſſi ſérieux ſouffroit une expreſſion comique.

L'Auteur entreprend la défenſe non ſeulement de Manichée & de ſes Diſciples, mais de Simon le Magicien, de Marcion, de Baſilide regardé juſqu'ici comme un monſtre. Sa tendreſſe pour

les Hérétiques n'a point de bornes. Il leur prête ses idées pour rendre leur Doctrine moins affreuse. Il réjette avec hauteur ce qu'on rapporte du déreglement de leurs mœurs. Tant de soins n'ont-ils pas pour principe un interêt, qui n'est pas trop secret, & qu'on devine aisément.

Monsieur de Beausobre n'est pas si favorablement disposé pour les Saints Peres. Il ne s'en cache pas. « On trou-
» vera peut-être, dit-il, que je parle
» quelquefois des anciens Docteurs de
» l'Eglise, d'une maniere qui ne pa-
» roît pas assez respectueuse. Je ne
» disconviens pas qu'il ne puisse m'être
» échappé quelques termes que j'au-
» rois pû adoucir. »

L'aveu est sincere. A l'ouverture du Livre on trouvera des saillies contre les anciens Docteurs les plus respectables, dont nous sommes sûrs que les Protestans sages seront blessés. Qui pourroit souffrir qu'on imputât à saint Epiphane une hardiesse surprenante à falsifier l'Histoire des Hérétiques?

L'excuse de l'Auteur est aussi bizarre que la faute est inexcusable. C'est une

nouvelle faute. Rapportons les propres termes de l'Apologiste des anciens Hérétiques.

» Des relations visiblement fausses, » ou pleines d'exaggeration, de mau- » vais raisonnemens, une aveugle cré- » dulité pour tous les faits qui pou- » voient deshonorer les Hérétiques, » une passion visible (à un Hérétique, à un tolerant universel) « de rendre » leurs personnes odieuses. Tout cela irrite & souleve les esprits équitables ; c'est-à-dire, les esprits prévenus en faveur de ceux qui ont déchiré l'Eglise, mis en feu les Royaumes, empoisonné les ames, enlevé à des Peuples entiers le trésor de la vérité, le dépôt de la foy, ébranlé l'ouvrage de Jesus-Christ, plutôt que de renoncer à leurs fausses idées, souvent extravagantes. Ecoutons encore l'Apologiste des anciens Hérétiques.

» Ce qui *fait perdre patience*, c'est » l'abus intéressé que font certaines » gens du nom & des témoignages » des anciens ; il s'est introduit depuis » long-tems une sorte de faux raison- » nement, que j'appellerai le sophisme » de l'autorité. »

En effet, depuis long-tems cette maniere de prouver est en usage dans le Christianisme. Jesus-Christ en est l'auteur. *Qui vous écoute*, dit-il, *m'écoute*. Saint Jean l'avoit apprise de son divin Maître : *Celui qui connoît Dieu nous écoute*, dit-il, *Celui qui n'est pas à Dieu ne nous écoute pas. C'est-là la vraie difference de l'esprit de vérité & de l'esprit d'erreur.*

J'en appelle au sens commun. Cette longue suite de Docteurs, qui depuis les Apôtres répandus dans toutes les parties de l'Univers, s'est accordée à enseigner la même Doctrine, qu'ils assurent avoir apprise des Disciples du Sauveur; qui attestent les faits qui se passoient sous leurs yeux; qui nous dépeignent les perturbateurs de l'Eglise avec lesquels ils vivoient, contre lesquels ils avoient informé, qu'ils avoient condamnés, perdront-ils tout crédit, dès qu'un Ministre de Berlin, après plusieurs siécles écoulés s'élevera contre eux, & soutiendra que *Constantin Copronyme ne montra jamais plus de prudence & de jugement que lorsqu'il défendit de leur donner le fastueux titre de Saints.*

Le projet d'attaquer toute l'antiquité chrétienne étonne. Celui qui le forme doit être un critique infiniment superieur aux autres. M. de Beaufobre eſt-il ce Critique ? Quelques exemples le feront connoître.

Il veut qu'un fait ſoit atteſté par des Auteurs contemporains, judicieux, & nullement ſuſpects. Cette regle de critique n'eſt pas conteſtée. L'a-t-il ſuivie ?

Il s'applaudit d'avoir ſçu rectifier l'hiſtoire du premier Concile de Nicée. Il fut composé, ſelon lui, de deux mille quarante-huit Evêques. Sur quelle autorité avance-t-il un fait ſi ſurprenant ? Saint Athanaſe & Euſebe, qui y aſſiſterent, Saint Hilaire qui a vû pluſieurs des Peres de ce Concile, en comptent plus de deux cens cinquante ; c'eſt le nombre qu'Euſebe a marqué dans la Vie de Conſtantin, trois cens, plus de trois cens ; Saint Athanaſe parle ainſi en quelques endroits. Le nombre exact de trois cens dix-huit ſe lit dans la Chronique Grecque d'Euſebe, dans la traduction de cette Chronique, par ſaint Jerôme, dans ſaint Athanaſe, ſaint

Hilaire, ſaint Ambroiſe parlant à l'Empereur Gratien, dans Theodoret, dans Socrate Hiſtoriens exacts. Jamais fait fut-il mieux appuyé ? La critique de notre Auteur franchit cette barriere. Il prononce gravement qu'il faut préférer à ces Auteurs contemporains un certain Eutychius, Hiſtorien décrié & fabuleux du dixiéme ſiécle. Sur la parole de ce garant, M. de Beauſobre voudroit que nous cruſſions que toutes les Sectes Hérétiques les plus odieuſes & les plus condamnées furent appellées au Concile, & que leurs Paſteurs entrerent dans ce nombre de deux mille quarante-huit. Il cite avec complaiſance je ne ſçai quel Arabe, qui parle des diſputes de ces Sectes dans le Concile, conſervées dans quarante volumes. Où ſont-ils ? Mais il n'eſt pas long-tems d'accord avec ſon Eutychius ; ſa ſenſibilité pour les Hérétiques le détache de cet Auteur préferé aux ſaints Peres membres du Concile ou contemporains. Eutychius a fait l'énumeration des Sectes qu'il introduit dans le Concile, les Mariamites, *les Sabelliens*, les Marcionites,

&c. M. de Beausobre prétend qu'Eutychius n'a pas connu ces Hérétiques, qu'il leur impose des erreurs, dont ils sont innocens. Les Peres s'étoient mépris avant Eutychius. Il n'a été accordé qu'au Ministre de Berlin de déviner sur les anciennes erreurs. Mais revenons. Comment se débarrasser du témoignage précis des Auteurs contemporains sur le nombre de trois cens dix-huit? Ce témoignage n'arrête pas le nouveau Critique: *Les saints Peres ont imaginé du mystere dans le nombre de trois cens dix-huit, & pleins de cette idée ils ont falsifié le texte de saint Athanase & d'Eusebe.* Cela s'appelle trancher la difficulté.

Autre exemple de la critique vraiment singuliere de l'Apologiste des Héretiques. Euthymius est coupable, selon lui, *d'une calomnie atroce.* Il accuse les Bogomiles, Secte Manichéenne, de croire que Satan a existé avant le Verbe, & qu'étant l'ainé du Verbe, il est plus grand & plus excellent que lui. Voilà, dit notre Auteur, un horrible blasphême; mais j'ose assurer que c'est une horrible calomnie. Ce ton

affirmatif n'eſt que trop ordinaire au Miniſtre de Berlin. Ce n'eſt pas aſſez de crier à la calomnie, il faut des preuves, & des preuves ſuperieures. Notre Critique avouë qu'Euthymius eſt un homme célébre, Auteur d'écrits eſtimés, un témoin qui a connu les Bogomiles, qui a conferé avec Baſile, qui étoit alors le Chef de la Secte. Cependant il décide qu'il n'eſt pas croyable, *parce que les Bogomiles ſe livroient aux flammes, plutôt que de flechir le genouil devant une Image ou une Croix*. Euthymius eſt-il bien réfuté ?

Ce que nous allons tranſcrire, découvre encore plus clairement le genie du nouveau Critique, & la bizarrerie de ſes conjectures, Ecoutons-le. » Rien n'eſt » plus curieux dans l'Hiſtoire de Simon » le Magicien, que la fable de ſon » Helene. Les Anciens nous racontent » que cet Impoſteur trouva à Tyr » dans une maiſon de proſtitution une » femme fort belle, nommée Helene, » & l'emmena ; il diſoit que cette » femme étoit le premier fruit de ſon » entendement, que c'étoit par elle qu'il

„ qu'il avoit formé les Anges, qui „ créerent le monde; que les Anges „ amoureux de sa beauté, s'étoient fait „ la guerre; que les uns l'avoient re- „ tenuë prisonniere, pour l'empêcher „ de rétourner au ciel, d'où elle étoit „ décenduë; qu'alors elle avoit été „ obligée de se cacher, & de passer de „ corps en corps; qu'elle éroit la même „ Helene qui avoit excité la guerre de „ Troïe; que lui Simon étoit le bon „ Pasteur, qui étoit venu chercher & „ sauver cette brebis égarée. Les An- „ ciens ajoutent, qu'il faisoit adorer à „ ses Disciples sa statuë sous le nom de „ Jupiter, & celle d'Helene sous le nom „ de Minerve.

„ Si on me demande, continue l'A- „ pologiste de Simon le Magicien, „ qui sont les Auteurs de cette belle „ Histoire, je réponds que S. Irenée, „ Tertullien, saint Cyrille de Jerusa- „ lem, saint Epiphane, Theodoret la „ racontent.

M. de Beausobre, plus souvent De- vin que Critique, ne veut pas qu'on croie des Auteurs si graves & si voisins du tems de Simon. Il n'a garde de leur

abandonner la réputation du Chef des Hérétiques. Il tourne en allegorie ce fait ſcandaleux.

La belle Helene eſt l'ame ſortie de l'entendement de Dieu, ainſi que les Poëtes ont feint que Minerve étoit née du cerveau de Jupiter, les Anges créateurs des corps l'avoient liée avec la matiere, la captivoient & l'empêchoient de rétourner au Ciel, en la faiſant paſſer de corps en corps; elle étoit dans le corps comme dans une maiſon de proſtitution; les bons Anges voulurent la délivrer; les mauvais Anges s'y oppoſerent. Sans doute M. de Beauſobre va nous citer des Auteurs anciens, qui aïent nié la réalité du commerce de Simon avec une Helene, trouvée à Tyr. Il faudroit des témoins irréprochables, pour balancer l'autorité de S. Irenée, de Tertullien, de ſaint Cyrille de Jeruſalem, de ſaint Epiphane, de l'exact Theodoret. M. de Beauſobre eſt ici de bonne foi. Ecoutons-le, s'il ſe peut, ſans indignation ;ou plutôt ſans éclater de rire. « Si on me demande des au-
» torités pour prouver que c'étoit-là
» le ſens myſtique de la fable d'Helene;

„ je répondrai franchement, que je „ n'en ai point d'autre que celle du „ bon ſens, qui ne permet pas de croire „ qu'un Philoſophe ait dit ce que les „ Peres lui font dire. D'un autre côté „ mon explication contient le ſyſteme „ des Gnoſtiques. „ La concluſion de cette Apologie de Simon le Magicien répond à ce qu'on vient de lire. L'expreſſion en eſt merveilleuſe. " Je conſens, dit „ M. de Beauſobre, que le Lecteur marche aveuglément ſur les traces des Anciens, & qu'il croie toutes les ſottiſes qu'ils nous ont racontées de „ Simon. „

Nous ſommes perſuadés que même dans la prétenduë réforme le témoignage poſitif de ſaint Irenée, de ſaint Cyrille de Jeruſalem, de S. Epiphane, de Theodoret, l'emportera ſur le prétendu bon ſens du conjecturcur allegoriſte. Eſt-ce donc un fait ſi rare, que de voir les Hérétiques tirer leurs fauſſes Propheteſſes des maiſons de proſtitution?

Un habile Critique qui lit dans Suetone, qu'un avanturier en plein Theatre, ayant entrepris de voler devant

Neron tomba; qui lit dans les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques, que Simon en plein Théatre vola, ſoutenu par les Démons, & que la priere de S. Pierre confondu parmi les Spectateurs, le fit retomber, regarde le paſſage de Suetone comme une confirmation de ce que les Auteurs Chrétiens ont rapporté. M. de Beauſobre, fort prévenu contre toute l'antiquité Chrétienne, penſe autrement. Le fait rapporté par Suetone, a, dit-il, *inſpiré aux ſaints Docteurs la hardieſſe de feindre ce qu'ils ont dit de la chute de Simon.*

Les Critiques hazardeux ne ſont pas fermes dans leurs conjectures; M. de Beauſobre abſout ailleurs les ſaints Docteurs de la fraude qu'il leur avoit imputée, & ce n'eſt pas la ſeule contradiction où l'on ſurprendra cet Auteur, on en feroit une Table aſſez longue. C'eſt, dit-il, Livre ſecond, Chapitre V c'eſt apparemment Leuce, le menteur Leuce, qui a inventé la longue fable des combats de ſaint Pierre à Rome contre Simon le Magicien. Eſt-ce de Leuce, Auteur décrié par tant d'Ouvrages ſuppoſés aux ſaints

Apôtres; de Leuce Marcionite, cher aux Manichéens, & l'éxécration des Orthodoxes : Eſt-ce de Leuce qu'Arnobe, que le prétendu Hegeſippe, qui n'eſt autre que ſaint Ambroiſe, (Cave & Gronovius, ſçavans Critiques Proteſtans l'auroient appris à notre Critique, fort différent de ces Ecrivains illuſtres, s'il les avoit conſultés.) Eſt-ce de Leuce que les Légats du Pape Libere témoins de la tradition de leur Egliſe, que ſaint Cyrille de Jeruſalem, ſi précautionné contre les Livres, où les erreurs Manichéennes paroiſſoient, que ſaint Auguſtin, Iſidore de Peluſe, Theodoret : eſt-ce de Leuce que tous ces ſaints Docteurs avoient appris l'Hiſtoire de ſaint Pierre? M. de Tillemont a pris ſon parti plus ſagement. " J'aime „ mieux, dit-il, me tromper avec Ar„ nobe, ſaint Cyrille de Jeruſalem, les „ Légats du Pape Libere, S. Ambroiſe, „ ſaint Auguſtin, Iſidore de Peluſe, & „ Theodoret, que d'accuſer d'une „ crédulité indiſcrete un grand nom„ bre des plus illuſtres & des plus gra„ ves Maîtres de l'Egliſe Latine & „ Grecque. Laiſſons à M. de Tillemont

„ ſes ſcrupules, dit le nouveau Criti-
„ que, Arnobe,& les autres qu'il prend
„ pour Maîtres, n'étoient pas contem-
„ porains de ſaint Pierre, ils avoient
„ donc appris de quelqu'un ce qu'ils
„ ont écrit, c'étoit donc de Leuce qu'ils
„ l'avoient appris. „ Nous ne prêtons point ce raiſonnement étrange à M. de Beauſobre, qu'on liſe la page 396. Sur quoi l'appuye-til ? Origene rapporte une circonſtance, rapportée auſſi par quelques-uns de ces ſaints Docteurs. Origene paroît n'en être pas tout à fait certain, parce qu'il l'a luë dans les Actes apocriphes de ſaint Pierre; ils ſont de Leuce, ſelon notre Critique. Il décide ainſi, quoique de fortes raiſons perſuadent que deux Impoſteurs ont publié de faux Actes de ſaint Pierre. Ne le contrediſons pas toûjours, aïons quelque indulgence pour un Auteur, qui en a tant pour ceux qui la méritent moins. Les faux Actes de ſaint Pierre, dont Leuce étoit le fauſſaire, contenoient la circonſtance dont Origene doute. Donc tout ce que cette foule de ſaints Docteurs a rapporté de l'Hiſtoire de ſaint Pierre à Rome, eſt

fabuleux, & ils l'ont tiré de Leuce. Il n'y a qu'un homme qui puiſſe raiſonner ainſi, & cet homme s'érige en Cenſeur de ſaints Peres. Je n'en ſuis pas ſurpris, ils n'ont jamais raiſonné comme lui.

Ce n'eſt pas par imprudence qu'il a donné dans cet écart, c'eſt la ſuite d'un grand deſſein. Il a entrepris de montrer que pluſieurs opinions communes dans l'Egliſe, diverſes pratiques de ſon culte, ont leur origine dans les Livres apocriphes. Il s'applaudit de cette découverte. Les Sçavans en riront; mais on ceſſe de rire; on eſt indigné quand le Critique donne la même origine à un article de foi, reconnu par les Sectes même ſéparées de l'Egliſe, c'eſt-à-dire, à la virginité perpetuelle de la Mere de Dieu, on eſt ſaiſi d'horreur quand on lit les ordures dont il ſalit ſon Livre en cet endroit, avec une complaiſance qui le décele; & ſes railleries auſſi fades qu'impies ſur les Prédicateurs qui propoſent aux Fidéles la Mere de Dieu Vierge avant l'enfantement, Vierge dans l'enfantement, Vierge après l'en-

fantement. Nous ne lui oppoſerons pas l'éclatante prophetie d'Iſàïe, *Ecce Virgo concipiet & pariet*; il emprunteroit des Juifs, pour l'éluder, les chicanes les plus impies & les plus décriées. Pour le confondre ſans réplique, nous le rappellons au Symbole des Apôtres. Paſteur d'une Egliſe Proteſtante qui reconnoît ce Symbole, oſera-t'il le réjetter? S'il lui reſte quelque choſe de Chrétien, il doit croire que Jeſus-Chriſt eſt né d'une Vierge. Seroit-il né d'une Vierge, ſi en naiſſant il lui avoit fait perdre ſa virginité? Le mépris va ſucceder à l'horreur. Il impute hardiment à l'Egliſe d'enſeigner une Doctrine, & d'autoriſer des pratiques qu'elle n'a tirées que des Livres apocriphes de Leuce & d'autres Hérétiques : pour donner à cette odieuſe imputation quelque poids & quelque apparence de vérité, il faut néceſſairement qu'il ſuppoſe que ces fourbes n'ont mis dans leurs Ouvrages que des menſonges, que des fictions, nul fait réel, nulle opinion reçuë, que ces impoſteurs ardens à ſe faire croire ont pris avec vûë le moyen de n'être point crus, qu'ils ont choqué de front

tous les ſentimens communs & négligé imprudemment l'artifice de faire paſſer le faux avec le vrai. Il faut qu'il ſuppoſe encore que les ſaints Docteurs, les Paſteurs de l'Egliſe, pleins d'horreur pour ces Impoſteurs pour leurs erreurs, pour leurs Ouvrages, qu'ils réjettoient, qu'ils condamnoient avec éxécration, ont cru ſur leur ſeule autorité, ont enſeigné des fables inconnuës juſqu'alors : que ces fables appuiées uniquement ſur des témoignages ſi ſuſpects, ſont devenuës la Doctrine de l'Egliſe : il faut néceſſairement qu'il ſuppoſe que les faits, que les vérités admiſes par les ſaints Peres, n'étoient pas venuës juſqu'à eux par une tradition ſuivie ; qu'on ne les liſoit pas dans quelque écrit Catholique, perdu avec tant d'autres. Je le demande à l'eſprit le plus groſſier comme au plus ſubtil, ces ſuppoſitions néceſſaires à l'Auteur pour excuſer ſa témérité, ont-elles la moindre ombre de vrai-ſemſemblance.

Il combat avec la même audace & avec la même imprudence la tradition des Chrétiens de l'Inde, ſur l'apoſtolat

& le martyre de ſaint Thomas. Il avouë qu'on lit dans leurs anciens Livres, qu'un Manichéen vint troubler leur Egliſe avec quelque ſuccès, & il n'oſe ſubſtituer à l'Apôtre S. Thomas un autre Thomas, Diſciple de Manichée. Les Chrétiens qui virent avec douleur leurs freres pervertis par un Manichéen, honoroient un autre Thomas, & avoient reçu la foy d'un autre Thomas. Ce n'étoit pas d'un Thomas Neſtorien, poſtérieur de quelques ſiécles, qu'ils diſtinguent clairement de l'Apôtre juſques auquel la tradition conſtante de ce Peuple remonte. Qu'oppoſe le nouveau Critique à un fait ſi bien atteſté? Saint Thomas n'a prêché que dans la Perſe, dit-il; mais des Auteurs anciens aſsûrent qu'il a prêché dans l'Inde, voiſine de la Médie. Hé bien, répond le Critique de nouvelle eſpece, *cette Inde eſt évidemment la Perſe*. Citera-t'il un Auteur, un Géographe qui ait donné à la Perſe le nom d'Inde, non. Saint Ambroiſe, ſaint Gregoire de Nazianze aſsûrent que l'Apôtre ſaint Thomas annonça Jeſus-Chriſt aux Indiens; mais dit le nouveau Critique,

Leuce ne le dit pas, Abdias ne l'a point dit. Quoi, Leuce, *le menteur Leuce*, *le fabuleux Abdias.* (M. de Beausobre leur donne ces épithétes & ces deux Imposteurs les méritent.) Leuce, Abdias sont-ils plus croïables que saint Ambroise & saint Gregoire de Nazianze ? Notre Critique tire d'Abdias contre la tradition des Chrétiens de l'Inde, & contre les saints Peres, des contes assez mal imaginés ; il est pourtant réduit à contredire quelquefois son Auteur, à métamorphoser un Roy en une Ville, à nier que Schapor soit un nom Indien. A-t'il oublié que Porus est le nom d'un Roy de l'Inde. Sûrement on ne s'attend pas au paradoxe qu'il avance hardiment page 406. S. Jude & S. Thomas sont la même personne. Il auroit pu oublier Quinte-Curce & Arrien, qui parlent de Porus ou Por Roy Indien. Mais a-t'il oublié l'Evangile, qui distingue si précisément saint Jude & saint Thomas ? Il prouvera, dit-il, l'identité de saint Jude & de saint Thomas dans le Chapitre suivant ; c'est le VI^me du second Livre. Il y cite Eusebe, & le cite à faux ; ce n'est pas Eu-

ſebe qui parle, il tranſcrit les Actes fabuleux d'Agbar, ſi Euſebe l'avoit dit, ſon autorité l'emporteroit-elle ſur l'Evangile ?

Venons à des articles qui ſont plus liés avec l'hiſtoire de Manichée. Un habile Critique lit dans ſaint Cyrille de Jeruſalem, la diſpute d'Archelaüs & de Manès, fort différente de ce qu'elle eſt dans les Actes traduits de Grec en Latin, qui nous reſtent. Il lit dans ſaint Jerôme qu'Hegemonius a traduit ces Actes du Syriaque en Grec; les Actes Grecs qu'on liſoit dans le ſixiéme ſiécle, ſource de la traduction Latine, en font Auteur Hegemonius. Il voit ſaint Epiphane qui cite les Actes de cette diſpute, peu d'accord avec les prétendus Actes; il voit dans les Actes que nous avons des contradictions, des faits inſoutenables : Archelaüs y parle en Neſtorien. Le Critique judicieux conclura que ſaint Cyrille de Jeruſalem, Saint Jerôme, S. Epiphane avoient les veritables Actes de cette diſpute, & que les Neſtoriens, coupables de pluſieurs autres ſuppoſitions, ont fabriqué avant le ſixiéme ſiécle les Actes que nous

avons. M. de Beauſobre penſe autrement. Il convient que les Actes qui nous reſtent ſont ſuppoſés; mais ſelon lui, ils n'ont point d'autre original qu'une diſpute de Manichée avec les Mages Perſans; & il ſe détermine à croire la ſuppoſition plus ancienne que ſaint Cyrille par deux raiſons, qui font ſur lui une grande impreſſion. L'une prouve le contraire de ce qu'il avance; l'autre ne prouve rien. Les erreurs que l'impoſteur Neſtorien fait débiter à l'Evêque orthodoxe ſemblent au Miniſtre de Berlin une marque d'antiquité. Pourquoi? parce qu'il eſt prévenu contre l'Egliſe des premiers ſiécles, juſqu'à lui imputer les erreurs les plus énormes. Un ſage Critique juge au contraire qu'un Ouvrage dans lequel un Fourbe débite le pur Neſtorianiſme, eſt l'Ouvrage d'un Neſtorien, qu'il n'eſt pas de la fin du troiſiéme ſiécle, mais de la fin du cinquiéme. Autre raiſon qui détermine M. de Beauſobre. L'Auteur décrit avec ſoin l'habillement de Manichée, juſqu'à ſa chauſſure. *Il avoit donc vû des Perſans?* Le Neſtorien du cinquiéme ſiécle n'en

avoit-il pas vû. Les Perſans avoient-ils changé d'habit ?

Nulle partie de l'Ouvrage dont nous parlons n'auroit dû être traitée avec plus d'éxactitude, plus de ſagacité que le compte que rend M. de Beauſobre des Auteurs où il a puiſé la connoiſſance du Manichéïſme. C'eſt là où le génie de ce Critique ſingulier ſe découvre tout entier. Il préfere les Auteurs Arabes, Perſans, Syriaques, aux Auteurs Grecs. Il ſçait pourtant, il dit que l'imagination de ces Orientaux, féconde en fables, a défiguré toutes les Hiſtoires qu'ils traitent, que les Vies des Saints qui nous viennent par ce canal ſont ſuſpectes. En vérité penſe-t'il qu'ils ayent plus contraint leur imagination, en écrivant l'Hiſtoire des Hérétiques, qu'en écrivant l'Hiſtoire des Saints ?

Il regrette les traités de George de Laodicée & d'Euſebe d'Emeſſe, contre les Manichéens. En a-t'il vû quelque fragment, par lequel il juge du prix de l'Ouvrage ? Non, mais ces deux Auteurs ont été les appuis de l'Arianiſme ; & *Saint Athanaſe a dépeint*

George comme le plus mechant de tous les hommes. Theodoret en parle comme d'un ſubtil Philoſophe. Euſebe d'Emeſſe ſçavoit le Syriaque, & a vêcu dans un tems peu éloigné du ſiécle de Manichée; ces raiſons n'auroient pas déterminé l'Apologiſte des Hérétiques en faveur de ces deux Evêques, s'ils avoient été Orthodoxes. Il réjette avec dédain S. Cyrille de Jeruſalem, auſſi voiſin du tems de Manichée qu'Euſebe d'Emeſſe. C'eſt un Déclamateur, dit notre Critique. Saint Epiphane ſçavoit le Syriaque & le Perſan : S. Jerôme le loue de la connoiſſance de pluſieurs langues; il avoit lu le Livre de Manichée ſur les myſteres dans la langue originale; il ſe plaint de l'obſcurité du ſtile de cet Héréſiarque; il cite le commencement de l'Ouvrage, & porte ſon jugement ſur ce qu'il contenoit. Notre Critique nie que ce Saint entendît le Syriaque; il nie qu'il ait lû l'Ouvrage de Manichée. Ce qui l'enhardit à donner un démenti ſi formel à ſaint Epiphane & à ſaint Jerôme, ſera ſans doute quelque autorité, quelque raiſon de poids. Non, il conjecture que ce

Livre de Manichée qu'il n'a point vû, & dont il ne reſte rien, étoit écrit en Syriaque Palmyrenien. Saint Epiphane dit que cette dialecte étoit profonde; l'ignoroit-il ? ſon propre témoignage & celui de S. Jerôme ne permettent pas à un Auteur raiſonnable de le ſoupçonner. Ils n'arrêtent pas M. de Beauſobre, il décide que Saint Epiphane ne ſçavoit le Syriaque qu'en *Ecolier*, & que certainement il n'a pas lû ce Livre de Manichée, qu'il a pris du Syriaque pour du Perſan,écrit en lettre Syriaque. Si on lui demande des autorités, il a déja dit dans un cas pareil, *je n'ai que celle du bon ſens.* Là & ici il peut dire, ſi on me demande des àutorités,je n'ai que celle de mon imagination.

Theodoret eſt loué & blâmé, On lui donne de grands éloges; mais on rit de ſa crédulité. Il a donné aveuglément dans les contes qu'on faiſoit des Manichéens, il a parlé de leurs cérémonies abominables comme les autres Peres. Saint Leon eſt plus coupable, il a convaincu les Manichéens de pratiquer des cérémonies infames. C'en eſt aſſez pour émouvoir la bile de l'Apo-

logiſte des Manichéens. Il eſt traité d'homme ambitieux,qui penſoit moins à gagner les eſprits par la douceur, qu'à les dompter. Ce portrait n'eſt tiré ni des écrits, ni de l'hiſtoire de ce grand Pape.

Les louanges ſans reſtriction ſont réſervées pour Theodore de Mopſueſte ; cet impie précurſeur de Pelage, de Neſtorius & de Socin, cet artificieux ennemi de l'Egliſe, qui, tantôt expoſant ſes erreurs, tantôt les déguiſant, eſt demeuré juſqu'à la mort dans le ſein de l'Egliſe pour la corrompre ; ce ſubtil ennemi de Jeſus-Chriſt, qui n'oſant nier la vérité des prophéties que les ſaints Apôtres, que leurs Diſciples les anciens Docteurs de l'Egliſe, n'appliquent qu'à Jeſus-Chriſt, que Jeſus-Chriſt s'applique lui-même, les embarraſſoit & les rendoit inutiles par de doubles applications. Fauſte Manichéen adverſaire de S. Auguſtin, eſt auſſi l'objet de l'eſtime & des éloges de M. de Beauſobre.

Le Cenſeur des ſaints Peres connoît un peu les regles de la bonne critique, & les propoſe quelquefois, bien-tôt ſa

tendresse pour les Hérétiques le porte à y renoncer.

Leonce de Byzance, Ecrivain judicieux, a remarqué qu'on ne sçauroit bien décrire l'héréſie Manichéenne, si l'on n'a pas été Manichéen. L'obſervation paroît juſte. Notre Critique en convient. Saint Auguſtin étoit donc très-propre à faire connoître cette Secte où il a été engagé, l'Apologiſte des Manichéens n'en peut convenir, il aime mieux croire un certain Secundus, ce Manichéen obſcur reproche à ſaint Auguſtin, qu'il n'eſt pas entré dans les profondeurs de la Secte, reproche ordinaire des Hérétiques, embarraſſés à répondre, ils ſe rétranchent à dire qu'on ne les entend pas.

M. de Beauſobre, quoique déterminé à inſulter les Docteurs de l'Egliſe les plus reſpectables, a ſenti combien on trouveroit étrange le jugement qu'il alloit porter de ſaint Auguſtin. Ecoutons donc comment il y prépare ſes Lecteurs. « Le paradoxe, dit-il, ſera » ſujet à de grandes contradictions; il » vient des Hérétiques, ce qui le rend » très-ſuſpect; il choque le préjugé du

» monde le plus autoriſé, quoi, ſaint
» Auguſtin, le plus habile, le plus in-
» génieux des Peres Latins, l'Oracle
» de l'Egliſe d'Occident, aura été
» neuf ans Manichéen, & n'aura pas
» connu le Manichéïſme ? Peut-on
» rien avancer de plus téméraire & de
» plus abſurde ? »

M. de Beauſobre voit le précipice, & il s'y jette hardiment. Il continuë.
» Cependant, il n'y a que deux partis
» à prendre, le premier, de dire avec
« les Manichéens, que S. Auguctin
» n'a pas bien connu leur ſyſtême,
» l'autre, qui paſſera pour une héré-
» ſie, (non, mais pour une calom-
» nie inſenſée,) chez certaines gens,
» (chez tous ceux qui ont du ſens
» commun ;) que ſaint Auguſtin a
» déguiſé ce ſyſtême. Je ne veux pas
» pourtant ſoûtenir, ajoute le Cen-
» ſeur des Peres, que ſaint Auguſtin
» a déguiſé le ſyſtême Manichéen,
» pour en triompher plus aiſément ;
» ce ſeroit l'accuſer de mauvaiſe foy :
» mais il eſt conſtant (c'eſt M. de Beau-
» ſobre qui parle) qu'il a employé
» contre eux des Sophiſmes, qu'il a

» mal réprésenté leur créance, qu'il a
» donné du crédit à des fables qui
» leurs étoient désavantageuses, qu'il a
» érigé en dogmes de la Secte des
» conséquences qu'elle désavouoit,
» qu'il a donné un mauvais sens à
» des paroles évidemment innocentes,
„ qu'il a profité de certains passages qui
„ avoient été fabriqués. „

Voilà des accusations griéves, c'est accuser S. Augustin de mauvaise foy, quoiqu'on eût déclaré qu'on ne vouloit pas l'en accuser. Cette atroce calomnie est-elle appuyée sur quelque preuve S. Augustin rapporte les propres termes de Manichée; il les explique, comme il les avoit entendu expliquer, comme il les avoit expliqués lui-même pendant neuf ans. M. de Beausobre leur donne un autre sens plus favorable aux Manichéens & moins naturel. Saint Augustin est-il convaincu de mauvaise foi? En est-il convaincu, parce que les erreurs qu'il combat dans les Manichéens sont des *absurdités*, sont des *horreurs*, sont *affreuses*. Saint Augustin cite le septiéme Livre d'un Ouvrage de Manichée, intitulé, *le Thrésor*. Ce Livre n'éxiste

plus. M. de Beauſobre d'un ton auſſi affirmatif que s'il avoit le Livre entre les mains, prononce que les blaſphêmes rapportés par S. Auguſtin, n'étoient pas dans ce Livre, & que le paſſage cité *eſt horriblement falſifié.* Quelque ancien Manichéen dans les fréquentes diſputes que le ſaint Docteur a eu avec eux, lui a-til reproché cette infidélité? Non, la preuve que ſaint Auguſtin impoſe à Manichée, c'eſt que Manichée n'a pas dû penſer ainſi, ni avancer un tel blaſphême. Voilà ſans doute une méthode de réfuter aſſez commode, mais expoſée à la dériſion des Lecteurs ſenſés.

On connoît déja par pluſieurs exemples, qu'elle eſt l'impartialité dont l'Auteur ſe louë, juſqu'à fatiguer le Lecteur. Préſentons encore deux ou trois traits de cette impartialité ſinguliere. Il avance plus d'une fois comme un fait qui n'eſt pas conteſté, que la plûpart des Peres avant le Concile de Nicée ont erré ſur la Divinité du Verbe. N'auroit-il pas lû le ſçavant Ouvrage du Proteſtant Bullus? N'en auroit-il point entendu parler? Qu'il le réfute, ou qu'il ſe retracte.

L'Arianiſme n'eſt pas la ſeule erreur qu'il impute fauſſement aux ſaints Docteurs. Il s'écrie page 170, *qu'à quelque endroit de ſon cours qu'on prenne la tradition, elle n'eſt pas pure, & ne ſçauroit être regle de la foy.* D'où tire-t'il cette conſéquence ? Des erreurs répanduës dans la conférence d'Archelaüs, qu'il croit lui-même ſuppoſée, & d'un Dialogue de Methodius, que Photius croit avoir été corrompu par les Ariens, & dont les expreſſions peuvent ſe juſtifier. Qu'il comprenne le ſentiment de l'Egliſe ſur l'autorité des ſaints Peres avant que de l'attaquer. Elle n'en croit aucun infaillible, elle admire le ſçavoir, l'éloquence, l'eſprit profond & ſolide de pluſieurs ; mais elle ne prend pour regle de ſa foi, que les témoignages conformes, qu'ils rendenr à la foy de leur ſiécle, elle les regarde comme des canaux, par où coule l'inſtruction apoſtolique, elle n'adopte que ce qu'ils enſeignent unanimement comme la doctrine commune de l'Egliſe de leur tems, elle voit dans quelques-uns des erreurs réprouvées par les autres & qu'elle condamne. Elle met entre eux une grande

différence, aſſemblée dans deux Conciles Généraux, le cinquiéme & le ſixiéme, elle en a choiſi douze pour tenir le premier rang parmi ſes Maîtres, & pour être les Oracles de la tradition, & depuis dans ſes Offices ſolemnels, & en d'autres manieres elle a déclaré la vénération qu'elle a pour des Docteurs poſtérieurs à ces deux Conciles Généraux. Saint Irenée, S. Cyprien, ſaint Athanaſe, S. Hilaire, S. Baſile, ſaint Gregoire de Nazianze, S. Gregoire de Nyſſe, S. Jean Chryſoſtome, S. Cyrylle, S. Ambroiſe, S. Jerôme, ſaint Auguſtin, S. Leon, S. Gregoire, ſaint Maxime Martyr, S. Thomas d'Aquin, ſaint Bonaventure, ſont les objets de ſa vénération. M. de Beauſobre aura de la peine à faire changer ſur ces grands hommes le ſentiment des Catholiques, & même des Proteſtans.

La calomnie dont il charge Lactance, paſſe la partialité, & va juſqu'à la mauvaiſe foi. Page 174 il cite un paſſage du ſecond Livre des Inſtitutions Divines de Lactance, qui fait paroître cet ancien Docteur Diſciple de Manichée, & il ſe diſpenſe d'avertir que ce

paſſage n'eſt point dans pluſieurs Manuſcrits, dans les plus anciens & les plus exacts, que les plus habiles Editeurs l'ont omis, ou du moins rejetté du texte où il a été fourré & imprudemment fourré par une main Hérétique, que Lactance dans ce même Chapitre huitiéme du ſecond Livre des Inſtitutions, parle de l'origine du mal en Orthodoxe, & nie que les Anges ayent eu part à la création du monde; ce que le fourbe enſeigne dans le paſſage ſuppoſé. Lactance ſe contrediroit-il ſi groſſierement d'une page à l'autre? Finiſſons par un trait où l'imagination du nouveau Critique brille encore aux dépens de ſon jugement & de ſa mémoire. En parlant des anciens Hérétiques, qui faiſoient de Jeſus-Chriſt un fantôme, & ne lui donnoient que l'apparence du corps humain; notre Auteur s'écarte dans une controverſe ſur la préſence réelle du Corps de Jeſus-Chriſt en l'Euchariſtie. « Si dans ces » premiers tems, dit-il, les Orthodo- » xes penſoient ſur l'Euchariſtie ce » que penſent les Catholiques; il n'é- » toit pas poſſible de défendre la Re-
ligion

» ligion contre les objections de ces » Hérétiques. » Et quelle est donc cette objection formidable ? La voici. Jesus-Christ, selon vous autres Orthodoxes, ne paroît pas dans l'Eucharistie ce qu'il est ; il a donc pû pendant sa vie paroître ce qu'il n'étoit pas ; dans l'Eucharistie son Corps est caché par un grand miracle, & n'est pas sensible ; donc vous devez admettre avec nous que sa vie n'a été qu'une perpétuelle illusion, qu'il a paru avoir un Corps & n'en avoit point. Dégageons l'argument du style diffus du Ministre. Vous croyez, fait-il dire aux Docetes : que le Corps de Jesus-Christ est caché dans l'Eucharistie ; donc nous avons raison de croire qu'il n'en a jamais eu. Les Docetes ont laissé à M. de Beausobre tout l'honneur de l'invention de cette objection il s'applaudit. *A quoi*, dit-il finement & poliment, *pensoient les Peres, ils alloient chercher dans l'Eucharistie un argument contre les Docetes. Peut-on imaginer une plus étrange disparate ? C'est justement le proverbe grec, ils se jettoient dans le feu pour éviter la fumée.*

A quoi penſe le Miniſtre de Berlin? Il veut prouver que l'ancienne Egliſe ne croyoit point la préſence réelle, & quelques lignes après; il nous dit lui-même, en inſultant aux ſaints Peres, qu'ils prouvoient contre ces Hérétiques que notre Seigneur avoit véritablement un Corps, parce que l'Euchariſtie étoit ſon Corps. Eſt-ce ſon jugement, ou ſa mémoire qui le trahit? Et qui ſont ces Peres qui preſſent les Docetes par un argument pris de la ſainte Euchariſtie? C'eſt le Martyr Ignace Diſciple des Apôtres, ſucceſſeur de ſaint Pierre dans le ſiége d'Antioche; dans ſon Epître aux Smyrniens, Epître dont Uſſerius, Iſaac Voſſius, Hammond, Péarſon, ſçavans Proteſtans, Critiques du premier ordre, quoiqu'attachés à l'erreur ſur l'Euchariſtie, dont M. de Beauſobre eſt infecté, ont prouvé invinciblement l'authenticité; Epître qu'aucun docte, ſoigneux de ſa réputation, n'oſeroit aujourdhui ôter au ſaint Martyr. Dans cette Epître, dis-je, nous apprenons le véritable état de la diſpute entre les Fideles & les Docetes. Ces Hérétiques

réjettoient l'Euchariſtie, parce qu'ils ne croyoient pas que Jeſus-Chriſt eût jamais eu un Corps réel. Saint Ignace leur reproche cette ſingularité. *Ils ne reçoivent point l'Euchariſtie, ils s'abſentent de la Liturgie, parce qu'ils ne confeſſent pas que l'Euchariſtie eſt la chair de notre Sauveur, tourmentée pour nos péchés, & que la benignité de Dieu le Pere a reſſuſcitée, & ils meurent dans leurs vaines ſubtilités, parce qu'ils nient ce don de Dieu.* Théodoret a cité ce témoignage de ſaint Ignace, qui montre évidemment que la foi du premier ſiécle étoit ſur l'Euchariſtie la même que la nôtre. Le Cenſeur des ſaints Docteurs de l'Egliſe ne réüſſit pas dans la controverſe mieux que dans la critique. Il devoit au moins avant que de s'engager dans la diſpute, s'inſtruire des matieres les plus communes & n'avancer pas témérairement que le Corps de Jeſus-Chriſt dans le ſaint Sacrement, eſt privé de toutes les proprietés du corps humain. Il n'eſt dépoüillé que de celles qui ne conviennent pas à un corps glorieux dans un état miraculeux & tout-à-fait ſurnatu-

rel, il conſerve certainement, ſelon tous les Catholiques, l'eſſence du corps humain.

On a connu dans ce premier extrait la Critique de l'Apologiſte des anciens Hérétiques. Un ſecond extrait fera connoître ſa Religion : on a vû quelle eſt la ſagacité de ſes conjectures, le prix de ſes recherches hiſtoriques : on verra quelle eſt la ſolidité de ſes principes Théologiques, & la juſteſſe des conſéquences qu'il en tire.

ARTICLE XVII.

*LETTRES PHILOSOPHIQUES de M. de V*** Suite de l'Art. VI. des Mémoires de Janvier* 1735.

NOus en ſommes à la treiziéme Lettre, & à l'Article de M. Locke, que l'Auteur des Lettres trouve fort ſage & fort modeſte, pour avoir dit, *que nous ne ſerons peut-être jamais capables de connoître ſi un Etre purement materiel penſe ou non.* Il ſemble pourtant qu'il y a bien de l'imprudence & de la préſomption dans un

particulier, qui, ſans autre titre que le nom faſtueux de Philoſophe qu'il ſe donne à lui-même, & ſans autres raiſons que des ſubtilités de Métaphyſique, oſe jetter un doute ſur une vérité auſſi ancienne, auſſi conſtatée par la foi, par la raiſon, par le conſentement unanime de tous les hommes, par le ſentiment interieur, que l'eſt l'immaterialité de nos ames, c'eſt-à-dire, de la ſubſtance qui penſe en nous.

M. de V *** croit écarter cette réponſe, en diſant ſans preuves que dans ce qu'il dit là de M. Locke, & dans ce doute prétendu Philoſophique, il ne s'agit point de Théologie ni de foy. Il prouveroit bien plutôt qu'il n'y a point de Philoſophie dans ce qu'il dit ſoit de ſon chef, ſoit de celui de M. Locke. Toutes ces diſtinctions de Philoſophie & de Théologie introduites dans les matieres Théologiques, ne ſont qu'un ſubterfuge d'erreur, inventé par Deſcartes, pour ſauver du Myſtere de l'Euchariſtie ſa notion de la matiere dont ce Myſtere démontre abſolument la fauſſeté & l'erreur.

La Philoſophie & la Théologie ne

ſçauroient ſe contredire, non plus que la raiſon & la foi qui en ſont les objets. La Théologie n'eſt point contraire à la Philoſophie ; elle eſt ſeulement au-deſſus d'elle, comme la foi eſt élevée au-deſſus de la raiſon. Sans autre diſcuſſion, la ſpiritualité de nos ames eſt ſi bien un point de Theologie & de foy, que le materialiſme eſt une négation de foi,& un pur Athéïſme pour le moins. C'eſt un pur déïſme & une négation de toute Religion. Car le corps meurt bien-ſurement ;l'ame meurt donc auſſi,ſi c'eſt le corps qui penſe;& ſi l'ame meurt;il n'y a plus deReligion pour elle.

Stillingfleet, dit M. de V *** étant entré en lice ſur ce point avec Locke, *fut battu, car il raiſonnoit en Docteur, & Locke en Philoſophe.* Cela eſt dit avec eſprit, ſi toutefois il y a de l'eſprit à penſer faux. Stillingfleet défendoit la ſpiritualité de nos ames. Il raiſonnoit donc en homme inſtruit du fait, en homme religieux, en honnête homme, en vrai Philoſophe. Car la Philoſophie conſiſte à raiſonner juſte, & à établir la vérité. Locke diſputoit pour le materialiſme : Il raiſonnoit donc contre la foy, contre la raiſon,

contre la vérité, contre ſa propre penſée, & par conſequent en miſerable Sophiſte, en inſenſé, en furieux, en ennemi de toute bonne Philoſophie.

Je ſuis Corps, ajoute notre Auteur, *& je penſe; je n'en ſçais pas davantage. Irai-je attribuer à une cauſe inconnuë, ce que je puis ſi aiſément attribuer à la ſeule cauſe ſeconde que je connois?* Quel excès! c'eſt Dieu même qui le permet, qu'un des plus beaux eſprits de notre ſiécle s'aviliſſe ainſi à dire lui-même, en parlant de lui-même; *je ſuis corps, je n'en ſçais pas davantage.*

Répondez-moi donc, ô Corps, puiſque vous n'êtes que cela, répliquoit autrefois durement Deſcartes à Gaſſendi, qui lui avoit par ironie adreſſé ces mots, *Répondez-moi, ô Eſprit*, &c. Car Deſcartes bien autrement Philoſophe que Locke, prétendoit au contraire être bien plus ſurement eſprit que corps. Et l'erreur ſeroit en effet bien plus pardonnable, plus noble au moins de nous croire tout eſprit; puiſque ce ſeroit relever notre eſtre, quoi qu'aux dépens de la vérité.

Quoiqu'il en ſoit, M. de V*** ſe-

roit bien étonné, & bien loin de ſon compte, qui eſt ſurement de faire briller ſon eſprit, cet eſprit qu'il a l'ingratitude de vouloir détruire comme de ſes propres mains ; ſi tous les hommes convenoient déſormais de le prendre au mot, & de lui adreſſer le compliment de Deſcartes à Gaſſendi, ſans ſe piquer d'en ſçavoir plus que lui-même, ſur un point qui après tout les intereſſe beaucoup moins que lui. Mais il doit être tranquille là deſſus. Nous oſons ſans impoliteſſe l'aſſurer, qu'il n'a pas aſſez d'eſprit pour nous perſuader qu'il n'en a pas infiniment & ſans doute trop.

Le mal vient de ce qu'il l'a tourné un peu tard à la Philoſophie, & qu'il ignore les penſées les plus ordinaires des Philoſophes. Il appelle l'ame une cauſe inconnuë, & le corps la ſeule cauſe ſeconde qu'il connoît. S'il avoit un peu plus d'habitude avec les Philoſophes, il en ſçauroit ſans doute un peu plus ſur l'ame, & un peu moins ſur le corps. Il ſçauroit avec eux & par eux que la nature du corps nous eſt tout auſſi peu connuë que celle de l'ame ; & qu'encore celle-ci a l'avantage d'être connuë par le ſentiment interieur,

& que celui-là n'eſt connu que par les ſens exterieurs.

Ce n'eſt pas tout, & ſi l'ame en général nous eſt pour le moins auſſi connuë que le corps, elle l'eſt inconteſtablement plus comme cauſe des penſées. M. de V*** oſeroit-il prétendre qu'il a quelque connoiſſance du corps comme cauſe des penſées, cauſe créatrice, productive, efficiente? Connoît-il dans le corps quelque proprieté, quelque vertu qui reſſemble à celle-là? qui mene à celle-là? qui y diſpoſe, qui s'y rapporte? Les Philoſophes ont encore bien de la peine à comprendre ſeulement, comment le corps peut-être ſimple cauſe occaſionnelle des penſées.

C'eſt par lui-même qu'il faut convaincre M. de V*** en le mettant en contradiction avec lui-même; choſe au reſte qui lui eſt ordinaire, & dont tout ſon Livre eſt plein. Il connoît, dit-il, le corps, & il le connoît comme cauſe ſeconde, & cauſe ſeconde des penſées. Il dit pourtant dans cette même Lettre en propres termes, *qu'on ne connoît point du tout la matiere.* Quand on attaque les autres, au moins faudroit-il

être en garde contre soi-même. Cela est possible, mais non lorsqu'on attaque Dieu & la Religion.

Ce n'est pas le courage qui lui manque dans ces attaques. Témoin la maniere dont il s'en prend ici aux Scholastiques. C'est une matiere usée, mais matiere à bons mots, & à ces petits triomphes qu'on remporte à la pointe d'une Epigramme. Si M. de V*** y employoit la Poësie, nous ne le défierions pas de la montrer cette pointe: mais il a la générosite de se mesurer avec ses nouveaux adversaires à armes égales, en Prose, & presque en forme syllogistique.

La matiere, disent les Scholastiques, suivant notre Auteur, n'est capable que d'étenduë, de solidité, & de figure,&c. toutes proprietés d'où la pensée est excluë; ce raisonnement ne vaut rien, selon lui, & prouve tout au plus, *qu'on ne connoît point du tout la matiere. Donc*, ajoute-t'il, *parce que je ne sçais rien du tout, j'assure positivement que la matiere ne sçauroit penser. Et voilà nettement la maniere de raisonner de l'Ecole.*

Et voici nettement la maniere de rai-

ſonner de M. de V*** *Donc*, parce qu'il ne ſçait rien du tout, il aſſure poſitivement que la matiere peut penſer. Il faut pourtant en ſçavoir un peu plus pour affirmer que pour nier. L'Auteur s'anime, & raiſonne pour cette fois tout de bon. « Quel eſt l'homme » qui oſera aſſurer ſans une impieté „ abſurde qu'il eſt impoſſible au Créa„ teur de donner à la matiere la pen„ ſée & le ſentiment ? Voyez, *ajoûte-* „ *t'il*, voyez, je vous prie, à quel em„ barras vous êtes réduit, vous qui „ bornés ainſi la puiſſance du Créa„ teur ?

Ce raiſonnement, il faut l'avoüer, a paru ſpécieux à quelques perſonnes. Mais tout ce qui en fait la force apparente, c'eſt qu'on n'aime pas à borner la puiſſance de Dieu, qui eſt effectivement ſans bornes : or l'Auteur des Lettres préſente ici les choſes dans un point de vûë, où il ſemble qu'on ne peut le combattre, ſans donner dans cette témerité, qu'il a raiſon de qualifier en général, d'*impieté abſurde*, ne voyant pas que la qualification tombe abſolument ſur ſa maniere de raiſonner, &

que c'eſt lui ſeul qui borne réellement le pouvoir divin.

Dieu peut tout ſans difficulté. Il peut *donner*, c'eſt-à-dire, il peut unir *à la matiere la penſée & le ſentiment*, parce qu'il peut lui *donner*, lui *unir* un eſprit qui penſe, comme il l'a fait en nous créant. La penſée en bonne & vraie Philoſophie, eſt l'eſprit penſant comme la rondeur de la cire eſt la cire ronde. Il n'y a que cela, & la Philoſophie ne ſçauroit aller plus loin ſans s'égarer.

M. de V*** veut autre choſe : il veut que Dieu donne l'attribut idéal ſans donner le ſujet réel, la modification ſans la choſe modifiée. Sa volonté eſt une volonté de fantaiſie. Sans s'informer comment ſe fait la penſée, ni ce que c'eſt que la penſée, il veut que Dieu la donne à un corps ſans la lui donner, en lui refuſant même ce qui eſt néceſſaire pour l'avoir. M. de V*** en un mot veut des choſes contradictoires ; cela lui eſt permis, mais non à celui à qui tout eſt permis : une pareille permiſſion n'étant qu'une réelle impuiſſance.

Non, non, rien n'eſt impoſſible à Dieu : quand il veut faire de la matiere, il veut faire de la matiere, non un eſprit, c'eſt-à-dire, il ne veut pas faire une ſubſtance qui penſe, ou ce qui va au même,il veut faire une ſubſtance qui ne penſe pas. S'il vouloit faire une ſubſtance penſante, il la feroit avec la même facilité : mais quand il ne le veut pas, il ne le veut pas, & l'abſurdité ſeroit alors à le vouloir au même inſtant qu'il ne le veut pas. Or il voudroit & ne voudroit pas, s'il vouloit faire de la matiere, & s'il vouloit que la matiere pensât.

Nous interrogerons à notre tour l'ingenieux Auteur. *Quel eſt l'homme*, lui dirons-nous, *qui oſera aſſurer ſans une impiété abſurde, qu'il eſt impoſſible au Créateur de créer* une ſubſtance incapable de penſer ? *Voyez*, ajouterons-nous, *voyez, je vous prie, à quel embarras vous êtes réduit, vous qui bornez ainſi la puiſſance du Créateur. Et voilà nettement à quoi ſe réduit la maniere de raiſonner de l'Ecole.*

M. de V*** eſt ſi loin de ſon but, & c'eſt tellement lui ſeul qui borne ici la puiſſance du Créateur, que de ſon

raiſonnement il réſulte, ſelon ſon intention même, 1°. que Dieu ne peut créer qu'une ſorte de ſubſtance, & la moins noble de toutes celles qu'on peut concevoir & imaginer, qui eſt la matiere. 2°. Qu'il n'y a même dans toute l'univerſalité des Eſtres qu'une ſubſtance, & que Dieu même eſt matiere. Car dès que la matiere peut penſer, nous n'avons plus de preuve, plus d'idée, plus de ſentiment de la ſpiritualité de nos ames, de l'exiſtence des eſprits purs; & Dieu même n'eſt plus dès-lors un pur eſprit, mais une modification plus parfaite d'un corps plus parfait, plus vaſte, plus étendu, de ce monde, ſans doute, ſelon le Stratoniſme ou le Spinoſiſme le plus rigoureux, mais le plus impie, le plus abſurde & le plus réprouvé. *Et voilà nettement où ſe réduit la maniere de raiſonner* de M. de V***.

Il va plus loin, & joignant la ruſe à la force, après avoir étonné ſon Lecteur par des raiſonnemens ſpécieux, il cherche à l'endormir dans la ſécurité, par une eſpece d'indifference philoſophique, dont Bayle lui a donné de

grands exemples. Il ne faut pas craindre, dit-il, que tous ces Philoſophes mécréans faſſent Secte, ni qu'aucun ſentiment philoſophique nuiſe à la Religion du Pays. Cela eſt aſſez vrai en général. Tous ces ſyſtêmes de Religion ſont ſi outrés, ſi contraires au ſens commun, qu'il n'y a pas beaucoup de danger pour la multitude, qui le plus ſouvent les ignore ou les fait mépriſer.

Comme cependant *un ſot trouve toujours un plus ſot qui l'admire*, & que le cœur aide toujours aux illuſions de l'eſprit, on ne ſçauroit trop réprimer tous ces écrits licentieux, & les Lettres de M. de V *** en particulier ont été fort ſagement ſupprimés; bien des gens regardant plus à l'eſprit qu'au ſens commun dans ces ſortes d'ouvrages.

Voici un trait des plus hardis, jetté comme en paſſant & avec un air de correctif, qui ne le rend que plus dangereux. « Nos Myſteres, *dit M. de V****
» ont beau être contraires à nos dé-
» monſtrations, ils n'en ſont pas moins
» réverés par les Philoſophes Chré-
» tiens, qui ſçavent que les objets de
» la raiſon & ceux de la foi ſont de dif-

„ férente nature.

Défions-nous de cette reverence philoſophiquement Chrétienne, qui n'eſt là recouſuë après coup, que pour faire diverſion à la propoſition que l'Auteur paroît ne jetter qu'incidemment ſur la contrarieté prétenduë de nos myſteres, avec ce que l'Auteur appelle ſi emphatiquement nos démonſtrations. *NOS DEMONSTRATIONS* ! Cela a un air comme de quelqu'un qui en ſçait plus qu'il n'en dit. Mais on oſe bien avancer que l'Auteur en dit encore plus ici qu'il n'en ſçait.

Et où les prendroit-on ces démonſtrations contraires à la foi de nos Myſteres? Dans la Géometrie, ſans doute, puiſque c'eſt la ſeule ſcience qui ſe vante de démontrer. On connoît la Géometrie: ſon objet ne paſſe pas l'étenduë, ſes dimenſions, ſes figures, ſes modifications ſenſibles, le nombre, la meſure, le poids. Jamais vrai Géometre n'a rien tenté contre la Religion. Citera-t'on Spinoſa, parce qu'il s'eſt mêlé d'enchaîner ſon Materialiſme avec quelques notions mal entenduës de la Geometrie la plus vulgaire d'Euclide?

Jamais le nom de ce Sophiſte n'a profané la Liſte des Géometres ; jamais Géometre ne l'a cité comme tel.

Sera-ce la Phyſique qui convaincra de faux nos Myſteres ? La Phyſique ne démontre rien, ou ſi elle démontre quelque choſe, c'eſt la puiſſance, la ſageſſe, la providence, & tous les attributs du Créateur. Auſſi a-t'on nommé la Phyſique, une *Théologie naturelle.* En un mot, c'eſt un fait que juſqu'ici nulle ſcience n'a fourni des démonſtrations contre nos Myſteres, ni même des lueurs qui n'ayent été diſſipées ; & l'on oſe défier M. de V*** de produire rien de nouveau qui mérite deux inſtans de diſcuſſion.

La raiſon au reſte pourquoi les ſyſtêmes philoſophiques ne ſont point contagieux, c'eſt, ſelon M. de V*** que les Philoſophes *n'écrivent pas pour le Peuple, & qu'ils ſont ſans enthouſiaſme.* Eſt-ce bien ſans enthouſiaſme au moins poëtique, que l'Auteur de tant de belles Poëſies nous dit ceci ? Car dans ſa notion correcte l'enthouſiaſme dont il s'agit ne peut convenir qu'à quelqu'un, qui ſans inſpiration, ſans miſſion, ſans

profeſſion competente, ſans aveu, ſe mêle de dogmatiſer ſur la Religion, ſuivant tous les principes de caprice qui le ſaiſiſſent à la ſuite, tantôt de Fox, tantôt de Pen, tantôt de Lock, &c.

Pour ce qui eſt de ne pas écrire pour le Peuple, dont M. de V*** flate l'orgueil des Philoſophes, rien n'eſt moins flateur dans l'eſprit de tous les gens d'honneur & de bons ſens, qui ſçavent bien qu'en matiere de Religion, c'eſt une regle ſure que tout ce qui n'eſt pas pour le Peuple n'eſt pour perſonne, la Religion étant & devant être auſſi ſimple & auſſi populaire dans ſa créance & dans ſa pratique, qu'elle eſt ſublime dans ſon objet & dans ſa fin. Le tableau eſt parfait, de voir d'un côté les Miſſionnaires, les Apôtres de l'Evangile, les Prophetes mêmes, & Jeſus-Chriſt, traînant après ſoi tout le Peuple, recherchant la plus vile populace, appellant les Bergers, raſſemblant les petits enfans; & de l'autre une troupe aſſez ſolitaire de ſept à huit Philoſophes dédaigneux, & peut-être dédaignés, que M. de V*** nomme ici, les *Bayles*, les *Tollands*, les *Hobbes*, les

Lockes, &c. & qui ſe récrient avec lui à chaque accès de verve qui le prend, *Odi profanum vulgus & arceo.*

La quatorziéme Lettre, & les trois ſuivantes ſont toutes Phyſiques. L'Auteur que nulle partie, nulle queſtion de Philoſophie n'arrête, entreprend ici de terminer un grand différend, qui partage toute l'Europe ſçavante, entre Deſcartes & Newton. Son parti eſt bien-tôt pris, & tout d'un coup la balance panche du côté du célébre Anglois. M. de V*** veut croire cependant que Deſcartes étoit un grand Géometre. Mais à ſon avis il l'a eté trop peu dans la Phyſique.

D'autres penſent qu'il ne l'a été que trop, & que ſa Phyſique toute méchanique, & par conſéquent toute géometrique, n'a donné que trop de lieu au Materialiſme épicurien de Spinoſa, M. de V*** veut dire que M. Newton a été encore plus Géometre que Deſcartes dans la Phyſique. Il ignore ſans doute qu'à force de Géometrie la Phyſique de M. Newton n'eſt plus une vraie Phyſique, mais une ſuite, ou s'il veut un ſyſtême vague d'hypotheſes,

qui ne déterminent aucune cauſe. Car la Géometrie abſtraite de ſoi & purement métaphyſique, ne roule que ſur les poſſibilités indéterminées des choſes. Auſſi pour un ſyſtême phyſiquement vrai qui regne dans les cieux, il y en a trois, & cent & mille d'aſtronomiquement, de géometriquement bons ; celui de Copernic, celui de Tychon, &c.

M. de V*** après une Liſte qu'il nous donne des erreurs de Deſcartes, nous apprend *que ce fut avec methode & avec un eſprit conſéquent qu'il ſe trompa.* Un Philoſophe eſt pourtant bien à plaindre, lorſque l'erreur eſt le fruit de ſa methode, & que tout ſon raiſonnement n'eſt qu'un enchaînement de fauſſes conſéquences. Il ſemble qu'il vaudroit mieux ne ſe tromper que par hazard & ſans tant d'appareil; *ſtultum eſt difficiles habere nugas.* M. de V*** dit un peu de ce qu'il a entendu dire par ci par là. Or ce qui ſe ramaſſe par ci par là n'eſt pas toujours fait pour ſe concilier dans une ſeule bouche, ou dans un ſeul Livre.

Par exemple encore, il ajoute que

Descartes *détruisit les chimeres dont on infatuoit la jeunesse depuis deux mille ans.* Comment cela est-il vrai, si tout le systême Cartesien n'est que chimere, ainsi qu'on le prétend ici. En voici le nœud ou le dénoüement. *S'il n'a pas payé en bonne monnoye, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse.* Mais si la sienne n'est pas bonne, comment en l'accréditant a-t'il décrié la fausse?

La quinziéme Lettre *sur l'attraction*, fait un dénombrement des victoires que ce systême, c'est-à-dire, cette *qualité simplement occulte*, a remportées sur l'impulsion Cartesienne, sur les tourbillons, sur la matiere subtile, sur le plein. En deux mots 1°. l'impulsion se voit par tout, & l'attraction ne se voit qu'en ce qu'on ne la voit pas, ou pour mieux dire, on l'imagine dès qu'on ne voit rien. 2°. Les tourbillons se voient aussi, car on voit les astres tourbillonner, c'est-à-dire, tourner. 3°, Le monde est un Etre, le vuide n'est que néant. 4°. Et si le monde est plein, la matiere subtile est démontrée nécessaire pour la possibilité des mouvemens.

La seize & la dix-septiéme Lettre

ſont ſur l'Optique de M. Newton, ſur ſa Chronologie, & ſur l'infini des Géometres. Nul ſujet n'échape à l'Auteur Philoſophique, ſans qu'il en diſe ſon mot: car ce n'eſt le plus ſouvent qu'un mot, & qui pis eſt, qu'un bon mot.

Les Lettres ſuivantes, juſqu'à la vingt-cinquiéme, roulent ſur les Poëtes Anglois, ſur la Tragédie, ſur la Comédie, ſur les Seigneurs qui cultivent les Lettres, ſur la conſidération qu'on doit aux Sçavans, & ſur les Académies. Et tout cela ne va non plus que par mots & bons-mots. Le ſingulier, ſi l'on y prend garde, eſt que, malgré le deſſein que paroît avoir l'Auteur d'élever en toutes choſes les Anglois au-deſſus des François, il louë cependant aſſez médiocrement ceux-là, ſon principal but même dans ces eloges étant de blâmer ceux-ci. On ſçavoit déja par le temple du goût que M. de V*** n'eſt point né flateur.

Rien ne le prouve mieux que la maniere libre & aiſée dont il attaque fort au long dans ſa vingt-cinquiéme & derniere Lettre, les célébres penſées

de M. Paſcal. C'eſt avoir du courage; mais à la guerre le courage ne ſuffit pas, & l'Heroïſme parfait demande peut-être encore plus de ſageſſe. Non, qu'on veuille ici juſtifier pleinement M. Paſcal & ſes penſées. Mais l'équité impartiale dont nous nous piquons au milieu des écueils, que nous ſentons bien qui nous environnent ici, nous oblige de de reconnoître le génie vaſte & élevé de cet Auteur, & l'eſpece de magnificence qui regne dans cet Ouvrage.

Il eſt vrai qu'en ſuivant les mêmes regles d'équité, nous ſommes forcés d'avouer auſſi, que c'eſt dommage qu'enlevé à la fleur de ſon âge, M. Paſcal n'ait pas eu le tems de mettre dans ſes *Penſées*, un certain fonds de maturité, de vérité, de naïveté, qui auroit remplacé avec uſure cet air guindé, & un peu enflé de paroles, qui impoſe cependant à bien des Lecteurs; mais qu'un petit nombre de Connoiſſeurs traitent, ſinon de galimatias, au moins de jeuneſſe, & que M. de V*** qualifie aſſez naïvement de *Miſantropie ſublime*, & de *Paralogiſme éloquent*.

Ce jugement de M. de V*** auroit pu être applaudi, s'il s'en fût tenu là en général, & qu'emporté par le même enthouſiaſme d'imagination, il n'eut pas donné dans l'extrémité oppoſée d'une *Philantropie* univerſelle, non moins *Paralogiſtique.* Il falloit un peu plus que du bel eſprit, pour bien démêler les Paralogiſmes en queſtion, comme il auroit fallu un peu plus que du bel eſprit à M. Paſcal pour les éviter.

M. de V*** a bien pu ſentir que ſon célébre adverſaire avoit manqué le but, de prouver l'exiſtence & la vérité de la Religion, par le mêlange de grandeur & de baſſeſſe qui ſe trouve dans l'homme. Puiſque tout naturellement ſans aucun peché, & ſans une Religion ſurnaturelle, l'homme pourroit avoir les perfections & les imperfections que nous éprouvons: l'état de la *nature pure* étant un état poſſible. L'ingenieux Auteur des Lettres Philoſophiques a entrevu cette poſſibilité; mais il n'a pas été aſſez Théologien pour ſçavoir qu'il falloit s'en tenir là. Il a donc confondu l'eſſence avec l'exiſtence, & réa-

liſé

ſiſé abſolument ce qui n'étoit qu'hypothetiquement poſſible. Il a voulu que notre état actuel fût un état de pure nature ; au lieu qu'il eſt de foi que notre miſere préſente vient du peché, l'homme ayant été d'abord créé uniquement dans le bien,

Le Sophiſme de M. Paſcal conſiſte à avoir voulu, à la maniere des Géometres, prendre la *converſe*, comme ils diſent, d'une propoſition, dont le principe n'a qu'un enchaînement arbitraire ou *contingent* avec la conſéquence, au lieu que dans les propoſitions purement Géometriques, cet enchaînement eſt idéal, naturel & néceſſaire ; d'où réſulte *la convertibilité* de la conſéquence au principe, & du principe à la conſéquence.

Par exemple, le triangle étant une figure dont les trois angles enſemble valent deux angles droits, on peut fort bien par une converſion de raiſonnement démontrer qu'une figure dont les trois angles valent deux angles droits, eſt un triangle. Mais la Religion nous faiſant fort clairement connoître la ſource du mêlange de grandeur & de

basseffe attachées à notre nature, M. Paſcal s'eſt fort mépris, de croire démontrer cette Religion par ce mêlange : puiſque celui-ci pourroit être, ſans que celle-là exiſtât, ce mêlange pouvant n'être point l'effet du peché; mais un état de pure nature, dont la vraie & ſaine Religion, nous fait auſſi connoître la poſſiblité,

D'un autre côté notre Auteur a, comme nous avons dit, aſſez bien pris le caractere général de M. Paſcal, qui étoit un peu tourné à la mélancolie, & à cette eſpece de dévotion ſévere & miſantrope, qui augure mal de ſon prochain, & damne par charité le reſte du genre humain. Mais en même tems M. de V*** a attribué à cette miſantropie l'état miſerable où les penſées répréſentent l'homme par l'effet du peché, au lieu qu'il n'y a de miſantrope que la peinture trop vive & trop ſéche qu'elles en font, ſans aſſez l'adoucir par le bienfait univerſel de la réparation, & par la ſurabondance de la grace du divin Réparateur.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens & des Grecs. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscritions & belles Lettres. Tome VII in 12. *page* 650. *A Paris chez la veuve Etienne, Libraire rue saint Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu.*

LEs beaux jours de la Grece, dit M. Rollin, finissent à la mort d'Alexandre. Ce Conquerant, ajoute-t'il, s'il se fût borné à venger sa Patrie des torts, qu'elle avoit reçus de la Perse, eût beaucoup plus fait pour elle & pour sa propre gloire. Il voulut être le Maître du monde entier, & quoique la mort l'ait arrêté presque au commencement de sa carriere, il laissa néanmoins à ses successeurs un Empire,

dont le partage causa tous les crimes qu'une ambition effrenée a accoutumé de produire. Je sens parfaitement, „ continuë notre Auteur, combien un „ Ecrivain est à plaindre, de n'avoir „ plus à montrer la nature humaine, „ que par les endroits, qui la deshono- „ rent: L'histoire perd ce qu'elle a de „ plus interessant, & de plus capable „ de plaire & d'instruire, quand elle „ est réduite à ne le faire, que par „ l'horreur du crime, & par les mal- „ heurs qui les suivent ordinairement, „ & qui en sont la juste punition. „ Ce Volume en effet nous présente des Scenes bien affreuses; mais tous les Acteurs n'y deshonorent pourtant pas l'humanité; & ceux mêmes, à qui l'ambition & la jalousie font commettre les plus grands crimes, y donnent quelquefois des exemples de vertu, qui auroient fait honneur aux plus gens de bien dans les siécles précédens.

Un désavantage plus réel de cette Histoire, est la confusion qui y regne; dix ou douze Capitaines d'Alexandre se font la guerre pour avoir part à sa dépoüille? Tantôt amis feints, tantôt

„ ennemis déclarés;ils forment diverses
„ ligues, qui ne durent qu'autant que
„ l'interêt de chaque particulier le
„ souffre... Comment mettre de l'or-
„ dre & de la clarté dans une si grande
„ multitude, & une si prodigieuse di-
„ versité d'évenemens, qui se croisent
„ les uns les autres, & dont le fil se
„ rompt à chaque instant. „ D'ailleurs on manque quelquefois de Guides pour marcher sûrement dans ces ténebres. M. Rollin déclare qu'au défaut des Anciens, il suivra ordinairement Usserius, Vaillant & Prideaux, & que souvent il ne fera que copier celui-ci.

Après vingt ans de guerre pour l'heritage d'Alexandre, les principaux Competiteurs furent réduits à quatre, qui partagerent ce vaste Empire en quatre Royaumes fixes, suivant la prédiction de Daniel, dont notre Auteur a soin de faire remarquer l'accomplissement, à mesure que l'occasion s'en présente. De ces quatre Royaumes, il y en a trois, à sçavoir l'Egypte, la Macedoine, & la Syrie, qui ont une suite de Rois assez sûre; le quatriéme, qui comprenoit la Thrace, une partie de l'Asie Mineure,

& quelques Provinces voiſines, a ſouffert pluſieurs variations ; mais comme l'Egypte eſt le Royaume où il y a eu moins de changemens, il ſervira ici de baſe à la Chronologie, & fixera les principales époques. Enfin pour répandre encore plus de jour ſur un ſujet, qu'on peut appeller un vrai labyrinthe d'Hiſtoires, M. Rollin a mis à la tête de ce Volume un abregé chronologique des faits, qui y ſont rapportés, & un autre de divers petits Royaumes, qui ſe formerent des démembremens des quatre premiers, & dont quelques-uns devinrent aſſez puiſſans dans la ſuite.

Ce Volume eſt diviſé en trois Articles, dont le premier eſt terminé à la bataille d'*Ipſus* : cet eſpace eſt de vingt-trois ans, qui ſont les vingt-trois premieres années de *Ptolemée Soter*, fils de *Lagus*. Alexandre avoit eu de *Baſine* un fils nommé *Hercule* : *Roxane*, une autre de ſes femmes, étoit enceinte, lorſqu'il mourut : d'ailleurs il avoit un frere naturel, appellé Aridée ; toutefois il ne voulut diſpoſer de ſes Etats en faveur de perſonne. Après bien des

contestations, les Généraux de l'Armée convinrent de mettre Aridée sur le Trône ; mais ce n'étoit qu'un phantôme, chacun d'eux prévoyoit bien qu'il ne lui seroit pas difficile de le détruire.

Aridée étoit né avec de grandes qualités ; mais un breuvage qu'Olympias lui avoit fait prendre, lui avoit alteré le jugement. Ceux qui le reconnurent pour Roy, reglerent, que si Roxane accouchoit d'un fils, ce Prince regneroit conjointement avec son oncle, & Perdiccas fut établi Regent. Quelques mois après Roxane mit au monde un fils, à qui on donna le nom de son pere, & qui fut reconnu pour Roy, mais l'autorité demeura toute entiere entre les mains des Capitaines, qui partagerent entr'eux les Gouvernemens. Ce partage, dit M. Rollin, étoit l'ouvrage des hommes, il dura peu. Dieu en avoit fait un autre, qui subsista autant qu'il le jugea nécessaire à l'éxécution de ses desseins.

Par respect pour la mémoire d'Alexandre, tant que ceux de sa race occuperent le Trône, aucun des Gouverneurs ne prit le titre de Roy ; mais ils

ne s'en comporterent pas moins en Souverains, chacun dans ſon Gouvernement, & comme quelques-uns ſe diſtinguerent des autres par leur crédit & par leur mérite, la force & l'intrigue furent bien-tôt les uniques regles, que l'on ſuivit. Le ſeul *Eumene*, qui d'une naiſſance obſcure, s'étoit élevé par ſa vertu juſqu'à devenir le beau-frere d'Alexandre, demeura conſtamment attaché au parti des deux Rois.

Cependant les Grecs, que le Conquerant avoit obligés de s'établir dans l'Aſie Supérieure, n'eurent pas plûtôt appris ſa mort, qu'ils s'aſſemblerent au nombre de vingt-trois milles, réſolus de rétourner en Grece; mais *Perdiccas* envoya contre eux *Pithon*, qui les défit, & malgré lequel ils furent tous taillés en pieces, en vertu d'un ordre de Perdiccas, qu'on avoit averti que Pithon vouloit ſe ſervir d'eux pour ſe faire un Etabliſſement dans l'Aſie Supérieure. Cette premiere Expédition fut ſuivie de la guerre de Grece, dont le récit eſt fort intereſſant, ſur-tout par la mort de Démoſthene, & par la priſe d'Athenes, qu'*Antipater* ne voulut rece-

voir qu'à diſcrétion, mais qu'il gouverna avec beaucoup de douceur & d'équité. Quelque tems après il rétourna en Macedoine pour la cérémonie du mariage de ſa fille *Phila* avec *Cratere* L'éloge de cette Princeſſe, celui de Démoſthene, & la comparaiſon de ce grand Orateur avec Ciceron, ſont touchés de main de Maître.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à Alexandre, avec une magnificence digne du Vainqueur de l'Orient, il fut queſtion d'éxécuter le traité de partage, dont nous avons parlé. *Eumene*, que M. Rollin nous dépeint, non-ſeulement comme un très-honnête homme, mais encore comme la meilleure tête, qui fût parmi les Généraux d'Alexandre, devoit avoir la Cappadoce & la Paphlagonie, où *Ariarathe* s'étoit cantonné. *Leonat* & *Antigone* s'étoient engagés à prêter main forte à Eumene pour l'en chaſſer; mais ils manquerent de parole. Perdiccas y ſuppléa, défit Ariarathe, le prit, extermina toute ſa famille, & mit Eumene en poſſeſſion de ſon Gouvernement. Il fit enſuite pluſieurs autres conquêtes;

mais ayant voulu répudier *Nicée*, fille d'Antipater, pour époufer Cleopatre, fœur d'Alexandre, fes Collegues fe liguerent contre lui; Eumene feul ne l'abandonna point, & il crut qu'appuyé d'un homme de cette réputation, il pouvoit tenir tête à tous fes ennemis: mais tandis qu'Eumene lui gagnoit deux batailles en Cappadoce, fon armée fe fouleva contre lui en Egypte, & il fut égorgé dans fa tente.

La Régence, qu'il laiffoit vacante par fa mort, fembloit regarder Ptolemée; mais ce Prince n'eut garde de fe charger d'un vain titre, qui l'auroit empêché de travailler pour foi; il fut donné à Aridée & à Pithon, qui y renoncerent bien-tôt. Antipater, qui leur fucceda, commença l'exercice de fa Charge par un nouveau partage des Provinces, dont Eumene, & tous ceux, qui avoient pris des liaifons avec Perdiccas, furent exclus. Eumene étoit affez fort pour fe maintenir contre tous ces Gouverneurs; mais il fut battu en Cappadoce par Antigone, qui ne dut pourtant fa victoire qu'à la trahifon d'*Apollonide*. Tout vaincu qu'étoit Eumene, il eût pû s'em-

parer des bagages du Vainqueur ; mais il ne le voulut pas, & fit paroître dans sa disgrace une constance & une grandeur d'ame, qui donnerent un nouveau lustre à son merite. Il s'enferma ensuite dans la petite ville de *Nora*, où il soutint un siége, qui le couvrit de gloire. Le siége fut levé, *Polysperchon*, successeur d'Antipater dans la Régence, nomma Eumene Capitaine Général de l'Asie Mineure; mais ce Grand Homme, après plusieurs exploits glorieux, fut trahi par ses troupes, & livré à son ennemi, qui le fit mourir. M. Rollin conclut son éloge en disant, qu'il étoit le seul des Capitaines d'Alexandre, qui méritât de lui succeder.

Pendant que ces choses se passoient dans l'Asie Mineure, Ptolemée s'agrandissoit du côté de la Syrie. Les Juifs voulurent s'opposer à ses progrès; mais il entra en Judée, & prit Jérusalem, y ayant donné l'assaut un jour de Sabath, sur ce qu'on l'avoit assûré que les habitans ne se défendroient point ce jour-là. Dans le même tems *Démetrius de Phalere* parvint au Gouvernement d'Athenes, & y acquit beaucoup de gloire.

Nous omettons quantité d'autres évenemens, que nous ne pourrions même entreprendre d'indiquer, sans passer nos bornes. On les verra avec plaisir dans l'Ouvrage de M. Rollin; sur-tout les hauteurs & la cruauté d'Olympias, qui fit mourir Aridée, & son épouse; & la fin tragique de cette Princesse, que Cassandre sacrifia à son ambition, plûtôt qu'aux manes du frere d'Alexandre.

D'autre part Antigone se fut à peine défait du vertueux Eumene, que Ptolemée, Lysimaque & Cassandre se liguerent contre lui. Il ne s'en étonna point; il enleva la Syrie & la Phenicie au premier, il se rendit maître de Tyr, après un long siége; *Démetrius* son Fils, surnommé *Polyocertes*, âgé pour lors de vingt-deux ans, commença pendant cette guerre à se distinguer par des exploits, qui annonçoient un Capitaine du premier ordre, & notre Auteur observe avec Plutarque, que le respect de ce jeune Prince pour son Pere, la tendresse de celui-ci pour son Fils, & leur confiance mutuelle, firent la force de l'un & de l'autre, & les mirent en

état de faire face à tous leurs Ennemis. Antigone força Cassandre à conclure avec lui un traité honteux, mais ce Capitaine le rompit bien-tôt, & recommença la guerre.

Ptolemée eut de grands avantages sur le Pere, & battit le Fils, qui fut contraint de lui ceder la Cele-Syrie la Phenicie, & la Palestine; mais ni l'un ni l'autre ne fut abatu de ses pertes. Démetrius obtint de son Pere la permission de se mésurer encore une fois avec Ptolemée; défit un de ses Lieutenans, qui demeura son prisonnier, & qu'il renvoya sans rançon avec tous les bagages, dont il s'étoit saisi, plus charmé d'avoir cette occasion de rendre la pareille à Ptolemée, qui lui avoit fait la même politesse, que d'avoir vaincu. Son malheur fut de n'avoir pas soûtenu jusqu'au bout ce caractere vertueux, généreux, désintéressé, qui porta si haut sa puissance & sa gloire. *Nicanor*, un des Généraux d'Antipater, & Gouverneur de la Medie, fut alors défait par *Seleucus Nicator*, qui venoit d'être reçu dans Babylone, & qui par cette défaite ajoûta à son partage la Medie

& la Susiane, où sa douceur & son équité contribuerent beaucoup à affermir sa domination. C'est à cette entrée de Seleucus dans Babylone, dit Monsieur Rollin, que commence l'Ere des Seleucides, dont tout l'Orient s'est servi depuis, Payens, Juifs, Chrétiens, Mahometans, tous l'ont employée. Ce point de Chronologie demandoit ce semble quelque explication; mais cela n'entre point dans le plan de notre Auteur, quoique sçavant, il n'a pas voulu écrire pour les Sçavans.

Cependant Antigone ayant réjoint son fils victorieux, reprit sur Ptolomée la Syrie, la Phenicie & la Judée. Démetrius marcha ensuite contre Babylone, qu'il trouva presque déserte; & dès qu'il en fut sorti, Seleucus y rétourna, & s'y établit pour toûjours. Démetrius contraignit Ptolemée de lever le siége d'Halycarnasse, & cet évenement fut suivi d'un traité de paix, par lequel Cassandre devoit avoir le Gouvernement de la Macedoine, jusqu'à la Majorité d'Alexandre, fils de Roxane; Lysimaque, la Thrace; Ptolemée, l'Egypte, & les frontieres de la Lybie &

de l'Arabie ; Antigone, toute l'Asie ; & les villes Grecques, leur liberté : mais ce traité ne subsista pas long-temps. Cassandre fit mourir Alexandre & sa mere ; Polysperchon, qu'il avoit chassé de la Macedoine, voulut venger leur mort, & présenta aux Macedoniens *Hercules*, fils du grand Alexandre, & de Barsine ; mais Cassandre lui persuada de se défaire plûtôt de la Mere & du Fils, & de s'emparer de la Grece, lui offrant pour cela son secours. Polysperchon succomba à la tentation, & ainsi finit la posterité du Vainqueur de l'Asie. Alors les Gouverneurs des Provinces de son vaste Empire s'érigerent en Souverains; la guerre recommença bientôt entr'eux ; & Cleopatre fut la premiere Victime, qu'ils immolerent à leur ambition ; Antigone la fit mourir secretement.

Seleucus & Ptolemée avoient un grand avantage sur celui-ci, par le soin qu'ils prenoient de s'affectionner les peuples, au lieu que leur Rival les traitoit durement. Antigone comprit le tort, que lui faisoit cette conduite, & voulut s'attacher les Grecs, en les affranchissant

de l'eſpece de ſervitude, où les retenoient Caſſandre, Ptolemée & Polyſperchon. Il commença par Athenes, que Démetrius prit, & où il rétablit le Gouvernement Démocratique. Ce jeune Prince remporta enſuite avec ſa flotte une grande victoire ſur Ptolemée, & il en rehauſſa le prix par la maniere, dont il en uſa. Puis il ſe rendit maître de toute l'Iſle de Chypre. Ce fut alors que ſon Pere & lui prirent le titre de Roy. Antigone fit ſur l'Egypte une entrepriſe qui ne lui réuſſit pas, & Démetrius aſſiégea Rhodes, qu'il ne put prendre, & où il acquit néanmoins beaucoup de gloire. L'hiſtoire de ce ſiége eſt un des plus beaux morceaux de ce Volume.

La Fortune ſe jouoit ainſi de l'ambition de ces Princes. Enfin après bien des ſuccès divers, la bataille d'Ipſus, qui fut le fruit d'une ligue entre Ptolemée, Caſſandre, Seleucus & Lyſimaque, contre Antigone, & Démetrius, changea abſolument la face des affaires. Antigone y perdit la vie, & Démetrius, à qui ſon imprudence avoit ravi la victoire des mains, & auprès duquel *Pyr-*

rhus combattit avec beaucoup de valeur, ſe retira à Epheſe, avec les débris de ſon armée,

L'Article II renferme les quinze dernieres années du regne de Ptolemée Soter, & tout celui de Ptolemée Philadelphe ſon ſucceſſeur, lequel fut de quarante ans. Un nouveau partage de l'Empire d'Alexandre ſuivit la bataille d'Ipſus. Ptolemée eut l'Egypte, l'Arabie, la Lybie, la Céle-Syrie, & la Paleſtine : Caſſandre, la Macedoine, la Grece : Lyſimaque, la Thrace, la Bithynie, & quelques autres Provinces par de-là l'Helleſpont & le Boſphore : & Seleucus, tout le reſte juſqu'au fleuve Indus. Le Royaume de ce dernier s'appella le Royaume de Syrie, parce que ce Prince & ſes ſucceſſeurs firent leur ſéjour principal à Antioche, que Seleucus avoit bâtie dans cette Province.

Notre Auteur commence ici le regne de ce premier des Seleucides, qui fut ſurnommé *Nicator*, parce qu'il ne prit le titre de Roy qu'après la bataille d'Ipſus. Uſſerius, qui lui donne trente-deux ans de regne, commence douze ans plûtôt : M. de la Nauſe prolonge

ſon regne au-delà de cinquante, en y ajoutant les dix-neuf d'*Antiochus-Soter* ſon Fils. M. Rollin fait profeſſion de ne point entrer dans ces diſcuſſions chronologiques; il ſe contente d'obſerver ici, que ce dernier partage des Etats d'Alexandre eſt l'accompliſſement de la fameuſe prophetie du huitiéme Chapitre de Daniel.

Démetrius de ſon côté rétabliſſoit ſes forces, & recommençoit à ſe rendre rédoutable. D'autre part Lyſimaque & Ptolemée s'étant unis par un double mariage, Seleucus en prit de l'ombrage, & s'allia avec Démetrius, dont il épouſa la fille, & qu'il réconcilia avec Ptolemée; mais bien-tôt faiſant réfléxion qu'en lui laiſſant conquerir la Cilicie, il l'approchoit trop de ſes Etats, il lui propoſa de lui ceder cette Province, ou les villes de Tyr & de Sidon, pour une ſomme d'argent. Démetrius réjetta bien loin ces propoſitions, & accompagna ſon refus de termes offenſans; puis après avoir mis ſes places hors d'inſulte, il aſſiégea Athenes, qu'il prit par famine. Alors il forma le deſſein de dompter les Lace-

démoniens; il gagna contre eux deux batailles, & on ne doutoit plus que Sparte ne tombât bien-tôt ſous ſa puiſſance; mais tandis qu'il faiſoit des conquêtes en Grece, Ptolemée lui enleva l'Iſle de Chypre, & Seleucus, les villes de Tyr & de Sidon.

Bien des gens le croyoient perdu ſans reſſource; mais il étoit de la deſtinée de ce Prince, de s'attirer par ſon imprudence les plus fâcheux revers, & de ſe relever contre toute apparence par ſon courage & ſon génie. Caſſandre venoit de mourir, ſes deux fils ſe diſputoient la Couronne; *Theſſalonice* leur mere favoriſoit Alexandre, qui étoit le plus jeune; *Antipater* l'aîné la poignarda de ſes propres mains. Alexandre appella pour la venger Pyrrhus & Démetrius; Pyrrhus arriva le premier en Macedoine, y fit pluſieurs conquêtes, dont il retint une partie, pour le prix du ſecours, qu'il avoit donné au jeune Prince, & réconcilia les deux freres. Démetrius parut dans ce moment: Alexandre le retint à ſa Cour, & le traita poliment; mais Demetrius, ſur un avis vrai, ou ſuppoſé, que ſon

Hôte vouloit ſe défaire de lui, le prévint, & ſe fit reconnoître Roy de Macedoine.

Après ſept ans de regne, il ſe crut aſſez fort pour réparer toutes ſes anciennes pertes: il mit plus de cent mille hommes ſur pied,& il équipa une flotte de cinq cens voiles. Ses galeres étoient les plus grandes,qu'on eût encore vûës, & leur agilité étonnoit encore plus que leur grandeur & leur magnificence. Tant de préparatifs allarmerent Ptolemée; Lyſimaque & Seleucus, qui renouvellerent leur alliance, & engagerent Pyrrhus dans leur parti. Le Roy d'Egypte & Lyſimaque entrerent en Macedoine, chacun de leur côté, & le premier y avoit déja fait de grands progrès,lorſque Démetrius partit de Grece pour aller défendre ſes Etats. il apprit en chemin que Pyrrhus avoit pris *Berée*; la plûpart de ſes Soldats avoient laiſſé dans cette ville leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets,& ils abandonnerent leur Prince, pour ſauver ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Cette déſertion obligea Démetrius de ſe réfugier en Grece, déguiſé en ſimple Soldat,

tandis que ſon armée ſe donnoit à Pyrrhus, qui fut proclamé Roy de Macedoine. Démetrius, après avoir encore éprouvé quelque tems les bizarreries de la fortune, mourut priſonnier de Seleucus.

De-là notre Auteur paſſe à l'Hiſtoire d'Egypte, qu'il reprend à Ptolemée Soter. On verra avec plaiſir ce qu'il dit de la fameuſe Tour de *Pharos*, du couronnement de Philadelphe, que Soter mit ſur le Trône de ſon vivant, au préjudice de *Ceraunus*, ſon aîné. Du *Muſæum* ou Académie de Sçavans, que ce Prince fonda à Alexandrie, & de la nombreuſe Bibliotheque, qu'il commença, & que ſes ſucceſſeurs perfectionnerent. On auroit ſouhaité quelque choſe de plus ſur ces deux articles, d'un homme auſſi verſé que M. Rollin dans la belle & ſçavante Litterature, & qu'il nous eût parlé des differens, qui ſurvinrent à ce ſujet entre les Rois d'Egypte & de Pergame, dont les Bibliotheques ont été les plus célébres de l'antiquité. *Démetrius de Phalere*, qui avoit eu tant de part aux affaires ſous le regne du premier des Lagides, & la direc-

tion de la Bibliotheque & de l'Académie d'Alexandrie, ne survêcut pas longtems à ce Prince. Il avoit opiné dans le Conseil en faveur de Ceraunus, son fils aîné, pour la succession au Trône; dès que Philadelphe y fut seul, il sacrifia Démetrius à son ressentiment. Monsieur Rollin fait un très-bel éloge de ce Grand Homme, & s'étend beaucoup sur le caractere de son éloquence.

Il rapporte ensuite assez succinctement quelques intrigues de Cour, qui engagerent Seleucus à déclarer la guerre à Lysimaque, après qu'il eut cedé sa femme & une partie de ses Etats à son fils *Antiochus Soter*, qu'une passion incurable pour sa belle-mere avoit réduit à l'extrémité. Lysimaque tué dans une bataille en Phrygie, laissa Seleucus maître de son Royaume; mais ce Prince n'en jouit pas long-tems; au bout de sept mois il fut assassiné par Ceraunus, qu'il avoit comblé de biens, & qui pour prix de son crime, fut mis en possession de la Couronne de Lysimaque, dont les Sujets le regarderent comme le vengeur de leur Souverain. Celui-ci avoit laissé deux fils, dont la

mere nommée *Arsinoë*, étoit sœur de Ceraunus. Ce Prince ne crut pas son Trône bien affermi, tant que ses neveux vivroient; pour s'en défaire plus sûrement, il épousa leur mere; ces mariages du Frere & de la Sœur étant autorisés parmi les Egyptiens: mais au milieu de la pompe de son entrée dans sa Capitale avec sa nouvelle Epouse, il fit égorger ses Neveux dans se propre sein de leur Mere, qu'il relegua ensuite en Samothrace. Il fut bien-tôt puni de tant de crimes par les Gaulois, qui le défirent, le prirent, & lui couperent la tête.

A l'occasion de cette irruption des Gaulois dans la Grece, la Macedoine, &c. M. Rollin, après avoir rapporté le malheur arrivé à *Brennus*, qui vouloit piller le Temple de Delphes, paroît persuadé qu'il y a de l'exaggeration & du fabuleux dans le récit de quelques circonstances de cet évenement, qui dans le vrai pourroit n'avoir eu rien que de fort naturel. N'auroit-il pas mieux valu s'en tenir là, que d'ajouter que Brennus ayant parlé avec mépris de la Divinité en général, Dieu a jugé

à propos de l'en punir d'une maniere éclatante, & qui apprît aux Payens à le reſpecter ? Il ſemble qu'il eſt dangereux d'attribuer à Dieu un miracle, qui donnoit lieu aux Idolâtres, de croire que c'étoit Apollon, qui ſe vengeoit de ceux, qui avoient voulu profaner ſon Temple. M. Rollin pour appuyer ſa conjecture, ſe ſert d'une comparaiſon, qui ne nous paroît pas juſte. » Nous voyons de même, dit-il, que » Dieu, afin de conſerver parmi les » hommes le reſpect pour ſa Provi- » dence, & ſon attention particuliere » ſur toutes leurs actions, a eu ſoin » de punir avec éclat de tems en tems, » même parmi les Payens, les parjures » & les crimes noirs & criants. » Il eſt vrai, mais ces crimes ſont directement contre la loy naturelle, & le ciel, en les puniſſant, n'autoriſeroit aucun culte faux, comme les Grecs auroient pu croire qu'il auroit fait celui d'Apollon en châtiant Brennus.

Les expeditions de Pyrrhus en Italie, en Sicile, en Macedoine, dans le Peloponeſe ; & ſa mort funeſte à Argos, ſont décrites ici d'une maniere également

ment intéressante & instructive. Notre Auteur, en rendant à la valeur, à l'activité, à la constance de ce Héros, la justice qui leur est dûë, fait habilement remarquer tous ses défauts, & prouve très-bien qu'il ne meritoit pas l'éloge qu'on prétend que fit Annibal de ce Roi d'Epire: en un mot, que s'il fut redevable à son courage & à son génie, fécond en ressources, des succès, qui l'ont rendu si fameux dans l'Histoire, il en a presque toûjours perdu le fruit par sa légereté & par son imprudence. Ce second Article finit par un portrait très-bien touché de Ptolemée Philadelphe.

Le troisiéme commence avec le regne, & finit à la mort de *Ptolemée Evergete*. Cet intervalle est de vingt-cinq ans, & renferme une suite d'évenemens si compliquée, que si nous voulions seulement en donner un sommaire, il faudroit doubler cet extrait, qui n'est peut-être déja que trop long. Ce qu'on y verra sans doute avec plus de plaisir; c'est 1°. le dernier accomplissement de la prophetie de Daniel, dont nous avons parlé. 2°. L'établisse-

ment de l'Empire des Parthes. 3°. Les progrès de la République des Achéens, ſur-tout le caractere, les vertus, & les grandes actions d'*Aratus* leur Général. 4°. Les révolutions arrivées dans Lacedémone, & la mort funeſte du Roy Agis & de toute ſa famille. Tous ces faits ſont accompagnés à l'ordinaire de réfléxions très-ſenſées, & fort inſtructives.

ARTICLE XIX.

SUPPLEMENT AU TRAITE' de la maniere d'enſeigner & d'étudier les belles Lettres ; par Monſieur Rollin, ancien Recteur, &c. Brochure in 12. *pages 117. A Paris, chez la veuve Etienne, Libraire ruë ſaint Jacques, à la Vertu.*

QUoique M. Rollin regarde ce Supplément comme un hors d'œuvre à ſon premier plan, il nous apprend néanmoins dans l'Avertiſſement qu'il doit ſe trouver à ſa place dans l'édition qu'on fait *in* 4°. de tous ſes Ouvrages : ce petitEcrit renferme quel-

ques réfléxions ſur ce qu'on doit faire apprendre aux enfans dans les premieres années, & ſur les études, qui peuvent convenir aux jeunes perſonnes du ſexe. Elles ſont compriſes en deux Chapitres, dont le premier traite des exercices qui conviennent aux enfans dans l'âge le plus tendre. M. Rollin y examine à quel âge on peut commencer à les faire étudier, & il conclut qu'il faut tacher de ne pas perdre les premieres années; d'autant plus, que les commencemens de l'étude ne demandent preſque que de la mémoire, dont les enfans ne manquent pas.

En parlant de l'écriture & de la lecture, il deſcend dans un grand détail des induſtries, dont on peut uſer pour y former les enfans, & il les approuve toutes. Nous ne diſconvenons pas que pluſieurs de ces méthodes nouvelles, qu'on a ſi fort multipliées depuis quelque tems, ne puiſſent réuſſir quelquefois dans une éducation domeſtique, & avec des ſoins, une aſſiduité & des talens, qui ſe trouvent rarement: mais dès-là que le ſuccès en dépend du goût des enfans & de celui

des Maîtres, comme notre Auteur en convient, on n'en doit point faire des regles générales, encore moins les préferer à la maniere commune : & ne peut-on pas même tirer de la multitiplicité de ces pratiques une preuve ſenſible qu'elles ſont défectueuſes, ou du moins inſuffiſantes ?

M. Rollin s'étend beaucoup plus ſur l'éducation des filles, qui fait la matiere du ſecond Chapitre, que ſur celle des garçons. Il dit, d'après ſaint Jerôme & M. de Fénelon, de fort belles choſes ſur la néceſſité & la maniere de former leurs mœurs dès la plus tendre enfance. Il examine enſuite, s'il eſt à propos de leur apprendre la langue Latine, & ſon ſentiment eſt que généralement parlant, cette étude ne convient point aux perſonnes du ſexe ; » qu'il y a néanmoins des cas parti- » culiers, où non-ſeulement elle peut » leur être permiſe, mais où elle leur » devient en quelque ſorte néceſſaire, » ou du moins, elle leur ſeroit d'un » grand ſecours pour toute la vie. » Il apporte pour exemple les Religieuſes, qui ſont obligées de chanter l'Of-

fice divin. Mais ne s'enſuivroit-il pas de-là qu'il eſt peu de filles, à qui on ne doive enſeigner le Latin, puiſque dans l'âge deſtiné à cette étude, il en eſt peu, dont on puiſſe s'aſsûrer qu'elles n'embraſſeront point l'état Religieux?

L'Auteur parcourt enſuite légerement les autres études, qui doivent occuper l'enfance des filles, & il s'étend un peu davantage ſur celle de l'Hiſtoire. Il fait ſur cela à ſon ordinaire pluſieurs réfléxions judicieuſes; mais nous avons été un peu ſurpris de ce qui ſe trouve à la page 72, où M. Rollin parle ainſi. « Quand Dieu » donna ſa Loy aux Iſraëlites ſur la » Montagne de Sinaï.... & qu'un » moment après ce même Peuple la » viole dans le premier & le plus im» portant des dix Commandemens, » en adorant le Veau d'or; on de» mande à la jeune fille, d'où pou» voit venir une prévarication ſi ſubi» te.... On la conduira peu à peu à » répondre, que la faute du Peuple, en » promettant ainſi d'accomplir exac» tement les ordonnances de Dieu, a » été de n'avoir compté que ſur ſes

» propres forces... de n'avoir pas
» connu sa foiblesse, & son insuffi-
» sance à tout bien. »

Sur quoi fondé M. Rollin & Monsieur l'Abbé Dugué, qui a dit à peu près la même chose avant lui, ont-ils prétendu que les Israëlites, en acceptant la Loy, n'ont compté que sur leurs propres forces pour l'accomplir? Il n'y a rien assurément dans le texte de l'Ecriture, qui donne lieu à une pareille conjecture. Un Peuple, qui tremble devant la majesté du Dieu, qui lui parle; qui accepte sa Loy d'une maniere en apparence bien respectueuse, comme M. Rollin le dit lui-même, & toutes es cir constances de cette acceptation, qu'on peut voir au XXIV Chapitre de l'Exode, ne présentent certainement rien, qui sente la présomption, ni qui fasse juger que Dieu dans le moment qu'il accompagne la publication de ses ordonnances des plus terribles ménaces, & des plus magnifiques promesses, choqué de l'acceptation présomptueuse de ce Peuple, ne lui accorde aucune grace, qui lui rende ses Commandemens possibles. Notre Auteur n'a pas

non plus, ce ſemble, aſſez fait attention que ce terme d'*inſuffiſance à tout bien*, eſt trop général, que les Novateurs en abuſent tous les jours, que c'eſt ſur ce principe, qu'ils établiſſent cette propoſition condamnée par l'Egliſe, que les vertus des Infideles ſont des pechez.

Pour faciliter aux jeunes perſonnes du ſéxe l'étude de l'Hiſtoire, notre Auteur conſeille fort qu'on les accoutume à en faire des extraits, qu'il diviſe en Abregés, en Analyſes & en Sommaires. Cette méthode eſt fort bonne, & peut être utile à tout le monde ; on trouvera ici des modeles de ces différentes eſpeces d'extraits.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SICILE.

De Palerme.

Etienne de Amato Libraire, a imprimé depuis peu un Ouvrage de trente feuilles *in* 4°. qui a pour titre.

Dissertatio Biblico-Physica de litterali proprio Sacræ Scripturæ sensu, præsertim à patribus unanimiter recepto, in rebus etiam Physicis sanctè observando, & erroneo vulgi sensu eidem non obtrudendo à Patre Benedicto Plazza Societatis Jesu, publicæ disputationi exposita; in quâ multiplicibus Sacræ Scripturæ sensibus recensitis & enucleatis certæ Regulæ præscribuntur ad eligendum in quâvis materiâ, inter proprium & figuratum scripturæ sensum; proprius scripturæ sensus communisque sanctorum Patrum interpretatio à vulgi erroribus præsertim circa mundi figuram & Antipodes vindicantur; & systema tum mundi Copernicanum tum Brutorum Mechanicum scripturis adversum ostenditur. Ab hac autem adversitate liberantur scripturæ docentes cœlos vel omnes esse fluidos & Astra moveri ab interno principio. Agitur quoque ex occasione de Cartesianâ Physici corporis ideâ deque super cœlestibus aquis.

Le même Libraire a publié un autre Ouvrage intitulé: *Hieronymi Rivaroræ J. C. de exceptione cedendorum opus posthumum. Accessere commentarii duo*

in L. Paulus, ff. quibus modis pignus vel Hypotheca ſolvi; & L. quoniam in prioribus, ff. de inofficioſo teſtamento.

On a imprimé depuis peu, *Rime de gli Ereini.* Tomo 1°. *in* 4°. Ce ſont les Poëſies ou les pieces de vers des différens membres d'une Académie qui s'eſt formée depuis peu d'Années à Palerme.

ITALIE.

DE NAPLES.

On a mis au jour *Vita del P. Fra Gio. Giuſeppe della Cruce Sacerdote delli Scalzi di S. Pietro d'Alcantara, della Provincia di Napoli raccolta*, dal P. Fra Caſimiro di Santa Maria Madalena, Lettore Theologo e Scrittore Generale dell'ordine Seraphico dedicata al Eminentiſſimo e Reverendiſſimo Signore il Signor Cardinal Franceſco Pignatelli, Veſcovo di Porto, Decanò del Sacro Collegio Arciveſcovo di Napoli. 1734. Tom. *in* 4°. p. 234.

DE PLAISANCE.

On a mis en vente, *Ritratto delle Donna forte de' proverbi al capo 31.*

proposto all' illustrissima Signora N. N. dal Pedre Anton. Francesco Bellati delle Compagnia di Gesù. Piacenza 1734. nella stamperia Vesc. del Giacopazzi .in 8°.pag.65. Ce petit Ouvrage est une espece de Paraphrase fort élegante du trente-uniéme Chapitre des Proverbes, avec des réfléxions très-judicieuses dans le goût de l'Auteur, qui est déja connu par plusieurs Ouvrages plus considérables que celui-ci.

ALLEMAGNE.

De Dresde.

On a imprimé ici & à Lipsix, *Emanuelis Svvedenborgii, Sacræ Regiæ Maj. Regnique Succiæ Collegii Metallici Assessoris principia rerum naturalium, sive novorum Tentaminum Phænomena mundi elementaris Philosophice explicandi cum figuris æneis. Dresdæ & Lipsiæ, sumptibus Frederici Hekelii, Bibliopolæ Regii 1734. 3. vol. in fol.* Cet Ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures, se débite aussi à Paris chez Cavelier, Libraire ruë S. Jacques au Lys d'or.

DE ZURICH.

Les Libraires Heideggers ont proposé par Souſcription, *Theſaurus univerſalis omnium Numiſmatum veterum Græcorum & Romanorum, inde à temporibus cuſi Numiſmatis uſque ad imperii Græci per Turcas deſtructionem cuſorum.* On eſt redevable de cette ample collection à M. Geſner de Zurich. On y retrouvera les Médailles de Goltzius, de Patin, de Vaillant, de Spanheim, du P. Hardouin, d'Occo, de Mezzabarba, de Pédruzzi, de Banduri, &c. ſans parler d'un grand nombre d'autres que l'Auteur a recueillies en differens cabinets. 4. vol. *in folio*, enrichis de 220 planches. Chacune comprendra vingt Médailles avec leurs revers. Le prix de la Souſcription payable en quatre termes, eſt de 20 florins en tout.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La feuille périodique, *The Auditor*, n'a pas à beaucoup près le même cours

ni le même débit que *le Spectateur*. Auſſi la copie paſſe-t'elle pour être fort au-deſſous de l'original. Cette feuille ſe diſtribuë à l'ordinaire chez Brindley.

L'Ouvrage intitulé, *Political State, Of the Great Britain*, c'eſt-à-dire, Mémoires Politiques ſur la Grande Bretagne, ſe débitent chez Warner avec un ſuccès plus heureux pour l'Auteur & pour le Libraire. Les traits malins qu'on y lance contre le Gouvernement & contre les perſonnes les plus reſpectables de la Cour, ſont fort au goût des Mécontens.

PAYS-BAS.

Henry Scheurléer a mis en vente depuis quelques mois les Tomes 5, 6, 7 & 8 *in* 4o. de Tacite, avec des Notes politiques & hiſtoriques, pour ſervir de ſuite aux quatre Volumes d'Amelot de la Houſſaye, réimprimés à Amſterdam dans le cours de l'année 1731.

DE LEYDE.

Samuel Luchtmans vient de donner au Public une belle édition du grand

Ouvrage de Vitriarius, dont voici le titre. *Phil. Reinh. Vitriarii Jurisconsulti & antecessoris ordinarii institutiones Juris naturæ, & gentium in usum Serenissimi Principis Christiani Ludovici Marchionis Brandeburgici, &c. ad Methodum Hugonis Grotii conscriptæ & auctæ à Johanne Jacobo Vitriario. Accedit Johannis Francisci Buddæi, Historia Juris naturalis, Synopsis juris naturalis & gentium juxta disciplinam Hæbreorum, ut & specimen Jurisprudentiæ Historicæ.* un vol. in 8°. *1734.* Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle édition.

D'AMSTERDAM.

J. Westhein & Smith ont publié depuis peu un Volume *in* 12, qui a pour titre. *Description de la Sicile, & de ses côtes maritimes, avec les Plans de toutes ses Forteresses, nouvellement tirées, comme elles se trouvent présentement, suivant l'édition qu'en a faite l'Imprimeur de S. M. I. & C. à Vienne, par Pierre de Callejo y Angulo Onta, avec un Mémoire de l'Etat Politique*

de la Sicile ; présenté au Roy Victor Amedée, par le Baron Apary, de la Ville de Catanea, d'après un Manuscrit autentique. 1734. On trouvera cet Ouvrage chez Cavelier, Libraire ruë S. Jacques au Lys d'or.

DE LIEGE.

M. Simon Lamoral le Pipre de la Neufville, Chanoine de la Collegiale de Notre-Dame à Huy, Aumônier de l'Ordre de Saint Michel de S. A. S. E. de Cologne, ci-devant Conseiller Ecclésiastique, & Aumônier de feu S. A. S. E. de Cologne, Joseph Clement, a fait présent au Public d'un Ouvrage important, qui a pour titre : Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès, & de l'état actuel de la Maison du Roy, & de toutes les Troupes de France, Tom. 1 & 2 *in* 4o. qui se distribuënt à Liege chez Everard Kints, Libraire & Imprimeur ; à Lille, chez Maton Libraire ; à Paris, chez Bauche, Libraire du Roy de Portugal, Quay des Augustins ; & à Lyon, chez du Plain Libraire.

Cet Ouvrage eſt dédié au Roy. Il eſt enrichi d'un très-grand nombre d'Armoiries & de Vignettes en Taille-douce, deſſignées & gravées par les plus habiles Maîtres. Ces Vignettes répréſentent les Siéges, Attaques & Combats, où les différens Corps ſe ſont trouvés.

Le premier Tome comprend les quatre Compagnies des Gardes du Corps, & celle des Gendarmes de la Garde; le deuxiéme traite de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde; des deux Compagnies des Mouſquetaires, de celle des Grenadiers à Cheval, & des ſeize Compagnies de la Gendarmerie. Le troiſieme, qui ne paroît pas encore, eſt réſervé pour le Regiment des Gardes Françoiſes, & celui des Gardes Suiſſes.

Ces trois Volumes ſont le fruit des travaux immenſes de l'Auteur. 1o. Il y fait une éxacte recherche de l'origine, & de l'inſtitution de chaque Compagnie, qu'il fixe à des époques qui paroiſſent beaucoup plus certaines que celles d'aucun autre Ecrivain, par les preuves qu'il en rapporte, & qui ſont

tirées de la Chambre des Comptes, & des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roy.

2°. Il donne une Liſte Chonologique des Capitaines, Lieutenans, Enſeignes, Cornettes, &c. de chaque Compagnie, depuis ſon inſtitution, avec la datte de leurs Commiſſions, tirée de la Chambre des Comptes, & des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de ces Officiers.

3°. A la fin de chaque Compagnie on trouve un Journal hiſtorique, ample & détaillé de toutes les actions où elle s'eſt trouvée depuis ſon inſtitution. Cette recherche des actions particulieres de chaque Compagnie, donne à l'Auteur occaſion de rapporter quantité de traits curieux de l'Hiſtoire des guerres de France, tant du dedans du Royaume que du dehors. Un Ouvrage de cette nature doit intereſſer toute la Nation en général & en particulier, toutes les Familles diſtinguées, qui verront avec plaiſir leurs Ancêtres, ſe ſignaler dans leur tems, & ſe couvrir de la gloire dont leurs deſcendans jouiſſent encore aujourdhui.

Chaque Tome ſe vend en feüilles 21 liv. en argent de France. Le premier contient 246 Armoiries, & 16 Vignettes; & le deuxiéme, 222 Armoiries, & 19 Vignettes.

FRANCE.

De Paris.

La jeune Nobleſſe, les Officiers de Guerre, & ceux qui ſe deſtinent par état ou par goût aux travaux de Mars, ne peuvent rechercher avec trop d'empreſſement, *La nouvelle Ecole Militaire, ou la Fortification moderne, en quatre parties, ornée de cent cinquante Planches en taille douce.* Cet Ouvrage renferme la maniere d'apprendre facilement les Fortifications & tout ce qui en dépend, ſuivant les ſyſtêmes François, Eſpagnols, Allemands, Italiens & Hollandois, avec Plans, Coupes, Profils & Elevations.

Les marches & conduites des Armées en général.

Les diſtributions & conſtructions des Lignes & Campemens des Trou-

pes ; la conduite & conſtruction des Tranchées, des Sapes, Logemens dans les ouvrages, &c. pour les ſiéges & attaques des Places.

La défenſe des Places contre toutes ſortes de ſiéges, capitulation, réduction, &c. diſtribution de troupes pour combattre, & la maniere de les mettre en bataille rangée.

Les conſtructions de différentes Mines, Fourneaux, &c. Le tout enrichi de Plans, Coupes, Profils & Elevations.

L'Ouvrage eſt dédié à S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty, par P. S. Deſprez de Saint Savin, Ingenieur & Profeſſeur de Mathematiques, volume *in* 8°. qui ſe vend douze livres relié. A Paris chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, ruë ſaint Jacques au Livre d'or. 1735. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Voici la Liſte des Livres nouvellement imprimés, & qui n'ont point encore été annoncés.

Style univerſel de toutes les Cours, & Juriſdictions du Royaume pour l'inſtruction des matieres Criminelles,

ſuivant l'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1670, par Monſieur Gauret, Secretaire de M. le Camus, Lieutenant Civil. Nouvelle édition, chez David l'aîné, & autres Aſſociés, choiſis par Sa Majeſté pour l'impreſſion des Styles & Formules ſuivant les nouvelles Ordonnances. 1734. 2. vol. *in* 12.

Plaidoyers de M. Errard, Avocat au Parlement, avec les Arrêts des Parlemens, donnés en interprétation des Articles 282 & 283 de la Coûtume de Paris, touchant les avantages indirects faits par l'un des conjoints à l'autre; & un extrait du Teſtament de la Dame Marquiſe de Torcy, contenant un legs univerſel au profit de Madame de la Tour, mere de ſon mari; & les Factums de M. Errard, pour les heritiers de ladite Dame de Torcy, qui ont obtenu cet Arrêt; ſeconde édition, vol. *in octavo*, 1734. chez Meſnier, Libraire rue ſaint Severin, & au Palais, au Soleil d'or.

Les Tomes 33 & 34 de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, depuis l'an 1562 juſqu'en l'an 1569, pour ſervir de conti-

nuation à celle de M. l'Abbé Fleury. Chez Mariette, Libraire ruë S. Jacques aux Colonnes d'Hercule. Plus d'une raiſon nous engage à rendre au plûtôt un compte exact de ces deux Volumes.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, par M. de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences. Sur les Chenilles & les Papillons. Tom. 1. *in* 4°. de l'Imprimerie Royale.

Eſſais ſur les honneurs & les monumens accordés aux illuſtres Sçavans, pendant la ſuite des ſiécles, où l'on donne une légere idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts, par M. Titon du Tillet, volume *in* 12. Chez Chaubert Quai des Auguſtins, la veuve Piſſot, Quai de Conty, & Jean de Nully au Palais. 1735.

Dictionnaire Grec-Latin de Schrévelius, *in* 8°. nouvelle édition, préferable aux anciennes, ſi l'on conſidere l'éxactitude de l'impreſſion, & la beauté des caractéres. Chez la veuve le Mercier, ruë S. Jacques. 1735.

Lettres ſur divers ſujets de Morale & de Pieté, par feu M. l'Abbé du Gué. Tom. 5 & 6 *in* 12. 1735. Chez Cavelier

au Lys d'or, ruë saint Jacques.

Le Parfait Notaire, par M. de Ferriere, 2. vol. *in* 4°. 1735. Chez le même Libraire.

Code Militaire, ou Compilation des Ordonnances des Rois de France, concernant les gens de Guerre. Par le sieur de Briquet, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, *in* 12. 4. vol. nouvelle édition. Chez J. B. Coignard fils, & Antoine Boudet, à la Bible d'or. Le Tome 4 servant de Supplément à la premiere édition, se vend séparément.

Description du Gouvernement de Bourgogne, avec un abregé de l'Histoire de la Province, par Garreau, Ouvrage imprimé à Dijon, & se vend à Paris chez Briasson, Libraire, à la Science. 1734.

Géographie Physique, ou Essais sur l'Histoire naturelle de la Terre, par M. Wodward, traduit de l'Anglois par M. Noguès, avec plusieurs autres pieces traduites aussi de l'Anglois, par le P. Nicéron. 1735. chez le même Libraire.

La véritable Croyance de l'Eglise Catholique. & les preuves de tous les

points de sa Doctrine, fondée sur l'Ecriture Sainte, in 12. *nouvelle edition.* Chez J. B. Coignard fils, & Antoine Boudet, ruë saint Jacques à la Bible d'or. M. Gould, Abbé de saint Laon de Thoüars, est Auteur de cet excellent Ouvrage. On sçait que ce digne Ecclésiastique, aussi zélé Missionnaire que Controversiste habile, a consacré depuis long-tems ses travaux & sa plume à la réunion des Calvinistes. C'est en vûë de leur instruction qu'il composa le Livre que nous annonçons, & dont nous donnâmes l'extrait, dans les Mémoires de Février & de Mars 1722. On lui est encore redevable de divers Opuscules, que les mêmes Libraires viennent de réimprimer. *Entretiens où l'on explique la Doctrine de l'Eglise Catholique par la sainte Ecriture*, in 12. *Abregé des Pseaumes de David.* in 18. Recueil *de diverses objections que font les Protestans contre les Catholiques sur quelques articles de la foy, & les réponses des Catholiques. in 12.* Les succès dont Dieu a beni le zéle de M. l'Abbé Gould, & la justice que le Roy a renduë à son merite, font l'éloge le

plus complet de ces Ouvrages de Controverſes.

Les Avantures de Zelim & de Damaſine, Hiſtoire Africaine, *in*-12. 1735. chez Maudouit, Quay des Auguſtins.

DE BOURDEAUX.

Brun Imprimeur, a réunis en quatre Volumes *in* 12 toutes les Diſſertations qui ont mérité le Prix au jugement de l'Académie de Bourdeaux.

Errata du mois de Janvier 1735.

PAge 79. ligne 4. XXXV. *liſez* XXV. p. 80. l. 5. du même Ordre, *liſ* du Tiers Ordre de S. François. p. 78. l. 24. métail, *l.* métal p. 117. l. 24. Suriman, *l.* Surinam p. 171. l. 2. que nous avons déja, *l.* que nous avions déja. p. 178. l. 9. Empereur, *l.* l'Empereur. p. 116. l. 14. par le P. Ferrier, *l.* pour le P. Ferrier

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES.
du mois de Février.

Art. XIII. Histoire du Theatre François, depuis son origine jusquà présent, avec la vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, &c. pag. 198

Art. XIV. Histoire Généalog. des grands Officiers de la Couronne, &c. p. 236

Art. XV. Dissertation du P. Bougeant Jesuite, sur la récitation, ou le chant des anciennes Tragédies des Grecs & des Romains, p. 248

Art. XVI. Histoire Critique de Manichée, & du Manichéïsme, par M. de Beausobre, p. 279

Art. XVII. Lettres Philosophiques de M. de V*** p. 316

Art. XVIII. Histoire ancienne des Egyptiens, des Assyriens, par M. Rollin, Tom. 7. p. 339

Art. XIX. Supplément au Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres, par M. Rollin, p. 362

Art. XX. Nouvelles Litteraires. p. 367

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le DUC DU MAINE.

Mars 1735.

Imprimé à Paris, & ſe vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	12. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	3. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1735.

ARTICLE XXI.

1°. *OEUVRES D'HORACE en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Historiques; par M. Dacier, cinquiéme édition, revûë, corrigée d'un nombre considérable de fautes, & augmentée de Notes Critiques, Historiques & Géographiques; & des differentes Leçons de Messieurs Bentley & Cuningam, & du P. Sanadon. Quatre*

Tomes in 4°. *Tom. 1. pages 283. Tom. 2. pag. 415. Tom. 3. pag. 319. Tom. 4. pag. 410. À Hambourg, de l'Imprimerie d'A. Vandenhoeck. À Londres 1723.*

2°. Item, *Eſſais ſur quelques Odes d'Horace. A Paris, chez Jean de Saint, vis-à-vis le College de Beauvais. 1734. Brochure de 76 pages.*

NOus joignons ici deux Ouvrages. Leur objet veut qu'ils ſoient réunis, quoiqu'il y ait bien de la différence entre quatre Volumes *in quarto* & une Brochure de peu de pages. Mais la groſſeur du Volume ne fait rien au mérite. Ce n'eſt pas que nous prétendions faire entendre que l'explication de dix ou onze Odes puiſſe entrer en parallele avec l'Horace de M. Dacier ; l'entrepriſe ſeroit ridicule. Rendons juſtice à ce Sçavant, c'eſt lui qui de tant d'Interpretes d'Horace, a été le premier à nous étaler la plus vaſte & la plus utile érudition ; beaucoup d'autres l'avoient précédé ; d'autres l'ont ſuivi en grand nombre, & ils ſeront eux-

mêmes ſuivis de Commentateurs futurs, qui tacheront de les égaler ou de les ſurpaſſer. C'eſt le ſort particulier d'Horace, parmi les Poëtes, d'attirer une foule innombrable de Commentaires & de réformations. Heureux, s'il ſe pouvoit faire entendre lui-même, pour les mettre d'accord ſur ſes vûës & ſur ſes expreſſions. Rien de plus avantageux à la vérité que ce travail qui ſupplée au ſilence des illuſtres morts. Mais n'achette-t'on point trop cher cet avantage, lorſqu'il faut eſſuier tant de Volumes de chaque Réformateur. Car tout le monde ſe mêle de réformer. Ne ſeroit-il pas mieux d'avoir un Journal établi, tel que celui que les Flamands ont pris des Anglois, & dont nous avons parlé dans nos Mémoires du mois de Janvier 1735. Article I; Journal où chacun de ceux qui s'érigent en Réformateurs, pût inſérer en très-peu de mots ces réformes, ſauf au Lecteur curieux de l'antiquité à les raſſembler, à les conferer, & à en juger ſelon la droiture de ſon ſens, indépendamment des loix tyranniques, que ſemble nous impoſer tout Commentateur qui nous

préſente un ancien de ſa façon. L'homme eſt né libre, & ſur-tout l'homme de Lettres. Mais ce qui eſt fâcheux, c'eſt que l'homme de Lettres eſt d'ordinaire trop peu accommodé des biens de la fortune, pour ſe fournir d'une Bibliotheque d'Horaces, de Cicerons, &c.

Il y auroit un autre remede. Ce ſeroit d'imprimer à part & en peu de feuilles le fruit des Remarques particulieres que l'on fait ſur un ancien; & c'eſt ce que vient d'éxécuter l'Auteur anonyme du ſecond Ouvrage que nous annonçons, c'eſt-à-dire, des *Eſſais ſur quelques Odes d'Horace.* Car de nous redonner Horace entier à tant d'aſſaiſonnemens, il y a de l'excès. Nous en parlons d'autant plus librement, que les Auteurs des *quatre Volumes* & des *Eſſais* nous ſont inconnus; & ce que nous diſons en général les regarde moins que les Libraires, qui multiplient & amplifient les éditions juſqu'à un nombre immenſe & une énorme groſſeur, pour ne nous donner que quatre ou cinq pages de nouveautés, & quelquefois de rêveries nouvelles.

Il faut convenir en effet que la plûpart des Odes d'Horace, par exemple, ſont des énigmes à deviner. Combien d'explications n'en a-t'on pas données, ſans compter les plus récentes, qui ne ſont pas les moins curieuſes, & ſans compter encore celles qu'on donnera dans la ſuite. Faut-il donc priver le Public des nouvelles lumieres que l'on aura acquiſes par une pénétration ſinguliere. Non, ce ſeroit introduire l'*Apedeutiſme* dans le monde lettré; & il n'y eſt déja que trop introduit. Que faire donc? ce que le bon ſens paroît inſinuer, ce que l'on entend dire tous les jours; (car Dieu nous préſerve de parler par nous-même ſur ces matieres:) Que faire? augmenter le tréſor public par de ſimples feuilles ſéparées, ou par de courtes Diſſertations dans un Journal établi pour cela ſeul.

Qu'on nous paſſe ces réfléxions, dont nous ne ſommes que les échos. Cela ſuppoſé, voici ce que c'eſt que le *nouvel Horace* de M. Dacier. Le court avertiſſement de l'Editeur incònnu nous le dit. « L'Horace que nous donnons » au Public, s'eſt imprimé avec toute

» l'éxactitude possible. Outre les No-
» tes de M. Dacier, & les differentes
» leçons des Commentateurs les plus
» illustres, on trouve dans cette édi-
» tion la réponse à la critique de M.
» Masson par M. Dacier, la Disser-
» tation sur les vers d'Horace par le
» P. Sanadon; une Dissertation ad-
» dressée au Pere Sanadon, où l'on
» examine la traduction & les remar-
» ques de M. Dacier, sur un endroit
» d'Horace, & où l'on explique par
» occasion, ce qui regarde le tetra-
» corde des Grecs. » Comme l'Editeur n'en dit pas assez, nous suppléerons à ce qu'il omet. Il y a deux classes de Nótes au bas des pages. La premiere comprend uniquement & sans mêlange les Remarques de M. Dacier. La seconde, qui suit immédiatement après, est composée de Notes, tirées des éditions de Messieurs Bentley & Cunningam, & du P. Sanadon: Notes abregées, ausquelles l'Editeur ajoute quelquefois les siennes. D'où il faut conclure, que voici l'Horace le plus complet que l'on puisse avoir jusqu'à présent, excepté la traduction de Monsieur

Dacier qu'on y a miſe, & qui ne paſſera jamais pour être la meilleure. Il n'auroit pas été impoſſible (ce ſemble) d'en donner une autre, composée de différens morceaux de celles qui ont été mieux reçuës dans les divers genres de Poëſies, ſoit Odes, ſoit Satires, &c.

Venons aux exemples, & tirons-les du parallele des deux Ouvrages que nous annonçons. Cette comparaiſon ne ſçauroit qu'être utile & agréable; utile, puiſqu'elle fera connoître les Livres; & agréable, par l'expoſition des mots d'énigme que chaque Auteur donne aux Odes d'Horace. S'il eſt fâcheux pour la vérité qu'un Auteur devienne énigmatique par laps de tems, il eſt avantageux pour notre impatiente curioſité, d'avoir une ample matiere à un éxercice qui éguiſe l'eſprit des Commentateurs, & qui amuſe les Lecteurs, s'il ne les ſatisfait.

La ſeconde Ode du premier Livre, *Jam ſatis terris, &c.* a donné bien de la torture aux Sçavans. M. Dacier fixe la datte de cette Poëſie, non au tems de la mort de Jules Céſar, mais environ quinze ans après. Il a pris cela de

M. le Febvre : & il veut que l'objet d'Horace ait été de faire sa cour à Auguste, « en peignant d'abord tous » les prodiges qui étoient arrivés à la » mort de César, comme si toute la » nature se fût interessée à cette mort, » & en insinuant ensuite que pour la » venger, Jupiter avoit envoyé des » Cieux un Dieu sous la forme d'Au- » guste. „

L'Auteur des *Essais* ne veut point entendre parler de prodiges. Il ne trouve là qu'un simple débordement du Tibre ; & il se fonde sur un passage de Dion, qui assure qu'Auguste ayant proposé au Senat sa démission de l'Empire, & en ayant reçû de nouveaux honneurs, avec le nom d'Auguste, loin d'être écouté sur son feint projet, cette nuit là même le Tibre se déborda d'une maniere étonnante. La superstition donna des forces aux rumeurs des ennemis d'Auguste, comme si les Dieux se fussent déclarés contre sa domination. Ils faisoient valoir les circonstances de cet évenement. Horace composa donc cet Ode, pour effacer les sinistres impressions des Peuples.

Ecoutons le P. Sanadon. « Octavien
» reçut le ſurnom d'Auguſte en 727,
» le 15 Janvier. La nuit ſuivante arri-
» va une prodigieuſe inondation du
» Tibre. Comme ce Prince avoit vou-
» lu tout récemment remettre au Se-
» nat pour la ſeconde fois le Gouver-
» nement de la République, ces deux
» évenemens firent naître à Horace
» l'idée de cette Piece. Voilà en abregé
» (dit le nouvel Editeur) le ſujet &
» la datte que le P. Sanadon aſſigne à
» cette Ode, & ce judicieux Critique
„ prouve aſſez bien ſon ſentiment. „

Il eſt viſible que c'eſt le même que celui de l'Auteur des *Eſſais*, ou (pour parler plus juſte) le ſentiment de cet Auteur eſt celui du P. Sanadon, quoiqu'on ne le cite pas. Car le P. S. a imprimé en 1728, & les Eſſais ſont de 1734. Nous n'avons garde d'accuſer l'anonyme de péculat litteraire, puiſqu'il arrive ſouvent qu'une idée heureuſe tombe dans deux têtes différentes, ſans que l'on ſe ſoit donné le mot; mais nous ne pouvons nous empêcher d'être ſurpris qu'on donne des *Eſſais* ſur Horace ſans avoir au moins lû les

Livres qui ont précedé.

L'Anonyme est plus heureux dans l'explication qu'il donne à ce vers, *Quam nunc oppositis debilitat pumicibus mare*, (Ode XI. du Livre I.) Car il ne paroît pas qu'elle ait encore été trouvée. M. Dacier veut que le *debilitat* soit imputé aux rochers, qui brisent plus vivement les flots durant l'hyver. M. Couture l'attribuë aux digues qui rétrécissoient la mer de Bayes ; mais l'Auteur des *Essais* propose une interprétation qui semble plus naturelle. Bayes étoit situé sur le bord de la mer, à l'abri des montagnes & des rochers qui le défendoient des vents froids de l'Apennin. Ainsi le vrai sens de *debilitare* est conservé.

Revenons au P. Sanadon pour l'Ode XII. du Liv. I. *Quem virum aut Heroa*, *&c.* Et voyons si l'Auteur des *Essais* le copie encore sans l'avoir vû; Cela seroit bien singulier. Mais c'est aux Lecteurs à juger. Il suffit que nous citions juste.

Titre de l'Ode chez le P. S. (Tom, 1. pag. 361.) " Horace pour flatter Au-„ guste, louë le jeune Marcellus, &

„ propose à l'un & à l'autre les plus
„ grands exemples des Dieux & des
„ Heros. „

Notes du dernier Editeur de M. Dacier. (*Tom. 1. pag. 67.*) “ Si cette
„ Ode est belle, de la maniere dont
„ les Interpretes l'ont entenduë, elle
„ l'est bien davantage dans le systême
„ du P. Sanadon. Suivant eux, c'est
„ un tas d'éloges cousus bout à bout,
„ sans dessein, sans conduite, sans liai-
„ son. Selon lui, c'est l'éloge du jeune
„ Marcellus & d'Auguste, ausquels le
„ Poëte propose les plus grands exem-
„ ples des Dieux & des Heros; & alors
„ on y voit de la liaison, du dessein,
„ & de la conduite. Ce nouvel Inter-
„ prete, dont la sagacité a découvert
„ dans Horace des beautés qu'on n'y
„ avoit point encore apperçûës, place
„ cette Ode à l'année 731 avant la
„ bataille d'Actium, & la mort de
„ Marcellus.

Dans les *Essais page 62* on lit:

„ LE sentiment de ceux qui veu-
„ lent que cette Ode soit un as-
„ semblage de préceptes fondés sur les

„ exemples des Grands Hommes, ne „ paroît pas ſoutenable. Horace veut „ faire l'éloge d'Auguſte, & ſur-tout „ de Marcellus, qui étoit le neveu, le „ fils adoptif, & le gendre de ce Prin- „ ce.... Marcellus eſt un jeune hom- „ me, à la vérité... mais ne faut-il pas „ renoncer aux lumieres les plus ſim- „ ples pour trouver dans ces vers le „ vieux Marcellus. Monſieur Dacier, „ &c.

Pas un mot en tout ceci ni ailleurs, qui nous faſſe connoître que l'Auteur des *Eſſais* ait vû ou fait ſemblant de voir l'Horace du P. Sanadon. Cependant voilà deux des plus heureuſes inventions de l'un, qui ſe trouvent être auſſi celles de l'autre. C'eſt la Scene du double Amhitryon, ou du double Soſie.

Il faut rendre juſtice à l'Anonyme, il ne ſe rencontre pas toujours avec le P. S. Mais en récompenſe, il ſe rapproche un peu de Meſſieurs le Febvre & Dacier, au ſujet de l'Ode XIV. du Livre I. *O navis referent*, *&c.* Ces deux Sçavans veulent que cette Ode,

qui étoit en possession du sens allegorique depuis plus de quinze siécles, soit prise dans le sens propre. Selon eux, il s'agit d'un véritable vaisseau, qui porte Horace de Philippes en Italie, après la défaite de Brutus. Selon l'Anonyme, il est question du vaisseau qui portoit Pompée de Lesbos en Egypte. Horace est supposé de la suite de Pompée ou de Cornelie. C'est à Lesbos qu'il fit son Ode. Certes, la supposition est nouvelle ; mais elle est nécessaire pour le systême de l'Auteur : Heureux si l'Ode qui est si magnifique dans le sens allegorique éclairci par le Pere S. pouvoit avoir un sens supportable dans le propre, à quelque époque qu'on veuille la fixer.

Aussi l'Auteur revient-il pour la troisiéme fois au P. Sanadon, afin d'expliquer l'*Ode XV du Livre I. Pastor quum traheret, &c.* L'explication de ce Pere est très-vrai-semblable, d'autant plus, qu'elle est fondée sur un Manuscrit fort ancien, cité par Vander Beken, où l'on voit ce titre, *Ad Alexandrum Paridem, sub cujus personâ exponit im-*

minentia bella. D'où il eſt aiſé de conclure, qu'il s'agit de la guerre prochaine entre Céſar & Antoine. Antoine eſt donc ici repréſenté ſous le perſonnage de Pâris. Le P. Sanadon en allegue quatre raiſons, qui ne ſouffrent pas de replique. Or telle eſt préciſément la conjecture propoſée comme nouvelle par l'Auteur des *Eſſais,* (*p.* 19, *& ſuiv.*)

Pour le coup, voilà du nouveau dans les *Eſſais ?* c'eſt la XXVIII. Ode du Livre I. *Te maris & terræ.* Il n'eſt queſtion dans ces Odes, ni de Dialogue, ni de Pythagore, ni d'un Philoſophe du tems de Philippe Macédonien, ni du ſoin d'enſevelir les Morts. « Il faut „ donner une explication plus ſimple. „ Archytas étoit un Geometre du tems „ d'Horace, que nous ne connoiſſons „ pas, mais qui étoit des amis de no- „ tre Poëte. Il fit naufrage, & Horace „ compoſa en ſon honneur cette Ode, „ qui n'eſt autre choſe qu'une Epita- „ phe. Pour embraſſer ce ſyſtême, il „ ne faut qu'admettre la correction „ d'un ſeul mot. C'eſt au vers 21, où

« au lieu de *me quoque devexi*, il faut
„ lire, *Te quoque devexi rapidus co-*
„ *mes Orionis* : ce qui évite entiere-
„ ment toute espece de Dialogue. „ Il semble que quelqu'autre preuve ne gâteroit rien, particulierement sur cet Archytas, ami d'Horace, que personne ne connoît.

Autre nouveauté. L'Ode XIX du Livre II. *Bacchum in remotis*, ne regarde point une Fête de Bacchus, comme on l'a crû ; mais Auguste sous l'idée de ce Dieu. C'est une allégorie qui paroît avoir été composée par le Poëte, en exécution de la promesse qu'il avoit faite dans la XV Ode du Livre III. de conduire Auguste dans le sein des Astres, sous les auspices de Bacchus. L'Auteur veut dire la XXV Ode du Livre III. C'est une méprise, ou une faute d'impression. Véritablement cette interprétation est singuliere, & mérite d'être lûë.

Celle de l'Ode II du Livre III. *Angustam amici*, vaut aussi son prix. Ce n'est plus une Ode simplement morale, c'est un Poëme adressé à deux Légions,

que le Senat redemandoit à César, sous prétexte de les envoyer en Syrie contre les Parthes. César marchoit alors vers l'Italie au retour des Gaules, & Horace servoit peut-être lui-même dans ces Légions. Il paroît là fort contraire au parti de César. " Soldats (dit le nou-
„ veau Paraphraste) il faut qu'un Ro-
„ main sçache être pauvre. Il faut qu'il
„ apprenne à souffrir. Vous venez de
„ combattre dans les Gaules; vous êtes
„ chargez de riches dépouilles; on
„ vous donnoit encore des esperances
„ plus belles. Mais non, ce n'est pas le
„ butin qu'il faut désirer, c'est la gloire.
„ Ne vous laissez point séduire par de
„ grandes promesses. Partez avec plai-
„ sir pour une guerre difficile & infru-
„ ctueuse. Marchez contre les Parthes.
„ Ce sont des ennemis dignes de vous.
„ Beaucoup de férocité, point de ri-
„ chesses. „

Il n'en est pas de même de *Cœlo Tonantem, Ode V du Livre III.* Notre Anonyme assûre " qu'on n'a rien dit
„ encore de supportable sur cette Ode.„
Et cependant il ne paroît pas qu'il s'é-

carte beaucoup de M. Dacier & du P. Sanadon, du moins pour la datte du Poëme. Car voici M. Dacier. “ Je suis
„ pleinement convaincu qu'elle fut
„ faite (l'Ode) après que *les Parthes*
„ *eurent envoyé à Auguste les Enseignes*
„ *Romaines.* Sur ce fondement je dis,
„ qu'Horace n'a d'autre but que de
„ louer Auguste, d'avoir dompté par
„ la terreur de ses armes les Parthes &
„ les Bretons ; & c'est ce qu'il fait avec
„ beaucoup d'art, en ne disant qu'un
„ mot des derniers, en insistant tou-
„ jours sur les autres, & en relevant
„ cette victoire d'Auguste par une
„ peinture fort ingenieuse de l'avanta-
„ ge que ces mêmes Parthes avoient
„ remporté sur les Romains par la dé-
„ faite de Crassus. „ Telle est aussi la pensée du P. S. Or que nous dit l'Anonyme ? “ Auguste reçut à Rome des
„ Ambassadeurs du Roy des Parthes,
„ qu'il introduisit dans le Senat, &
„ qui *rapporterent les Etendarts* qui
„ avoient été pris sur les Romains lors
„ de la défaite de Crassus. „ Il ajoute, que les envieux d'Auguste murmure-

rent de ce qu'on se contentoit des Drapeaux rendus, sans songer aux prisonniers que l'on ne rendoit pas ; & qu'ainsi le vers *Hoc caverat mens provida Reguli*, signifie, " Regulus, par „ ses sages conseils, a répondu d'avance „ à ces vains raisonnemens ; „ c'est-à-dire, aux murmures des Romains envieux. Cette explication d'un vers, & ces prétendus murmures attribués sans preuve aux deux strophes précédentes, sont l'unique différence qui se trouve entre le nouveau Commentateur & ses prédécesseurs. C'est au Public à juger s'il a réussi, & si en cas de succès il a eu bonne grace à dire, qu'avant lui *on n'avoit rien dit de supportable sur cette Ode*. Tranchons le mot. Cette interprétation est nouvelle en un sens. Car elle se réduit à dire : Romains, cessez de murmurer contre Auguste, de ce qu'il se contente qu'on lui rende des Drapeaux, sans s'embarrasser des Prisonniers. L'exemple de Regulus vous fait trop voir que des Prisonniers sont des lâches, qui ne méritent plus d'être Romains. Rien de plus ingenieux, s'il

étoit prouvé. Mais qu'il y ait preuve ou non, il est certain que le Pere Sanadon a du moins paru entrevoir l'idée de l'Anonyme, qui a imprimé six années après lui. En effet, il s'exprime ainsi dans la Note 13, p. 495. *Hoc caverat mens.* " Cette digression n'est point un
„ hors d'œuvre; elle peut même passer
„ pour le point le plus essentiel de
„ toute la Piece. *Les jaloux de la gloire*
„ *d'Auguste*, faisoient apparemment
„ une opposition maligne de sa con-
„ duite avec celle de Regulus, qui
„ avoit été d'avis qu'on abandonnât
„ les Prisonniers, en punition de leur
„ lâcheté. Horace montre au contraire
„ que *le Prince étoit parfaitement en-*
„ *tré dans les sentimens de cet ancien*
„ *Romain.* Après avoir refusé constam-
„ ment pendant tant d'années de re-
„ tirer des Parthes les Drapeaux & les
„ Prisonniers, par échange ou par trai-
„ té, la gloire de ses armes & la ter-
„ reur de son nom, sont les seuls
„ moyens qu'il employe pour relever
„ la gloire de Rome, en humiliant ces
„ fiers ennemis. „ Il faut tout dire, ce texte semble équivoque; & l'explica-

tion de l'Anonyme est très-claire, en ce qu'elle exprime la cause du murmure des Romains, jaloux d'Auguste, & qu'elle y repond par l'exemple de Regulus. Chose, que ses prédécesseurs n'ont pû ou n'ont osé hazarder.

Il est plus hardi qu'eux dans la maniere d'exposer ses conjectures. En parlant de l'Ode XXVII du Livre III. *Impios Parræ, &c.* Il commence par annoncer son triomphe en ces termes. „ On peut avancer hardiment que cette „ Ode n'a été expliquée ni entenduë „ de personne. Le sujet en a été entie- „ rement ignoré. „ Il est vrai que M. Dacier n'a pas été plus heureux dans l'interprétation de cette énigme que ceux qui l'avoient précédé. Et c'est ce qui avoit porté les Critiques à applaudir à la maniere tout-à-fait neuve, dont le P. Sanadon se débarrasse d'un pareil labyrinthe. A la vérité ce Pere, sans faire parade d'un vain triomphe, parle modestement de son systême. Mais il s'attache à en prouver la vrai-semblance, pour ne pas dire la vérité. Il tire ses preuves de l'Histoire & des pieces de Properce. „ Il met la composition de

„ cette piece en 732 ou 733, à la fin
„ de Novembre, parce qu'il pense que
„ *Galatee* (dont il s'agit) étoit *Lelia*
„ *Galla*, femme de Postume, lequel
„ suivit Tibere en Orient l'an 731.
„ Properce fait dans son Livre III des
„ reproches à Postume d'avoir aban-
„ donné son Epouse; & dans le Livre
„ IV il prête sa plume à Galla, qui est
„ déguisée sous le nom d'Aréthuse,
„ comme Postume, sous celui de Li-
„ cotas. Tout cela fit apparemment ef-
„ fet, & Postume permit à sa femme
„ de le venir trouver. Horace lui sou-
„ haite un heureux voyage. „

Voyons en quoy l'hypotese de l'Anonyme différe de celle-ci. Elle n'en est point différente pour le fonds, puisqu'il s'agit d'une femme qui va retrouver son mari, selon le faiseur d'Essais. Mais dans son systême, cette femme & ce mari sont Octavie & Antoine. En effet, « Auguste, à la veille d'entrer
„ en guerre avec Antoine, jugea à
„ propos de lui renvoyer sa sœur
„ (Octavie, femme du Triumvir) soit
„ pour le faire changer de conduite,
„ soit, comme quelques Auteurs plus

„ malins le prétendent, pour le rendre „ encore plus odieux par la maniere „ dont il prévoyoit qu'il agiroit avec „ elle. „ L'on conviendra que cette idée eſt noble. Mais c'eſt à l'Auteur de prononcer lui-même, s'il la croit auſſi fondée que celle de *Lelia Galla*, dont le nom du moins a plus de rapport à *Galatée*, que celui-ci avec *Octavie.*

Finiſſons par le dernier de ſes *Eſſais.* C'eſt ſur l'Ode VII du Livre V. *Quò, quò ſceleſti, &c.* " Cette Ode, dit-il, „ eſt ordinairement intitulée, *in bellum* „ *civile geſtum contrà Brutum & Caſ-* „ *ſium.* Mais je crois qu'elle a été faite „ ſur les premiers bruits de la guerre „ civile entre Pompée & Céſar. „ Ni M. Dacier ni le P. Sanadon ne ſouſcrivent à ce titre de la plûpart des Interpretes. Le premier rapporte la datte de l'Ode à 716, peu avant les efforts de Sextus Pompeïus contre Auguſte ; & le ſecond la recule juſqu'en 721, lors de la rupture d'Antoine & d'Auguſte. Il eſt aiſé de l'expliquer également bien dans les trois ſuppoſitions. Celle de l'Anonyme fait Horace plus jeune, lorſqu'il compoſa ce Poëme, que les deux

autres ne le font.

Il nous suffit d'avoir rendu compte des Ouvrages que nous annonçons, autant que la matiere nous l'a permis. L'Auteur des *Essais*, qui ne s'est point démasqué, nous pardonnera sans doute la même liberté dont on use avec des Masques inconnus, sans déroger à la politesse. Ses idées sont très-spirituelles ; & s'il n'a point lû le Commentateur moderne (comme nous le voulons croire) il fait voir en se rencontrant quelquefois avec lui, que les idées de l'un & de l'autre sont fort approchantes de la vérité. Il seroit à souhaiter que des Mecenes entreprissent de faire travailler sans concert diverses personnes d'esprit sur Horace, ou sur quelqu'autre ancien, l'on pourroit s'en tenir avec assez de certitude aux explications où ils se trouveroient d'accord, sans avoir été d'intelligence les uns avec les autres.

ARTICLE XXIII.

HISTOIRE NATURELLE de l'Univers, dans laquelle on rapporte des raiſons Phyſiques ſur les effets les plus curieux & les plus extraordinaires de la nature. Enrichie de figures en Taille-douce. Par M. Colonne, Gentilhomme Romain; en 4 Tom. in *12. A Paris, chez André Cailleau, Quay des Auguſtins. 1734. Tome premier, 404 pp.*

CE n'eſt point ici le premier Ouvrage de M. Colonne dont nous rendons compte au Public. Nous avons parlé de ſa mort funeſte, & de M. de Goſmond ſon Diſciple, qui eſt l'Editeur de cette Hiſtoire naturelle, dans laquelle l'Auteur déclare que ſon but a été d'imiter Pline, & ſans doute auſſi de le ſurpaſſer, par le grand nombre & la correction des obſervations dont cette Hiſtoire a été enrichie, ſur-tout depuis deux cens ans, qu'on a découvert le nouveau Monde, & une eſpece de nouveau Ciel.

C'eſt dommage qu'on n'ait pas été un peu plus attentif à faire regner cette correction, non-ſeulement dans le ſtile où on s'en paſſeroit en faveur de l'Auteur, qui étoit étranger ; mais dans d'autres points plus eſſentiels, ſur-tout dans les citations d'Auteurs, dont les noms ſont ſouvent défigurés, auſſi-bien que le Latin des textes qu'on en emprunte.

Cet Ouvrage eſt cependant curieux, & ne peut manquer de plaire dans notre ſiécle, où l'on aime aſſez les compilations d'experiences de Phyſique & d'obſervations d'hiſtoire naturelle. Tout cela eſt pourtant ici un peu jetté, & n'a pas aſſez cet air de ſyſtême méthodique qu'on goûte auſſi beaucoup aujourd'hui. Une mort prématurée excuſe l'Auteur de n'y avoir pas mis une derniere main.

Premiere Partie. Du Ciel.

Le premier Tome contient la premiere Partie qui traite du Ciel, & la moitié de la ſeconde Partie qui donne l'Hiſtoire de la Terre. Le premier Cha-

pitre traite de ce qu'on a remarqué de plus curieux & de plus extraordinaire dans les Cieux. L'Auteur les ſuppoſe indéfinis, & adopte d'abord l'idée du ſyſtême de Copernic, qui regarde chaque Etoile fixe comme un Soleil, & notre Soleil comme au centre du tourbillon planetaire, qui entraîne à diverſes diſtances, & avec des mouvemens relativement inégaux, Mercure, Venus, la Terre accompagnée de la Lune, Mars, Jupiter, avec ſes quatre Satellites, & Saturne avec ſes cinq, & ſon Anneau.

Le Soleil tourne ſur ſon axe, ſelon la belle découverte de *Scheiner*, que l'Auteur ou ſon Livre nomme mal-à-propos *Schonerus*. La maſſe du Soleil eſt, ſelon le ſentiment le plus moderé, un million de fois auſſi grande que celle de la Terre. Pour ce qui eſt de la ſubſtance de cet Aſtre, M. Colonne refute avec force le ſentiment de *Deſcartes*, ſuivi par *M. Huguens*, & par d'autres modernes, ſur la nature liquide du Soleil, & ſur les prétendus encroûtemens qui en forment les tâches. Il remarque que ce ſentiment, auſſi-bien

que celui de *Bourdin* & de *Cornelius à Lapide*, qui composent le Soleil d'une flâme pure, est insoutenable.

Pour lui, il s'attache solidement au sentiment de *Scheiner* & de *Kircher*, dont le premier, en découvrant les tâches, a montré plus de connoissance du systême Solaire avec son *Coobservateur* Kircher, que peut être aucun Astronome ou Physicien qui soit venu après eux, sans en excepter Descartes, qui, après en avoir adopté la liquidité des Cieux, démontrée par Scheiner, a passé le but, en introduisant cette liquidité toute pure dans le corps même des Etoiles, contre les observations & les raisonnemens des deux grands Astronomes que suit M. Colonne, & que ni Descartes, ni même M. Cassini, non plus que M. Huguens, & les autres Cartesiens, n'ont pas assez suivis. Or, selon Scheiner, (toujours nommé ici *Schonerus*) & Kircher, le Soleil est un corps solide & plein de feu, qu'il vomit par une infinité de volcans, pareils aux Monts Vesuve, Ethna ou Hecla, &c.

M. Colonne n'est point exact, lors

même qu'il croit l'être avec le plus de réfléxion. Après avoir cité Scheiner, comme ayant découvert les tâches du Soleil, il revient ſur ſes pas, & dit, que le devoir d'Hiſtorien l'engage à avoüer que ce fut *Galilée*, qui ayant découvert les tâches, n'oſa publier ſa découverte, & qu'il ne le fit que dans un Livre intitulé, *Apelles poſt tabulam*, où il ne mit pas ſon nom. En général, on reconnoît preſque par tout que M. Colonne n'écrit guéres d'après les originaux, & qu'il compile des Journaux ou des Copiſtes peu éxacts.

Il n'eſt pas le premier qui ait dit que Galilée avoit découvert les tâches du Soleil. Galilée avoit même, en voyant le ſuccès de la découverte de Scheiner, tâché de ſe l'approprier, mais fort inutilement, la poſſeſſion de Scheiner étant inconteſtable. Mais nous ne nous ſouvenons pas d'avoir lû nulle part que l'*Apelles poſt tabulam* fut de Galilée, & ce Livre a toujours été inconteſtablement attribué à Scheiner : & c'eſt ſur ce Livre, qui eſt en effet le premier où il ait été jamais parlé des tâches du Soleil, que Scheiner a toujours fondé

ſon droit, ſans que Galilée ait pû le conteſter, ſi ce n'eſt par d'autres prétentions fort vagues ; dont la principale étoit, qu'ayant inventé les Teleſcopes, choſe encore douteuſe, il penſoit avoir droit à la découverte des tâches, & à toutes celles qu'on faiſoit par le moyen de ces Teleſcopes.

Notre Auteur n'eſt pas plus exact, lorſque tout de ſuite il ſe donne lui-même, comme un homme d'un grand courage pour oſer dire, que le Soleil eſt un corps ſolide comme la terre. Oublie-t'il ſi-tôt que Scheiner & Kircher, qu'il vient de citer, l'ont dit ſi long-tems avant lui ? Mais il ſçavoit au moins que l'Auteur de la *péſanteur univerſelle des corps*, imprimée auſſi chez Cailleau, l'avoit dit ouvertement & prouvé même de ſon mieux.

Cependant en faiſant le corps du Soleil, ſolide, comme ces Auteurs, M. Colonne conçoit le feu de cet Aſtre & ſa lumiere, comme une émiſſion de *vapeurs ſubtiles & vivifiantes*, que ſon mouvement autour de ſon axe met en action, & influë à la ronde, au lieu que les trois précédens Auteurs con-

çoivent le feu du Soleil comme un vrai feu substantiel, massif, actif, pareil à celui de l'Ethna ou du Vesuve; plus actif même, plus massif & plus étendu.

M. Colonne cite *le Pere du Tertre*, comme ayant dit dans son Histoire des Antilles, que l'air y est si pur après les pluyes, qu'on peut y regarder fixement le Soleil sans en être ébloui. Cela sembleroit prouver au contraire que l'air n'y est pas trop pur, puisque plus l'air est pur, plus le Soleil est brillant, & que plus il est brillant, plus on en est ébloui. L'autre observation qui accompagne celle-là, ne paroît pas plus éxacte, sçavoir, que sur le Pic de Teneriffe, l'air est si pur, que le Soleil y paroît très-petit, & *qu'il paroît visiblement tourner sur son axe, comme une boulle de feu ardent.* M. Colonne est assez plein de traits pareils; Par exemple, lorsqu'il dit que les vapeurs ou influences qui sortent de la Planete Venus, sont *comme une vapeur de rosée, & peut-être odoriferantes, comme l'eau de roses, ou de fleurs d'orange.*

Au sujet des vapeurs prétenduës humides de la Lune, l'Auteur se déclare

tout ouvertement pour l'Astrologie, avoüant pourtant qu'elle n'a pas une parfaite infaillibilité dans ses prédictions. Il ne paroit pas douter que les Astronomes modernes ne soient dans le fond Astrologues. Mais il les trouve sages de n'en pas faire une profession publique, qui leur attireroit *une Procession perpetuelle de Paris à l'Observatoire*, pour les consulter sur l'avenir; ce qui les importuneroit beaucoup selon lui.

Il parcourt toutes les Planetes, en donne les positions, les distances, les grandeurs, les révolutions, d'après les Astronomes Anglois, qui sont en effet de bons guides. Il vient ensuite aux Etoiles fixes, en remarquant cependant, d'après ses Auteurs, que ces Etoiles ne sont pas aussi fixes qu'on les avoit supposées, & qu'il n'y a pas de constellation où on ne trouve du changement depuis cent ans; c'est-à-dire, des Etoiles qui ont disparu, d'autres qui ont paru pour la premiere fois, quelques-unes qui ont disparu & reparu.

Au Chapitre second, M. Colonne traite des Cometes, toujours selon le

ſyſtême Anglois, & même en particulier, ſuivant celui de M. *Vvhiſton*. Dans ce ſyſtême, en partie Newtonien, les Cometes ſont une eſpece de Planetes qui décrivent autour du Soleil, placé dans le foyer, des Ellipſes fort allongées & toutes paraboliques. Elles ont une Atmoſphere immenſe, qui paroît tantôt comme une chevelure, tantôt comme une barbe, tantôt comme une queuë.

M. Colonne prétend que c'eſt un fait, qu'il y a des Cometes qui ont paru pluſieurs fois, & dont les Periodes ſont connuës : on l'avoit crû, on en avoit prédit le retour; mais nul évenement n'a encore juſtifié l'attente des Aſtronomes, & M. Caſſini lui-même y a été trompé. Notre Auteur prend encore aſſez à la lettre ce que Whiſton a follement penſé des déluges & des embraſemens, qui peuvent réſulter dans notre Globe au voiſinage d'une Comete. Il accompagne même cette idée de M. Whiſton d'une note au bas de la page, où il dit bonnement ces paroles. « M. Whiſton eſt homme de bien » & devot, c'eſt pourquoi il parle ſou» vent des choſes de Religion. » Il

falloit bien plûtôt dire : *M. Whiston est héretique & superstitieux ; c'est pourquoi il parle toujours mal des choses de Religion.*

On trouve ici une Table excellente des Cometes calculées par *M. Halley*, Anglois, un des plus sçavans Astronomes de l'Europe. Mais l'Auteur termine son Discours par le consentement qu'il donne à ceux qui ajoutent foi aux influences des Cometes & à leurs pronostics.

Le troisiéme Chapitre parle d'espaces lumineux sans Etoiles. M. Colonne en rapporte six de cette nature, d'après un Anglois de la Societé Royale, qui cite lui-même de graves Auteurs pour appuyer son observation. Ce sont comme des tâches nébuleusesou blanchâtres, & en même tems transparentes, qu'on découvre en divers endroits du Ciel.

Le quatriéme Chapitre est intitulé : *Histoire des Phénomenes qu'on voit souvent dans la region des vapeurs, qui nous conduisent a la connoissance de ceux qui sont plus extraordinaires.* Ces Phénomenes sont les foudres, les éclairs, les feux volans, les lances, colonnes,

pyramides, globes de feu; les Parhelies, qu'on nomme ici *Paralelies*, l'arc en ciel, les couronnes, & enfin l'*Aurore Boreale :* l'Auteur explique tout à l'ordinaire, par les vapeurs & les exhalaiſons.

Seconde Partie. Du Globe de la Terre.

Le premier Chapitre traite du Globe Terreſtre, conſidéré en général. M. Colonne fait un raiſonnement qui paroît bon & bien phyſique. L'Ether dit-il, rempliſſant le Ciel, & s'inſinuant dans les pores de tous les corps céleſtes & de la terre, eſt lui ſeul plus grand que les autres Elemens. L'air rempliſſant l'Atmoſphere, & s'inſinuant dans toute la terre, occupe plus d'eſpace que les deux autres Elemens terreſtres, l'eau & la terre; de même l'eau rempliſſant les mers, les lacs, les rivieres, & pénétrant la maſſe terreſtre, eſt plus étenduë que cette maſſe ou que le ſeul élement terreſtre. Il y a donc, conclut-il, plus d'air que d'eau & de terre dans notre Globe, & plus d'eau que de terre. Cela paroît fort vrai-ſemblable.

M. Colonne ſe jette enſuite dans un grand détail des découvertes qu'on a faites depuis deux cens ans ſur le Globe de la Terre, dans l'Amerique, dans l'Aſie, dans les Terres Auſtrales, & du côté de notre Pole Boreal : ce détail forme un précis aſſez curieux de toutes ces découvertes, & l'Auteur a ſoin de faire remarquer que par ce moyen ſon Hiſtoire de la Terre devient fort ſupérieure à celle que Pline a pû nous donner de ſon tems.

De cette Hiſtoire générale de l'exterieur de la Terre, M. Colonne, après de belles réfléxions ſur la malignité des influences que la Terre doit exhaler dans les Cieux, malignité qu'il fonde ſur-tout ſur celle des hommes qui habitent la Terre, il ſe jette ſans autre liaiſon dans la deſcription de la Terre interieure. Il n'eſt pas de l'avis de M. *Derham* célébre Anglois, ni par conſéquent de M. *Vvoodvvard*, de la même nation, qui ont prétendu que les couches de la terre interieure étoient diſpoſées l'une au-deſſus de l'autre, ſelon les dégrés de leur péſanteur relative. Le ſçavant *M. Scheuczer* Suiſſe,

qui a traduit en Latin l'Hiſtoire de la Terre de M. Woodward, & qui vient de nous donner un grand Ouvrage, plein d'érudition & de recherches ſur la Phyſique Sacrée, eſt ici nommé *Schenchezer*. On ne reconnoît plus des Auteurs ainſi défigurés.

Le ſecond Chapitre traite des inégalités de la ſuperficie de la Terre, ou des Montagnes, & de leur origine. L'Auteur croit que les Montagnes ſont, ſelon l'expreſſion de Kircher, comme les oſſemens du grand corps de la Terre, & qu'elles ſont la plûpart compoſées de pierre vive pour réſiſter aux grands mouvemens ſoit diurne ſoit annuel du Globe. Il adopte la penſée de cet Auteur ſur la diſpoſition de ces Montagnes en zones & en cercles, ou anneaux, pareils à ceux qui compoſent la Sphere Armillaire. L'idée de Kircher eſt magnifique, & toute fondée ſur l'Hiſtoire. On voit par tout ſur la Terre les Montagnes former de longues chaînes d'Orient en Occident, ou d'un Pole à l'autre, avec une regularité, qu'on ne croiroit pas, & qui étonnera quiconque voudra bien s'y rendre at-

tentif ſur des Cartes un peu exactes, ſurtout ſur des Mappemondes bien faites.

Sur l'origine de ces Montagnes, M. Colonne dit que Kircher ſe tire facilement d'embarras, en diſant que Dieu les a immédiatement formées lui-même; mais que lui il n'eſt pas de cet avis, parce qu'il croit que les Montagnes vegetent & ſe renouvellent ſans ceſſe. Mais l'avis de Kircher paroît inconteſtable & il faut bien que Dieu en retirant les eaux dans les Mers, & en faiſant paroître la terre aride, c'eſt-à-dire, l'élevant en certains endroits, & l'abaiſſant en d'autres, ait produit les premieres Montagnes, & leur ait donné une certaine conſiſtance, ce qui eſt tout ce que prétend Kircher.

D'un autre côté l'avis de M. Colonne n'eſt pas ſans vrai-ſemblance, & il a tort encore ici de ſe croire fort hardi de prétendre qu'il y a une certaine vegetation dans les Montagnes, & dans toutes les parties de la Terre; puiſque Kircher n'eſt pas contraire à cette idée, & que ces deux ſentimens des Montagnes préexiſtantes à toute vegetation phyſique, & des Monta-

gnes qui vegetent physiquement sans cesse, ne sont pas plus incompatibles que ceux des plantes formées d'abord sans vegetation, & des plantes qui ne cessent de se renouveller par la vegetation. Le corps de la Terre a d'abord été formé de la main de Dieu, comme les corps des plantes, des animaux, & notre propre corps. Mais comme tout est animé & vivant en quelque sorte dans la nature, le corps de la Terre, comme les autres corps vegete, se nourrit, se détruit & se renouvelle sans cesse par une circulation de toutes choses, fondée sur une organisation très-reguliere, & qui est l'ouvrage immédiat de Dieu & de Dieu seul, au moins dans son origine.

M. Colonne se fonde sur-tout dans sa prétention de la génération des Montagnes, sur ce qu'en effet il s'en forme, & il s'en détruit sur la terre : mais ce ne sont guéres que des collines & de petites montagnes, le plus souvent solitaires. Les grandes chaînes de Montagnes, les Pyrenées, les Alpes, les Andes, & tout ce qui fait en un mot comme le corsage ou le

ſquelette de la Terre, paroît en quelque ſorte immuable; ſans exclure cependant une mobilité & un renouvellement continuel de leurs parties, qu'entraîne la circulation univerſelle.

Le troiſiéme Chapitre eſt ſur les Plaines. Le quatriéme eſt plus rempli & plus curieux, ſur *les Volcans* ou Montagnes qui vomiſſent du feu. L'Auteur commence par reconnoître qu'on eſt redevable de la connoiſſance de la terre interieure à Kircher, qui a effectivement donné comme une Anatomie très-détaillée de la Terre dans ſon monde ſouterrain, & qui a ſur-tout bien établi l'exiſtence d'un feu central. C'eſt principalement d'après lui que M. Colonne fait une longue énumeration des Volcans connus ſur la ſurface de la terre,

Outre le *Veſuve*, les Iſles des *Lipari* dans ſon voiſinage, ſont pleines de feux, ſur-tout l'Iſle de *Stromboli*, & celle qu'on nomme *Volcanello*. L'Auteur prétend qu'avant l'Empereur Titus on n'a point de preuve que le Veſuve ait jetté du feu. L'Ethna eſt plus conſidérable que le Veſuve, & de tout temps on en a parlé. L'Italie a d'autres petits

Volcans, à Pouzzol, à Piſtoye, & dans divers endroits de l'Apennin. La France n'a point de Volcans, quoiqu'elle ait bien des indices de feux cachés, dans des cavernes, & dans des ſources chaudes en aſſez grand nombre.

L'Hecla de l'Iſlande eſt célébre, & paroît aller de pair avec l'Ethna de Sicile, ſelon *Olaüs*. La Lapponie a des Volcans de la force de l'Ethna. Dans le Valais proche de Sion, le mont *Cheville* a ſouvent jetté du feu. Dans la Miſnie une Mine de Charbon exhale des fumées, & paroît ſouvent en feu. Dans les Royaumes de Congo & d'Angola on compte quatre Volcans. Du tems de Pline on connoiſſoit le *Janigueld*, Volcan du Royaume de *Fez*, auſſi-bien que *le Chariot des Dieux*. Dans l'Ethiopie Pline parle du Volcan nommé *Heſperien*. On y en voit encore un pareil. Il y en a deux terribles ſur les confins du *Monomotapa*. Dans la Guinée on en compte quatre, un grand & pluſieurs petits dans la Lybie.

Les Iſles de la Mer Atlantique ſont pleines de feu. L'Iſle de Feu eſt une Iſle du Cap Verd. Le Pic de Ténériffe eſt

célébre. L'Isle de Brava est consumée des feux qu'elle recelle. Dans les Açores, proche de l'Isle de saint Michel, on a vû les flots s'ouvrir & vomir pendant plusieurs jours des torrens de feu, des rochers, des montagnes, d'où resultoient de nouvelles Isles. Aux Philippines il y a plusieurs Volcans terribles.

On s'étoit mocqué de Pline, parce qu'il avoit dit que l'Isle *Thera* étoit sortie de la mer. Mais cette Isle étant la même que *Santorin*, les nouvelles Isles qui sont sorties de nos jours autour d'elle, ont bien justifié le récit de Pline. Du tems de Kircher, qui en donne la Relation, la même Isle fut témoin du même prodige. En 1707 le même spectacle fut renouvellé. En 1712 même fracas.

En Asie, l'Assirie est pleine de feux, & a bien des Volcans, sur-tout du côté de *Bagdat*. Dans la Medie, au lieu nommé *la Tour blanche de Suse*, le feu sort par quinze bouches. L'Isle d'Ormus est en proye aux feux souterrains. Dans la Bactriane le mont *Cosantée*, dont Pline a parlé, est un fameux Volcan. Le mont Taurus en a plus d'un.

Dans la Tartarie Septentrionale on parle de quatre grands Volcans.

La Chine, ſur-tout, dans le *Kyang-ſy*, en a pluſieurs. L'Iſle de *Bourbon* a un Volcan qui la rend comme inhabitable. A Sumatra il y en a un auprès de Bantam. Un à Java, proche de Panarucam. Toutes les Molucques en ſont pleines. Le *Pico* de l'Iſle de Timor égaloit, dit-on, l'Ethna. En 1638 il fut englouti, & ne laiſſa qu'un grand lac à ſa place. Maffée, & les Relations des Miſſionnaires Jeſuites, ſont remplies de traits terribles de ces Volcans. L'Auteur en les citant, nomme *Torſellin*, l'Hiſtorien *Turſelin*. Le Japon a auſſi ſes Volcans. Les Terres Auſtrales ne cédent à aucune autre terre en ce point.

En Amerique, le Chili a bien des montagnes enflammées. On en compte huit à neuf des plus grandes, dans la *Cordilliera*. Le Mexique en a pluſieurs: ce fut à celui de *Tlaſcala*, nommé *Polpocatepec*, que Cortès dut ſa conquête, y ayant trouvé du ſoufre pour faire de la poudre à canon dont il manquoit. Le nouveau Mexique, le Perou, le nouveau Leon, la nouvelle Grenade, la

Californie, toute la terre eſt pleine de feux, & toutes ſes parties ſont pleines de Volcans qui les exhalent.

Tome ſecond, pages 522.

Suite de la ſeconde Partie.

Chapitre V. *Des Thermes, ou eaux chaudes.* M. Colonne eſt perſuadé que la chaleur de ces eaux vient des feux ſouterrains, dans le voiſinage deſquels elles paſſent, & non comme pluſieurs l'ont prétendu, d'une fermentation de fer mêlé de ſouffre; ce qui ne pourroit produire que des chaleurs accidentelles & très-paſſageres dans ces eaux, dont il y en a telle qu'on connoît chaude & aſſez uniformément chaude, depuis des milliers d'années, en patticulier depuis Pline. Pour prouver que cette chaleur des eaux vient des feux voiſins, notre Auteur parle au long de la terre de Pouzzol, qui abonde en Thermes & en feux ſouterrains. Ce morceau eſt curieux, quoiqu'un peu déplacé.

L'Auteur donne enſuite une idée plûtôt qu'une énumeration détaillée des eaux chaudes qui ſortent de la terre

dans les diverſes parties du monde. Nulle n'en manque, ni en Europe, ni en Aſie, ni en Amerique. Mais en Europe l'Italie eſt le Pays qui en a le plus, & en général l'Auteur remarque fort bien que les Pays les plus abondans en feux ſouterrains, comme la Sicile & le Roïaume de Naples, & en particulier les environs de l'Ethna & du Veſuve, ſont auſſi les plus abondans en Thermes. On trouve chez Kircher une énumeration un peu plus détaillée de ces Thermes.

Chapitre VI. *De la pénétration de l'eau dans le ſein de la terre, & de ſa circulation.* L'Auteur fait encore profeſſion de ſuivre ici Kircher, qu'il ne ſuit pourtant que de loin, & plus en détail que dans le corps du ſyſtême. On jugera de la maniere de philoſopher de cet Auteur par cet endroit, où ayant vû dans un tremblement de terre une Clepſydre qui ſe balançoit d'Orient en Occident, il conclut que non-ſeulement toute la maiſon où étoit la Clepſydre avoit ce mouvement; *mais par conſéquent le Globe de la terre avoit vacillé dans ce même ſens.* M. Colonne dit que le Nil a fait à peine un quart

de

de lieuë loin de sa source, qu'il se cache sous terre. Cela n'est pas conforme à la Relation du *P. Paès*, qui est pourtant la seule qu'on regarde aujourd'hui comme vraye. On a cru autrefois que le Nil se perdoit sous terre, mais cela n'est fondé que sur ce qu'il passe entre deux rochers, extrémement resserrés, au-delà desquels il se précipite dans des terres plus basses, où l'œil le suit toujours. Cette chute au reste, & ce passage sont bien plus loin de la source que ne dit M. Colonne, qui ne paroît pas avoir assez consulté les Relations modernes, ni une assez grande diversité de Relations, dont les unes rectifient souvent les autres.

Tout ce Chapitre est plein d'un détail curieux d'Histoire naturelle, qui se réduit à montrer qu'il y a beaucoup d'eau sous la surface de la terre; ce que l'Auteur prouve principalement par un grand nombre de terres, de villages, de villes, & même de montagnes qui ont été englouties, & remplacées par des lacs. Pour ce qui est de la circulation des eaux annoncée dans ce Chapitre, il n'y en est pas beaucoup question

Le ſeptiéme Chapitre roule ſur les differentes terres, terres rouges, blanches, ſéches, chaudes, ſtiptiques, lemniennes, ſigillées, &c. Le huitiéme Chapitre contient des obſervations ſur la formation du Globe terreſtre, & ſur la mer. Elles ſe réduiſent aux inégalités qui ſont dans le fond des mers. Le neuviéme Chapitre traite des alterations arrivées au Globe terreſtre. Tout cela n'eſt point traité à fond, ni avec méthode, & peut-être l'Auteur auroit-il encore mieux fait de traduire ſimplement Kircher, qu'il a mis en lambeaux, en le citant toujours; il auroit pu y ajoûter les nouvelles obſervations qu'il a recueillies ailleurs.

ARTICLE XXIV.

OEUVRES DE MOLIERE Nouvelle édition. A Paris 1734.

L'On ne peut pas dire de cette magnifique édition ce qu'on a dit dans un Rondeau fort connu au ſujet des Métamorphoſes en Rondeaux, par M. de Benſerade; ſçavoir, qu'on *en*

trouve tout fort beau, papier, dorure, images, caracteres, hormis les vers. Ce ſont les Oeuvres de l'immortel Moliere, & par conſéquent ce qu'il y a peut-être de plus excellent dans la Langue Françoiſe. On ſera ſurpris ſans doute que pour en avoir une édition qui pût faire *Paroli* à celles que nos voiſins ont faites de quelques-uns de nos grands Hommes, il ait fallu attendre que des perſonnes d'un goût exquis, ayent été en ſituation d'inſpirer de grands deſſeins aux Libraires François, & d'animer toute la Librairie. Nous avons enfin un Moliere auſſi parfait en toute façon qu'on puiſſe le ſouhaiter; & c'eſt à ces perſonnes illuſtres que nous le devons.

Il ne s'agit plus que d'expliquer en quoi conſiſte cette perfection, & nous allons le faire en peu de mots, tant ſur l'avertiſſement que ſur l'examen du Livre même. Il conſiſte dans un grand *in* 4°. de ſix volumes. Beau papier, beaux caracteres, correction éxacte: voilà ce qui appartient en propre aux Libraires; ils ne ſe nomment point, excepté Michel-Etienne David, qui eſt énoncé

dans le Privilege. Il y a lieu de croire que nos voiſins ſi jaloux de belles éditions, ſeront ſatisfaits de celle-ci. Les gravûres ne manqueront pas de leur plaire. Elles ſont toutes des Sieurs Cars & Joullain, ſur les deſſeins des Sieurs Oppenor, Boucher & Blondel, hormis le Portrait de Moliere, qui eſt du Sieur Lépicié, ſur le tableau de M. Coypel. On reconnoît le burin du Sieur Cars dans les Eſtampes qui précedent chaque Comédie. Il y en a trois particulieres, pour les Prologues de la Princeſſe d'Elide, d'Amphytrion & de Pſyché. Les Acteurs ſont vêtus à la maniere des Acteurs qui jouënt aujourd'hui. Quelques perſonnes pourroient ſouhaiter que l'on eût conſervé par tout les habillemens dont ſe ſervoit Moliere, & dont il fait mention dans certaines Scenes. Mais outre que l'on en conſerve encore quelques modes dans les perſonnages de caractere, il ſeroit inutile de diſputer des goûts, & l'on a apparemment ſuivi le plus général. A l'égard des vignettes, des culs-de lampe, & des lettres griſes, voici ce qu'en dit l'Editeur. « Il ſeroit peut-

» être à désirer que chacune (d'el-
» les) eût pû avoir un rapport im-
» médiat aux endroits où elles sont pla-
» cées. Mais cette éxactitude est im-
» praticable dans un Recueil de Co-
» médies. Quoiqu'elles soient toutes
» différentes les unes des autres par
» leurs situations & par leur but par-
» ticulier ; elles ont pourtant entr'elles
» un caractere d'uniformité par leur
» objet principal, qui est de corriger
» les hommes. Les vices & les ridi-
» cules sont à la vérité un fonds iné-
» puisable de critique ; mais c'est
» moins par leur nombre que par les
» différentes faces sous lesquelles on
» peut les présenter. La jalousie de
» Sganarelle, *Cocu imaginaire*, ne
» produit pas les mêmes effets que
» celle de Sganarelle, Tuteur d'Isa-
» belle, dans l'*Ecole des Maris*. Ce-
» pendant l'une & l'autre tombent
» dans le caractere général du jaloux.
» Il a donc fallu se contenter de choi-
» sir des ornemens convenables au
„ genre comique, ou du moins qui n'y
„ fussent point étrangers. „ Nous au-
rions gâté ce raisonnement en l'abre-

geant. On nous ſçaura gré de l'avoir expoſé tel qu'il eſt.

Cet Editeur, qui ne veut pas ſe nommer, après avoir parlé des travaux étrangers, parle avec beaucoup de modeſtie de ſon propre travail. L'éxactitude eſt un des principaux points. Il a eu grand ſoin de corriger une faute de l'édition de 1730, & de mettre *palais*, au lieu de *plaiſirs*. Il a corrigé auſſi toutes celles de l'édition faite en 1682; & pour mettre la ſienne à couvert de toute critique, il l'a faite ſur la comparaiſon des Comédies imprimées du vivant de l'Auteur avec celles de 1682 & de 1730. Enfin pour ſa juſtification, " il á remis à la Bibliotheque du Roy „ ſept Volumes *in 12*, contenant les „ vingt-trois Comédies, qui ont été „ imprimées du vivant de l'Auteur; „ c'eſt-à-dire, de Moliere. L'Editeur pour ſe juſtifier mieux encore, cite trois fautes conſidérables des éditions précédentes; ſçavoir, une addition dans l'*Avare*, un changement dans *Tartuffe*, & une omiſſion dans *Scapin*. Il convient toutefois, que ſi les premieres „ éditions ont ſervi à rétablir le vrai

„ texte de l'Auteur, on ne s'eſt pas
„ tellement aſſujetti à ces éditions,
„ qu'on n'ait pris quelquefois la liber-
„ té de changer, d'augmenter & de
„ diminuer, ſans croire mériter aucuns
„ reproches, puiſque ça été ſans tou-
„ cher au texte, & ſeulement dans les
„ choſes qui ne ſont que relatives aux
„ Comédies. „ Par exemple, dans les pieces unies à des Ballets ou à des Intermedes, on a mis un meilleur ordre, un autre arrangement de noms d'Acteurs, une autre diſtribution de Scenes, une autre explication de ſujets, & en général une autre indication de mouvemens, & de jeux de Theatre. On a fait en un mot ce que Moliere " auroit
„ fait probablement lui-même, s'il eût
„ donné une édition revûë & corrigée
„ de ſes œuvres.

Rien n'eſt plus ſenſé que tout cet arrangement. On ſçaura gré ſur-tout à l'Editeur d'avoir indiqué l'entrée & la ſortie des Acteurs, avec leurs divers mouvemens. Cela fait (comme il l'obſerve très-bien) une partie eſſentielle du Théatre. L'on pourroit ſeulement propoſer un petit ſcrupule ſur une de

ces indications. C'eſt à la Scene VIII, de l'Acte premier de George Dandin. L'on ſçait que M. de Sotenville dicte à ſon gendre une réparation d'honneur pour Clitandre, & que George Dandin eſt contraint de répéter mot pour mot & comme un écho les expreſſions que ſon beau-pere lui ſuggere. Il en vient enfin au, *que je ſuis votre Serviteur :* Voici le ſcrupule.

Clitandre à *George Dandin.*

Monſieur, je ſuis le vôtre de tout mon cœur, & je ne ſonge plus à ce qui s'eſt paſſé.

A M. de Sotenville.

Pour vous, Monſieur, je vous donne le bon jour, & je ſuis fâché du petit chagrin que vous avez eû.

L'on pourroit ſoupçonner que c'eſt tout le contraire, & que le diſcours de Clitandre s'adreſſe d'abord à M. de Sotenville pour la premiere Partie, & à George Dandin pour la ſeconde. Car le *petit chagrin* n'a été que pour lui ; & le fil de la Scene dans ce qui précéde & ce qui ſuit, rend au moins la

chose douteuse. Car c'est au simple doute que nous nous en tenons, sans prétendre juger de cette indication, autrement que les connoisseurs, qui ont suivi apparemment le jeu des Acteurs, héritiers du jeu de Moliere.

Passons aux Additions. Il y en a cinq considérables. La premiere se voit à la fin du *Mariage forcé.* Moliere l'avoit fait pour la Cour en trois Actes, avec des récits de musique & des entrées de Ballet. On a donc ajoûté le plan des Actes & des Scenes, les récits, & l'ordre des danses, avec les noms des Chanteurs & des Danseurs. 2°. La représentation de Mélicerte à S. Germain avoit été suivie d'une Pastorale comique, mêlée de divertissemens. On en trouve dans la nouvelle édition ce qui en est resté, c'est-à-dire, le nom des Acteurs, l'ordre des Scenes, & les paroles chantées. Nous observerons en passant que ces paroles chantées, qui commencent par *Déesse des appas, &c.* font partie *des Fêtes de l'Amour & de Bacchus.* 3°. Comme la Comédie de *George Dandin* fut jouée dans une Fête superbe que Louis XIV. donna à Ver-

ſailles en 1668, on y a joint la Relation de cette Fête, qui n'eſt pas moins intereſſante que celle de la Fête de 1664. 4°. On voit encore à la fin de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*, une idée légere de la Paſtorale qui l'accompagnoit. 5°. On a mis à la fin de plusieurs pieces les noms des Acteurs dont on a pû ſe ſouvenir avec quelque certitude.

Il reſte à dire un mot des retranchemens. On a ſagement ſupprimé la Vie de Moliere par Grimareſt, la Critique de cette Vie & la reponſe; la Lettre du Sieur de Viſé ſur le Miſantrope; le jugement ſur l'Amphitryon, par Bayle; l'Ombre de Moliere, par Brécourt; les Extraits de divers Auteurs, ſur la Vie & les Pieces de Moliere; les Epigrammes, Epitaphes, &c. Ces choſes ne tirant leur prix, ſi elles en ont, que du rapport qu'elles ont avec Moliere, doivent tout au plus faire un Volume à part; & comme le dit très-bien l'Editeur, « ce ſont les „ Oeuvres de Moliere qu'on donne au „ Public, & non des Oeuvres concer- „ nant Moliere. „ L'on voit par ces re-

tranchemens, par les additions, & par tout le détail de cet Ouvrage, le bon goût des perſonnes que l'Editeur a conſultées, & qui l'ont aidé de leurs lumieres, de leurs recherches, & de la connoiſſance profonde qu'ils ont du Théatre François. Il falloit toutefois dire quelque choſe de Moliere. Car la poſtérité veut être inſtruite de tout ce qui concerne les hommes rares. Elle eſt jalouſe des moindres traits qui leur ſont échapés. On y a pourvû par des *Mémoires ſur la Vie & les Ouvrages de Moliere.* La Table générale nous apprend que M. de la Serre s'en déclare le Pere. Il ne faut donc point écouter certains bruits qui vouloient que ces *Memoires* fuſſent de diverſes mains. Et en effet, comme M. de la Serre a épouſé en quelque ſorte cette édition pour laquelle il s'eſt donné de grands & d'utiles ſoins; on peut dire à l'égard des *Mémoires*, que *Pater eſt quem demonſtrant nuptiæ.*

ARTICLE XXV.

L'ORIGINE ANCIENNE de la Phyſique nouvelle, où l'on voit dans des Entretiens par Lettres, ce que la Phyſique nouvelle a de commun avec l'ancienne, le dégré de perfection de la Phyſique nouvelle ſur l'ancienne; les moyens qui ont amené la Phyſique à ce point de perfection. Par le P. Regnault, de la Compagnie de Jeſus. Tome I. A Paris, chez Jacques Clouſier, ruë Saint Jacques, à l'Ecu de France. 1735. 3. vol. in-12.

APrès les Entretiens Phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxè, ou Phyſique nouvelle en Dialogues, par le Pere Regnault; l'Origine & le progrès de la Phyſique nouvelle eſt à ſa place. Cet Ouvrage eſt comme une ſuite de l'autre; & l'Auteur du premier devoit l'être du ſecond. La Préface en donne une idée juſte, mais préciſe, qu'il ſuffit d'étendre.

L'antiquité ſçut eſtimer la Phyſique

avant nous; & pendant plusieurs siécles, elle fit seule, ou presque seule, les délices des Sçavans de la Grece. En venant de si loin jusqu'à nous, cette science a tellement changé, que l'on s'imagine qu'elle n'est plus la même. De-là, deux sortes de Physiques dans le langage ordinaire des Philosophes, la Physique ancienne, & la Physique nouvelle. Mais, comme l'observe le Pere Regnault dans ce partage, la prévention ne permet guéres de voir la Physique telle qu'elle est dans le fond, & de lui rendre le tribut que l'équité prescrit. Aussi, les uns prodiguent les louanges à la Physique ancienne, tandis que les autres réservent toute leur estime pour la Physique nouvelle. Il est également difficile de ne se laisser point prévenir, & de ne pas donner, quand on est prévenu, dans quelque extrémité. La raison même a peine à se garantir de l'excès.

Apparemment la vigueur de l'esprit, ainsi que celle du corps, est à peu près la même chez les Modernes, qu'elle étoit chez les Anciens. Sur ce principe, l'Auteur n'a pû se persuader que les re-

cherches des Phyſiciens de l'antiquité n'euſſent rien produit, qui méritât de paſſer juſques dans la Phyſique de nos jours; ou que les Phyſiciens modernes, éclairés des lumieres de ceux qui les ont précédés, n'euſſent pas perfectionné d'une maniere à mériter quelque attention, la Phyſique des Anciens. Et dans la vûë d'approfondir & de mettre dans un nouveau jour une ſcience qui nous éleve par dégrés juſques à l'Etre ſuprême, on s'eſt propoſé d'examiner, ſur-tout, trois choſes, ce que la Phyſique nouvelle pouvoit avoir decommun avec l'ancienne, le dégré de perfection que la Phyſique nouvelle pouvoit avoir ſur l'ancienne; & les moyens par où la Phyſique pouvoit être parvenuë à ce dégré de perfection.

Pour éxécuter ce deſſein, il falloit de l'érudition, & le moyen d'éviter la langueur de l'érudition réduite en Chapitres, c'étoit de s'expliquer dans des Entretiens. Mais étoit-il bien naturel de citer tant d'Auteurs dans des converſations? On a donc pris le parti de ſuppoſer un commerce de Lettres Philoſophiques entre deux amis Phyſiciens. Dans des

Entretiens de cette eſpece, on a le tems de s'inſtruire & de penſer, avant que de parler.

Le Pere Regnault a choiſi deux amis convenables à ce deſſein ; l'un que l'âge, l'étude & l'expérience ont mis au fait & de la Phyſique ancienne & de la nouvelle Phyſique; mais exempt de prévention, & n'ayant en vûë que la vérité ; l'autre jeune, également prévenu pour la Phyſique nouvelle qu'il ſçait, & contre la Phyſique ancienne qu'il ne ſçait pas, mais qu'il déſire de ſçavoir. L'envie de ſçavoir, & la prévention dans celui-ci occaſionnent des éclairciſſemens ; le déſintereſſement & la capacité de celui-là apprécient les choſes.

Ces deux caractéres ſe préſentoient naturellement dans Ariſte & Eudoxe ; les deux Interlocuteurs des *Entretiens Phyſiques*, dont l'on a vû différentes éditions en divers Pays & en diverſes Langues. Ariſte & Eudoxe parlent donc encore dans les Entretiens nouveaux. Ces deux amis s'étoient entretenus de vive voix, & ils s'entretiennent par Lettres.

Ariſte eſt le jeune Phyſicien, prévenu ; Eudoxe, le Phyſicien libre de prévention. Le premier eſt à ſa maiſon de campagne , proche de la mer ; le ſecond, à Paris. Le caractére de l'un & de l'autre ſe manifeſte bien-tôt dans leurs Lettres.

D'abord Ariſte convie Eudoxe à venir philoſopher dans ſa ſolitude ; & pour l'y attirer, il en trace le païſage le plus propre à toucher un Phyſicien ; & il ſe peint lui-même dans ſa Lettre, laiſſant entrevoir & ſon goût pour la Phyſique, & ſa prévention.

Eudoxe qui ne peut ſe prêter aux empreſſemens d'Ariſte, engage dans ſa réponſe, un commerce de Lettres Philoſophiques, & louë le goût du jeune Phyſicien.

Mais, comme Ariſte eſt prévenu contre la Phyſique ancienne , après l'avoir averti poliment d'être en garde contre les illuſions de la prévention; Eudoxe lui fait entendre que la Phyſique nouvelle eſt plus ancienne qu'on ne le croit, & que ſi l'on remontoit juſques à ſon origine, ce ſeroit parcourir une des plus belles parties de l'Hiſtoire de

l'eſprit humain.

Ariſte s'offre à remonter juſqu'à l'origine de la Phyſique en général, puis à s'arrêter ſur la Phyſique ancienne, pour en voir le rapport avec la Phyſique nouvelle; mais, comme on ne va pas volontiers ſeul dans des païs inconnus de peur de s'égarer, il ſouhaite qu'Eudoxe dirige ſes pas. Eudoxe conduit donc Ariſte depuis le dernier ſiécle juſqu'à la naiſſance de la Phyſique; c'eſt-à-dire, juſqu'aux ſiécles les plus reculés. Il le fait paſſer par les contrées diverſes, où l'on a vû paſſer ſucceſſivement la Phyſique pour venir juſques à nous. Ariſte & Eudoxe vont en eſprit & de concert chez les Maures, chez les Romains, chez les Grecs, les Hebreux, les Egyptiens, les Perſes, les Indiens, ſe tranſportant au-delà du déluge même, juſqu'à l'origine de l'Univers. De-là ils reviennent ſur leurs pas, obſervant par tout les traces de la Phyſique. Eudoxe remarque dans le Livre de Job les expreſſions d'une Phyſique toute divine.
» Que l'on nous y fait bien concevoir comment l'eau va porter la
» nourriture aux plantes, lorſqu'on

» nous dit, qu'à l'*odeur de l'eau* la
» plante s'empreſſe d'éclore, & ſe cou-
» ronne de branchages! Preſque point
» de Méteores qu'on n'offre à nos
» ſens; & l'on en cherche la cauſe.
» Qu'eſt-ce qui force la pluye à ſuivre
» certaines loix? Si les nuages diſpa-
» roiſſent ſans arroſer la terre, c'eſt un
» vent qui les emporte. On éleve nos
» regards plus haut, juſques aux bril-
» lantes Etoiles des Pleïades & d'O-
» rion. Quelqu'un dans l'entretien
» moral & phyſique du ſaint homme
» Job, s'échappe à dire, que les Cieux
» ſont ſolides comme l'airain; mais
» on déſaprouve auſſi-tôt ſa penſée,
» & on le traite en termes aſſez vifs.
» S'il s'agit de la grandeur de l'Uni-
» vers, on lui preſcrit des bornes. En-
» fin, cherchez-vous la cauſe générale
» de tant de Phénoménes? Interro-
» gez, dit-on, les Animaux, les Poiſ-
» ſons, la Terre même: & les Etres
» les moins raiſonnables, les plus bru-
» tes, vous répondront qu'ils ſont
» faits avec tant d'art, & qu'ils ſont
» ſi fort au-deſſus de la portée d'une
» intelligence créée, qu'ils ne ſçau-

» roient venir que de la main de Dieu.
» Vous diriez que les amis de Job
» essaïent de s'élever en Physiciens,
» jusques dans le sein de Dieu même.»

Eudoxe remarque en chemin beaucoup de choses pareilles. Mais avant que d'observer en détail les traits que la Physique nouvelle a de l'ancienne, comme il faut parler souvent des Physiciens, soit anciens, soit modernes, non-seulement il caractérise les plus célébres, mais encore il détermine le tems où ils ont vêcu. Dans ces caractéres on retrouve Thalès, Pythagore, Anaximandre, Anaximene, Empedoclé, Xenophane, Leucippe, Démocrite, Platon, Aristote, Theophraste, Straton, Epicure, Chrysippe, Lucrece, Plutarque, Sénéque, Pline, Diogene-Laërce, Averroëz, Avicenne, Albert le Grand, Cardan, Gassendi, Descartes, Paschal, Kircher, &c.

Les caractéres ne sont pas, ce semble, assez étendus pour ennuyer, mais ils sont assez ressemblans pour faire discerner les grands Hommes, dont il est important d'avoir quelque idée: par exemple, on peut reconnoître Hera-

clite à ces traits ſeuls. « Heraclite étoit
» bien le plus chagrin ; le plus arro-
» gant, & le plus miſantrope des
» hommes. Il gémiſſoit ſans ceſſe, &
» ſur les mœurs, & ſur l'ignorance de
» ſon ſiécle. Il mépriſoit ſouveraine-
» ment tout le genre humain ; & du
„ haut de ſon eſprit, regardant en pi-
„ tié l'Univers ; il diſoit franchement,
„ qu'il ſçavoit tout, mais qu'il étoit le
„ ſeul homme qui ſçût quelque
„ choſe. „

On reconnoîtroit Démocrite, ſi je diſois avec Eudoxe " Démocrite étoit
„ juſtement l'antipode d'Héraclite : ce-
„ lui-ci étoit toujours chagrin ; à peine
„ pouvoit-il ſouffrir la vertu dans les
„ hommes, à cauſe de leurs vices : ce-
„ lui-là étoit un eſprit délié & enjoué,
„ qui parloit bien. Et quoiqu'il aimât
„ la ſolitude, il ſçavoit vivre avec les
„ hommes, faire ce qu'il pouvoit pour
„ les rendre raiſonnables, & ſe conſo-
„ ler, lorſque ſes ſoins étoient inuti-
„ les, &c. „

Nous reconnoiſſons Ariſtote, dès que l'on nous dit : " Platon eut pour
„ Diſciple Ariſtote, & Ariſtote, Ale-

„ xandre le Grand : Deux Diſciples ,
„ deux Maîtres , preſque également
„ célébres dans l'Univers. Mais quel
„ bien fit Alexandre le Grand au mon-
„ de qu'il aſſervit ? Ariſtote éclaira le
„ monde entier : avant Ariſtote on
„ raiſonnoit bien, mais ſans ſçavoir
„ pourquoi l'on raiſonnoit bien ; on
„ ſentoit la force du raiſonnement ſans
„ la diſcerner ; on étoit convaincu ſans
„ en démêler la raiſon. Il enſeigna dans
„ le Lycée d'Athenes, & l'art de con-
„ noître le vrai, & l'art de bien vivre.
„ Et ſur quels objets ſenſibles n'a-t'il
„ pas étendu ſes recherches ? Auſſi Ale-
„ xandre eſtima ſon Maître , juſques à
„ publier qu'il lui devoit plus qu'à ſon
„ pere , parce que Philippe n'avoit fait
„ d'Alexandre qu'un Prince, & qu'A-
„ riſtote en avoit fait un Homme. Et
„ ſelon Plutarque , Alexandre ne fut
„ pas moins redevable de ſes conquê-
„ tes mêmes aux leçons d'Ariſtote ,
„ qu'aux inſtructions de Philippe ,
„ &c. „

Dans d'autres caractéres, Theophraſ-
te, le plus poli des Philoſophes , mon-
tre quelque regret de mourir à l'âge

de quatre-vingt-cinq ans, parce qu'il meurt lorſqu'il commence d'être ſage, & de voir clair dans les myſteres de la nature ; Straton maigrit extraordinairement dans ſes méditations phyſiques, & accoûtumé, pour ainſi dire, à mourir peu à peu, il meurt ſans s'en appercevoir; Chryſippe eſt ſi petit, que vous diriez qu'il n'a que l'eſprit en partage; & pour un Philoſophe, il a ſi peu de gravité, qu'à l'âge de ſoixante & treize ans, il meurt à force de rire; Pythagore fait voir aſſez de modeſtie pour refuſer le nom de Sage, mais il s'entête de la Métempſycoſe, juſques à dire gravement, qu'étant aux Enfers, il a vû l'ame d'Homere penduë à un arbre à cauſe des ſottiſes que le Poëte a mis ſur le compte des Dieux; Empédocle outrant l'orguëil philoſophique, veut qu'on croye que les Dieux l'ont enlevé, pour augmenter leur nombre, & dans cette penſée, il va ſecretement, & de ſens froid la nuit ſe précipiter la tête la premiere dans un des gouffres du Mont-Ethna : mais un de ſes ſouliers d'airain laiſſé ou rejetté ſur le bord du gouffre, trahit ſa folle vanité, & loin de le re-

garder comme une Divinité nouvelle, on ne trouve plus en lui l'homme raisonnable; Epicure est l'homme du monde qui craint le plus ce qu'il dit qu'on ne doit pas craindre, sçavoir la mort & les Dieux; Lucrece ne se propose rien de moins, en marchant sur les pas d'Epicure, que d'anéantir l'immortalité de l'ame, pour tarir la source de nos inquiétudes, & voulant faire valoir, en dépit de la raison, un nouvel art d'être heureux, il succombe le premier sous le poids de ses chagrins; Sénéque, dans sa vieillesse, n'est plus touché que de sa Physique, & tout vieillard qu'il est, il parcourt l'Univers; Pline s'approche trop près du Mont-Vesuve pour observer un Phénoméne, la curiosité du Physique l'emporte sur la retenuë du Philosophe, étouffé par une exhalaison grossiere il meurt à l'âge de cinquante-six ans, & victime, pour ainsi dire, de la Physique, &c. Gassendi & Descartes philosophent pour la gloire de la France; le premier est plus sçavant, le second a plus de genie; celui-ci sçait qu'il a du mérite, celui-là paroît ignorer le sien, &c.

» Le P. Kircher, dit Eudoxe, est
» encore un de ces genies que la na-
» ture enfante rarement, comme si
» elle craignoit de voir ses mystéres
» trop approfondis. Que manquoit-il
» au célébre Allemand pour les appro-
» fondir ? Vigueur & sagacité d'esprit,
» lecture prodigieuse, connoissance
» des Mathematiques & des Arts, re-
» lation avec ceux qui y excelloient,
» commerce avec les Sçavans, rapport
» dans les Pays étrangers, usage de la
» Chymie, amour des Expériences,
» talent pour les faire, secours pour
» les dépenses nécessaires, faveur des
» Princes, il avoit tout avec un désir
„ immense de trouver le vrai : les
„ voyages pour observer les travaux,
„ rien ne lui coutoit. Peut-on exami-
„ ner de plus près les Volcans de Si-
„ cile & d'Italie ? Dans quels creux
„ soûterrains, dans quelles cavernes
„ ne pénétra-t'il point ? quel abîme ne
„ sonda-t'il pas, afin de surprendre,
„ pour ainsi dire, la nature dans ses
„ routes les plus cachees, & dans ses
„ mystéres les plus secrets ? De-là le
„ *Monde soûterrain,&c.* De-là le *Voyage*
extatique,

„ *extatique*, où l'Auteur ſe fait élever
„ dans la région des Aſtres par un eſ-
„ prit céleſte, qui lui découvre dans
„ les Cieux & dans les Aſtres la nature
„ des Aſtres & des Cieux, les Phéno-
„ menes, & les cauſes des Phénome-
„ nes obſervés d'ici par les plus habiles
„ Aſtronomes. A lire les Entretiens des
„ deux Voyageurs, vous croiriez être
„ du voyage, & voir de près ce qui ſe
„ paſſe dans les Cieux & dans les Aſ-
„ tres, &c. „

Voilà quelques traits d'une partie des caractéres qu'Eudoxe a tracés; & c'en eſt aſſez pour en donner quelque idée.

Ariſte s'applaudit de connoître, & les Phyſiciens modernes, & les Phyſiciens de l'antiquité. Mais ne pouvant s'imaginer que la Phyſique nouvelle ait tant de rapport avec la Phyſique ancienne; il peint celle-là, & défie Eudoxe de trouver rien d'approchant dans celle-ci. Le défi ne déconcerte ni n'embaraſſe Eudoxe. Eudoxe parcourt après Ariſte toutes les parties de la Phyſique nouvelle, ſuivant l'ordre qu'Ariſte même a ſuivi, dans la peinture

qu'il en a faite; & il compare séparément les traits de cette peinture avec ceux de la Physique des Anciens.

Dans le parallele, on voit le concert de la Physique nouvelle & de l'ancienne Physique, sur les principes des corps, sur la matiere subtile, sur le mouvement, sur l'usage du mouvement, sur la Sphere, sur les Mineraux, sur l'Aiman, sur la Pésanteur, sur l'Air, sur le Feu, sur les Eaux, la Mer, le Flux & le Reflux, l'origine des Fontaines, les Eaux Minerales, sur le jeu du Corps humain, sur les Animaux, sur les Plantes, sur les Météores & sur les Astres, sur les systêmes du Monde, les Cometes, les Eclipses, sur l'Auteur de la Nature, & l'origine de l'Univers, en un mot, sur la plûpart des choses qui sont du ressort de la Physique.

Le principe ou la forme qui de nos jours ou dans la pensée des Physiciens modernes, range la matiere sous une espece de corps, plûtôt que sous une autre espece, n'est guéres que la grosseur, la configuration, la tissure des parties insensibles; *découverte*, dit Ariste, *laquelle fait bien de l'honneur*

aux Physiciens récents. Elle n'en fit pas moins aux Anciens, répond Eudoxe. Elle se trouve à chaque page dans les Ecrits de Lucrece. Les mêmes particules y sont tantôt du feu, tantôt une autre espece de corps. Selon leur arrangement, leurs figures, leurs mouvemens, leurs tissus divers. Que dis-je, la découverte nouvelle étoit ancienne dès le tems de Lucrece, puisque trois ou quatre siécles avant Lucrece même, Platon, Démocrite & Leucippe, avoient pensé là-dessus, comme pensent la plûpart des Physiciens de nos jours.

A entendre Eudoxe, la matiere subtile, si célébre à présent, & qu'on répand par tout à pleine main depuis Descartes, étoit connuë & inondoit l'Univers dès les siécles les plus reculés; les corps étoient indifférens, comme aujourd'hui, pour le repos ou le mouvement. Le mouvement étoit un transport d'un endroit dans un autre. Le principe des Méchaniques étoit le même. Les Romains mésuroient la Terre. Dès le tems de Ciceron, l'on avoit une Sphere, où les Planetes faisoient leurs révolutions, le jour & la

nuit, comme dans le Ciel. Au jugement de Lucrece, la matiere magnetique ſortie de l'Aiman, chaſſoit d'entre le fer & l'Aiman même l'air, qui revenoit ſur l'Aiman & ſur le Fer pour les unir. Il y a plus de deux mille ans que les Acides & les Alkali ſont en poſſeſſion parmi les Phyſiciens, de produire les fermentations de la Chymie.

Albert le Grand faiſoit avant nous du Cerveau un Laboratoire Chymique, « où les eſprits ſe ſublimoient, ſe „ filtroient, ſe travailloient, ſe perfec- „ tionnoient, pour ſe diſtribuer dans „ les nerfs, & pour aller au gré de „ l'Ame, faire jouer les reſſorts de la „ Machine. „ Et pour les fournir, ces eſprits, on faiſoit circuler le ſang longtems avant Harvée.

Ce parallele eſt plein d'une infinité d'autres remarques de cette eſpece, accompagnées de preuves. Ariſte a-t'il produit un trait de la Phyſique nouvelle? Eudoxe le fait obſerver dans l'ancienne Phyſique. Nous plaçons dans le cerveau, dit Ariſte, l'origine des ſens, & nous donnons aux nerfs, que le cerveau répand comme autant de filets

pour les fonctions du corps, le nom d'organe des sens ; & nous le faisons, réplique Eudoxe, d'après S. Ambroise, & les Medecins de son tems. « Les „ Nerfs, dit saint Ambroise, sont com„ me l'organe des sens. Ce sont des „ especes de cordes ou de fils qui par„ tent du cerveau, & qui se distribuent „ dans le corps pour les fonctions du „ corps même. Aussi, la substance du „ cerveau est plus molle que le reste, „ parce que les sens y vont aboutir. „ De-là viennent les nerfs. Là les nerfs „ rapportent tout, & ce que l'œil voit, „ & ce que l'oreille entend, & ce que „ l'odorat sent, & ce que la langue & „ le palais goûtent. La molesse du „ cerveau le rend plus propre à rece„ voir les impressions ; la roideur des „ nerfs les rend plus propres à pro„ duire ces impressions. „ Ainsi, selon la réfléxion d'Eudoxe, les Saints s'élevoient jusques à Dieu, par la connoissance d'eux-mêmes ; & ils sçavoient discerner la beauté de ses ouvrages à la lumiere de la Physique, sans s'en laisser éblouir.

Eudoxe semble converser, & ne

s'imagine-t'on pas être présent à la conversation, lorsqu'on l'entend parler de la sorte : " Pour les yeux, dites-vous,
„ Ariste, ils ne voient plus comme ils
„ voyoient autrefois : Voir, c'est enfin
„ une prérogative de l'esprit seul ; &
„ les yeux ne sont plus que des espe-
„ ces de lunettes, qui réunissent les
„ rayons sur la rétine, pour en faire
„ passer l'impression jusqu'au siége de
„ l'esprit. „

Il faut avouer, Ariste, que Lucrece n'approuvoit guéres votre pensée. C'est folie, disoit-il sans façon, de soutenir que les yeux ne sont que des especes de fenêtres, par où l'esprit seul voit ce qui se passe horsde nous-mêmes. Lucrece n'avoit pas raison, ce semble ; mais au même tems, qu'il avoit tort de traiter de folie votre pensée, il montroit net, que dès son siécle on pensoit comme vous. Eh ! Ciceron n'étoit-il pas dans votre pensée, quand il disoit :
„ Non, les choses que nous voyons
„ nous ne les voyons pas proprement
„ des yeux ; le corps n'est point sus-
„ ceptible de sensation ; mais comme
„ les Physiciens nous l'apprennent par

„ leurs recherches, l'eſprit ſeul juge
„ de tout. „

De tems en tems, Ariſte ſemble triompher avec la Phyſique nouvelle, comme lorſqu'il dit, que la Phyſique nouvelle, qui n'a que la vérité en vûë, a ſçu dépouiller les fleurs mêmes de leurs couleurs imaginaires, & que le Priſme ſeul eût appris ce ſecret aux Anciens. Mais Eudoxe fait bien-tôt voir que les objets n'étoient pas plus colorés dans la Phyſique ancienne que de nos jours, & que dès le tems de Séneque le Priſme étoit commun.

La conformité des Anciens & des Modernes ſur les Animaux, ſur les Plantes, & les Méteores, eſt ſenſible. Et ſi nous continuons d'écouter Eudoxe, on nous fera voir que ſelon ceux-là, comme ſelon ceux-ci, les Planetes qui ſont plus éloignées du centre de leur révolution commune, ont moins de vîteſſe réelle, & qu'elles tournent, du moins la plûpart, ſur leur centre; que le Soleil eſt un feu mêlé de parties groſſiéres; que les Etoiles ſont d'une grandeur énorme, & autant de Soleils; & que la voïe lactée eſt un amas d'E-

toiles. On nous fera voir qu'il eſt difficile de trouver un ſyſtême applaudi de nos jours, où l'antiquité n'ait quelque part ; & que les Anciens annonçoient le jour, & l'heure des Eclipſes pour cinq à ſix cens ans au moins.

Les Cometes ſont des Phénoménes auſſi célébres que les Eclipſes. Ariſte qui veut que les Cometes ſoient autant de Planetes, dit après M. Perrault, que c'eſt une découverte nouvelle, & qui n'étoit pas tombée dans la penſée des Anciens. Mais Eudoxe montre que la découverte étoit vieille dès le tems de Séneque, & à entendre Séneque là-deſſus, on le prendroit pour un Moderne.

Parlerons-nous du concert de la Phyſique nouvelle & de l'ancienne Phyſique, par rapport à l'Auteur de la nature, & à l'origine de l'Univers ? Eudoxe le fait voir, ce concert, dans la réponſe à ces trois queſtions : Selon les Phyſiciens de l'Antiquité, qu'eſt-ce que Dieu ? Dieu eſt-il l'Auteur de l'Univers ? Comment l'a-t'il produit ? J'aime à voir Socrate dans la réponſe à la ſeconde queſtion, eſſayer de con-

vertir un esprit fort, le convaincre insensiblement, & l'élever, comme par dégrés, jusques à l'Auteur de la nature.
„ Les sens, dit le plus sage des Grecs,
„ nous auroient-ils été donnés sans
„ dessein ? n'avons-nous pas l'organe
„ du goût pour juger des saveurs ;
„ l'odorat, pour discerner les odeurs ;
„ les oreilles, pour entendre ; les yeux,
„ pour voir ? Les yeux, d'où leur vient
„ cette facilité de s'ouvrir pour obser-
„ ver un objet qui plaît, ou de se fer-
„ mer si prestement pour se dérober
„ à ce qui peut blesser leur délicatesse ?
„ Le hazard a-t'il des vûës si sages & si
„ belles ? Non, sans doute, répond
„ l'incrédule.

„ Dans votre personne, reprend So-
„ crate, n'y auroit nul trait de sagesse ?
„ Vous pouvez en faire l'essai... Quoi
„ la sagesse éclate en vous ; & vous ne
„ verriez pas éclatter dans l'harmonie
„ d'une infinité de vastes corps, une
„ sagesse & une providence toute di-
„ vine, qui a produit & qui gouverne
„ l'Univers ? Mais je ne vois point
„ cette sagesse .... Eh ! voyez-vous
„ votre esprit qui régle les mouvemens

„ de vôtre corps ? Vous ne faites donc
„ rien avec ſageſſe ; rien qu'au hazard ?
„ Enfin, l'incrédule ſe rend à la véri-
„ té qui l'éclaire. Non, dit-il ; cher
„ Socrate, je ne refuſe point de recon-
„ noître un Dieu. „

Quand on eſt obligé de toucher tant de choſes à la fois, on ne peut guéres que les effleurer. Dans la Lettre ſuivante, c'eſt la convenance de la Phyſique nouvelle & de la Phyſique ancienne dans la maniere de s'expliquer & dans le goût qu'elles ont inſpiré pour elles. Le dernier ſiécle vit une Reine illuſtre ſacrifier l'éclat d'une Couronne pour ſe livrer à l'attrait des Sciences, de la Phyſique en particulier. Et l'on a vû dans ce ſiécle un Prince parcourir l'Europe en Phyſicien, & faire gloire d'être d'une Académie, où la Phyſique eſt en honneur. Aujourd'hui combien de femmes négligent les vains amuſemens de leur ſéxe, pour acquerir dans l'étude de la Phyſique la connoiſſance d'elles-mêmes ; de ce qui les environne, enfin de l'Univers. L'ancienne Phyſique eut-elle de pareils avantages ? Oüi, la Phyſique ancienne mon-

ta sur le Trône avec la sçavante *Eudocia.* Et quand Alexandre le Grand, au fort de ses conquêtes, se plaint d'Aristote à Aristote même, en ces termes : „ Si vous faites part à tout le monde „ des secrets que vous nous avez re- „ velés, par quel endroit serons-nous „ préférables au reste des hommes : „ Ne diroit-on pas que le Monarque préferoit le Physicien au Conquerant ?

Ariste étonné de voir dans la Physique ancienne tant de traits de la Physique nouvelle, retrace l'hypothese de Descartes, se flattant, du moins, qu'Eudoxe n'en trouvera point l'origine dans la Physique des Anciens : mais Eudoxe qui fait un parallele de l'une & de l'autre, montre encore dans la Physique des Anciens, les semences de l'hypothese Cartesienne.

S'agit-il de la Méthode qui regne dans la Physique de Descartes ? On fait parler Descartes & Aristote, chacun sur sa méthode ; & le langage de l'un ressemble bien au langage de l'autre.

Ne sera-t'on pas surpris de voir une Lettre d'Eudoxe, d'un Physicien moderne, finir par l'éloge d'Aristote & de

ſa Phyſique, où l'on trouve de l'étenduë, de la juſteſſe, des richeſſes & de l'agrément ?

Ce que l'on avance dans cet Ouvrage eſt ſoutenu de preuves. Et comme l'eſprit eſt inquiet, juſqu'à ce qu'il ſoit à la ſource des choſes ; pour l'y conduire, on a indiqué les endroits où l'on a puiſé quelques lumieres. Que dis-je ? aſſez ſouvent on a cité les expreſſions des Anciens & des Modernes, pour les perſonnes qui n'auroient pas leurs Ouvrages à la main, ou qui ſans être obligés de les aller conſulter ; ces Ouvrages, ſouhaiteroient de voir les penſées des Modernes & des Anciens, dans leurs propres expreſſions. On juge d'autant plus volontiers par ſoi-même, qu'il en coute moins pour le faire.

Au reſte, l'érudition qui ſe trouve répanduë dans l'Ouvrage, n'en appeſantit pas le ſtile. On y trouve l'agrément que la matiere permet. Si quelques Notes accompagnent le texte de tems en tems, elles peuvent délaſſer l'eſprit & l'éclairer.

On ne quitte pas volontiers ſes

préjugés, parce qu'on ne veut point avoir été dans l'erreur. Aussi, Ariste paroît fort scandalisé, que l'on mette sur le compte de la Physique ancienne tant de richesses, qu'il croyoit n'appartenir qu'à la Physique nouvelle. Il soupçonne même Eudoxe de trahir les interêts de celle-ci, pour favoriser celle-là ; & il ne reconnoît plus en lui l'Eudoxe des *Entretiens Physiques.*

Mais bien-tôt Eudoxe calmera les inquiétudes & les transports d'Ariste, en lui faisant observer, que si la Physique nouvelle a des richesses qui lui sont communes avec les siécles passés, elle en a beaucoup qui lui sont propres. Et si le précis de la premiere partie de l'Ouvrage peut plaire à ceux qui sont déclarés pour l'ancienne Physique, l'extrait de la seconde partie pourra faire quelque plaisir aux Partisans de la nouvelle Physique. On rend justice & aux Anciens & aux Modernes ; & l'idée de l'Ouvrage paroît pleine d'équité.

ARTICLE XXVI.

LA VIE DU REVEREND PERE Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jesus, par le Reverend Pere de Laubrusse, de la même Compagnie. A Nancy, chez la veuve de J. B. Cusson, Imprimeur-Libraire de S. A. R. sur la Place, au Nom de Jesus. 1733. in 12. *pag. 259.*

NOus trouvons en cet Ouvrage un caractére des plus illustres & des plus singuliers de sainteté. On a vû de grands Princes renoncer à leur grandeur pour se consacrer dans la Religion. On a vû beaucoup de Saints Religieux élevés à l'Episcopat ; mais un Prince d'une Maison qui ne céde par ses titres & son ancienneté qu'à la Maison de France, pourvû d'un Evêché, où il exerçoit le ministere apostolique avec un zéle digne des premiers siécles, quitter son Evêché pour se retirer dans une Compagnie Religieuse; c'est un exemple bien rare.

L'Auteur divise son Ouvrage en

quatre Parties. La premiere comprend les premiéres années du Prince Charles de Lorraine jusqu'à son Episcopat, depuis 1592 jusqu'en 1617. La seconde, le tems de son Episcopat jusqu'à son entrée dans la Compagnie de Jesus. La troisiéme contient le reste du tems de sa vie. La quatriéme, est un Recueil des principaux traits de ses vertus, de ses sentimens, & de sa conduite.

Le Prince dont nous parlons, eut pour bisaïeul le Duc de Lorraine *Antoine*, mari de Renée de Bourbon, frere aîné de Claude de Lorraine, tige des Branches de Lorraine établies en France. Le Duc Antoine eut pour fils puîné, Nicolas Prince de Vaudemont, Duc de Mercœur, Regent de Lorraine, comme Tuteur de son neveu le Duc Charles III, & de Philippe de Lorraine Duc de Mercœur.

Le Prince Nicolas de Vaudemont Duc de Mercœur, eut d'un troisiéme lit, Henry de Lorraine Comte de Chaligny, le fils aîné de celui-ci fut Charles de Lorraine, dont on donne ici l'Histoire. Il nâquit le 17 Juillet 1592; élevé comme il convenoit à sa

naiſſance, il marqua dès ſa plus tendre jeuneſſe une forte inclination pour la guerre. Et dans cette noble carriere il ſe propoſa de marcher ſur les traces des Heros de ſa Maiſon.

Peu après la mort de ſon pere, il interrompit ſes études pour venir à la Cour de Lorraine, où l'appella le Duc Charles II, qui lui vouloit tenir lieu de pere; mais il trouva heureuſement pour ſon ſalut un autre Tuteur, dans la perſonne d'Erik de Lorraine Evêque de Verdun ſon oncle, qui par ſon expérience ayant ſenti l'air contagieux de la Cour, en préſerva ſon neveu. Le jeune Comte de Chaligny dont nous parlons, reprit dans le Palais de l'Evêque ſon oncle, les exercices de ſes études & de ſes dévotions.

Il y réuſſit de maniere, que malgré ſon goût pour les armes, & la riche ſucceſſion qui lui échut par la mort du Duc de Mercœur, il ſe rendit enfin aux preſſantes ſollicitations du Prince Evêque, qui le deſtinoit à être ſon ſucceſſeur dans l'Epiſcopat. Les réfléxions ſalutaires que fit le Comte à la Cour de Lorraine ſur le néant des cho-

ſes du monde, & ſa retraite au College de Pont-à-Mouſſon pour ſe former aux études propres de l'état Eccléſiaſtiques, conſommerent l'ouvrage de ſa vocation.

Envoyé à la Cour de France pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, qui alloit vacquer par la démiſſion de ſon oncle; il fut invité à l'âge de dix-huit ans à prêcher dans l'Egliſe des Jeſuites de Paris. Le Roy & la Reine Mere, qui l'avoient très-favorablement reçu, voulurent venir entendre ſon Sermon, avec toute la Cour, attirés par la nouveauté du ſpectacle, de voir un jeune Prince donner de ſi grandes preuves de pieté, de maturité & d'habileté. Le ſéjour de Paris lui procura un plus grand avantage: ce fut la connoiſſance & l'amitié du ſaint Evêque de Geneve, François de Sales, qui ſe trouvoit alors à Paris; il en reçut de très-ſages conſeils, & en particulier celui de quitter au plûtôt la Cour de France, pour ne pas s'expoſer à être ébloui par ſon éclat.

Le plan de vie que ſe forma le Prince nouvellement Evêque, fut con-

forme à la ſainteté de ſon état.

Engagé par ſa naiſſance à un train, qui tenoit plus du Prince que de l'Evêque, il ſentit dans la ſuite que ce faſte convenoit peu à un ſucceſſeur des Apôtres. A cela près, perſonne ne s'eſt jamais moins prévalu de ſon rang; il tenoit des Princes de ſa Maiſon, cet air affable & inſinuant, qui leur attache ſi naturellement les Peuples.

Le tems de ſon Sacre étant arrivé, il lui fallut aller à Nancy, où le Duc de Lorraine voulut faire les honneurs de la cérémonie: mais perſuadé de l'obligation de réſider, il revint dans ſon Diocéſe, & n'en ſortit jamais que par néceſſité. Il parut ſeulement en une occaſion demeurer à la Cour avec quelque goût, & plus que le beſoin ne l'exigeoit: ſon Directeur l'en avertit: il reçut l'avis avec docilité, & le ſuivit avec d'autant plus d'éxactitude, qu'il s'accordoit avec des remords que ſa conſcience lui avoit déja fait ſentir; & une retraite qu'il fit encore pour ſe détacher entierement du monde, acheva de le remplir de l'eſprit de Dieu. Alors jugeant de l'avenir par le paſſé,

& craignant que le monde ne retrouvât quelques accès dans ſon ame ſous des prétextes contre leſquels il ne ſeroit pas aſſez en garde, il penſa à rompre avec lui d'une maniere éclatante. Proſterné devant le Seigneur, au milieu d'un trouble violent, mais ſalutaire, un rayon de lumiere céleſte lui découvrit une route nouvelle où le Seigneur l'appelloit : il en propoſa le projet à ſon Directeur, qui d'abord lui fit craindre l'illuſion : il s'en expliqua avec une fermeté d'eſprit qui étonna le Directeur. Sa ſurpriſe augmenta, lorſqu'il déclara qu'il ſe ſentoit appellé de Dieu à entrer dans la Compagnie de Jeſus, pour y travailler plus ſûrement au ſalut des ames, à couvert de la contagion du monde. Les obſtacles qu'il trouva du côté de la Cour, qui lui avoit ménagé une nomination au Cardinalat, l'affermirent dans ſon projet, & lui en firent hâter l'éxécution.

Il ſe rendit donc ſecretement à Rome, & vint deſcendre à la Maiſon Profeſſe des Jeſuites ; d'où leur Général le conduiſit au Noviciat, après une ſimple audience du Pape.

Il demeura dans ſon nouvel état comme dans ſon centre, comblé de conſolations. Nous en rapporterions des traits bien marqués de toutes les vertus qu'il y pratiqua, ſi nos Mémoires paſſoient les bornes de la Litterature; on nous en permettra un ſeul. Recevant une viſite du Duc de Mantouë, ce Prince le voulut ſurprendre dans ſa chambre, & il fut lui-même ſurpris de la trouver étroite & toute nuë; ſur quoi il lui dit: *Eh quoi, mon Couſin, eſt-ce ici tout votre appartement? Oüi*, répondit le Pere, d'un air riant, *c'eſt mon Palais, que je préfere à tous les vôtres; c'eſt-à-dire*, reprit le Duc, *que vous prenez le pire en ce monde pour avoir le meilleur en l'autre; il s'en faut bien*, répliqua le Pere, *que je le trouve ce pire, rien ne me manque, parce que je ne déſire plus rien.* Le reſte de ſon Hiſtoire eſt rempli de ſemblables traits, qui firent ſur la Princeſſe ſa mere une telle impreſſion, qu'à ſon exemple, elle conſacra toute ſa vie à la retraite, & même qu'elle entra en Religion. Elle y fut un modéle de pénitence, conduite par les exhortations & les lettres de ſon

cher fils, qui lui tint lieu de Directeur.

Le Pere Charles de Lorraine voulant entrer dans les Emplois ordinaires de la Compagnie, demanda à enſeigner d'abord les plus baſſes claſſes; n'étant pas écouté ſur ce point, il inſiſta ſur un autre, pour aller aux Miſſions des Indes. Il apportoit pour motif, outre celui du zéle des ames, l'avantage d'être dans un Païs, où ſon nom inconnu ne lui attireroit plus des égards auſquels il ſeroit expoſé en France ou en Italie. Le Général eut beaucoup de peine à lui faire goûter le refus qu'il lui fit, & ne le calma que par la ſouveraine maxime : *L'obeïſſance vaut mieux que le ſacrifice.*

Après qu'il eut donné quelque tems à l'etude, & qu'il eut fait ſa Profeſſion, la conſidération de ſes talens, & des fruits qu'ils pouvoient produire en France, déterminerent le Pere Général à l'envoyer à Bourdeaux, pour y remplir la Charge de Supérieur de la Maiſon Profeſſe. Il en gémit, mais on crut devoir plus d'égard à l'utilité commune qu'à ſa répugnance. On ne fut en

peine que des précautions nécessaires pour arrêter l'excès de ses austérités, & du tems qu'il donnoit à l'Oraison, dont sa santé étoit alterée. Du reste, on ne peut rien ajouter aux avantages & à l'édification qu'on tira de sa Supériorité.

Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa Province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occasion pour faire de nouvelles instances au Pape, afin de lui procurer un Chapeau : sur la nouvelle qu'en reçut le Pere par un Gentilhomme envoyé du Duc, il parla ainsi. *Ayant renoncé aux Dignités pour embrasser la Croix, je serois aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, si je changeois de sentiment.* Etant à Rome, il voulut loger dans sa chambre du Noviciat, où il avoit goûté les premieres douceurs de l'état Religieux.

A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des personnes attaquées de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir : mais plusieurs Provinces de la Compagnie dans le Royaume, demandant à l'envi

un Supérieur de cette diſtinction, le Pere Général l'accorda à la Maiſon Profeſſe de Toulouſe. Au milieu des ſujets de ſatisfaction que lui attiroient du dehors & du dedans, ſon nom, ſa vertu, & ſon mérite, il eut des preſſentimens de ſa mort, que les efforts de ſon zéle, & l'auſterité de ſa vie ne verifierent que trop. L'air de Toulouſe paroiſſant lui être contraire, on voulut l'engager à changer de demeure: *Il m'importe bien moins de vivre*, dit-il, *que de demeurer où m'ont placé la Providence & l'obéiſſance.* Il pouſſa juſqu'à la fin la rigueur du Carême, & malgré ſon affoibliſſement, l'Evêque de Viviers l'ayant prié d'aſſiſter à la mort une Dame de condition, il revint avec la fiévre, que les Médecins trouvoient légere, & que lui, par un inſtinct ſupérieur jugea mortelle: ſur quoi il demanda au Pere Provincial, qui le vint viſiter, ce qu'il lui falloit faire pour bien mourir; continuez, lui répondit-on, à bien vivre, comme vous avez fait & comme vous ferez, puiſque Dieu vous rendra à nous. *Ah!* s'écria le malade *pourquoi Dieu prolongeroit-il*

mon exil ? Il fit donc inſtance pour recevoir les derniers Sacremens. Enfin, le troiſiéme jour la fiévre cauſa tout d'un coup le tranſport ; & dans l'intervalle d'une entiere préſence d'eſprit, il reçut ſelon ſes déſirs, le Viatique à genoux, puis l'Extrême-Onction, avec des diſpoſitions que l'Hiſtoire de ſa vie fait aſſez comprendre. Quelqu'un en cet état lui propoſant pour motif de ſa confiance en Dieu les ſacrifices qu'il lui avoit faits : *Qu'ai-je quitté*, dit-il, *ſinon un monde trompeur & trompé, & que peut faire de digne de Dieu le miſerable ouvrage de ſes mains?* Cependant tenant un Crucifix, qu'il ne ceſſoit d'embraſſer, il entra dans une douce agonie, & il expira ſaintement le 28 Avril 1631, à une heure après midi, dans la trente-neuviéme année de ſon âge. Ses obſeques furent honorées du concours de tous les Ordres de la Province, & en particulier, M. l'Archevêque, Charles de Montchal, accompagné de pluſieurs Prélats, voulut lui-même préſider à la cérémonie des funerailles.

ART. XXVII.

ARTICLE XXVII.

TRAITE' GENERAL DES Horloges. Par le R. P. Dom Jacques Alexandre, Religieux Benedictin de la Congrégation de saint Maur. Ouvrage enrichi de figures. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë saint Jacques, & Jacques Guerin, Quay des Augustins. 1734. in 8°. *pag. 386.*

LEs Horloges sont quelque chose de si commode, de si utile, de si nécessaire même, l'art en est si parfait, la méchanique en est si admirable, & si rapprochée de celle de la nature, le jeu si ressemblant à celui de l'Univers, qu'on a lieu d'être infiniment surpris que l'Ouvrage du R. P. Dom Alexandre soit peut-être le premier Traité un peu complet que nous ayons sur cette matiere, au moins en notre langue.

Il y a pourtant assez long-tems que les Horloges sont inventées. Mais cela même donne lieu à une nouvelle surprise, qu'elles n'ayent pas été inventées

beaucoup avant le neuf ou dixiéme ſiécle, auquel il paroît qu'on doit les rapporter. Car quelque ſecret que la nature ſemble affecter dans le jeu de l'Univers, il eſt pourtant vrai que la maniere dont les Anciens concevoient ce ſyſtême, comme un enchaînement de Spheres ſubalternes, qui recevoient le mouvement d'un premier mobile, auroit pu, ce ſemble, inſpirer dès-lors l'idée de roües aſſujetties & engrainées, propres à repréſenter ce ſyſtême, & à meſurer le tems qui réſulte de la ſucceſſion de ſon mouvement.

Mais on ſçait aſſez d'ailleurs, & c'en eſt ici une nouvelle preuve, qu'en fait de découvertes & d'inventions, les hommes ne ſont pas ſi prompts à déduire les conſéquences des principes, ou à réaliſer les plus ſublimes théories, par des pratiques ſenſibles & utiles; puiſque les découvertes même les plus uſuelles, ſont toujours à la veille de rentrer dans le néant, & y ſont mille fois rentrées par la barbarie des ſiécles qui ſuccedent aux ſiécles ſçavans, par la négligence des Ouvriers, par la ja-

louſie des Rivaux, ſouvent même par la bizarrerie ou le juſte dépit des inventeurs : Car, quoiqu'on en diſe, les hommes ne ſont pas ſi amoureux de nouveauté ; & pour le moins faut-il toujours le tems précis de la vie d'un inventeur, pour mûrir ſon invention ou ſa découverte.

L'antiquité fait cependant mention de Spheres mouvantes, qui répréſentoient le ſyſtême des Cieux. La Sphere d'Archimede paroît avoir été au moins une ébauche de nos Horloges, ou enfin de nos Spheres mouvantes, qui appartiennent à une Horlogerie aſſez élevée : & quoiqu'il ne nous reſte de cet ouvrage d'Archimede, que des éloges aſſez vagues en Proſe & en Vers, ſans aucune vraye deſcription hiſtorique & détaillée, l'admiration avec laquelle Ciceron & bien d'autres en ont parlé, & la connoiſſance particuliere que nous avons du génie d'Archimede, nous donnent lieu de préſumer de ſa part quelque choſe de fort approchant de nos Spheres & de nos Horloges.

Quoiqu'il en ſoit, le P. Alexandre, après bien des recherches ſçavantes,

qu'il expoſe avec beaucoup de candeur dans les Préliminaires de ſon Traité, fixe avec toute ſorte de vrai-ſemblance l'époque de l'invention des Horloges modernes à *Gerbert*, Moine Benedictin, qui devint Pape ſous le nom de *Sylveſtre II*, après avoir été Archevêque de Rheims en France. Quelques-uns ont voulu faire Gerbert Allemand, parce qu'il vêcut quelque tems en Allemagne, & que ce fut à Magdebourg qu'il conſtruiſit ſa premiere Horloge en 999 ou environ : mais il étoit François, & natif d'Aurillac en Auvergne.

Avant lui on méſuroit le tems par des Cadrans Solaires pendant le jour, & par des Clepſydres ou Horloges d'eau & de ſable pendant la nuit & en tout tems. Les Grecs, qui ont long-temps eu le talent de ſe faire paſſer pour les inventeurs de tout, parce qu'ils ont eu le talent d'écrire, & d'en faire beaucoup accroire aux Romains leurs Maîtres & leurs Diſciples, reconnoiſſoient *Anaximandre* pour le premier inventeur des Cadrans : & il ſe trouve encore de prétendus amateurs de l'antiquité, c'eſt-à-dire, de l'antiquité Grec-

que & Latine, qui citent toujours Anaximandre, & du Grec à ce propos. Mais le Pere Alexandre va aux vrayes ſources, & remarque que le Cadran d'*Achaz*, dont parle l'Ecriture Sainte, eſt anterieur de plus de deux cens ans à Anaximandre.

Pline, au *Liv. 7 Chap. 60*, attribuë à *Scipion Naſica* l'invention des Clepſydres, c'eſt-à-dire, des Clepſydres Romaines. Car Vitruve, au *Livre 9 Chap. 9* de ſon Architecture, les fait remonter à *Ctéſibius*, qui fut un des plus inventifs génies de l'Antiquité. Or les Clepſydres de Ctéſibius animoient de petites figures, & produiſoient mille petits jeux, par le moyen de rouës dentées, au rapport du même Auteur.

Encore un nouveau ſujet de ſurpriſe, nos Horloges à rouës furent fort imparfaites pendant bien des ſiécles; & il n'y en a pas un entier qu'on a commencé de ſentir la préciſion dont elles ſont ſuſceptibles. Les anciennes étoient toutes à *Balancier*. Ce fut ſur l'idée du célébre *Galilée*, propoſée en 1639, que ſon fils en 1649, conſtruiſit la

premiere *Horloge à Pendule.* C'eſt ce Pendule ſubſtitué à ce Balancier, qui fait la grande regularité, par l'égalité aſſez éxacte de ſes balancemens, que rien ne contrebalance, & ne retient dans aucune ſtation bizarre & accidentelle. Car c'en eſt là la raiſon qu'on n'a peut-être pas encore aſſez bien ſentie. Le Pendule emporte par ſon poids, toujours agiſſant, toutes les difficultés, & ne donne lieu à aucune délibération, à aucun retardement.

L'égalité n'en eſt pas cependant tout-à-fait parfaite. Y a-t-il rien de parfait, rien d'égal dans le monde, dans les ouvrages de nos mains? Le cours du Soleil même ne l'eſt pas. Il y a des jours réellement inégaux, des jours ſolaires dans l'année, & des heures inégales, phyſiquement inégales dans les jours ſolaires.

C'eſt à corriger ces inégalités des Pendules, & même à attraper ces inégalités du Soleil, qu'on s'eſt beaucoup attaché depuis Galilée. Les Géometres & les Artiſtes s'y ſont appliqués de concert. Galilée étoit Géometre & Artiſte, homme de tête & de main: auſſi

ſon Pendule eſt-il bon. Pour corriger ſes irrégularités, *M. Huguens* a été Géometre; mais n'a été peut-être que cela. Il a démontré qu'un Pendule mis entre deux plaques courbées en *roulette* ou Cycloïde, qui eſt une courbe géometrique ou organique fort célébre, feroit ſes *oſcillations* dans une autre roulette, ce qui eſt vrai, & que moyennant cela toutes les vibrations ſeroient égales; ce qui eſt vrai géometriquement, c'eſt-à-dire, ſpéculativement, & peut-être faux pratiquement, & ſujet du reſte à bien des inconveniens dans la pratique.

Enfin, on fait toujours bien de viſer à la plus parfaite égalité: les Arts, comme toutes choſes, déchoient dès qu'ils ne tendent pas au deſſus du but. Mais les découvertes de l'*Abbé Hautefeuille*, qui étoit un peu plus Praticien que M. Huguens, & mille petites perfections qu'une foule d'habiles Ouvriers ou Artiſtes de France, d'Angleterre, ſans doute auſſi d'Allemagne & d'ailleurs, ont porté l'Horlogerie à une préciſion ſurprenante, & juſqu'a imiter même de très-près le manque réel de

préciſion du Soleil, de la Lune, & de tout le Syſtême planetaire : en quoi nous avons il y a quelques années rendu juſtice dans ces Mémoires au Sieur *le Bon*, Horloger à Paris.

Les premieres Horloges furent d'abord d'un grand volume : peu à peu on les diminua, & on fit ce que nous appellons des Pendules d'un moyen volume, telles qu'on les voit dans nos appartemens. Enfin, on les diminua juſqu'à les rendre portatives, & à les mettre dans la poche : on alla même au commencement du dernier ſiécle juſqu'à les faire ſervir de pendans d'oreille. Mais on eſt revenu de cette fantaiſie. Les Montres trop petites ne valent rien, & on s'en tient déſormais à la groſſeur de nos Montres ordinaires, qui ſont encore trop petites, pour être auſſi parfaites qu'on veut bien communément ſe le perſuader.

On ne connoît point l'Auteur de ces Montres de poche. Leur grand mal, outre la petiteſſe, vient de ce que le Pendule ne peut y avoir lieu, & qu'on eſt forcé de s'y ſervir du balancier pour regler le mouvement. Cependant l'Ab-

bé de Hautefeuille a aſſez bien corrigé les repos intercalaires & inégaux du balancier, par un reſſort qui le retire conſtamment de l'inaction ſtationaire, à laquelle il pourroit être ſujet. Ce reſſort tient d'un côté à la platine, & de l'autre à une extrémité du balancier, & y fait par ſon élaſticité l'office du poids dans le Pendule. M. Huguens qui avoit tâché de s'enrichir aux dépens de Galilée, tâcha auſſi de fruſtrer l'Abbé de Hautefeuille de la gloire de l'invention de ce reſſort. Ce ne ſont pas les ſeuls points où M. Huguens s'eſt rendu ſuſpect de Plagiariſme, & dans les ſciences on pourroit bien l'en convaincre, comme dans les Arts. Lorſqu'il imprima ſon Syſtême de la lumiere, il ignoroit ſans doute que celui de *Pardies* étoit imprimé ſous le nom d'*Optique du Pere Ango.* Il eſt bon de ſçavoir qu'on appelle *Montres à Pendule* par excellence celles où le petit reſſort ſpiral modere comme un Pendule le mouvement du balancier.

Une autre, & une grande perfection des Montres, ou même des Horloges de moyen volume, qui vont par

l'action d'un reſſort, enveloppé autour d'un arbre ; & qui en ſe débandant, donne le mouvement à la machine, a été de faire cet arbre, qui étoit d'abord cylindrique & tout d'une venuë, de le faire à peu près conique & inégal dans ſa groſſeur. Car un reſſort plié autour d'un eſſieu cylindrique d'égale groſſeur par tout, a plus de force & agit plus vivement au commencement qu'à la fin. Ainſi le mouvement du Pendule ou du Balancier étant inégal, l'Horloge ou la Montre en ſeroit moins exacte.

Pour ôter ce défaut, on a fait l'arbre autour duquel ce reſſort eſt plié ; c'eſt-à-dire, *la fuſée*, comme en pointe ou en *cone tronqué* ; afin que, lorſque le reſſort eſt plus en force, il trouve plus de réſiſtance de la part du moindre diametre de la fuſée qui fournit vers ſa pointe un moindre lévier pour l'entraîner ; car on ſçait aſſez que dans les machines ordinaires un plus long lévier ou une plus longue manivelle fait tourner un tour ou un eſſieu avec plus de facilité.

Voilà en peu de mots l'Hiſtoire de l'Horlogerie, dont le Pere Alexandre

donne d'abord le précis dans ſes Préliminaires. Il vient enſuite à l'art même & au métier, & à tout le détail des pieces, des conſtructions, & des travaux ; & c'eſt ce qui fait le principal fond de ſon Ouvrage, dont nous ne pouvons donner que l'idée ; ce qui ſuffit après tout pour contenter la curioſité de la plûpart des Lecteurs.

L'Auteur fait peu de façons pour la diviſion & pour la méthode de ſon Livre. Il le partage ſimplement en neuf Chapitres. Mais cette ſimplicité là même eſt une bonne méthode ſur un pareil ſujet, le ſtyle étant d'ailleurs de la même ſimplicité & fort intelligible. L'Approbation du Livre marque qu'en attendant, le Traité du Pere Alexandre peut tenir lieu d'un Traité d'Horlogerie complet. Cela eſt très-vrai. On pourra rafiner, ajoûter peut-être quelque détail, embellir le ſtyle, enfler le diſcours, le charger de Géometrie, de Phyſique, d'Hiſtoire, de ſçavantes inutilités. L'eſſentiel eſt ici, & cela ſuffit. C'eſt dommage que la mort ait empêché l'Auteur de jouir du ſuccès de ſon travail. Le Pere Alexandre eſt connu

par d'autres morceaux de ſcience, & ſur-tout par une probité & une ſimplicité de mœurs, & par une bonne foi dans les Sciences, qui le font regretter de tous ceux qui ont eu l'avantage d'être en liaiſon ou en commerce de litterature avec lui.

Son premier Chapitre traite *des Horloges Solaires* ou *des Cadrans.* C'eſt un ſujet aſſez uſé, & ſur lequel nous ne manquons pas de bons Traités. L'Auteur l'épuiſe d'une maniere abregée & fort méthodique. Il préfere le calcul des angles & des dégrés par les Tables des Sinus, Tangentes, &c. à toute autre méthode. Le calcul eſt en effet ce qu'il y a de plus sûr & de plus exact en cette matiere, comme dans toutes celles qui en ſont ſuſceptibles. Ce Chapitre diviſé en treize Articles, apprend d'abord à faire des Cadrans horizontaux, qui ſont les plus faciles, des Cadrans verticaux reguliers, des déclinans de trente, de quatre-vingt dégrés, à tranſporter le Cadran ſur un mur, à mettre les arcs des ſignes, &c.

En général, tout l'artifice des Cadrans ſe réduit 1°. à fixer un Centre ou

Pole pour y placer le ſtyle. 2°. A tirer la méridienne par ce centre ; parce que le Midi eſt comme un point fixe, autour duquel les ombres croiſſent & décroiſſent, étant dans ce point comme ſtationaires chaque jour ; & que d'ailleurs le ſtyle doit être poſé Nord & Sud, ſuivant l'axe de la terre, & parallele même à cet axe, & par conſéquent dans une inclinaiſon pareille à celle de cet axe, & égale à l'angle de la hauteur du Pole. 3°. Enfin, à déterminer les lignes horaires par les angles qu'elles font entr'elles, ou avec la méridienne au Centre du Cadran, ou au pied du ſtyle : ce qui ſe faic par les analogies trigonometriques ; & même fort facilement, pour le Cadran horizontal, par la diviſion ſimple d'un cercle en douze parties égales. Tout le diſcours de l'Auteur eſt accompagné de figures convenables.

Son ſecond Chapitre eſt ſur les Horloges d'eau ; car l'Auteur n'omet aucune eſpece, & traite pleinement le ſujet que ſon titre annonce. Les Clepſydres des Anciens, dont Vitruve nous a conſervé la façon ou l'idée, étoient

fort éloignées de la perfection, où le R. P. Dom Charles Vailly, Religieux Benedictin de la Congrégation de ſaint Maur, les a portées dans le dernier ſiécle.

Le Pere Alexandre en donne la conſtruction d'une maniere ſi claire & ſi préciſe, que ſur ſon ſimple diſcours un Artiſte médiocrement induſtrieux pourroit en faire, ſans en avoir jamais vû. Ce Chapitre, diviſé en huit Articles, donne d'abord une idée générale des Horloges d'eau : on y trouve enſuite la deſcription du Tambour, qui eſt un Cylindre creux, composé de deux Platines rondes d'étain ou de cuivre, liées parallelement enſemble par une bande large environ de deux pouces, pliée en cercle, ſelon la circonference des deux Platines qui y ſont ſoudées.

3°. Le dedans de ce Cylindre eſt diviſé en cellules, dont le nombre n'eſt point déterminé, & qui ne doivent pourtant guére paſſer ſept ou huit, à cauſe de la difficulté qu'on auroit à ſouder avec les Platines & avec la bande un trop grand nombre de cloiſons. Chaque cloiſon a un petit

trou fait par une aiguille pour l'écoulement lent de l'eau, d'une cellule dans l'autre. 4°. & 5°. L'Auteur donne la maniere de conſtruire le Tambour, & même de le ſouder. 6°. L'eau doit être pure & diſtillée, ou pour prévenir la gelée, ce doit être de l'eau-de-vie bien claire. Il faut de tems en tems la renouveller. La quantité de cette eau doit être la cinquiéme partie environ de ce que peut contenir la Quaiſſe ou le Tambour. Plus il y a d'eau, plus le mouvement eſt lent, à cauſe du plus grand contrepoids qu'elle forme. Le mouvement s'accelere auſſi ou ſe rallentit par un eſſieu plus ou moins gros, ou par un cordon plus fin ou plus groſſier. On en voit la raiſon méchanique ci-deſſus indiquée pour les fuſées des Horloges à reſſort, &c. L'Auteur explique tout en détail, & les figures mettent tout ſous les yeux.

Le troiſiéme Chapitre vient aux *Horloges à rouës de gros volume*, c'eſt-à-dire, aux groſſes Horloges ; & d'abord pour préliminaire, l'Auteur donne une eſpece de petit Dictionnaire de termes d'Horlogerie. Après cela ſon

Chapitre se divise en dix-sept Articles, dont le premier contient la théorie des Pendules. Selon l'experience, un Pendule de trois pieds huit lignes & demie, a ses vibrations ou battemens d'une seconde, & en fait par conséquent trois mille six cens en une heure, supposé un rouage convenable.

On sçait bien que plus un Pendule est court, plus il va vîte ; mais non comme on le croiroit, dans la proportion simple de sa longueur. Car pour le faire aller deux fois plus vîte, il faut l'accourcir quatre fois autant ; pour tripler sa vîtesse, il faut un accourcissement neuf fois plus grand, & toûjours en raison doublée ou sous doublée, comme s'expriment les Géometres. Le second Article donne la maniere de M. Huguens pour rendre le *Pendule isochrone*, ou qui ait ses vibrations d'égale durée, en plaçant le fil du Pendule entre deux portions de *roulette* ou de *cycloïde.* Nous avons déja remarqué que la théorie de cet *isochronisme* est démontrée, mais que la pratique en est peut-être un embarras purement inutile.

Le troisiéme Article donne le prin-

cipe du mouvement des Horloges. C'eſt le poids ou le maître reſſort. Les autres Articles traitent des rouages, des pignons, de leur façon, du nombre des dens, de la maniere de repréſenter le mouvement journalier & le mouvement annuel, de la ſonnerie des quarts & des heures, des détentes, des Baſcules, des remontoirs, du reveil.

L'eſprit de tout cela conſiſte à bien comprendre qu'une roüe ou un pignon qui tourne, ne faiſant jamais aller, par une de ſes dents, qu'une dent de la roüe ou du pignon qu'elle engraine, une roüe acheve ſon tour plus ou moins vîte qu'une autre, ſuivant qu'elle a plus ou moins de dents. Car lorſque dix dents d'une roüe, qui en a cent, ſont paſſées, il en eſt paſſé auſſi dix de ſa roüe contiguë, qui n'en a par exemple que dix; & par conſéquent celle-ci a fait tout ſon tour, tandis que l'autre n'en a fait qu'un dixiéme du ſien; & l'une faiſant un tour, l'autre en fait dix. C'eſt donc par là qu'on proportionne & qu'on tempere le mouvement regulier & uniforme de toutes les roües & de toutes les pieces d'une Horloge.

Mais une Horloge ne doit pas avoir tous ſes mouvemens uniformes : elle doit tantôt ſonner l'heure & telle heure, tantôt le quart ou la demie, ou telle autre heure. Cela ſe fait par une diſpoſition particuliere de pieces convenables, par des chevilles, par exemple, leſquelles arrivées à un certain point, accrochent des léviers, des baſcules, des détentes, qui venant à lever ou à baiſſer, font accidentellement, ou laiſſent aller certains poids ou reſſorts qui entraînent des roüës, des cordons, des marteaux, & font ſonner ou produiſent tel autre jeu préparé, & que chacun imagine ſans peine. C'eſt là tout le ſecret & tout l'artifice de l'Horlogerie : or cet artifice eſt d'autant plus admirable qu'il eſt plus ſimple, & qu'il étoit en effet plus ſecret avant l'invention?

Le quatriéme Chapitre traite *des Horloges à mouvement apparent*, c'eſt-à-dire, des Horloges qui ſuivent les irrégularités apparentes du mouvement du Soleil, & qui ſe conforment à l'inégalité des jours & des heures. C'étoit là le plus difficile. Naturellement on a

dû viſer à l'égalité dans la conſtruction des Horloges, & cette égalité n'a demandé que des roües uniformes, bien rondes, & diviſées en dents égales. On pouvoit abſolument s'en tenir là, parce que les inégalités du mouvement Solaire étant reglées, & conſiſtant dans des excès & des défauts alternatifs qui ſe compenſent, & d'ailleurs les excès & les defauts n'étant guéres ſenſibles que pour des *Aſtronomes ſpeculatifs* ou *Speculateurs*, il ſuffiſoit d'avoir pris un milieu d'*équation* ou d'*égalité*, qui répondît juſte au tems civil, uſuel & populaire. Les Horloges ordinaires s'appellent en effet *Horloges à mouvement moyen* ou *à équation.*

Mais les Aſtronomes valoient bien la peine qu'on travaillât pour eux; & d'ailleurs les Horlogers dont l'art tient naturellement à l'Aſtronomie, ſont été dans ce dernier ſiécle aſſez inſtruits de cette ſcience & aſſez ſenſibles à ſa perfection, pour vouloir imiter juſqu'aux irrégularités du Syſtême Aſtronomique. Le Pere Alexandre cite les *Sieurs le Bon & le Roy*, Horlogers à Paris, comme ayant crû avoir été les premiers qui

euſſent joint en ceci l'*art à la pratique*, ou la pratique à la théorie. Mais il cite d'après *M. Sully Anglois*, le *P. Kreſa* Jeſuite, qui parle d'une Pendule à mouvement apparent, trouvée dans le cabinet de *Charles II Roy d'Eſpagne*, après ſa mort en 1699.

En même tems cependant, notre Auteur juſtifie par un certificat datté de 1698, que lui, le Pere Alexandre, avoit préſenté à l'Académie des Sciences un projet qu'elle avoit approuvé, pour la conſtruction d'une Pendule à mouvement, vrai ou apparent. Or les Ouvrages des Sieurs le Bon & le Roy ne ſont dattés que de 1717. L'Auteur en donne tout l'artifice dans ce quatriéme Chapitre.

Cet artifice conſiſte à faire que le Pendule qui regle le mouvement de l'Horloge, & le tems par conſéquent, s'allonge & s'accourciſſe, ſelon la meſure qui convient à l'inégalité du mouvement ſolaire : or ces variations de longueur du Pendule ſe produiſent par une plaque elliptique ou ovale, qui faiſant ſon tour en une année Aſtronomique, fournit par l'inégalité de ſes

rayons, les longueurs requises du Pendule. L'Auteur n'omet rien pour la parfaite exécution de ce mouvement sçavamment irrégulier. Il pousse même la délicatesse de cette exécution, quoique sans nécessité absoluë, jusqu'à rendre variables, selon le dégré de variation du Pendule, les portions de roulette ausquelles s'applique le cordon du Pendule dans ses oscillations.

Le cinquiéme Chapitre donne la maniere d'exécuter en Horlogerie le mouvement des Planetes. On comprend assez que dès qu'on a trouvé le moyen d'exécuter, par une proportion de rouës & de pignons, les mouvemens horaires, diurnes, annuels du Soleil, on peut par une multiplication de nouvelles rouës & de nouveaux pignons duement proportionnés, exécuter tout autre mouvement plus ou moins long, tels que sont ceux de la Lune, de Venus, de Mercure, &c. tout cela est ici traité à fond à la portée des Artistes, comme à la satisfaction des Sçavans.

Le sixiéme Chapitre est sur les *Horloges de moyen volume*, telles qu'on les met dans l'interieur des maisons &

des appartemens. C'eſt ici que l'Auteur traite du reſſort ſpiral, qui donne ſouvent le mouvement à ces ſortes d'Horloges, & des inégalités de la fuſée conique pour prévenir les variations de force de ce reſſort dans le commencement & à la fin de ſon débandement.

Le ſeptiéme Chapitre eſt ſur *le petit volume*, ou ſur les *Montres de poche.* Le premier Article de ce Chapitre eſt ſur ce que les Horlogers appellent la *Plateforme*. C'eſt une platine de cuivre d'un pied de diamettre, ſur laquelle ſont gravés pluſieurs cercles concentriques, dont chacun porte le nombre de dents convenables à ſa grandeur, & propres à ſervir de modeles à des rouës de grandeur pareille. Le ſecond Article eſt ſur le Balancier & ſur le reſſort ſpiral, qui donne à ce Balancier la regularité d'un Pendule. Le troiſiéme Article ſur les Rouages. Ordinairement la premiere rouë d'une Montre eſt de quarante-huit dents, avec un pignon de douze. La ſeconde a cinquante-quatre dents, un pignon de ſix. La troiſiéme de quarante-huit, pignon ſix. La quatriéme, dite *Rouë de Champ*, de

quarante-huit, pignon ſix. La cinquiéme, *Roüe de rencontre*, parce qu'elle rencontre les palettes du Balancier, &c.

Le quatriéme Article eſt ſur la *Cadrature* de la montre. On entend par Cadrature, les deux roüës & pignons qui font tourner l'aiguille des heures. L'une s'appelle *Roüe de Cadran*, l'autre *Roüe de renvoi.*

Article cinquiéme, du *Cadran* de la Montre. Article ſixiéme, des *Pivots*, dont l'eſſentiel eſt de diminuer les frottemens, en les rendant fort déliés, & de rendre les frottemens égaux, en mettant la roüë bien au milieu de l'axe, ou s'il y en a deux, une roüë & un pignon, en mettant bien entre deux le centre de force. Ce ſont les pivots de la fuſée qui ſouffrent le plus de frottemens, & de frottemens inégaux, ſans trop de remede.

Il y a un autre article, d'après *M. Sully*, ſur le choix des Montres. On doit s'y défier du trop bas prix ; & il ne faut guéres ſe fier qu'à celles dont la main eſt connuë. Pour éprouver une Montre, il la faut mettre en parallele avec quelqu'autre qui ſoit éprouvée,

& l'y mettre en diverſes diſpoſitions de mouvement & de repos, de chaud & de froid, de ſec & d'humide. Il ne faut pas trop ouvrir un Montre, ſi on la veut conſerver.

Le Chapitre huitiéme traite de la repetition, & de l'inſtrument dont on ſe ſert pour fendre les rouës. Ce ſont deux nouvelles inventions qui ont beaucoup perfectionné l'Horlogerie La répetition ſur-tout eſt admirable, & d'une commodité infinie pour le Public. Elle eſt venuë inconteſtablement d'Angleterre, où elle prit naiſſance en 1676. *Tompion* fut le premier qui la pratiqua à Londres. *Quare* averti que Tompion y travailloit, l'inventa auſſi, & eut même le premier fini ſon ouvrage, qu'il préſenta au Roy. Son ouvrage ſe trouva plus ſimple & plus parfait que celui de Tompion.

C'eſt une choſe tout-à-fait merveilleuſe, qu'en tirant un cordon à toute heure du jour, & ſur-tout de la nuit, on puiſſe ſçavoir au juſte quelle heure il eſt, à moins d'un quart de différence. Ce cordon tient à un reſſort, lequel étant déplacé par ce tirage, donne lieu au

au *rateau* ou *détente graduée*, de tomber ſur le *limaçon*, qui eſt une eſpece de rouë ſpirale, miſe à la place de la rouë de compte. Tout dépend de l'endroit où tombe le limaçon. S'il deſcend d'une dent, l'Horloge répete une heure; s'il deſcend de ſix dents, l'Horloge ſonne ſix, &c. Le limaçon attaché ſur l'axe de la rouë de cadran fait ſon tour en douze heures, & préſente par conſéquent au rateau pendant chaque heure une nouvelle partie, qui fait que pendant cette heure le rateau tombe toûjours ſur le même cran, d'où réſulte la même ſonnerie, comme il eſt aiſé de l'imaginer, ou de le comprendre au moins à la vûë d'une pareille Horloge.

Pour ce qui eſt de l'inſtrument à fendre les rouës & les pignons; c'eſt une fort belle machine compoſée de pluſieurs pieces, étaux, fraiſes, vis &c. par le moyen deſquelles en faiſant jouer une manivelle, & en gouvernant la rouë qu'on veut fendre, on fait ſauter l'entre-deux des dents avec beaucoup de juſteſſe, de facilité & de promptitude.

Le neuviéme & dernier Chapitre eſt une *Bibliographie*, ou un Catalogue des Auteurs qui ont écrit ſur l'Horlogerie, avec l'Analyſe des principaux ouvrages. Le P. Alexandre ne manque à rien, & ſon Ouvrage eſt complet ſans être diffus. Le premier Article de ce Chapitre eſt ſur les Cadrans Solaires. Le ſecond, ſur les Horloges de ſable & d'eau. Le troiſiéme, ſur les Horloges à rouës ; & c'eſt ſur leurs Auteurs que le P. Alexandre ne ſe contente pas de rapporter les titres des Livres, & qu'il donne de bonnes Analyſes des meilleurs ; tels que ſont ſur-tout Galilée ; le Jeſuite Schott, dans ſes *Mirabilia Artis* ; M. Huguens, dans ſon *Horologium Oſcillatorium*, qui eſt un excellent Ouvrage, au moins de Géometrie ; l'Abbé de Hautefeuille, dans ſon *Factum* contre M. Huguens, & ailleurs ; *Oughtred*, célébre Algebriſte Anglois ; M. Sully, Horloger Anglois fort habile, dans ſa *Regle artificielle du tems* ; M. de Serriere de Lyon, dans la deſcription de ſon merveilleux Cabinet ; M. de Camus, dans ſon Traité des Forces mouvantes ; le

Sieur Maſſy, habile Horloger d'Amſterdam, dans ſon Diſcours qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences; M. Derham, de la Societé Royale de Londres, dans ſon Traité de l'Horlogerie, qui eſt tout ce que nous avons de plus complet avant le Pere Alexandre, &c.

ARTICLE XXVIII.

SUITE DES LETTRES Paſtorales de Monſieur l'Evêque de Londres, aux Fideles de ſon Dioceſe, contre les Libertins & les Incredules, &c.

LA ſeconde Lettre Paſtorale de M. l'Evêque de Londres, attaque ce principe, ſi célébre parmi les Incrédules, que la raiſon eſt un guide ſuffiſant en matiere de Religion, ſans le ſecours de la révelation; d'où ils concluent que les moyens de ſalut que l'Evangile nous fournit, malgré les preuves que nous avons de leur inſtitution divine, doivent être réjettés comme autant de ſuperſtitions & d'inventions humaines.

Systême absurde, mais qui n'étant que trop d'intelligence avec l'orgueil humain, trouvera des Partisans, & encourage les passions les plus funestes, en diminuant ou dissipant la crainte des peines dont l'Evangile ménace les pécheurs. Il est donc essentiellement du devoir des Pasteurs zélés, de s'élever contre cette chimere, de prévenir la séduction, & de convaincre les Fideles de l'insuffisance de la raison en matiere de Religion; de la nécessité d'une révelation divine, & de l'obligation où l'on est de s'y soumettre. C'est pour y parvenir, que le Prélat Anglois se propose de traiter les points suivans avec toute la clarté dont il est capable. Il est aisé de juger par le premier extrait que nous avons donné de ses Ouvrages qu'il y a réussi. *

1°. Le vrai & légitime usage de la raison, par rapport à la révelation.

2°. L'insuffisance de la raison en matiere de Religion.

3°. Le grand besoin que le monde avoit à cet égard d'une révelation divine.

* *Voyez* le mois de Decembre 1734.

4°. L'obligation où nous ſommes de rechercher, ſi cette révelation n'éxiſte point, & quelles ſont les preuves qui en établiſſent la Divinité.

5°. Il eſt du devoir de tous les hommes de recevoir pour leur guide en fait de Religion, toute révelation qui a un Dieu pour Auteur, & de la recevoir dans toutes ſes parties.

6°. L'excellence particuliere de la révelation Chrétienne.

7°. Enfin, le grand peché & le danger extrême qu'il y a à rejetter cette révelation.

Il ſeroit à ſouhaiter que nous puſſions donner à tous ces Articles l'étenduë que l'importance du ſujet demande; mais il faudroit pour cela, copier mot pour mot l'Ouvrage entier du ſçavant Anglois, qui n'a fait lui-même que raſſembler avec autant d'énergie que d'érudition, dans les courtes bornes d'une Lettre Paſtorale, ce que d'habiles Auteurs ont à peine renfermé dans de nombreux Volumes. Nous nous eſtimerions heureux, ſi nous pouvions du moins préſenter les penſées de M. l'Evêque de Londres, ſous un

point de vûë aſſez favorable, pour faire comprendre au commun même des Lecteurs toute la force & la ſuite de ſes raiſonnemens, & les mettre en état de triompher à leur tour de l'incrédulité, qui parle aujourd'hui preſque également toutes les Langues de l'Europe.

1°. C'eſt un artifice des Incrédules, de mettre éternellement la raiſon en oppoſition avec la révelation, comme ſi l'on ne pouvoit embraſſer l'une ſans renoncer abſolument à l'autre; rien n'eſt ſi faux. Ne nous ſervons-nous pas des principes mêmes de la raiſon pour démontrer l'éxiſtence, la néceſſité, les avantages de la révelation? La raiſon, qui d'ailleurs eſt d'un ſi grand uſage dans tout le reſte, nous rend encore ici le plus grand des ſervices, en prononçant ſur les preuves les plus claires & les plus ſolides, que la révelation doit être reçûë: mais conclure de-là qu'elle doit auſſi étendre ſon examen & ſes déciſions ſur la nature même des choſes revélées, admettre ſeulement celles qu'elle comprend parfaitement, & rejetter les autres; ce ſeroit la faire tomber groſſie-

ment en contradiction avec elle-même, puiſqu'elle ne peut prononcer ſur le fait, pour ainſi dire, de la révelation, & y acquieſcer, qu'elle ne reconnoiſſe en même tems ſon inſuffiſance, pour découvrir par ſes ſeules forces ce qu'il a plû à Dieu de lui cacher d'abord, & ce qu'il a eu enſuite la bonté de révéler aux hommes; qu'elle n'adore la profondeur des deſſeins de l'Etre ſuprême; qu'elle ne convienne, en s'humiliant, de la foibleſſe de ſes lumieres. Bien loin donc que la révelation anéantiſſe la raiſon, ſelon les clameurs des Libertins, n'eſt-il pas plus juſte de publier, qu'elle l'anoblit, qu'elle l'éleve, qu'elle lui découvre un monde nouveau, dont les beautés auroient été inacceſſibles à toutes ſes recherches? M. l'Evêque de Londres appuïe ce raiſonnement ſi ſimple, de l'autorité du célébre Locke,* & tranſcrit pluſieurs paſſages, où ce Philoſophe admet expreſſément la diſtinction que nous venons d'établir, où il aſſigne à la raiſon les limites qu'elle doit reſpecter, où il montre juſqu'où

* Locke, de l'entendement humain, pp. 568, 573, 575, 576, 581.

s'étend l'Empire de la Foy, où il enſeigne que tout ce qui eſt revelation divine, doit l'emporter ſur nos opinions, ſur nos préjugés & nos interêts, & eſt en droit d'exiger de nos eſprits *un parfait aſſentiment*, ſans qu'une telle ſoumiſſion de notre raiſon à la Foy, renverſe les limites de nos connoiſſances, ou ébranle les fondemens de la raiſon. Cet habile Ecrivain étoit donc bien éloigné d'imaginer les étranges Paradoxes que l'incrédulité enfante tous les jours, & dont la plûpart ſe reduiſent principalement à celuici, qu'aucun homme n'eſt obligé de ſoumettre ſa foi à ce qu'une révelation enſeigne, qu'autant qu'il en apperçoit la convenance & la ſageſſe. Que répondront les Libertins à l'autorité d'un Auteur, dont les Ecrits ont fait tant de bruit dans le monde ſçavant, qu'ils n'accuſeront certainement pas de ſuperſtition ni de foibleſſe, du nom duquel enfin ils ont peut-être voulu en plus d'une occaſion étayer leurs propres égaremens?

2°. La raiſon en elle-même ne peut être un guide ſuffiſant en matiere de

Religion. M. l'Evêque de Londres ne vient pas d'abord à la preuve directe de cette vérité ; il s'attache à réfuter auparavant quelques Sophiſmes, dont les Incrédules ſe ſervent avec mauvaiſe foi, pour éblouir les foibles, ou les perſonnes peu accoûtumées à raiſonner.

C'eſt fauſſement, par exemple, que l'on conclut des forces de la raiſon dans l'état d'innocence, aux forces de la raiſon dans l'état de corruption, où ſe trouve aujourd'hui la nature humaine. La différence trop eſſentielle de ces deux états, que le Prélat Anglois expoſe avec préciſion, montre l'illuſion de cette prétention.

Mais la raiſon, dit-on, eſt un guide ſuffiſant dans les affaires de cette vie : Ne le ſeroit-elle pas également par rapport à la Religion ? La réponſe eſt facile. Ici la raiſon eſt abandonnée en grande partie à des conjectures & à des ſpéculations ; là elle a le ſecours des ſens & de l'expérience ; l'inſtinct, le beſoin, l'interêt, les autres paſſions de concert la remuënt, determinent en quelque façon, & dirigent ſes opéra-

tions. D'ailleurs, le commun des hommes donneroit-il la même attention aux objets temporels, & aux objets ſpirituels? Nous voyons tous les jours que plus les hommes ſont ſages pour ce monde, moins ils le ſont pour l'autre. Ne diroit-on pas que tous les hommes ſont naturellement Philoſophes, & que tous ont aſſez d'habileté & de loiſir, pour former un ſyſtême de morale, qui puiſſe leur ſervir de regle? Il y a des Sçavans dans le monde, cela eſt vrai; mais outre qu'ils n'ont aucun droit de commander aux autres, ſont-ils d'accord entr'eux; le ſont-ils toûjours avec eux-mêmes? Il faudra donc, pour choiſir parmi les differens ſyſtêmes, les étudier ſéparément, les combiner enſuite, développer & démêler une chaine de raiſonnemens abſtraits: or c'eſt ce qui ſera toûjours impoſſible à la multitude, ſur tout lors qu'elle verra, comme il arrive toûjours, le plus habile aux priſes continuellement avec lui-même, tantôt clair, tantôt obſcur, preſque toûjours incertain, retractant ce qu'il a avancé avec le plus de confiance, rappellant & adoptant avec une pleine

ſécurité ce qu'il avoit rejetté avec mépris.

Ce qu'objectent les Libertins ſur le mépris que les Auteurs Chrétiens paroiſſent faire de la Morale & de la Philoſophie, n'eſt pas mieux fondé. Qui a jamais oſé dire ou penſer que l'Evangile abolit la Morale? La Religion en recommande & en ſanctifie la pratique; elle nous propoſe, pour en remplir les devoirs, les motifs les plus puiſſans, & les plus nobles fins. La Philoſophie a auſſi ſes avantages. Perſonne n'en diſconviendra, pourvû pourtant que l'orgueil ou l'entêtement n'en alterent pas les préceptes; elle perfectionne la raiſon, elle la dégage des nuages trop ordinaires que les paſſions raſſemblent autour de nous, elle combat les préjugés, triſte fruit d'une éducation mauvaiſe, ou de l'ignorance. Le zéle que les Auteurs Chrétiens font paroître pour la révelation, ne tend donc point à attaquer ni l'une ni l'autre; mais ſeulement à nous montrer les foibles bornes, pour ainſi dire, où elles viennent ſe briſer, leur impuiſſance pour nous conduire dans les circonſtances gliſſan-

tes de la vie, & pour nous ſoutenir au milieu des malheurs qui nous accablent, ou dans la proſpérité, plus redoutable encore à la vertu que les diſgraces.

On nous cite des Livres de Morale, écrits depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme. Qui doute que pluſieurs ne ſoient compoſés avec méthode, & n'expoſent clairement dans la plûpart des endroits l'étenduë de nos devoirs, & les motifs qui nous portent à les remplir? Ce n'eſt pas là la queſtion; dès qu'ils ſont poſterieurs à la revelation, quoique faits peut-être pour la combattre, on ne peut méconnoître la ſource à laquelle ils ſont redevables de ces avantages, & l'objection ſe tourne en preuves pour la Religion même. Pour décider le procès, il faut remonter juſqu'aux Livres des anciens Philoſophes, indépendans, pour les maximes, de toute révelation, ſoit Judaïque, ſoit Chrétienne. Or en les étudiant, en examinant leurs principes, en rapprochant leurs contradictions énormes, en liſant ſeulement l'Hiſtoire des guerres perpetuelles des differentes Ecoles, en les comparant ſur-tout avec

l'Evangile, dira-t'on avec quelque fondement ſenſé, que ces Apôtres de la raiſon, puiſſent être des guides ſuffiſans en matiere de Religion ? Voilà le vaſte champ que s'ouvre dans cet Article, M. l'Evêque de Londres, & il le remplit avec dignité pour le ſtyle, avec ſageſſe pour le choix des matieres, & avec une force par tout égale pour le raiſonnement. Encore une fois nous ne pouvons qu'indiquer en paſſant les points principaux d'un Ouvrage, qui n'eſt lui-même qu'un extrait.

Les Philoſophes n'ayant aucune connoiſſance de l'origine du Genre Humain, ne ſçavoient que penſer de la dépravation, répanduë dans tout le monde, & dès-lors quelles incertitudes dans leurs ſpéculations ! Quelles difficultés ſur la maniere de concilier la pureté du Créateur avec la corruption de la créature !

Encore moins inſtruits du moyen que Dieu a employé pour rétablir l'homme pécheur, & pour le reconcilier avec lui, ſi les Philoſophes pouvoient ſe conſoler eux-mêmes, & conſoler les autres, par l'idée de la bonté

de l'Etre ſuprême, n'étoient-ils pas encore plus effraïés à la vûë de ſa juſtice ?

Ce qui regardoit le culte public, n'etoit pas moins incertain. On comprend bien par les lumieres naturelles qu'il eſt raiſonnable & juſte de ſervir la Divinité d'un commun accord ; mais tout l'eſprit & la pénétration des hommes, n'ont jamais pû déterminer & fixer à perpetuïté ce culte ſenſible, d'une maniere qui captivât les cœurs, & les aſſujettît. Raiſon qui engagea les plus ſages Légiſlateurs de l'Antiquité profane à autoriſer de prétenduës révelations leurs ſyſtêmes de Religion. Or ces Articles ſi élevés au-deſſus de la portée de la raiſon humaine, s'éclairciſſent au flambeau de la révelation ?

Mais les Philoſophes avoient du moins la connoiſſance de pluſieurs points importans de Religion ? Cela eſt vrai, & c'eſt d'où nous tirons encore un argument conſidérable en faveur de la révelation ; puiſqu'il eſt aiſé de montrer que rien n'étoit ſi obſcur, ſi imparfait, ſi incertain, que ces ſortes

de connoissances, & qu'on peut par conséquent les comparer à ces lueurs trompeuses, qui en déguisant le précipice, y conduisent plus sûrement, au lieu de le faire éviter. * Ne convenoient-ils pas eux-mêmes que toutes leurs recherches n'aboutissoient qu'à des conjectures, & qu'à des probabilités? Quelles étranges disputes sur l'immortalité de l'ame? La Secte entiere des Epicuriens, au témoignage de Ciceron, la nioit; les Stoïciens eux-mêmes, quoique persuadés que l'ame subsistoit quelque tems après la mort, ne croyoient pas pourtant qu'elle fut immortelle. Les plus déclarés pour ce dogme, avoient toûjours quelque doute à ce sujet, & s'en expliquoient. Aussi Sénéque, disoit-il d'eux, qu'ils avoient plûtôt promis que prouvé l'immortalité. Ce partage, & cette perplexité sur ce point essentiel, ne pouvoient qu'être accompagnés des plus funestes effets, soit dans la speculation, soit dans la pratique. Dans la speculation, en nous portant naturellement à révoquer en doute la Provi-

* *Cic. de nat. deorum Lib. Acad. quæst. lib.*
** *Tusc. Quæst. Lib.*

dence de Dieu, ſa bonté, ſa juſtice dans la diſtribution inégale des biens de ce monde, ou en donnant lieu encore de penſer que la diſtinction établie entre la vertu & le vice, ne venoit dans l'origine que de l'inſtitution des hommes; dans la pratique, en détruiſant l'eſperance & la crainte d'une autre vie, les deux grands mobiles des actions des hommes. La révelation en déterminant cet Article, eſt donc un guide fidele, là où la raiſon n'a pû que nous égarer?

Comment d'ailleurs prendrions-nous pour Conducteurs des gens qui ſe détruiſent les uns les autres? Ceux-ci ne reconnoiſſent qu'un Dieu dans la nature; ceux-là en admettent pluſieurs. Selon quelques-uns, la difference qu'il y a entre la vertu & le vice, eſt éternelle & immuable; ſelon quelques-autres, il n'y a rien de bon ou de mauvais, de juſte ou d'injuſte, que ce que les Loix & les Coûtumes de chaque Pays, ont déclaré tel. Le détail que le Prélat Anglois fait de ces contradictions ſubſtantielles, eſt précis & ſçavant. Il ne parle pas de lui-même, il copie ſouvent les paſſages

qui confirment ce qu'il avance ; & dans les endroits où il se dispense de cette regle, il a la précaution de citer les Auteurs à la marge.

Après tout, quels que fussent les systêmes des Philosophes, aucun n'avoit plus de droit que les autres d'obliger le genre humain à embrasser ses dogmes, & personne ne pouvoit décider & prononcer parmi tant d'opinions différentes. Ainsi la plus grande partie des hommes se trouvoit plongée dans uu état d'incertitude, sans capacité suffisante pour choisir, & sans une autorité sur laquelle elle pût se réposer. Ici M. l'Evêque de Londres prévient une objection des Libertins. La différence, diront-ils, qui se trouve entre les Sectes Chrétiennes, quoiqu'elles soient toutes appuyées sur la révelation, n'est-elle pas la même que celle des opinions Philosophiques, dont vous prétendés tirer tant d'avantage, au préjudice de la raison ? Non, répond le Prélat, les points sur lesquels la Philosophie se partage, regarde l'essence même de la Religion & de la vertu ; leurs disputes à ce sujet, rendent les devoirs des

hommes incertains, & énervent totalement les motifs qui les y portent: au contraire, toutes les Sectes du Christianiſme s'accordent dans l'eſſentiel de la Religion, & dans les moyens néceſſaires pour en remplir les devoirs. On conviendra en partie de la juſteſſe de cette réponſe. Il eſt certain que toutes les Communions Chrétiennes ayant également pour guide l'Evangile, y puiſent une morale céleſte, & bien ſupérieure aux vaines ſpéculations de la Philoſophie; mais on n'a garde de l'adopter dans ſa totalité, & on doute qu'un Libertin éclairé s'en contente, & qu'en pourſuivant l'inſtance, il ne tourne contre M. l'Evêque de Londres ſes propres aveux. En effet, comment perſuadera-t'il que toutes les Sectes Chrétiennes s'accordent dans l'eſſentiel de la Religion & de la créance? Eſt-il donc indifferent d'admettre, par exemple, J. C. Dieu, & de l'adorer en cette qualité, ou de ne reconnoître dans lui qu'un pur Homme, pour ne point parler de tant d'autres ſujets de controverſe qui nous diviſent? Quoiqu'il en ſoit, le Catholique Romain, bien moins

embarrassé, lorsqu'il aura à répondre à cette difficulté, sera toûjours avec justice un crime aux Protestans, d'avoir en quelque façon anéanti la révelation, en la soumettant elle-même aux décisions de l'orgueilleuse raison, & aux caprices des simples particuliers, & d'avoir, pour justifier leur schisme, introduit dans le monde un principe trop malheureusement fécond, qui a d'abord multiplié les Sectes à l'infini, qui ensuite par un enchaînement de conséquences nécessaires, a forcé à les tolérer toutes, malgré leurs excès & leurs scandales, qui enfin par dégrés fait germer l'incrédulité elle-même, & ramene tout à la Religion naturelle.

M. l'Evêque de Londres continuë, & prouve que les Philosophes enseignoient diverses choses, qui tendoient à favoriser le vice. Il ne s'agit pas ici de ce que les Libertins de nos jours peuvent penser dans un tems où éclairés des lumieres de la révelation qu'ils attaquent, ils ont des notions saines sur tous les points de la Morale. Il ne s'agit pas non plus de ce qu'ont pu penser quelques Philosophes de l'Antiquité en

particulier. Il eſt queſtion de ce que pluſieurs parmi eux & en grand nombre, ont enſeigné, & ce fait ſe décide par des paſſages & par des exemples, auſquels on ne repliquera jamais.

Enfin, les Philoſophes n'ont en rien contribué à la réforme du genre humain. Leurs leçons ſe bornoient à un petit nombre de Diſciples. La vanité, l'amour des diſtinctions, la curioſité avoient plus de part à leurs recherches & à leurs travaux, que le zéle du bien public. On trace ici un plan abregé, mais vif, des déſordres de l'idolâtrie, propre à mettre cette vérité dans tout ſon jour. C'eſt en vain qu'on voudroit en rejetter la cauſe ſur l'ignorance, ou la groſſiereté des Nations. Les pratiques les plus abominables, les ſcandales les plus outrés ſubſiſtoient, ſous le regne même d'Auguſte, lorſque J. C. vint au monde; c'eſt-à-dire, dans le tems où les Sciences & la Philoſophie en particulier, étoient cultivées avec le plus de ſoin & de ſuccès. Mais pour mieux juger de la foibleſſe de la raiſon, lorſqu'elle nous conduit en matiere de Religion, il faut jetter les yeux ſur

l'état présent du Paganisme dans les Pays nouvellement découverts. Le Prélat Anglois rapporte en substance ce que les Voyageurs les plus accrédités nous apprennent sur le culte, la doctrine & les pratiques de ces Peuples, & pour conclusion de cet Article, il compare tout ce qu'il nous a prouvé des égaremens de la raison, même la plus épurée, à tant d'heureux effets que la révelation a produits dans le monde, pour la réformation des hommes.

3°. La révelation étoit absolument nécessaire pour nous conduire en matiere de Religion. Ceci coule naturellement de tout ce que l'on vient de dire dans l'Article précédent. 1°. Les génies les plus forts, les esprits les plus sublimes, n'ont eu sur la Religion que des notions imparfaites. 2°. Eussent-ils réüssi à former un systême de Religion complet, comme ils étoient hommes eux-mêmes, sans mission divine, sans caractére, & qu'ils ne parloient que d'après la raison ? la même raison devoit présider à l'examen de leurs dogmes, & dès-lors réverés par les uns, ils étoient méprisés par les autres. Il falloit

donc néceſſairement une autorité ſupérieure à celle de la raiſon, pour établir la vraye Religion dans le monde.

4°. Les hommes doivent rechercher avec ſoin s'il y a une révelation divine, & en étudier les preuves. En effet, s'ils ſe conſiderent comme créatures de l'Etre ſuprême, peuvent-ils douter qu'ils ne ſoient dans l'obligation de l'adorer, & de s'inſtruire de la maniere dont il veut être ſervi? S'ils ſe regardent comme eſſentiellement dépendans de la Divinité, négligeroient-ils avec quelque raiſon de mériter ſes graces, de s'aſſurer ſa protection, & de chercher conſéquemment à connoître ſes volontés & à s'y conformer? Nous ne pouſſerons pas plus loin l'induction. On ſent tout ce qu'a pu dire à cette occaſion un Auteur habile, plein de la grandeur & de la vérité de ſon ſujet.

En vain les Incrédules objecteront-ils l'impoſſibilité de la révelation? En vain oſeront-ils la ſuppoſer contraire à a ſageſſe & à la bonté de Dieu? Ces prétentions cent fois rebattuës dans les Libelles que l'impieté met au jour, & cent fois réfutées, ne ſont pas ſoute-

nables; & pour les former, il faut s'étourdir ſur les idées les plus claires. C'eſt ce que l'Evêque Anglois montre avec ſuccès.

Pourquoi Dieu n'a-t'il pas donné cette révelation plûtôt, & à tous les hommes en même tems? Cette queſtion, ou pour mieux dire, l'impoſſibilité de la réſoudre par les ſeules lumieres naturelles, mérite-t'elle une attention ſérieuſe, quoique les Libertins en faſſent leur argument favori, & l'écho le plus ordinaire de leurs déclamations? Dieu ſera t'il donc obligé de nous rendre compte de ſa conduite? ou ſerons-nous en droit de rejetter ſes bienfaits, malgré les preuves les plus démonſtratives que nous aurons de leur réalité, précisément parce que nous ignorons pourquoi il nous les accorde, dans un tems plûtôt que dans un autre; & que nous ne pourrons rendre raiſon de la maniere dont il les diſtribuë? J'aimerois autant que l'on fermât les yeux au ſpectacle admirable qu'étale regulierement la nature, ou qu'on en combattît l'exiſtence, parce qu'on ne peut en expliquer la Méchanique, ou en dé-

velopper les ressorts, autrement que par des conjectures, qui ne se soutiennent pour la plûpart qu'aussi long-tems que la nouveauté leur donne de l'agrément. Adorons en tremblant les jugemens de Dieu, profitons avec reconnoissance des biens certains qu'il nous donne, & convenons de la contradiction qu'il y auroit de notre part, à vouloir sonder la profondeur de ses desseins.

Il ne seroit pas moins déraisonnable de croire qu'une révelation pour être reçûë, doit être faite à tous les hommes, & dans tous les âges du monde. « La „ regle du devoir, dit à cette occasion „ M. l'Evêque de Londres, est la même „ pour tous les hommes, & dans tous „ les siécles, & dès qu'on a un moyen „ certain de distinguer l'erreur d'avec „ la vérité, ce moyen sert également „ dans tous les tems & dans tous les „ lieux, supposé qu'il porte avec soi „ des marques évidentes que Dieu en „ est l'Auteur....... De plus l'esprit „ d'incrédulité tient ferme contre les „ argumens les plus convaincans; & „ les Juifs sont une preuve parlante, qu'il

„ qu'il ſert très-peu d'avoir vû de ſes
„ yeux des miracles, quand on eſt
„ réſolu à ne point croire. „

5°. Dès-là qu'une révelation paroît clairement venir de Dieu, tous les hommes doivent la recevoir dans toute ſon étenduë: il ne s'agit plus des raiſons ſpécieuſes qu'on peut y oppoſer, dès que nous voyons qu'elle vient de Dieu, qui a le droit de nous donner des Loix, & qui ne peut nous en donner que de véritables, de juſtes & de bonnes. Par la même raiſon, il ne nous appartient pas de compoſer avec notre Maître, d'admettre une partie de la révelation, & de rejetter l'autre, d'adopter ce qu'elle preſcrit en matiere de Morale, & d'être indifférens ſur les Myſteres qu'elle nous propoſe à croire. Ici le Prélat attaque l'entêtement & les inconſéquences des Pyrroniens, qui tantôt ſuſpendent ou refuſent leur jugement, lors même qu'ils ont des motifs ſuffiſans de crédibilité, qui voudroient ſur les faits même hiſtoriques des démonſtrations Mathematiques, & qui tantôt recevant ſans ſcrupule les Hiſtoires de Jules Ceſar & d'Auguſte,

ſont remplis de doutes ſur l'Hiſtoire de J. C. quoiqu'elle ſoit appuyée ſur des preuves & beaucoup plus claires, & en beaucoup plus grand nombre que celles-là.

6°. Il ne ſuffit pas d'avoir humilié la raiſon, & d'en avoir démontré l'inſuffiſance en matiere de Religion. Pour mieux faire ſentir encore ſon impuiſſance, on lui oppoſe dans un Article particulier l'excellence de la révelation, & on trace le plan du Chriſtianiſme, avec la derniere exactitude. Quels ſont donc les avantages particuliers de l'Evangile? Il perfectionne notre nature; il corrige & regle non ſeulement nos actions exterieures, mais la réforme s'étend encore juſqu'aux plus légeres penſées, juſqu'aux moindres déſirs. Il contribuë efficacement au bonheur de cette vie: on s'abandonne avec confiance à la direction d'une Providence ſouverainement bonne & ſage: on reçoit avec reconnoiſſance les biens dont elle met en poſſeſſion, & on ſupporte avec égalité & ſans murmures les diſgraces par leſquelles elle ſe plaît quelquefois à nous conduire. Ne va-t'on

pas même plus loin ? On redoute la prospérité, & on la fuit ; on recherche l'humiliation, & on la cherit. Il nous prépare à une autre vie ; & la perspective touchante d'un bonheur éternel, est pour nous une source intarissable de consolations, & un motif qui nous arrache les plus nobles efforts. Il nous donne les plus justes idées de Dieu, & du culte qui lui doit être rendu. Nous apprenons à l'adorer en esprit & en vérité. Rien n'est plus admirable que ses préceptes ; rien n'est plus capable d'encourager que les grands motifs qu'il nous propose, pour nous porter à l'observation de ses Loix, & sur-tout, que ce qu'il nous enseigne touchant notre rédemption par J. C. La justice divine est satisfaite, par J. C. nous sommes assurés du pardon de nos pechés, nous sommes justifiés devant Dieu, réconciliés à Dieu, sanctifiés par la grace du Saint-Esprit. Il est notre Intercesseur, notre Mediateur, notre Avocat auprès de Dieu. Le Ciel nous est ouvert, & sa gloire est notre héritage. Tous ces différens points que nous ne faisons que toucher en cou-

rant, sont exposés par M. l'Evêque de Londres, avec l'onction de la pieté, & toute la dignité du sçavoir.

De tout cela, conclut ce Prélat; il s'ensuit que l'Evangile seul est un guide suffisant en matiere de Religion. Mais prenons garde à séparer deux choses, qui doivent essentiellement l'accompagner, la foi & les bonnes œuvres. Si la foi en J. C. est le fondement du droit que les chretiens peuvent avoir à la félicité céleste, la répentance & les bonnes œuvres sont des conditions nécessaires pour obtenir cette félicité. M. l'Evêque de Londres saisit ici l'occasion qui se présente de justifier plusieurs des plus fameux Théologiens Anglois que l'on a accusés d'avoir fait peu de cas des dogmes & des préceptes qui sont particuliers au Christianisme, sous prétexte qu'ils s'appliquerent principalement à prêcher & à écrire sur l'importance & la nécessité des devoirs Moraux, après le rétablissement de Charles II, & de la Famille Royale. Le fait est simple à éclaircir, & le reproche tombe de lui-même. On se rappelle les excès du Presbyterianisme. Pendant les troubles,

les Prédicateurs, appliqués en quelque maniere à déprimer les devoirs Moraux, ne s'étudioient qu'à persuader au monde que la foi étoit tout, & que les œuvres n'étoient rien. Ce fut donc une nécessité pour les Ecclésiastiques zélés, lorsque le calme fut rétabli, de travailler à effacer ces impressions funestes, d'insister avec le plus grand soin sur la pratique indispensable des devoirs Moraux, & de leur redonner la part qu'ils doivent avoir dans le plan du Christianisme. Leurs vûës furent donc louables : l'exécution fût aussi sage, puisque d'un autre côté, ils n'en eurent pas moins d'attention à expliquer au Peuple le grand ouvrage de notre rédemption par J. C. & de leur en développer l'arrangement divin : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir les Sermons du célébre Tillotson, de Barrow, & de quelques autres.

7°. Nous voici arrivés au dernier Article de cette Lettre, qui en est la conclusion directe; c'est une chose criminelle & dangereuse, que de réjetter la révelation. Nous sommes forcés d'abreger les raisonnemens du Prélat, &

d'en omettre la plus grande partie. Où l'on n'examine pas la révelation ; & peut-on ſans crime négliger de faire uſage des facultés naturelles que Dieu nous a données, dans une affaire qui regarde de ſi près notre bonheur, ſur tout les preuves du Chriſtianiſme, étant auſſi claires, & auſſi à la portée du commun des hommes, qu'elles le ſont en effet ? Ou l'on prend le parti de l'examiner, & alors perſuadera-t'on que raiſonnant conſéquemment ſur tout le reſte, on puiſſe avec ſincérité s'aveugler au milieu même de la lumiere ? Nous ne pouvons entrer dans le cœur des hommes, dit le ſçavant Anglois, pour voir les motifs qui les font agir, & qui influent ſur leurs raiſonnemens; mais il faut un grand dégré de charité, pour attribuer l'incrédulité à toute autre cauſe qu'à l'amour du vice, ou qu'à l'amour de la contradiction.

Les Apôtres, ſur tout, de l'incrédulité, ſont trop répréhenſibles, trop odieux, pour échapper à la juſte cenſure de M. l'Evêque de Londres. Qu'ils ſont cruels envers le commun des hommes, à qui ils enlevent le fondement

le plus ſolide de leur repos, & qu'ils ne veulent délivrer du joug paiſible de l'Evangile, que pour les ſoumettre à la tyrannie des paſſions! Qu'ils ſont injuſtes envers la ſocieté, & ceux qui la gouvernent, en déracinant du cœur des hommes la perſuaſion des puiſſans motifs dont le Chriſtianiſme ſe ſert, pour reprimer la méchanceté & la violence dans une infinité de cas où les loix humaines ſont trop foibles?

„ Dieu veuille, dit le zélé Prélat, en
„ finiſſant, & en s'adreſſant aux Fidé-
„ les de ſon Diocéſe, répandre ſa be-
„ nediction ſur mes efforts, qui n'ont
„ d'autre but que votre bien ſpirituel,
„ diſpoſer vos cœurs à faire attention
„ aux moyens qu'il a établis pour ope-
„ rer votre ſalut, & vous ſoutenir dans
„ la recherche du vrai chemin qui y
„ conduit. „

La troiſiéme Lettre diſcute avec un très-grand ſoin les difficultés *ſuggerées* par les Incrédules contre les Ecrits du Nouveau Teſtament, conſiderés comme une regle que Dieu nous a donnée pour la foi & pour les mœurs. Nous ſomme fâchés de ne pouvoir lui don-

ner dans ces Mémoires une place aussi étenduë qu'aux deux premieres; mais nous nous devons à quantité d'autres Ouvrages. Nous allons seulement en exposer l'arrangement, tel que M. l'Evêque de Londres le propose lui-même.
» Après avoir montré, dit-il, l'insuf-
» fisance de la raison, pour vous ser-
„ vir de guide en matiere de Religion,
„ on doit s'attendre que je vous fasse
„ connoître quel est donc le guide suf-
„ fisant, & où se trouve la Doctrine
„ capable de vous enseigner le vrai
„ chemin du salut, & sur laquelle
„ vous pouvez compter sûrement,
„ comme sur une lumiere infaillible,
„ que Dieu lui-même vous a donnée:
„ pour réussir dans ce dessein, j'éta-
„ blirai les propositions suivantes.
„ 1°. Les quatre Evangiles contien-
„ nent une Histoire véritable & fidéle
„ de la naissance, de la vie, de la mort,
„ de la résurrection, & de l'Ascension
„ de J. C.
„ 2°. Le Systême entier du Christia-
„ nisme, ou la dispensation Evangeli-
„ que ne fut pas pleinement mani-
„ festée au monde par J. C. lui-même

» pendant le cours de ſon Miniſtere ;
» mais il laiſſa pluſieurs choſes à an-
» noncer, ou à expliquer par ſes Apô-
» tres, qu'il inſtruiſit, & qu'il commit
» d'une façon particuliere, pour s'ac-
» quitter de cet emploi.

» 3°. Comme les Apôtres devoient,
» en vertu de leur commiſſion, non-
» ſeulement atteſter & annoncer au
» monde les choſes qu'ils avoient vûës
» & appriſes de leur Maître, mais en-
» core développer & expliquer toute
» la diſpenſation de l'Evangile ; ils fu-
» rent conſtamment dirigés & aſſiſtés
» par le Saint-Eſprit, qu'ils reçurent,
» ſelon la promeſſe de J.C. avant que
» de commencer le Miniſtere.

» 4°. C'eſt de leurs Prédications &
» de leurs Ecrits, tels qu'ils nous ont
» été tranſmis dans leurs Actes & dans
» leurs Epîtres, auſſi-bien que des
» Evangiles, qu'il faut apprendre quels
» ſont les Articles de l'œconomie
» Evangelique, qu'ils devoient mani-
» feſter & expliquer, conformement
» aux inſtructions qu'ils avoient re-
» çûës de J. C. & ſous la direction &
» ſous l'aſſiſtance du Saint-Eſprit. »

„ 5°. Les Livres du Nouveau Teſta-
„ ment, qui contiennent la Doctrine
„ annoncée par J. C. & par ſes Apô-
„ tres, ont été fidellement tranſmis aux
„ Chrétiens des ſiécles ſuivans.

„ 6°. Les enſeignemens des Apôtres,
„ contenus dans leurs Epîtres; & dans
„ les Actes, joints à ceux de Notre-
„ Seigneur, rapportés dans les Evan-
„ giles, ont été deſtinés à être pour les
„ Chrétiens de tous les tems, une re-
„ gle invariable de foi & de conduite,
„ & furent dès le commencement re-
„ gardés & reçus comme tels par les
„ Egliſes. „

Tous ces points, quoique déja traités avec ſuccés, dans quantité d'Ouvrages de Controverſe, & dans tant d'autres, faits pour établir ou pour venger la vérité de la Religion, acquierent une nouvelle force ſous la plume du ſçavant Evêque. L'érudition, la critique, l'ordre brillent ici preſque également. Avec tout cela, nous ſera-t'il permis de le dire? Il reſtera toûjours aux Libertins une reſſource dont ils ne manqueront pas de profiter contre les Proteſtans. La voici. Cette Ecriture,

toute divine qu'elle est dans son origine, vous l'avez pourtant soûmise au raisonnement. Oseriez-vous le nier ? Toutes ces Sectes que la réforme a fait éclore, toutes divisées sur des points même capitaux, en sont une preuve vivante, d'où nous faisons cette disjonctive ; ou Dieu n'a pas donné à son Eglise un fondement assez solide, en laissant sa parole en proye à l'audace, au fanatisme, aux caprices arbitraires des particuliers, ou il a établi une autorité toûjours dirigée par son esprit, qui en fixât le sens dans les disputes qui s'éleveroient, & en déterminât irrévocablement la véritable intelligence. Vous n'admettrez pas la seconde de ces propositions ; vous seriez Catholique Romain, & vous nous apprenez tous les jours l'horreur que vous avez pour cette Communion. Vous vous récriez contre la premiere, nous en appellons dans ce cas-là au raisonnement, & en conséquence de votre principe, qui vous oblige déja à tolerer toutes les Sectes Chrétiennes, quelque opposées qu'elles soient, peut-être vous forcerons-nous à avoir pour nous la même indulgence,

& à ne nous plus reprocher avec tant d'éclat une licence que nous ne devons qu'à votre ſéparation de l'Egliſe Romaine, & qu'aux raiſons dont vous l'avez autoriſée.

Ce n'eſt ici ni le lieu de donner plus d'étenduë à cette objection, ni à nous à nous charger d'y répondre.

A la ſuite des trois Lettres de M. l'Evêque de Londres, on trouve encore une Inſtruction Paſtorale du même Prélat, au Clergé de ſon Diocéſe. Il y expoſe les diverſes méthodes que les Incrédules ſuivent pour renverſer le Chriſtianiſme, & y rend compte de celle qu'il a lui-même employée pour les combattre dans ſes Ouvrages, dont il recommande la lecture, après quoi il entre dans l'explication des moyens les plus propres à arrêter les progrès de l'incrédulité. Les principaux, ſont la diligence des Eccléſiaſtiques à s'acquitter de tous les devoirs de leur Miniſtere, leur bonne vie, le ſoin qu'ils doivent prendre de l'inſtruction de la jeuneſſe, les diſcours fréquens ſur les points fondamentaux de la Religion, & une étude ſérieuſe des Articles con-

troverſés entre les Chrétiens & les Incrédules. Le ſtyle de cette Inſtruction eſt plein de dignité, & les détails le ſont de raiſon & de ſageſſe.

Les Colonies Angloiſes ſont ſous la juriſdiction de M. l'Evêque de Londres. On voit avec édification combien elles ont part à ſes tendres ſollicitudes, par deux Lettres qui terminent ce Recueil. L'une adreſſée aux Chefs de Famille dans les différentes Plantations, tâche de les convaincre de l'obligation où ils ſont d'inſtruire leurs Négres dans la Religion Chrétienne. L'autre exhorte les Miniſtres & les Maîtres d'Ecole de contribuer à cette bonne œuvre, autant que leurs occupations les plus preſſantes peuvent le leur permettre.

Enfin, nous apprenons par les nouvelles publiques, que le zéle du Prélat Anglois, vient de prendre de nouveaux accroiſſemens, à la vûë des progrès *du Papiſme.* Les Gazettes même ont publié la Lettre Circulaire qu'il a répanduë à cette occaſion dans ſon Diocéſe. Ne ſeroit-ce point affoiblir ce qu'il a eu ſi fort à cœur d'établir contre les Incrédules, ou détruire d'une

main ce qu'il a édifié de l'autre ? Il ne sera pas probablement grand mal aux Partisans de l'ancienne Religion ; mais pour les attaquer, il employera des armes que les Incrédules, habiles Dialecticiens, auront l'intrépidité de tourner avec avantage contre lui-même.

ARTICLE XXIX.

ESSAI POLITIQUE sur le Commerce. 1734. vol. in-12. *pages 273.*

SI ce Volume est petit, c'est un effet de la justesse d'esprit, & de la précision de l'Auteur, qui sans rien perdre de la clarté nécessaire, a sçu resserrer en un petit nombre de Chapitres assez courts, ce qui auroit fourni à un autre la matiere d'un grand Volume. Mais cette précision qui fait l'éloge du Livre, fait la difficulté de l'Extrait. L'Ouvrage d'ailleurs roule sur une matiere qui n'est guéres de la competence des gens de Lettres, par la raison qu'il y a peu de personnes qui puissent comme M. Melon joindre l'étude & le goût

des Lettres aux méditations profondes que demande l'étude du Commerce dans ſes principes & ſes reſſorts politiques ; car tel eſt l'objet de cet Ouvrage. C'eſt un *Eſſai* ; c'eſt-à-dire, que l'Auteur ſe contente d'établir les principes, avec des réfléxions générales, dont il laiſſe ſeulement appercevoir les conſéquences, ſans leur donner toute l'étenduë, & ſans y ajouter les applications détaillées qu'elles ſembleroient exiger. C'eſt un Eſſai *politique*, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas queſtion d'inſtruire un Commerçant, de lui donner des leçons ſur ſon négoce, ou de nouvelles lumieres pour faire de gros profits. La partie que M. Melon ſe propoſe de traiter & d'approfondir, c'eſt celle du Prince même & de ſon Miniſtre dans l'uſage que l'un ou l'autre doivent faire du pouvoir ſouverain, pour enrichir l'état & en augmenter la puiſſance par un commerce floriſſant. On ſent aſſez l'importance de cet objet, & combien il faut avoir médité pour ramener à ſes premiers principes une matiere que les plus habiles ne ſçavent communément que par routine, ou par des ſpécula-

tions vagues, dont la pratique n'eſt jamais ſûre. Car tout le monde ſçait en général qu'un commerce floriſſant fait le ſoutien & la ſplendeur d'un Etat; mais ſur quels principes & par quels reſſorts peut-on faire fleurir le Commerce même? Voilà ce qu'on peut appeller en termes populaires, l'Algebre ou la Magie noire du Gouvernement d'un Etat. Très-peu de gens y ſont initiés, & on ne peut ſçavoir trop de gré à un eſprit judicieux & éclairé, comme on ſçait qu'eſt M. Melon, qui s'applique à débroüiller une matiere ſi obſcure.

Il a partagé ſon Ouvrage en dix-huit Chapitres, dont chacun préſente l'objet principal dans un point de vûë différent. Dans le premier, qui a pour titre, *des Principes*, par la ſuppoſition de quatre Iſles, qui d'abord commercent entr'elles avec égalité, & dont l'une prend enſuite la ſupériorité ſur les autres; il examine quelles ſont les cauſes de cette ſupériorité; & il trouve que c'eſt 1°. que l'Iſle dominante a un terroir qui produit le plus de la denrée la plus néceſſaire, qui eſt le bled. 2°.

Que par sa police & son industrie, elle a sçû augmenter le nombre de ses Habitans. 3°. Qu'elle a sçu les mettre en état de faire un commerce avantageux, en multipliant dans une juste proportion la quantité de gage ou d'équivalent des changes. Il y a donc, selon lui, trois objets principaux, qui doivent attirer toute l'attention du Prince, par rapport au Commerce. 1°. Le bled, qui en est la base. 2°. L'augmentation des Habitans. 3°. Les monnoyes, & leur répréſentation. Par-là un Etat devient dominant, & quel en sera l'avantage ? " C'est premierement d'attirer par son industrie les Habitans des Etats appauvris, qui abandonneront leur pays natal pour devenir Mercenaires dans les pays d'abondance ; & cette augmentation d'Habitans assure sa domination, & en peut procurer de nouvelles. En second lieu, l'Isle riche soutiendra le Commerce des Isles dont elle n'aura rien à craindre, & détruira celui des Isles dont le Commerce peut l'allarmer. Ainsi sa tranquillité deviendra égale à sa puissance. "

L'Auteur détruit à cette occaſion l'erreur de ceux qui ſe perſuadent que les pays abondans en Mines d'or & d'argent, ſont les plus riches. En effet, outre que l'expérience nous les fait voir toûjours aſſujettis ; il eſt évident que le pays abondant en denrées néceſſaires, comme le bled, doit devenir néceſſairement le plus riche, d'autant plus que rien ne peut ſuppléer aux denrées néceſſaires, au lieu que l'or & l'argent peuvent être ſuppléés, & le ſont en effet, par des répréſentations arbitraires. « Entre les Iſles abon-
» dantes en métaux, c'eſt celle du fer,
» qui devroit ſoumettre les autres.
» Auſſi les Ameriquains furent-ils d'a-
» bord étonnés de recevoir pour une
» maſſe d'or inutile, un outil de fer,
» qu'ils mettoient à tant d'uſages dif-
» férens ?

Ces principes, ainſi établis, l'Auteur examine chaque point en détail, & commence par *le Bled.* C'eſt le ſujet du ſecond Chapitre. De quelle importance ſont les Magaſins de Bled, ſoit dans un petit Etat, ſoit dans un grand, ſoit dans un pays abondant, ſoit dans

un pays ſterile ? Quand eſt-il à propos d'en permettre le tranſport ? Ne pourroit-on pas faciliter le Commerce par l'uniformité générale des poids & des méſures ? M. Melon fait des obſervations ſur tous ces points. Par rapport au dernier, il croit qu'il ne ſeroit pas extrêmement difficile d'établir une meſure commune à toutes les Nations, qui ſeroit celle du Pendule à ſecondes, également déterminé par tout à trente-ſix pouces, huit lignes & demie. « Il „ y a même à eſperer, ajoute-t'il, que „ la nation (Angloiſe) qui préfere un „ Calendrier défectueux à celui qui eſt „ réformé, par une Puiſſance odieuſe, „ ne ſe refuſera point à cette nouvelle „ meſure. „ Il traite enſuite de la liberté & de la protection que demande le Commerce. Cette diſcuſſion lui donne occaſion de dire un mot en paſſant des plus célébres Miniſtres des regnes précédens. « Le Cardinal de Richelieu étoit, dit-il, trop rempli de deux „ objets, l'un de débrouiller des intrigues interieures, pour augmenter „ l'autorité du Roy, par l'abaiſſement „ des Grands, dont il avoit vû tant de

„ funeſtes effets : l'autre, de négocia-
„ tions étrangeres, contre la Maiſon
„ d'Autriche. Plus tranquille, ſon gé-
„ nie & ſon courage auroient pû le
„ porter aux plus heureuſes réformes....
„ Son ſucceſſeur, & éleve preſque tou-
„ jours l'objet de la haine publique
„ dans les horreurs d'une guerre civi-
„ le, laiſſoit aller au hazard la Police,
„ le Commerce & les Finances. Mais
„ on devoit tout attendre de lui après
„ la Paix des Pyrenées, ſi l'on en juge
„ par l'eſprit & les ſentimens qui re-
„ gnent dans ſes Lettres ſur ce Traité. „

Le Cardinal d'Oſſat trouve auſſi ſa place dans ces Obſervations, & M. Colbert y fournit matiere d'éloges.

Le Chapitre III. traite *de l'augmentation des Habitans*. Ici trois objets ſe préſentent à l'Auteur ; le mémoire de M. l'Abbé de Saint Pierre, ſur le célibat des Prêtres, l'état Monaſtique, & les Mendians vagabonds. Il ne fait qu'éfleurer les deux premiers, parce qu'il ſent combien la matiere eſt délicate ; mais il inſiſte davantage ſur le troiſiéme, & la réforme qu'il propoſe ne nous ſemble ſouffrir aucune diffi-

culté. Ce Chapitre finit par une réfléxion ſur les Colonies, qui mérite d'être rapportée. « Une Nation qui ſe dé-
„ peuple pour aller au loin habiter de
„ nouvelles terres, quelque riches
„ qu'elles ſoient, devient bien-tôt éga-
„ lement foible par tout. Sa force doit
„ être dans le lieu de ſa domination.
„ Toutes les Colonies ne la tirent que
„ de-là, ou deviennent bien-tôt indé-
„ pendantes. Le Légiſlateur doit rap-
„ peller ſes ſujets, & perdre tout ce
„ qui eſt par-delà ſes limites, plûtôt
„ que de s'affoiblir chez lui; car alors
„ il perdra inſenſiblement & ſon Pays
„ & ſes Colonies. „

Les Colonies font la matiere du quatriéme Chapitre. Ce que l'Auteur avance dans la propoſition que nous venons de rapporter; il le prouve d'une maniere ſenſible & ſans replique, par la comparaiſon qu'il fait de la conduite de l'Eſpagne dans l'établiſſement de ſes Colonies, avec celle de la Hollande. L'Eſpagne s'eſt dépeuplée tout d'un coup, dans le tems que l'expulſion des Maures l'avoit déja tant affoiblie. De-là la décadence de la puiſſance Eſpa-

gnole, « qui depuis a langui avec les „ titres pompeux des Pays qui re- „ connoissoient ses Loix. Si l'Espagne „ avoit en Europe tous ses sujets Ame- „ riquains, l'Amerique sous une do- „ mination étrangere, lui seroit bien „ plus avantageuse. „ Au lieu que la Hollande ne s'est point dépeuplée pour peupler les Isles de Java & de Ceilan. Elle n'y a envoyé que la surabondance de ses Habitans, & tous ses établissemens n'occupent pas quatre-vingt mille hommes, parce qu'elle ne les employe qu'à défendre ses Forteresses, ses Magasins & ses Vaisseaux. L'Auteur compare aussi entr'elles les différentes Colonies des autres Nations; celle des Portugais dans le Bresil, des Anglois, & des François. Il n'épargne pas ceux-ci sur la mauvaise conduite qui leur fit perdre leur établissement dans l'Isle de Madagascar; établissement qui devoit être si riche & si utile, s'il avoit été bien soutenu.

Le Chapitre V. est une Dissertation curieuse sur la question, s'il seroit utile d'avoir en Europe *des Esclaves*, comme dans les Colonies. L'Auteur en

examine les avantages & les inconveniens, ou du moins il les fait entrevoir. Il insinuë aussi diverses pensées sur les Loix qu'il faudroit établir, par rapport aux Esclaves, à leurs mariages, à leurs enfans, & à tout leur état; mais comme ce détail seroit trop long, il se contente de proposer des réfléxions générales, & il le fait d'une maniere qui engage le Lecteur à réfléchir lui-même, & à raisonner avec plaisir sur une matiere à laquelle il n'avoit peut-être jamais pensé. Car il est vrai en général, qu'il est difficile de lire avec attention ce petit Ouvrage politique, sans devenir soi-même un peu politique, ou du moins sans avoir envie de le devenir.

Chapitre sixiéme, *des Compagnies exclusives.* Grande matiere sujette à dispute. « Il y a deux cas, dit l'Auteur, „ où les Compagnies privilegiées sont „ nécessaires. Premierement dans tous „ les commencemens d'établissemens, „ soit pour récompenser la découverte, „ soit pour encourager les Entrepre„ neurs...... En second lieu, lorsque „ des particuliers réunis sous l'autori-

„ té Souveraine, ne sont pas assez forts
„ pour soutenir un grand établisse-
„ ment, & que la concurrence peut le
„ détruire ou en rendre le Commerce
„ nuisible à la Nation. L'exclusif dans
„ un Commerce se présente d'abord
„ sous la face odieuse d'ôter la liberté;
„ mais lorsque la raison & l'experien-
„ ce apprennent que cette liberté tour-
„ ne toujours au préjudice de la Na-
„ tion, alors l'exclusif devient sage. „
C'est ce que l'Auteur prouve par l'u-
sage des plus sages Nations; discussion
qui l'engage à faire diverses observa-
tions sur les différentes Compagnies
de Commerce établies en Europe, sur
leurs fonds, sur leurs actions & leurs
rentes.

Le Chapitre VII. qui traite *du Gouvernement Militaire*, fournit une ample matiere de réflexions, quoiqu'un peu détournées du sujet. L'esprit de conquête, dit l'Auteur, & l'esprit de Commerce s'excluënt mutuellement dans une Nation. Mais il fait une observation, qui n'est ni moins vraye, ni moins importante : que l'esprit de conquête & l'esprit de conservation sont

également

également incompatibles. Car l'esprit de conquête est d'aller toujours en avant, & l'esprit de conservation porte au contraire à s'arrêter dans de justes bornes pour s'y fortifier, & s'assurer la possession de ce que l'on a. Or lequel de ces deux esprits est le plus avantageux à une Nation ? L'esprit de conquête est impetueux & brillant par ses succès rapides ; mais il n'est pas possible qu'il se soutienne long-tems, & du moment qu'il se rallentit, il perd tous ses avantages. Les Vainqueurs & les Conquerans sont vaincus & subjugués à leur tour ; au lieu que l'esprit de conservation sur-tout, lorsqu'il est soutenu de l'esprit de Commerce, est à la vérité plus lent & moins brillant ; mais il est réellement plus utile, plus redoutable aux voisins, & procure une gloire plus solide. Ces réflexions sont appuyées d'exemples, tirés des Romains, des Carthaginois, des Turcs, des Arabes, des Espagnols, & des Portugais, dans les Indes, & des Moscovites d'aujourd'hui.

Chapitre huitiéme, *de l'industrie.*

Comme l'induſtrie des Habitans d'un Pays, eſt ſans contredit, un des plus grands fonds de Commerce ; c'eſt travailler à augmenter le Commerce, que de travailler à perfectionner l'induſtrie, ſoit par de nouvelles inventions ; ſoit par la multiplication des Ouvriers, ou ce qui revient au même, par leur diminution, en trouvant le moyen de faire exécuter par un ſeul homme la même quantité d'Ouvrage qui demandoit le travail de pluſieurs. C'eſt donc avec raiſon que M. Melon regarde ce point comme un des objets les plus importans que ſe doit propoſer un Légiſlateur. Il combat à cette occaſion un préjugé formé par l'ignorance, & qui empêche quelquefois les plus ſolides établiſſemens. Si on diſtribuë de l'eau dans tout Paris par des Fontaines & des Machines, que deviendront, demande-t'on, les Porteurs d'eau ? Si l'on fait des canaux dans les Provinces, que deviendront les Voituriers ? Si le Roy bornoit le nombre des Domeſtiques, que deviendroit cette multitude effroyable de Laquais ? La réponſe eſt aiſée. Ils

ſe feroient Laboureurs, Soldats, Matelots : ils travailleroient dans les Manufactures & les Magaſins. En un mot, ils feroient autre choſe à l'avantage du Commerce & au profit de la Nation. Cela donne lieu à l'Auteur de s'élever contre les gens oiſifs & inutiles, qu'on tolere dans les Etats, au lieu de mettre leur travail en valeur.

Chapitre neuviéme. *Du Luxe.* L'examen du Luxe fait la matiere de ce Chapitre. L'Auteur examine quelle utilité le Légiſlateur en peut retirer pour le bien de la Societé. Car ſur le pied où ſont aujourd'hui les choſes, & ou pour mieux dire, elles ont été de tout téms, il eſt évident que le Luxe n'eſt pas un objet indifferent pour le Commerce & le bien d'un Etat. Que le Luxe en général, ſoit contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme, c'eſt ce qui eſt hors de doute, & les Prédicateurs font fort bien de le condamner. Mais 1°. il peut y avoir de l'équivoque dans ce qu'on appelle Luxe ; car comme remarque l'Auteur, « ce qui étoit Luxe pour nos » peres, eſt à préſent commun, &

» ce qui l'eſt pour nous ; ne le ſera
» pas pour nos neveux. Des bas de
» ſoye, étoient luxe du temps de
» Henry II & la fayence l'eſt autant
» comparée à la terre commune,
» que la porcelaine comparée à la
» fayence. » 2°. Le Luxe étant une ſuite néceſſaire de toute Societé, où regne l'abondance & la ſécurité, le Légiſlateur peut bien en empêcher l'excès, mais il ne peut pas le ſupprimer abſolument ; & ne pouvant le ſupprimer, ſon devoir eſt de le faire tourner au profit de la Societé.

» Le Légiſlateur, ajoute-t'il, peut
» penſer du Luxe comme des Colo-
» nies. Lorſqu'un Etat a les hommes
» néceſſaires pour les Terres, pour
» la Guerre, & pour les Manufactu-
» res, il eſt utile que le ſurplus s'em-
» ploye aux ouvrages du luxe, puiſ-
» qu'il ne reſte plus que cette occu-
» pation, ou l'oiſiveté, & qu'il eſt
» bien plus avantageux de retenir les
» Citoyens dans le lieu de la domi-
» nation, quand ils y trouvent à vi-
» vre, que de les envoyer dans les
» Colonies, où ils ne travaillent que

» pour le luxe. Le Sucre, le Café, » le Tabac, ne ſont que luxe nou» veau. » Mais n'eſt-il pas décidé que le Luxe amollit une Nation ? Autre équivoque. Car ſi par ce mot on entend une pareſſe oiſive, telle qu'eſt le Luxe Aſiatique, rien n'eſt plus vrai ; mais on ne peut pas dire la même choſe de la richeſſe des habits, de l'abondance de la table, & de la ſomptuoſité des meubles. On voit du moins par experience qu'il ſe trouve ſouvent beaucoup plus de valeur & de courage dans une Nation riche & ſomptueuſe, que dans une Nation indigente. Au contraire, dit l'Auteur, « le Luxe eſt » en quelque façon le deſtructeur de » la pareſſe & de l'oiſiveté . . . . Lorſ» que dans les dernieres guerres les » Armateurs des Villes Maritimes re» venoient chargés des dépouilles en» nemies, étaler leur opulence, par » des profuſions extraordinaires, c'é» toit le lendemain à qui feroit de nou» veaux Armemens, dans l'eſperance » de gagner de quoi faire les mêmes » dépenſes . . . . L'auſtere Lacédémo» ne n'a été ni plus conquérante, ni

» mieux gouvernée, ni n'a produit » de plus grands hommes que la vo» luptueuse Athenes. » Mais comme l'Auteur sent bien lui-même que ces réfléxions purement politiques, doivent souffrir quelque restriction dans les principes de la Religion Chrétienne; il a soin de prévenir sur cela les reproches qu'on pourroit lui faire. Ce qu'il ajoute sur le débit des Toiles des Indes, mérite d'être lû.

Chapitre dix. *Des valeurs numeraires.* Dans ce Chapitre & dans ceux qui le suivent, l'Auteur entre dans un détail sur les Monnoyes, qui paroîtroit peut-être déplacé dans un Journal Litteraire, comme celui-ci. Cette considération nous oblige de nous borner à indiquer seulement ses réfléxions les plus générales, sans nous attacher au détail. Après avoir établi dans ce Chapitre dixiéme, des especes de principes & de définitions, il raisonne dans les suivans, *sur la proportion dans les Monnoyes*, & fait sentir par des raisonnemens fort simples, diverses fautes qui ont été faites dans le Gouvernement des regnes passés, par des

diminutions de Monnoye mal entenduës, ou par un droit de Seigneuriage excessif. Ce dernier abus causa sous Philippe le Bel une sédition dangereuse, & M. Melon dans le Chapitre douze, en examine les principes; mais il le fait en homme éclairé, qui est au fait, au lieu que nos meilleurs Historiens n'ont parlé des causes de cette sédition, qu'avec obscurité & contradiction, comme des gens qui n'entendoient pas la matiere. C'est ce qu'il fait voir par le témoignage même de leurs passages. Les Ministres, ajoute-t'il dans le Chapitre treize, où il traite *des Monnoyes de saint Louis, & de Charles VII.* « n'en sçavoient » pas plus là-dessus que les Historiens, » au lieu d'examiner par eux-mêmes, » ils écoutoient des personnes inté- » ressées, & encore plus ignorantes. » Le Chapitre quatorze contient un détail raisonné & instructif, de ce qui s'est passé en France sur les Monnoyes depuis plus de vingt ans. Dans le quinziéme, qui a pour titre : *De la cherté des denrées*; & dans le suivant, où l'Auteur répond à diverses objec-

tions ; les Lecteurs trouveront diverses observations judicieuses, dont voici ce que l'Auteur conclut. 1°. Que » la valeur numeraire n'a aucune » valeur intrinseque, que le poids & » le titre. 2°. Qu'ayant été haussée » d'un à plus de soixante, sans avoir » alteré ni le Commerce ni la Finan- » ce, elle est indifferente à l'un & à » l'autre. 3°. Elle ne doit être au- » gmentée que lorsque la dette du » Roy est telle, que les valeurs nu- » meraires de l'imposition ne sont » pas suffisantes pour l'acquitter. » L'imposition & le numeraire doi- » vent augmenter ensemble, selon » cette mesure fondamentale. 4°. » Alors même pour éviter les frais de » la fabrication & disproportion en- » tre l'argent vieux ou enmasse, & » l'argent nouveau, l'augmentation » doit être sans refonte, & en fa- » veur du Peuple, que ce petit gain » encouragera. Car il n'est pas assez » éclairé pour en prévoir plus de fa- » cilité à payer les impositions. 5°. » S'il est permis d'appliquer nos con- » noissances de détail aux principes,

„ nous croyons que la valeur nume-
„ raire des Monnoyes eſt actuelle-
„ ment dans la proportion des im-
„ poſitions, & que tout changement
„ ne pourroit être que nuiſible. „

Les deux derniers Chapitres, qui traitent *du Change & du Credit public*, ne ſont pas moins intereſſans ; mais on voit que cette matiere n'eſt pas à la portée de la plûpart de nos Lecteurs, & il ſeroit d'ailleurs difficile de la rendre ſenſible, ſans copier le Livre même. Ainſi nous y renvoyons ceux que cette matiere intéreſſe. Ils y trouveront les cauſes du Change avantageux ou déſavantageux bien développées, avec des obſervations ſur les manœuvres de la place, ſur le tranſport de l'argent aux Etrangers, ſur l'importance du crédit public & de la confiance, ſur les rentes de l'Hôtel de Ville, ſur les plus fameuſes Banques d'Europe, ſur la célébre Banque de Paris, dont voici l'Hiſtoire allegorique que donne l'Auteur.

„ Les Habitans de l'Iſle Formoſe,
„ dit-il, avoient à peine quitté l'uſage
„ du gland, lorſque le Bramine El-

„ nai entreprit de les faire jouir des
„ biens que la nature leur offroit. Il se
„ servit de sa fille Panima. Elle étoit
„ d'une beauté admirable, élevée
„ avec le plus grand soin, & instruite
„ dans toutes les Sciences secretes.
„ Mais son affabilité lui donnoit dans
„ ce Pays sauvage un air étranger,
„ qui déplaisoit à plusieurs. Cependant à travers mille difficultés, le
„ Bramine la maria avec Aurenko,
„ Prince des Formosans. Au moment
„ que Panima fut établie, elle écrivit
„ quelques paroles magiques, & aussitôt une puissante Citadelle s'éleva;
„ & la terre produisit toutes sortes de
„ fruits. Elle ne borna pas là ses bienfaits: Elle avoit eu de son mariage
„ une fille appellée Linda. Elle l'instruisit d'une partie de ses secrets:
„ Linda fit de nouvelles conjurations,
„ & les richesses de l'Univers arriverent en abondance. Il y avoit à Formose une ancienne Magie établie
„ par des caracteres entassés sur des
„ peaux d'animaux, & cette magie
„ étoit extrêmement chere à la plûpart des Habitans. Panima ne la

respecta peut-être pas assez : elle vou-
„ lut la détruire , & mettre la sienne
„ à sa place. Elle attesta en vain l'uti-
„ lité publique. Ce fut le signal de la
„ réunion de ses ennemis. Ils l'atta-
„ querent dans sa Citadelle ; mais leurs
„ efforts auroient été vains , si Pani-
„ ma n'eut elle-même contribué à sa
„ perte. Enyvrée de ses succès écla-
„ tans , elle se livra follement à toutes
„ les fantaisies , & ce ne fut plus qu'un
„ tissu de dangereuses imprudences ,
„ qui la rendirent odieuse à toute la
„ Nation. AURENKO crut ne pouvoir
„ conserver son autorité que par le
„ divorce & le bannissement. Sa fille
„ Linda soupçonnée de complicité ,
„ fut mise dans les fers. AURENKO ,
„ après avoir connu son innocence ,
„ lui rendit la liberté. Peut-être même
„ auroit-il rappellé Panima, dont la
„ beauté le ravissoit , & dont il espe-
„ roit de prévenir les imprudences ,
„ lorsque la mort, &c. „

Telle est l'idée que nous nous som-
mes formée de cet Ouvrage. Il nous
a paru fort important par sa matiere ,
solide, & plein de réfléxions profondes,

que nous n'avons pû qu'effleurer dans un extrait. Il faut donc lire l'Ouvrage entier, peut-être même faut-il le lire plus d'une fois, & ceux qui s'en donneront la peine ; en seront bien dédommagés par les connoissances qu'ils y acquierreront.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE NAPLES.

Felix Mosca débite un Volume *in* 4°. imprimé depuis plus d'un an : L'Ouvrage a pour titre : *Josephi Aurelii de Januario Advocati Neapolitani, Respublica Jurisconsultorum.* L'Auteur y passe en revûë les principaux Jurisconsultes de toutes les Nations. Il les critique tour à tour sans ménagement, & n'épargne pas le sel de la Satyre, pour les tourner en ridicule.

DE ROME.

Jean-Marie Salvioni, Imprimeur, a mis au jour un Livre *in*-4°. intitulé : *Gli Atti de' Gloriosi Martiri Felice e*

Adauto volgarisati ed illustrati di Alcuni Annotazioni da un DEVOTO *de' Medesimi sancti, & diretti all' illustrissimo Signore Grandomenico Bonomi.* On attribuë cet Ouvrage à M. l'Abbé Valesio.

DE GENEVE.

On a achevé d'imprimer le grand Ouvrage de M. Gibert sur le Droit Canon. Dès l'année 1731. Michel Bousquet, Libraire & Compagnie, l'avoient promis au Public pour l'année 1732. Mais divers contre-tems en ont retardé l'impression. Il paroît enfin en trois Volumes *in-folio.* Le *Prospectus* n'en avoit annoncé que deux. Dans le cours de l'impression, les Libraires ont reconnu qu'ils s'étoient resserrés dans des bornes trop étroites, & que l'abondance de la matiere demandoit un troisiéme Tome, pour remplir dans toute son étenduë le projet de l'Auteur. L'Ouvrage est désigné sous les titres suivans.

Corpus Juris Canonici per regulas naturali ordine digestas, usque temperatas ex eodem Jure, & Conciliis, Patribus atque aliunde desumptas expositi, pus cum in rebus obscuris claritate,

tum dispersis collectione ac delectu, in contrariis conciliatione, eximium, simulque indicibus ac præfationibus notisque quam plurimis & exquisitis illustratum. Authore Joanne Petro Gibert, *Doctore Theologo & Canonista.*

Tomus Primus.

Prolegomena ad jus Canonicum in se & universim consideratum.

Tomus Secundus.

Quæ ad fidem Catholicam pertinent, illiusque prima principia ac quidquid spectat ad Ecclesiam in se sumptam, in generalem ac particularem divisam, illarumque ministros tum primi ordinis, Papam, Patriarchas, Primates, Archiepiscopos, Episcopos, ac illorum omnium Vicarios, Cardinales, Nuncios, *aliosque similes; tum* Secundi Ordinis, *seu Sæculares, seu Regulares.* Parochos, Canonicos, Archipresbyteros, Archidiaconos, Decanos, Præpositos, *cæterasque dignitates; tum* infimi gradus *simplici* Clericorum *nomine comprehensos; singulorum tam majorum, quam minorum officia communia & peculiaria, personarum immunitates, necnon & locorum, quorum prætereaconstructio, dotatio, consecratio,*

pollutio, reconciliatio, ac juridica profanatio seorsim explicantur.

Tomus Tertius.

Tractatus de Beneficiis Ecclesiasticis *de* contractibus, *de* Sacramentis, *de* Judiciis, *rem sibi propriam minutatim discutientes pro-ut cujusque præfatio demonstrabit.*

L'Ouvrage comprend quatre cens soixante&dix feuilles, ou environ dix huit cens quatre-vingt pages. A la fin de chaque Volume on a joint une Table éxacte des matieres, & une autre qui indique les Titres, les Sections, les Paragraphes, les Chapitres, &c. qui répondent à chaque Traité. Les Libraires assûrent qu'il ne manque rien à cette édition, tant pour le choix du papier & des caracteres, que pour l'éxactitude de la correction. Ils s'attendent bien qu'on leur sçaura gré de l'avoir enrichie de Fleurons & de Vignettes du meilleur goût. Le tout muni d'Approbations & du Privilege de Sa Majesté Imperiale, est dédié à M. le Président Bouhier, dont le Portrait est à la tête du premier Tome. Un nom si illustre dans la République Litteraire, prévient en faveur du Li-

vre, qu'il honore de ſon ſuffrage & de ſa protection.

L'importance du travail de M. Gibert ſe fera encore plus ſentir à ceux qui ont une connoiſſance au moins ébauchée des matieres qui ont été l'objet de ſon étude & de ſes recherches. Ils ſçavent que le Corps du Droit Canon renferme 1°. le Decret de Gratien, Moine Toſcan de l'Ordre de ſaint Benoît, qui publia ce Recueil, ſous le titre, *Concordia diſcordantium Canonum*, vers le milieu du douziéme ſiecle, 2°. Les grandes Décretales, recueillies & publiées en l'année 1230 par ſaint Raimond de Pegnafort, Dominicain, qui fit cette Collection en cinq Livres, par l'ordre de Gregoire IX. 3°. Le Sexte, ainſi nommé, parce que le Compilateur réunit dans un ſixiéme Livre, ſous l'autorité de Boniface VIII les diverſes Decretales qui manquoient aux cinq premiers. 4°. Les Clementines, ou le Recueil des Decrets du Concile Général de Vienne en Dauphiné, & des Epîtres ou Conſtitutions du Pape Clement V qui vivoit au quatorziéme ſié cle. 5o. Les Extravagantes, ou Con-

ſtitutions du Pape Jean XXII, ſucceſſeur de Clement V. Elles furent appellées de la ſorte ; parce qu'avant que d'avoir été inſérées dans le Corps du Droit Canon, elles étoient comme errantes hors de cette collection. *Extra vagabantur.* 6°. Les Extravagantes communes. Sous ce nom ſont renfermées les Decretales des Papes, depuis Boniface VIII juſqu'à Sixte IV, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année 1483. 7°. Les Decrets du Concile de Trente, dont on a groſſi le ſeptiéme Livre des Decretales.

Telles ſont les parties qui forment le Corps du Droit Canon, depuis qu'elles ont été raſſemblées par divers Compilateurs. Mais comme dans cet aſſemblage de membres épars chacun d'eux ne ſe propoſa d'autre but que de recueillir de nouvelles pieces ſans penſer à refondre & à mettre en ordre la Collection faite par ſon prédéceſſeur, il n'a réſulté de leur travail qu'un tiſſu groſſier de Centons mal aſſortis. De-là les peines & le dégoût que cauſe l'étude du Droit Canon à ceux qui par état, par interêt, ou par inclination, s'appliquent à débroüiller ce cahos, d'en connoître les routes obſcures, &

de se faire jour au travers des épaisses ténebres dont elles sont invesries: cependant on ne peut disconvenir que cette Science, toute épineuse qu'elle est, ne soit absolument nécessaire à la plûpart des Ecclésiastiques, & à un grand nombre de Laïques employés aux affaires du Barreau. Aussi, bien des Universités ont-elles des Professeurs uniquement occupés à en donner des Leçons. Ce seroit peu néanmoins pour un François de borner là ses connoissances. Il passera pour étranger dans son propre Pays, s'il ne joint à l'étude du Droit Canon, celle du Droit Ecclésiastique François, qui comprend les Libertés de l'Eglise Gallicane, la Pragmatique Sanction, publiée à Bourges en l'année 1438 sous le Regne de Charles VIII, le Concordat fait en 1516, entre le Pape Leon X & François I, les Edits & les Ordonnances de nos Rois.

Si pour acquérir toutes ces connoissances, il a fallu jusqu'ici surmonter les difficultés les plus rebutantes, on ne peut trop reconnoître le prix du travail de M. Gibert, qui les applanit dans l'Ouvrage dont il fait présent au

Public. Chaque matiere y paroît dans un ordre naturel, facile & méthodique. Comme les Conciles sont les principales sources du Droit Canon, l'Auteur a recueilli de leurs Decrets & de plusieurs Bulles des Papes un nombre considérable de faits importans, ignorés de la plûpart des Canonistes. De cette précieuse recolte il a fait un Supplément aux anciennes Collections. Ensuite il a divisé le tout en plusieurs Traités, dont il a formé son Corps de Droit Canon. Chaque Traité a ses Préfaces, ses Titres, ses Sections, ses Canons propres, ses Notes pour l'intelligence du Texte. Quelquefois l'Auteur, pour mieux éclaircir la matiere dont il traite, a proposé & discuté grand nombre de questions qui avoient rapport à son sujet. Aux endroits convenables il a placé les Decrets du Concile de Trente, & les points qui concernent les Cérémonies, les Usages, les Libertés de l'Eglise Gallicane, les Edits & Ordonnances de nos Rois, la Pragmatique Sanction, le Concordat. Enfin après avoir mis à profit la *Glose*, ou les Notes reçûës & approuvées par les Canonistes, il a eu recours dans le

besoin aux plus sçavans Canonistes. En un mot, M. Gibert aura la gloire d'avoir défriché un Terroir, qui avant lui, n'avoit paru semé que de ronces & d'épines, le Lecteur conduit, pour ainsi dire, le flambeau à la main, marchera en seureté ; & sur les traces de cet habile Maître, il ne craindra point de s'égarer dans ce Labyrinthe de Loix & d'Usages où tant d'autres se sont perdus, faute d'un guide éclairé. Le prix des trois Tomes *in-folio*, en blanc est de 35 liv.

ALLEMAGNE.

De Thorn.

M. Jaenichen s'est fait l'Editeur d'un Ouvrage de feu Martin Boehm sur les Inter-regnes de Pologne, *de inter-regnis Poloniæ.* Il y a joint quelques Supplemens. On a de plus trouvé dans les papiers du défunt des Notes en Manuscrit, & des Additions pour *la Pologne de Simon Slanvvoski* ; & un autre Ouvrage intitulé: *Prussia Geographicè, Politice, & Ecclesiastice illustrata.*

De Breslau.

M. Balthasar-Louis Tralles, Docteur en Medecine, a fait imprimer un petit *in* 8°. sur la proprieté du Cam-

phre, contre les inflammations. *Exercitatio Medica, quâ virtus Camphoræ refrigerans edisseritur.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Robert Stéphens, Historiographe du Roy, a donné au Public un Recueil de Lettres, & autres Pieces du Chancelier Bacon, qui n'avoient point encore été imprimées, avec la Vie de ce grand Homme. 1. volume *in*-4°. M. Stéphens est mort après la publication de ce premier Volume.

Il paroît depuis quelques semaines un Ouvrage anonyme sous ce titre: *An Historical Dissertation on idolatrous corruptions in Religion, &c.* c'est-à-dire, Dissertation Historique sur les diverses especes d'Idolatrie, qui ont corrompu la Religion, & sur les moyens que la Providence a employés pour y remedier. On prouve en même tems que l'origine de la Loy de Moyse est divine, contre les objections de ceux, qui ne lui assignent d'autre source que les Rits & Coutumes des Egyptiens & des autres Gentils. Chemin Faisant on établit la certitude de la revelation contre les Déistes.

DE PARIS.

On a imprimé nouvellement *Epistola Doctorum e Societate Sorbonicâ ad Reverendos admodum Patres Generalem, Priorem, & Monachos San-Germanenses*. Chez Lamesle, Imprimeur, ruë de la Vieille Bouclerie. Brochure *in*-4°. 1735.

Cette Lettre fait part au Public & aux Benedictins de la Congrégation de S. Maur en particulier, d'un grand nombre de faits importans en matiere d'érudition. Ces Reverends Peres se feront sans doute honneur de s'unir aux Sçavans de l'Europe pour rendre hommage aux illustres Auteurs qui travaillent avec tant de gloire à défricher, à étendre, & à enrichir le Pays Litteraire, par de nouvelles découvertes. C'est un devoir que l'équité & la reconnoissance exigent de tous ceux qui n'ont d'autre interêt que celui de la vérité. Nous rendrons bien-tôt compte de la Lettre en question.

Nouveau Spectacle de la Nature, ou Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux, & à leur former l'esprit. Seconde partie,

contenant les dehors & l'interieur de la terre. 2 *vol.* in-8°. *chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques à la Vertu, & Jean Desaint, vis-à-vis le College de Beauvais.* 1735.

Le nouveau Spectacle qu'offrent les deux Volumes que nous annonçons, ne fait qu'ajouter un nouveau lustre à la réputation de l'Auteur, & présente au Public d'autres sujets d'admiration dans les Ouvrages de la nature, On y retrouve, comme dans le premier Tome, la magnificence & la sagesse du Créateur; mais sous différens points de vûë, & toujours au profit de la Religion. Les graces du style, l'élevation des sentimens, la noblesse & la solidité des réfléxions, ne contribuënt pas peu à relever la pompe de l'appareil, que le Livre produit aux yeux du Spectateur. Le récit abregé que nous en ferons dans les Mémoires suivans, sera au moins un léger craïon d'un tableau si riche & si varié.

Errata du mois de Février 1735.

PAge 318. ligne 10. *ponctuez ainsi*, un pur Atheïsme. Pour le moins c'est un pur Déïsme, &c. p. 360. l. 2. à le respecter, *lis.* à la respecter. lig. 21. n'autorise, *lisez* n'autorisoit. p. 366. l. 17. *l.* les circonstances. pag. 370. l. 2. Pedre, *l.* Padre. Ibid. delle, *l.* della.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES.
du mois de Mars

ART. XXI. LEs Oeuvres d'Horace, en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Historiques, par M. Dacier, cinquiéme édition, corrigée & augmentée de Notes Critiques, &c. p. 390.

ART. XXII. Essais sur quelques Odes d'Horace, ibid.

ART. XXIII. Histoire naturelle de l'Univers, par M. Colonne, &c. p. 412

ART. XXIV. Oeuvres de Moliere, nouvelle édition. p. 434

ART. XXV. L'origine ancienne de la Physique nouvelle, &c. par le P. Regnault, pag. 444

ART. XXVI. La Vie du P. Charles de Lorraine, &c. par le Pere de Laubrussel, pag. 470

ART. XXVII. Traité Géneral des Horloges, par le Pere Alexandre, Benedictin, &c pag. 481

ART. XXVIII. Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Londres, contre les Incrédules, &c. p. 507

ART. XXIX. Essai Politique sur le Commerce, p. 342

ART. XXX. Nouvelles Litteraires p. 564

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4155